

Table des matières

RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT

		<i>Pages</i>
Résumé		5
Budget du compte administratif		8
Vue d'ensemble	Résultat en bref	10
	Conditions cadres	10
	Budget de fonctionnement	11
	Budget des investissements	18
Situation économique générale		20
Budget de fonctionnement	Résultats	24
	Evolution des charges et des revenus	25
	Charges de personnel	28
	Biens, services et marchandises	32
	Coût global de l'informatique	33
	Intérêts passifs	34
	Amortissements	37
	Parts et contributions sans affectation	38
	Dédommagements à des collectivités publiques	39
	Subventions accordées	40
	Subventions redistribuées	42
	Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux	43
	Recettes fiscales	45
	Revenus des biens	47
	Contributions	48
	Parts et recettes sans affectation	49
	Dédommagements de collectivités publiques	50
	Subventions acquises	51
	Classification fonctionnelle	52
Budget des investissements	Résultats	53
	Récapitulation par département et par objet	54
Conclusions		55
Décret		56
Annexes	1 Budget 2010 - Mesures d'amélioration (Grand Conseil)	57
	2 Budget 2010 - Mesures d'amélioration (Conseil d'Etat)	60
	3 Valeurs limites selon le frein à l'endettement	64
	4 Comparaison intercantonale des employés de la fonction publique	65
	5 Variation de l'effectif du personnel	68
Graphiques	I Impôts et charges de transferts	71
	II Taux de couverture des subventions accordées par l'impôt cantonal direct des personnes physiques	71
	III Evolution des investissements nets et de la dette publique	72
	IV Evolution des finances des collectivités publiques neuchâteloises	72

BUDGET DÉTAILLÉ

Pages

Budget de fonctionnement

Autorités et Chancellerie d'Etat

Grand Conseil	74
Conseil d'Etat	74
Chancellerie d'Etat, secrétariat	74
Service du Grand Conseil	76
Service du matériel et des imprimés	76
Préposé à la gestion de l'information	78
Contrôle cantonal des finances	78

DJSF - Justice, sécurité et finances

Secrétariat général	80
Office d'organisation	80
Politique familiale et égalité	80
Service de la justice	80
Tribunal cantonal	82
Tribunaux de districts	84
Tribunal fiscal	84
Autorités de conciliation	84
Ministère public	84
Juges d'instruction	86
Service pénitentiaire	86
Prison préventive, La Chaux-de-Fonds	88
EEP Bellevue, Gorgier	88
EEP La Ronde	90
Service pénitentiaire	90
Service de probation	92
Police neuchâteloise	92
Ecole régionale d'aspirant police	94
Service sécurité civile et militaire	94
Service financier	96
Service des contributions	100
Service juridique	100
Service des ressources humaines	102
Service inform. de l'entité neuchâteloise	102
SIEN - Entité neuchâteloise	104
Administration de la caisse de pensions	106
Gérance des immeubles	106
Service des communes	106

DSAS - Santé et affaires sociales

Secrétariat général	110
Service de la santé publique	110
Aide hospitalière	110
Établissements pour personnes âgées	112
Service médico-psychol. pour enf. et ado	112
Hôpital psychiatrique de Perreux	112
Service de l'action sociale	114
Office des bourses	116
Office cantonal de l'assurance-maladie	116
Service des mineurs et des tutelles	118
Service des établissements spécialisés	118

DGT - Gestion du territoire

Secrétariat général	122
Office des transports	122
Office du logement	124
Service des ponts et chaussées	124
Ponts et chaussées, entr. et corr. routes	126
Ponts et chaussées, économie des eaux	126
Service des ponts et chaussées	128
Service de protection de l'environnement	130
Service de l'énergie	130
Service de l'aménagement du territoire	132
Service géomatique et registre foncier	134
Service de la faune, forêts et nature	134
Service des bâtiments	136
Entretien et exploitation des bâtiments	138
Service des automobiles et navigation	140

DEC - Economie

Secrétariat général	142
Service de l'économie	142
Serv. et offices poursuites et faillites	144
Office du registre du commerce	144
Evologia	146
Service de l'emploi	146
Service d'inspection et santé au travail	150
Centre Ne d'intégration professionnelle	150
AVS/AI	152
Service de l'agriculture	152
Service consommation et aff. vétérinaires	154
Service des migrations	156
Service de la cohésion multiculturelle	158

DECS - Education, culture et sports

Secrétariat général	160
Constructions scolaires	160
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.	160
Service orient. scol. et professionnelle	162
Service de l'enseignement obligatoire	162
Office de l'enseignement spécialisé	164
Bureau de l'informatique scolaire	166
Centre de psychomotricité	166
Service formation professionnelle et lycées	168
Lycée Denis-de-Rougemont	170
Lycée Blaise-Cendrars	170
Lycée Blaise-Cendrars – projets	172
Lycée Jean-Piaget	172
Lycée Jean-Piaget – projets	174
CPMB, Centre form. prof. métiers bât.	176
CPMB – projets	178
CPLN, Centre form. prof. Littoral	178
CPLN – projets	180
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes	182
CIFOM – projets	184
Service des hautes écoles et recherche	184
Formation HES	186
Université	186
Cité universitaire	186
Service des sports	186
Camps de sports	188
Jeunesse et sport	188
Service des affaires culturelles	190
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs	190
Conservatoire, filières professionnelles	192
Office de protection monuments et sites	192
Office d'archéologie	194
Parc et musée d'archéologie	194
Archéologie, fouilles A5	196
Office des archives	196

	Fonds appartenant à l'Etat	
	Fonds des sapeurs-pompiers	200
	Fonds de la protection civile régionale	200
	Fonds d'aide aux communes	200
	Fonds pour réformes structures Etat	202
	Fonds pour réformes structures Communes	202
	Fonds encouragement études & form. Prof.	202
	Fonds d'aide au logement	204
	Fonds des routes communales	204
	Fonds cantonal de l'énergie	204
	Fonds d'aménagement du territoire	204
	Fonds forestier de réserve	206
	Fonds de la conservation de la forêt	206
	Fonds des mensurations officielles	208
	Fonds des eaux	208
	Fonds pour l'intégration professionnelle	210
	Fonds de promotion de l'économie	210
	Fonds d'aide aux régions de montagne	212
	Fonds politique régionale	212
	Fonds viticole	212
	Fonds formation et intégration des jeunes	214
	Fonds des sports	214
	Fonds encouragement culture et art	216
	Fonds encouragement cinématographique	216
	Fortune des fonds appartenant à l'Etat	218
	Budget des investissements	
	Vue d'ensemble	219
	Crédits d'engagement ouverts	220
	Crédits d'engagement à solliciter	228
	Service de la dette	234

PRÉSENTATION STATISTIQUE

Budget de fonctionnement	Charges par nature et par départements	236
	Revenus par nature et par départements	238
	Charges par nature et par années	240
	Revenus par nature et par années	241
	Budget de fonctionnement selon la classification fonctionnelle	242
	Budget de fonctionnement selon la classification économique	244
Statistiques financières		245
Indicateurs et quotes-parts		257

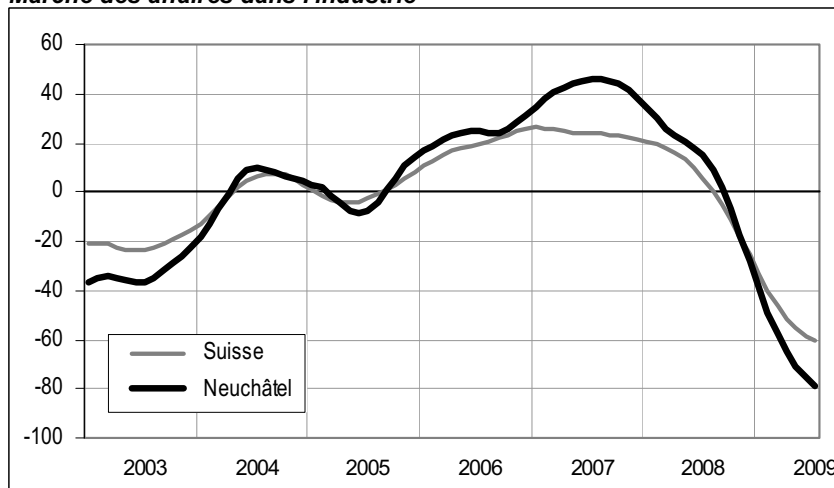
Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

En exécution des dispositions constitutionnelles et légales, nous vous soumettons le budget de l'Etat pour l'exercice 2010.

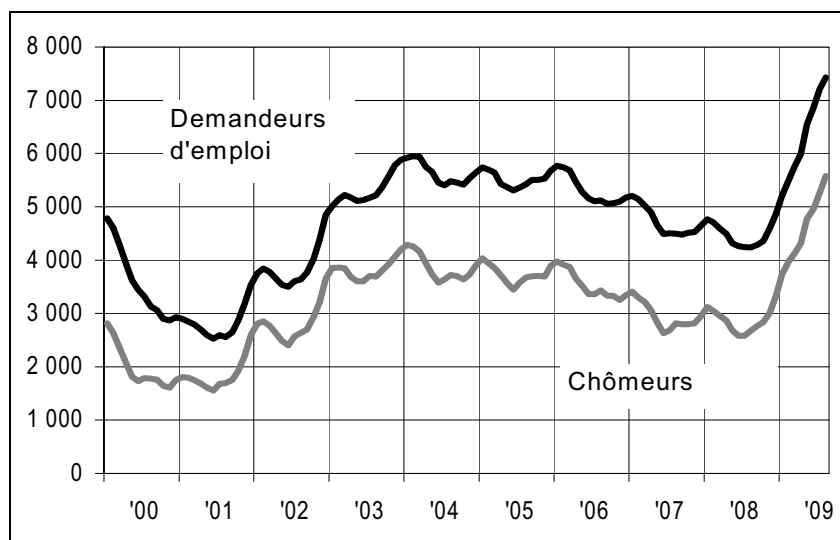
Résumé

La préparation du budget 2010 a été marquée par la récession brutale et profonde qui a frappé l'économie mondiale à la fin 2007 et dont les effets se sont faits sentir dans notre canton dès le mois d'octobre 2008. Tous les indicateurs ont rapidement viré au rouge. Notamment, la marche des affaires dans l'industrie et les perspectives de commandes ont dramatiquement chuté entre le 3^{ème} trimestre 2008 et le 2^{ème} trimestre 2009.

Marche des affaires dans l'industrie



Dans le canton, ceci s'est traduit par une variation annuelle des exportations de -22,2% au 1^{er} trimestre 2009. Cette conjoncture a entraîné une forte détérioration du résultat des entreprises en 2009 déjà et une hausse marquée du taux de chômage. En août 2009, ce dernier atteignait 6,5% pour l'ensemble du canton et même 8,8% dans le district de La Chaux-de-Fonds. Les demandeurs d'emploi dans le canton dépassaient la barre des 7'400 personnes et les chômeurs celle des 5'500.



Dans ce contexte économique très défavorable, les estimations des recettes fiscales ont dû être revues à la baisse, principalement pour les personnes morales. Alors que cet impôt affichait encore un montant de 123 millions de francs aux comptes 2008 et 118 millions de francs au budget 2009, le montant prévu au budget 2010 n'est plus que de 67 millions de francs, soit une dégradation de 56 millions de francs ou 46% par rapport à 2008. Parallèlement, les charges d'aides individuelles ont dû être augmentées face à la crise. L'aide matérielle a notamment bondi de 61,5 millions de francs au budget 2009 à 80,7 millions de francs pour le budget 2010, soit une augmentation de plus de 31%.

Comme tous les cantons suisses, le canton de Neuchâtel subit également l'entrée en vigueur prévue au 1^{er} juillet 2010 de la révision LAMal et de son volet sur le financement des soins de longue durée. L'incidence financière nette sur le budget 2010 est de 6,8 millions de francs.

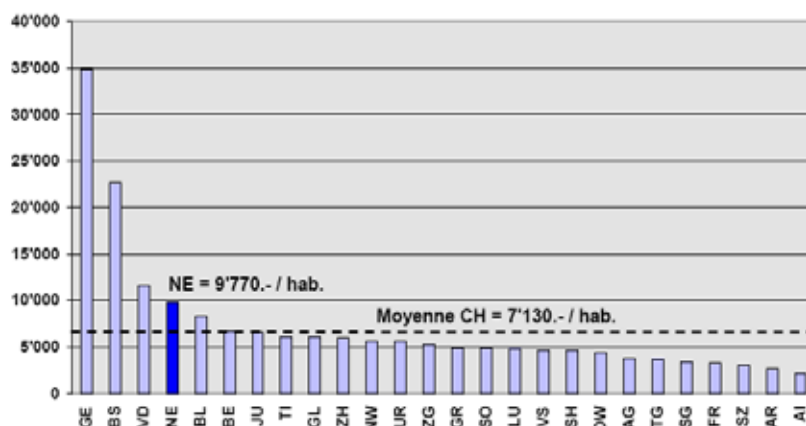
En revanche, l'indice des ressources du canton à la RPT passe de 97,5 à 95,0 points, ce qui augmente les contributions reçues à ce titre de 8,4 millions de francs, entre 2009 et 2010. Le spectre d'un basculement de l'indice au-delà de 100 points, qui ferait de Neuchâtel un canton contributeur ne se vérifie donc pas en 2010. Néanmoins le risque demeure bien réel à l'horizon 2013-14.

La forte dégradation économique a obligé le Conseil d'Etat à revoir ses perspectives financières. Alors qu'il espérait encore un retour à l'équilibre pour le budget 2010 selon les dernières prévisions établies en 2008, il a décidé d'utiliser la marge de manœuvre conjoncturelle que permet le frein à l'endettement. Ce dernier fixe en effet le déficit maximum à 2% des revenus déterminants et un degré d'autofinancement à 70% des investissements nets. Le budget de fonctionnement 2010 présente donc un excédent de charges de 34,3 millions de francs (1,98% des revenus déterminants) et des investissements nets de 64,7 millions de francs (degré d'autofinancement de 70,12%).

Le Conseil d'Etat maintient donc le budget dans le cadre des limites que lui impose le frein à l'endettement. Cet objectif a pu être atteint par un ensemble de mesures rigoureuses touchant tous les secteurs d'activités de l'Etat. Au vu de la conjoncture, le Conseil d'Etat a toutefois préservé les aides individuelles telles que l'aide matérielle, les subsides LAMal ou les institutions de la petite enfance, de même que les mesures de soutien ayant fait l'objet d'un financement additionnel dans le cadre du programme de relance du Conseil d'Etat. Compte tenu des efforts déjà consentis et de la réforme difficile qu'il doit entreprendre, la subvention pour HNe a par ailleurs été maintenue au niveau de 2009.

Par contre, le Conseil d'Etat ne propose pas au Grand Conseil de déroger au frein tel que l'article 24, alinéa 5 de la loi sur les finances le lui permettrait. Ce serait prendre le risque de s'engouffrer dans une nouvelle spirale de l'endettement, qui rendrait difficile tout retour ultérieur dans l'application des mécanismes du frein. Au contraire de la plupart des cantons, Neuchâtel n'a jusqu'ici pas pu se doter d'une marge de manœuvre permettant de faire face aux fluctuations conjoncturelles que doivent affronter les collectivités publiques à intervalle régulier. Les efforts consentis durant la précédente législature ont été importants mais malheureusement insuffisants. Ce constat est conforté par le niveau d'endettement de notre canton. La dette par habitant en 2007 se monte à 9'770 francs alors que la moyenne suisse s'établit à 7'130 francs. Ce chiffre place notre canton dans une situation parmi les plus préoccupantes au niveau suisse.

Dette des cantons par habitant en 2007 (CHF)



Source : Administration fédérale des finances

Le Conseil d'Etat rappelle que le budget 2010, tel qu'il est présenté, péjorera déjà l'endettement de quelques 57,4 millions de francs (montant correspondant à l'insuffisance de financement). Il avait fallu quatre ans (2004 à 2008) pour réduire la dette de 1,8 à 1,3 milliard de francs et sur les 500 millions de francs réalisés, 400 millions l'avaient été grâce à l'apport de l'or de la BNS. Seuls 100 millions de francs ont pu être diminués par de propres efforts d'économie. Ainsi, en une année, la moitié de ces efforts sera réduite à néant. D'autre part, même si aujourd'hui, les taux bas permettent d'emprunter à des conditions favorables, le niveau d'endettement des Etats et le retour à la croissance induira sans aucun doute une augmentation des taux dans les trois prochaines années. Pour mémoire, une augmentation des taux d'intérêt de 1 point de pourcentage accroît la charge d'intérêts d'environ 13 millions de francs et péjore d'autant les comptes de fonctionnement futurs.

Le Conseil d'Etat est donc convaincu qu'il faut poursuivre les efforts et limiter les dégâts financiers en cette période de basse conjoncture. La limite de 2% permise par le frein offre une marge de manœuvre suffisante. Mais la difficulté rencontrée pour inscrire ce budget dans le cadre du frein et les mesures parfois douloureuses qui ont dû être concédées montrent que notre canton souffre d'un déficit structurel chronique auquel le Conseil d'Etat veut continuer à s'attaquer avec l'appui du Grand Conseil durant cette législature. C'est à ce prix seulement que l'Etat pourra redresser durablement ses finances et faire face à la crise tout en réalisant des projets porteurs pour notre canton.

Budget du compte administratif

COMPTE ADMINISTRATIF

(Comptes de fonctionnement et des investissements)

Budget 2010			Budget 2009	Comptes 2008
Charges	Revenus			
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<i>Compte de fonctionnement</i>				
1'889'766'900		Total des charges	1'893'171'200	1'894'938'923.67
	1'855'483'200	Total des revenus	1'862'982'800	1'908'937'956.92
	34'283'700	Excédent de charges	30'188'400	
		Excédent de revenus		13'999'033.25
<i>Compte des investissements</i>				
113'459'900		Total des dépenses	136'053'900	141'335'041.34
	48'736'800	Total des recettes	63'708'500	50'236'567.60
	64'723'100	Investissements nets	72'345'400	91'098'473.74
<i>Financement</i>				
64'723'100		Investissements nets	72'345'400	91'098'473.74
		Amortissements		
	79'669'000	- du patrimoine administratif	82'641'500	85'034'558.00
		- du découvert		
		Compte de fonctionnement		
		- excédent de revenus		13'999'033.25
34'283'700		- excédent de charges	30'188'400	
		Mouvements avec les		
		financements spéciaux		
	720'500	- attributions	1'660'100	42'417'131.39
38'807'000		- prélèvements	29'722'600	25'392'340.31
		Excédent de financement		24'959'908.59
	57'424'300	Insuffisance de financement	47'954'800	
<i>Variation de la fortune nette</i>				
		Excédent de financement		24'959'908.59
57'424'300		Insuffisance de financement	47'954'800	
129'126'300		Report au bilan (passifs)	148'010'100	177'688'256.99
	152'266'900	Report au bilan (actifs)	165'776'500	166'727'381.65
		Diminution du découvert		13'999'033.25
	34'283'700	Accroissement du découvert	30'188'400	

Commentaires

<i>Compte de fonctionnement</i>	L'excédent de charges se monte à 34,3 millions de francs, soit un montant représentant 1,98% des revenus déterminants. Il s'inscrit, en conséquence, dans la limite du frein à l'endettement. Il est légèrement supérieur à celui du budget 2009 qui présentait un excédent de charges de 30,2 millions de francs représentant 1,75% des revenus déterminants. Les charges diminuent de 3,4 millions de francs, soit de 0,2% par rapport au budget 2009. Du côté des revenus, la régression s'explique principalement par la crise économique mondiale qui touche fortement notre tissu industriel et qui a pour conséquence une diminution importante des impôts des personnes morales (-51 millions).
<i>Compte des investissements</i>	Les dépenses brutes aussi bien que les dépenses nettes d'investissement sont inférieures à celles du budget précédent (-7,6 millions pour ces dernières). Avec 64,7 millions de francs, les investissements nets sont autofinancés à raison de 70,12%. La principale conséquence de cette baisse d'investissement provient essentiellement de la finalisation des travaux de construction du Campus Arc1 et du conservatoire à Neuchâtel. Pour les autres investissements, une dépense annuelle de 4 millions de francs a été allouée pour la réalisation de projets de politique régionale. Les investissements dédiés à la route nationale A5 et aux routes cantonales absorbent 43% des dépenses brutes et 19% des dépenses nettes, après déduction des subventions fédérales.
<i>Financement</i>	L'insuffisance de financement indique la part des investissements nets qui n'est pas financée par les recettes courantes du budget de fonctionnement. Cette part doit être couverte par l'emprunt ou par l'utilisation de liquidités provenant du patrimoine financier de l'Etat. L'insuffisance de financement s'élève à 57,4 millions de francs contre 48 millions de francs au budget 2009.
<i>Variation de la fortune</i>	Le découvert au bilan s'accroît de 34,3 millions de francs correspondant à l'excédent de charges.

Vue d'ensemble

Résultat en bref

Le budget 2010 s'établit comme suit:

- le budget de fonctionnement présente un excédent de charges de 34,3 millions de francs;
- le volume des investissements nets atteint 64,7 millions de francs;
- le solde des mouvements avec les financements spéciaux s'élève à un montant négatif de 38,1 millions de francs (attribution de 0,7 million et prélèvements de 38,8 millions);
- le résultat global se solde par une insuffisance de financement de 57,4 millions de francs.

En millions de francs

Financement	B 2010	Directives B 2010	Ecart	B 2009 (selon décret GC 03.12.2008)	C 2008 (selon décret GC 31.03.2009)
Excédent de revenus (+) / de charges (-)	-34.3	-15.0	-19.3	-30.2	14.0
Investissements nets	-64.7	-80.0	+15.3	-72.3	-91.1
Solde mouvements avec financements spéciaux	-38.1	-20.1	-18.0	-28.1	17.0
./. Amortissements du patrimoine administratif	79.7	79.7	+0.0	82.6	85.0
Excédent (+) / insuffisance de financement (-)	-57.4	-35.4	-22.0	-48.0	24.9

Conditions cadres

Contexte économique et financier

Avec la crise mondiale sans précédent récent, l'embellie conjoncturelle qui s'est répercutée par des excédents de revenus dans les comptes de l'Etat entre 2006 et 2008 semble déjà loin. C'est ainsi dans un contexte particulièrement difficile qu'a été élaboré le budget 2010, d'emblée plombé par une chute des recettes fiscales et une hausse des aides individuelles en particulier. Par rapport au budget 2009, la péjoration liée à la conjoncture est d'au moins 65 millions de francs. Cette situation est malheureusement confirmée par l'évaluation intermédiaire des comptes 2009, qui prévoit un déficit de 70 millions de francs, soit 40 millions de plus que le montant budgété.

La récession devrait ralentir au mieux d'ici la fin 2009. Pour 2010, les prévisions font état d'un léger recul du PIB dans notre pays de 0,4%. La reprise, qui ne devrait pas se manifester avant 2011, sera faible et prendra du temps à retrouver une dynamique de croissance. Conjointement, le chômage devrait encore s'aggraver ces prochains mois, puis ne se résorber progressivement qu'après une longue phase de stagnation. Comme après une crise les entreprises attendent plusieurs mois avant de réembaucher, une amélioration timide de l'emploi ne se concrétisera sans doute pas avant 2012-2013. Les prochains budgets continueront par conséquent d'être influencés négativement par les effets de la crise économique, une amélioration ne devant guère être escomptée avant la fin de la présente législature au vu du décalage entre le moment d'une reprise et ses répercussions en termes de chiffre d'affaires, de revenus et d'emplois.

Le contexte économique défavorable ne doit pas pour autant masquer le déséquilibre structurel chronique dont souffre notre canton, ce malgré les efforts entrepris au cours de la précédente législature, en raison notamment des charges nouvelles ou en forte progression touchant principalement les secteurs de la santé, du social et de la formation. Cet effet a entre autres été renforcé par l'introduction de la RPT et le deuxième désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes, qui se sont traduits par des reports de charges sur le canton. Le rétablissement durable des finances cantonales passera nécessairement par des réformes d'envergure touchant à la fois les structures et les prestations.

Frein à l'endettement

Le budget 2010 est le cinquième élaboré dans le cadre des mécanismes de maîtrise des finances et le troisième qui s'inscrit dans les valeurs limites ordinaires.

Budget de fonctionnement

Projet de budget initial

Le Conseil d'Etat a d'emblée décidé d'élaborer un budget qui s'oriente selon les grands principes suivants:

1. Eviter de renforcer la crise par une politique budgétaire restrictive, conduite de manière indifférenciée;
2. Soutenir dans ce contexte de manière ciblée l'économie et les personnes fragilisées par la crise. Poursuivre la mise en place des mesures décrites dans le programme de relance présenté par le Conseil d'Etat, pour lequel des dotations supplémentaires ont été octroyées par le Grand Conseil dans le cadre de la clôture des comptes 2008. Réserver un volant de manœuvre par le biais du budget des investissements, pouvant être mis en œuvre en cas d'aggravation de la crise ou pour financer de nouveaux projets importants et prioritaires;
3. Ne pas augmenter la fiscalité, déjà lourde;
4. Présenter un budget qui soit conforme au frein à l'endettement.

Directives budgétaires

Les principales dispositions des directives budgétaires arrêtées par le Conseil d'Etat étaient les suivantes:

- limiter l'excédent de charges à 15 millions de francs;
- fixer le volume des investissements nets à 80 millions de francs;
- rétablir intégralement les mécanismes salariaux;
- maintenir les conditions restrictives à tout nouvel engagement (délai de carence, etc.), et ne pas accorder des augmentations de postes de travail qui ne sont pas compensées par un financement externe ou une diminution des charges.

Enveloppes budgétaires

Le Conseil d'Etat a fixé à chaque département une enveloppe pour le budget de fonctionnement correspondant à l'allocation de ressources permettant d'atteindre les objectifs financiers arrêtés pour 2010. Les enveloppes budgétaires n'ont pas été ventilées par service ou centre financier. Il appartenait donc à chaque département de répartir les ressources mises à disposition par domaine d'activités en fonction d'arbitrages et de choix de priorités.

Compte tenu du mandat d'objectifs qui lui est assigné, l'Université disposait d'une enveloppe distincte de celle du DECS.

Les enveloppes budgétaires ont été calculées en charges nettes, sans les charges et recettes du groupe "Finances et impôts". Les enveloppes budgétaires ont été déterminées en élaborant le budget préalable 2010 à partir du budget 2009, actualisé en fonction des nouveaux projets

annoncés dans le cadre des perspectives financières 2010-2012, des corrections techniques (amortissements, intérêts passifs, effets induits par des réorganisations, etc.), des adaptations salariales, et des recettes fiscales estimées selon les perspectives économiques les plus récentes. Le budget 2010 préalable ainsi ajusté a ensuite été réduit de 86 millions de francs, répartis entre les départements au prorata de leurs charges nettes, de manière à respecter le déficit maximum prévu de 15 millions de francs.

Budget 2009 (version du 3 décembre 2008 conforme aux décisions du Grand Conseil)

- +/- corrections techniques annoncées dans les perspectives 2010-2012
- +/- modifications financières portant sur des projets supérieurs à 400'000 francs, annoncées dans les perspectives financières 2010-2012
- +/- actualisation des recettes fiscales
- + adaptation des charges de personnel en fonction de la loi sur le statut de la fonction publique
- +/- actualisation des amortissements
- +/- actualisation des intérêts passifs en fonction de l'évolution des besoins de financement
- = budget préalable 2010
- mesures d'amélioration des finances: 86 millions de francs répartis proportionnellement à la part des charges nettes des départements par rapport aux charges nettes totales de l'Etat. Les charges nettes ne comprennent pas les montants liés au groupe "Finances et impôts"
- = enveloppes budgétaires par département.

Pour réaliser l'objectif qui leur était assigné, les départements avaient pour mandat d'agir dans le cadre de la procédure budgétaire proprement dite aussi bien que par l'élaboration de mesures impliquant des modifications législatives ou réglementaires.

Les mesures devaient se focaliser en particulier sur les subventions - les aides financières aux organismes para-publics en particulier -, qui constituent, au budget 2009, plus de 45% des charges totales (sans tenir compte des subventions versées à l'Université et à l'hôpital psychiatrique de Perreux (CNP), pour un mandat total d'environ 110 millions). Ce groupe de dépenses a connu une forte croissance au cours de ces dernières années, que n'expliquent que partiellement les changements structurels intervenus au cours du temps. Entre 1998 et 2009, les montants ont passé de quelque 562 millions à plus de 854 millions de francs (toujours sans Université et Perreux), ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 3,9%, notamment sous l'effet de la cantonalisation de plusieurs structures et prestations.

Demandes budgétaires des départements

La version initiale du budget 2010 déposée par les départements présentait un déficit de 195,6 millions de francs. C'est le plus mauvais résultat jamais enregistré à ce stade de la procédure! Le budget des investissements nets émergeait quant à lui à 114,4 millions de francs.

Le Conseil d'Etat a décidé de demander aux départements de revoir le budget de fonctionnement et le budget des investissements de manière à ce qu'ils soient conformes aux objectifs fixés.

Lors de plusieurs séries d'entretiens budgétaires, le chef du DJSF accompagné des représentants du service financier ont rencontré successivement les différents départements afin d'évaluer la situation et de tenter de trouver des solutions.

Réexamen des demandes budgétaires

Les départements ont procédé successivement à un réexamen critique de leurs demandes budgétaires, en étoffant à chaque fois les mesures au niveau légal et réglementaire.

Au vu de la détérioration des perspectives budgétaires constatée dès le retour des requêtes initiales des départements, le Conseil d'Etat a dû rapidement se résoudre à:

- utiliser pleinement la marge de manœuvre autorisée par le frein à l'endettement, en fixant un nouvel objectif en terme de déficit correspondant à la limite de 2% des revenus déterminants, soit environ 34 millions de francs. Ce faisant, il a dû abandonner toute perspective d'allouer davantage de ressources aux investissements, dont la limite pour respecter les critères du frein s'établit à près de 65 millions de francs;
- renoncer à toute adaptation salariale en 2010.

Avant les vacances d'été, le déficit était encore de 72,1 millions de francs. Le Conseil d'Etat a décidé de modifier les enveloppes, en répartissant l'effort d'économies nécessaire au respect du déficit maximum autorisé par le frein, au prorata des charges nettes de subventions de chaque département, l'effort devant être accentué sur cette catégorie de charges.

Durant l'été, les départements ont intensifié la révision du budget. Par la suite, de nombreuses améliorations complémentaires ont été proposées.

Le DJSF est venu en appui des départements pour discuter avec ceux-ci des propositions d'améliorations complémentaires du budget 2010 permettant de respecter les enveloppes budgétaires. La première évaluation du résultat probable des comptes 2009 a permis également d'affiner les prévisions budgétaires.

Des réductions drastiques ont été apportées, que ce soit dans le domaine des établissements spécialisés ou encore du secondaire 2, pour ne citer que ces deux exemples.

Réexamen du groupe Finances et impôts

Au début juillet, suite à l'annonce de la Confédération, il est apparu que l'indice de notre canton au titre de la péréquation des ressources 2010 s'établit à 95 points (97,5 points en 2009), ce qui a permis de comptabiliser une augmentation de 8,4 millions de francs des montants péréquatifs à recevoir par rapport à 2009.

A fin août, les prévisions fiscales ont été revues à la hausse pour 4 millions de francs par le service des contributions, sur la base d'une nouvelle estimation effectuée en fonction des taxations 2008 et des demandes de modifications de tranches 2009. La révision des charges d'intérêts passifs et des recettes de la RPLP ont apporté par ailleurs des améliorations de 1,6 million de francs.

Mesures d'amélioration des finances

La réalisation de l'objectif budgétaire n'aurait en aucun cas été possible sans un programme de mesures impliquant des modifications législatives ou réglementaires. Les mesures d'amélioration des finances comprennent:

- des mesures touchant la fonction publique;
- des mesures touchant les communes;
- des mesures impliquant une réduction des prestations;
- des mesures de nature structurelle, de rationalisation ou touchant les fonds;
- des mesures concernant les contribuables et administrés.

En millions de francs		Incidences selon les destinataires et la nature des mesures				
Compétence	Incidences Etat	Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Rationalisation, Fonds	Contribuables, Administrés
Grand Conseil	33,9	15,2	12,4	0,0	5,4	0,0
Conseil d'Etat	10,2	5,2	-1,0	3,6	1,3	0,8
Total	44,1	20,4	11,4	3,6	6,7	0,8

Une vue d'ensemble plus détaillée de ces mesures est présentée dans *les annexes 1 et 2* du présent rapport. Le budget que nous vous soumettons tient compte de l'ensemble de ces mesures, qu'elles soient de la compétence du Grand Conseil ou de celle du Conseil d'Etat. Au total, elles améliorent le budget de 44,1 millions de francs. Celles relevant du Grand Conseil sont présentées dans le rapport séparé accompagnant le présent budget.

Le Conseil d'Etat s'est efforcé de partager l'effort financier nécessaire entre les titulaires de fonctions publiques, les communes, les citoyens - en tant qu'usagers, contribuables ou consommateurs de prestations -, ainsi que les mesures de rationalisation.

Néanmoins, au vu de l'importance des charges salariales dans le budget de l'Etat, force est de constater que les efforts demandés à la fonction publique sont bien plus conséquents.

Compte tenu de la fiscalité déjà élevée que connaît notre canton et du contexte économique actuel, le Conseil d'Etat n'a pas estimé opportun de proposer une hausse d'impôts. Il a au contraire la ferme intention de s'attaquer prioritairement aux réformes structurelles et institutionnelles à même d'améliorer durablement la situation financière de notre canton. En raison des réflexions à mener dans le cadre de l'élaboration du programme de législature et des délais de mise en œuvre, de telles propositions sont toutefois encore peu présentes dans les mesures d'amélioration accompagnant le budget 2010.

Mesures salariales

La mesure salariale principale, qui relève de la compétence de votre Autorité, consiste à:

- ne pas allouer la progression salariale (échelons automatiques, hautes-paies et échelons complémentaires);
- maintenir la retenue obligatoire sur les traitements, en la réduisant toutefois de 0,2% afin de tenir compte de l'augmentation des cotisations à la nouvelle institution de prévoyance pour la majorité des employés (catégories 30 ans et plus), et éviter ainsi une perte de pouvoir d'achat. La retenue est ainsi réduite de 1,31% à 1,11%;
- indexer conformément aux dispositions en vigueur les traitements à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) entre novembre 2008 et novembre 2009. En cas de baisse de l'IPC, la retenue est réduite dans la même proportion afin d'éviter une baisse du pouvoir d'achat. En cas de hausse de l'IPC, la retenue est maintenue à 1,11%, ce qui signifie que les traitements réels augmentent.

Le budget 2010 postule l'absence de tout renchérissement. Selon cette hypothèse, l'économie réalisable pour l'Etat est de 13,3 millions de francs pour le personnel de l'Etat, à quoi s'ajoutent 1,9 million de francs sur les traitements subventionnés des enseignants, pour une économie totale de 15,2 millions de francs.

D'autres mesures de la compétence du Conseil d'Etat, d'un total 5,2 millions de francs, concernent le report en 2011 du paiement des primes de fidélité échues en 2010, de même que différentes autres mesures touchant plus spécifiquement les enseignants, que ce soit au niveau de l'organisation des classes et des filières, de la grille horaire ou de décharges spécifiques.

Le Conseil d'Etat regrette d'avoir dû prendre des mesures salariales touchant les employés de la fonction publique. En regard du contexte actuel de crise économique et de chômage, il a cependant estimé que de telles mesures étaient acceptables.

D'autre part, contrairement aux reproches parfois exprimés, le Conseil d'Etat rappelle (*cf. chapitre relatif aux charges de personnel dans le présent rapport*), que tous les engagements salariaux conclus avec les associations du personnel de la fonction publique ont été tenus durant la précédente législature, de même qu'ont été mises en œuvre tout un train de mesures visant à renforcer l'attractivité des conditions de travail au sein de l'administration cantonale.

Sur un plan salarial, le Conseil d'Etat relève aussi que le système de rémunération en vigueur place globalement la fonction publique neuchâteloise dans une bonne moyenne des administrations cantonales, à l'exception des fonctions de spécialistes, d'experts ou d'encadrement, moins bien positionnées.

Reports sur les communes

Le report de charges sur les communes s'élève à un montant net de 11,4 millions de francs.

Les mesures comprennent pour l'essentiel la participation au financement de la différence entre les subsides alloués et les primes effectives des personnes au bénéfice de l'aide matérielle, la prise en compte des effets de la RPT dans le financement du pot commun pour le domaine des transports publics, la participation à raison de 60% aux dépenses du fonds d'intégration professionnelle ainsi que la suspension des montants alloués au titre de la péréquation verticale. D'un autre côté, les communes seront notamment allégées sur les charges du personnel enseignant communal suite aux mesures salariales proposées.

Mesures touchant les prestations

Diverses réductions de prestations de la compétence du Conseil d'Etat sont prévues à hauteur de 3,6 millions de francs. Elles concernent principalement la diminution de l'offre dans les transports publics, le non-renouvellement d'équipements informatiques scolaires, les subventions à Tourisme neuchâtelois et aux Eglises, de même que le report en 2011 de la création du poste de délégué à la jeunesse.

Mesures structurelles, Mesures de rationalisation, Mesures touchant les fonds

Les mesures proposées à ce titre, d'un montant total de 6,7 millions de francs, concernent pour l'essentiel des opérations en lien avec les fonds, notamment la suspension de l'alimentation du fonds d'aide aux communes pour 2,4 millions de francs. Elles comprennent également diverses mesures d'améliorations telles que la réduction du prix des prestations facturées par le SCAN à l'Etat, l'optimisation des prestations fournies par le service du matériel et des imprimés, ainsi que différentes mesures touchant le DECS.

Contribuables, administrés

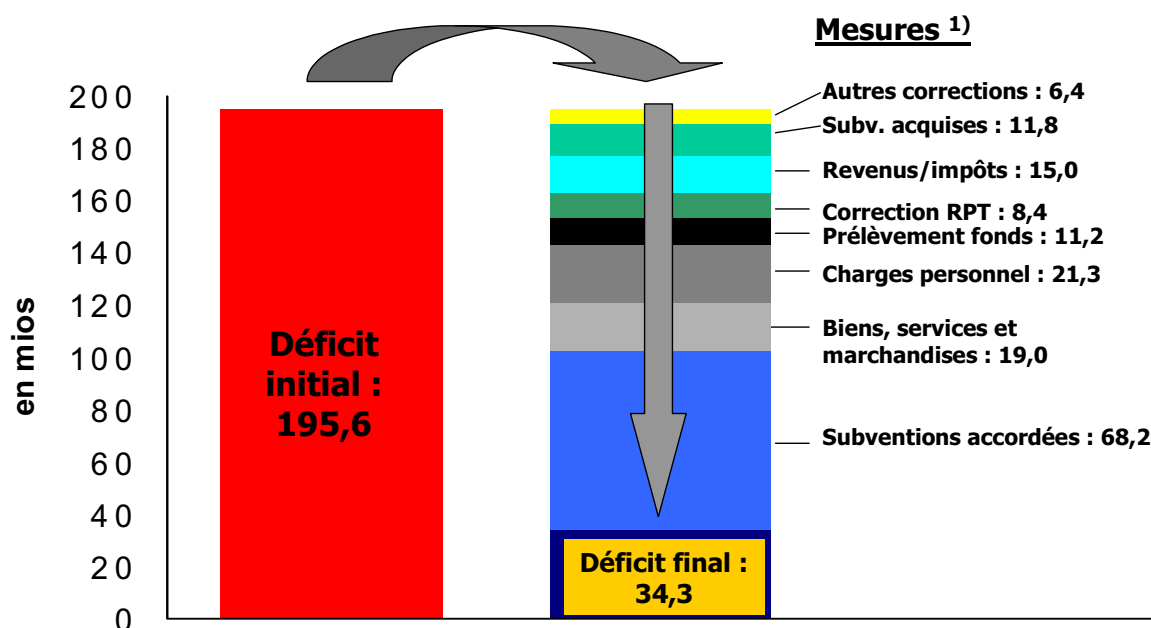
Plusieurs mesures de moindre importance, d'un total 0,8 million de francs, sont classées dans cette catégorie, toutes de la compétence du Conseil d'Etat. Parmi les mesures, on relève notamment la baisse du taux d'intérêt rémunérateur et compensatoire en faveur des contribuables, de 1,5% à 1,0% de même que l'adaptation de divers émoluments ou taxes.

RPT Le budget 2010 intègre les montants à recevoir au titre de la péréquation financière selon les chiffres communiqués par la Confédération le 3 juillet 2009 et mis en consultation auprès des cantons à cette même date. Les contributions nettes reçues en 2010 sont supérieures de 8,4 millions de francs environ par rapport à 2009, en raison de la baisse de notre indice de ressources, de 97,5 à 95,0 points.

<i>En millions de francs</i>	2010	2009	Ecart
Péréquation des ressources	11,7	4,2	+7,5
Compensation des charges excessives	35,6	34,7	+0,9
Compensation des cas de rigueur	106,0	106,0	0,0
Effets nets en faveur du canton	153,3	144,9	+8,4

Résultat final du budget L'excédent de charges du budget 2010 se monte, compte tenu de toutes les corrections et modifications décrites précédemment, à 34,3 millions de francs. Le budget 2010 est ainsi conforme aux dispositions sur le frein à l'endettement. Comme le montre l'annexe 3, le déficit atteint 1,98% des revenus déterminants.

Elaboration du budget 2010



1) Une partie importante de ces mesures imposent des modifications législatives ou réglementaires.

En millions de francs

Excédent de charges du budget initial	195,6
Corrections budgétaires, sans modifications de bases légales ou réglementaires	-99,8
Modifications au niveau légal et réglementaire	-44,1
Modifications du groupe Finances et impôts	-17,4
Excédent de charges du budget final	34,3

Modifications formelles du budget

En raison des réformes de structures déjà réalisées ou en cours, plusieurs modifications sont intervenues dans la présentation du budget.

Dans AUTORITES, création du poste de préposé à la gestion de l'information, qui fait l'objet d'un centre financier particulier.

Au DJSF, le centre financier "police cantonale" devient "police neuchâtelaise".

Au DSAS, le service de l'assurance-maladie devient un office rattaché au service de l'action sociale, tout en conservant un centre financier distinct.

Au DGT:

- le SCAN est devenue une entité autonome, qui n'apparaît plus en tant que tel au budget;
- le fonds cantonal de l'énergie a été réouvert;
- la redevance poids lourds perçue par notre canton est comptabilisée à raison de 50% à l'office des transports, et 50% au service des ponts et chaussées, selon décision du Grand Conseil du 31 mars 2009.

Au DEC, le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) devient une entité autonome, qui n'apparaît plus en tant que tel au budget.

Au DECS, la gestion du fonds de formation et d'intégration des jeunes est reprise par le service de la formation professionnelle et des lycées (pas de changement dans la présentation du centre financier).

Budget des investissements

Limite du frein à l'endettement

Les investissements nets doivent être autofinancés à hauteur de 70%. L'autofinancement correspond au montant des amortissements du patrimoine administratif, diminué de l'excédent de charges du budget de fonctionnement. Les amortissements du patrimoine financier ne sont pas pris en compte; ces derniers résultent pour l'essentiel des non-valeurs fiscales et ne constituent donc pas de l'autofinancement. Le degré d'autofinancement se calcule en rapportant l'autofinancement aux investissements nets.

Le montant des investissements nets émerge à 64,7 millions de francs. Comme le montre l'annexe 3, le degré d'autofinancement se monte ainsi à 70,12%. Par conséquent, la limite du frein à l'endettement est respectée.

Réduction des demandes de crédits

Les investissements nets prévus dans le budget initial atteignaient 114,4 millions de francs. Les priorisations et les arbitrages ont porté principalement sur les nouveaux projets. Les choix effectués ont permis de finaliser un budget des investissements représentant 64,7 millions de francs de dépenses nettes, soit 43,1 millions de francs alloués au financement de projet en cours de réalisation et 21,6 millions de francs pour les crédits à solliciter.

Augmentation des crédits à solliciter

Les dépenses nettes d'investissements du budget 2010 sont par conséquent moins élevées que celles du budget 2009 (72,3 millions). Les crédits en cours de réalisation sont de 63,8 millions de francs en 2009 contre 43,1 millions de francs en 2010. En revanche, les crédits à solliciter sont en forte hausse puisqu'ils passent de 8,5 millions de francs en 2009 à 21,6 millions de francs en 2010.

Les tranches de paiements les plus importantes de crédits à solliciter concernent plus particulièrement les nouveaux objets suivants:

- Entretien constructif routes, ouvrages et cours d'eau (6 millions);
- Restructuration du pouvoir judiciaire (1,8 million);
- Modernisation et réforme de l'Etat (1,5 million);
- Réaménagement de la RC 1320 à La Chaux-de-Fonds (1 million).

Mise en place d'un groupe de suivi financier

Il a été constitué en cours d'année 2009 un groupe de travail "suivi financier des investissements", sous la conduite du chef du service financier et réunissant le chef du service des ponts et chaussées, le chef du service des bâtiments ainsi que les secrétaires généraux des principaux départements utilisateurs (DJSF, DGT, DEC, DECS). Le groupe peut être complété en fonction des besoins.

Ses tâches consistent principalement à:

- optimiser l'allocation des ressources financières en cours d'exercice, afin d'éviter des soldes de crédits inutilisés en fin d'exercice, qui auraient pu être affectées plus utilement en faveur de projets en cours.
- proposer à l'attention du Conseil d'Etat une priorisation des projets d'investissements durant la phase d'élaboration du budget. C'est en particulier sur la base des travaux de ce groupe de travail, qu'ont été définis les arbitrages entre projets devant figurer au budget 2010. Chaque nouveau projet à solliciter fait l'objet d'une fiche technique d'évaluation donnant toutes les indications quant à l'utilisation prévue, les montants nécessaires, les degrés de priorité et d'urgence, de même que les conséquences en cas d'abandon.

Nouvelle présentation des investissements

Le compte des investissements a été revu dans sa présentation et augmenté des informations suivantes, afin de permettre un suivi plus précis et rigoureux des projets:

Crédits ouverts, en cours

- crédit cadre (oui/non);
- service en charge de la gestion;
- total des engagements déjà contractés;
- total des engagements prévus;
- montant probablement non-engagé;
- montant dépensé ultérieurement à l'exercice sous revue.

Crédits à solliciter

- service en charge de la gestion.

Cette nouvelle présentation combinée à la mise en place du groupe de suivi financier mentionné plus haut, tend à répondre aux exigences de plusieurs députés pour une gestion plus transparente des investissements.

Interventions parlementaires

Avec les explications ainsi données (*cf. mise en place d'un groupe de suivi des investissements et nouvelle présentation du compte des investissements, page précédente*), le Conseil d'Etat répond au postulat 04.154 Claude Borel, du 29 juin 2004 « Pour un meilleur contrôle parlementaire des investissements » et propose son classement.

Situation économique générale

Depuis la fin de l'année 2008, après plus d'un an de turbulences financières, la crise financière mondiale s'est transformée en une crise mondiale de l'économie réelle. L'activité économique a entamé une chute libre. La dégradation s'est propagée d'une manière contagieuse à l'ensemble des économies mondiales engendrant une importante perte de richesse, un resserrement des conditions de crédit et une augmentation généralisée de l'incertitude. Cet environnement international soudainement très faible a accéléré la baisse des prix des matières premières et gelé les échanges mondiaux.

A la fin du deuxième trimestre 2009, un certain nombre d'indicateurs laissent entrevoir le début d'une stabilisation économique, et de nombreuses projections ont été légèrement révisées à la hausse indiquant que la reprise est proche. Certes, la prudence reste encore de mise, mais la publication de statistiques économiques encourageantes laisse à penser que le pic de la crise est clairement passé et que l'activité économique devrait renouer avec la croissance. Selon le FMI, l'économie mondiale semble être en train d'émerger enfin d'une des pires récessions de son histoire, la reprise devrait être relativement lente et présente le risque d'une "reprise sans emplois".

Cependant, la situation varie considérablement d'un pays à l'autre; les données pour les Etats-Unis et la Chine suggérant davantage une reprise économique que celles des pays d'Europe de l'Ouest et des autres régions en développement. De plus, plusieurs facteurs indiquent la fragilité de cette reprise: les taux élevés de chômage, la poursuite de la baisse des prix des logements ou encore le secteur financier qui a encore besoin de plus de consolidation et de recapitalisation. Par conséquent, le moment et la vigueur d'une éventuelle reprise de l'économie mondiale demeurent très incertains.

L'emploi, bémol de la reprise économique, reste à la traîne et continue de subir les conséquences d'une crise qui laisse des séquelles sérieuses. Cette situation n'est pourtant pas une surprise, le chômage ayant toujours réagi avec décalage par rapport à l'évolution de la conjoncture. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a augmenté en août 2009 à 9,7% de la population active, après 9,4% en juillet. Il s'agit du taux de chômage le plus élevé depuis juin 1983, lorsqu'il avait atteint 10,1%. Dans la zone euro, le chômage a touché les 9,5% en juillet 2009, son plus haut niveau depuis 10 ans, avec plus de 15 millions de personnes sans emploi, selon Eurostat.

En Suisse, la plupart des indicateurs macro-conjoncturels sont toujours au rouge, mais certains éléments tendent à indiquer que la chute devrait se ralentir et que l'économie suisse devrait bientôt repartir. Cette affirmation est étayée par plusieurs signes indiquant une sortie de crise: l'amélioration de la place financière (le SMI a gagné 40% depuis mars 2009), l'augmentation des prix des matières premières et enfin la reprise des économies des principaux pays partenaires de la Suisse. Dans l'industrie, les perspectives d'entrées de commandes sont toujours jugées négatives mais dans une moindre mesure que les trimestres précédents, l'indicateur synthétique de la marche des affaires a continué sa descente mais avec un rythme moins soutenu.

Ces signes laissent à penser que le point d'inflexion est dépassé et que l'économie suisse amorce à son tour un retournement de tendance. Toutefois, la contraction de l'activité économique devrait persister jusqu'à la fin de 2009, en raison du recul des échanges mondiaux. Une reprise lente dans le courant de 2010 sera alimentée par l'amélioration progressive des exportations (+2,2% selon le KOF – estimation en septembre 2009). Selon les principaux instituts de recherche, le PIB suisse 2010 (-0,4% en moyenne) sera meilleur que celui de 2009 (en moyenne -2,8%).

Sur le front de l'emploi, la stabilisation est par contre loin d'être de mise. Il faudra compter avec la poursuite de la montée du chômage en Suisse d'ici à fin de l'année 2010. Le SECO table sur un taux de chômage de 3,8% en moyenne annuelle en 2009 et de 5,5% en 2010.

Si aux niveaux national et international, les prévisions sont optimistes en terme de reprise économique, la situation de l'économie neuchâteloise doit être nuancée, en particulier en raison de sa dépendance envers les marchés d'exportation. Les indicateurs avancés continuent de chuter: l'indice synthétique de la marche des affaires dans l'industrie neuchâteloise n'a cessé de se détériorer. La tendance récessive s'observe dans toutes les branches. Le niveau des exportations a touché le fond au premier trimestre 2009 (variation annuelle de -22%), pour rebondir légèrement à la fin du deuxième trimestre 2009. Elles restent toutefois en retrait par rapport à la même période de l'année précédente (-4%).

Selon les dynamiques récentes observées sur le marché de l'emploi, le chômage dans le canton va continuer de croître pour atteindre des sommets dépassant largement les situations des années 90 ou du début des années 2000. Le taux de chômage n'est pas descendu en dessous d'une moyenne de 3,3% (année 2008) lorsque le cycle conjoncturel était à son apogée, que les entreprises tournaient à plein régime et que plus de 5'000 emplois avaient été créés depuis 2006. Cela signifie que le taux de chômage élevé enregistré dans notre canton (août 2009: 6,5%) avec des pics dans les districts de La Chaux-de-Fonds (8,8%), du Locle (6,6%) ou encore du Val-de-Travers (7,1%) risque de perdurer. Ceci avec toutes les conséquences désastreuses liées au contexte social. Au 31 août 2009, 7'431 personnes émargeaient au titre de demandeurs d'emploi dont 5'581 avec le statut de chômeur. A fin 2010, on peut estimer que plus de 150 personnes arriveront en fin de droits chaque mois, soit trois fois plus qu'actuellement.

Plus concrètement, dans le plus optimiste des cas, le canton ne retrouvera pas une situation satisfaisante au niveau de l'emploi et du chômage avant un délai d'au moins 3 ans. Et même dans ce cas, Neuchâtel n'évitera pas un déplacement du socle incompressible du chômage vers le haut ni une augmentation substantielle des demandeurs d'emplois en fin de droit. Cela aura des répercussions sur le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et sur le taux d'aide sociale. Neuchâtel enregistre déjà le 2^{ème} taux le plus élevé de Suisse avec 6% (chiffre 2007 publié par OFS), alors que la moyenne suisse est de 3,1%.

En conclusion, malgré l'apparition de timides signes de reprise économique dont pourraient bénéficier dans un premier temps certaines entreprises exportatrices, notamment celles actives dans les marchés du luxe et de l'horlogerie, la crise économique laissera des séquelles profondes dans notre canton. La crise sociale sera longue et profonde et la frilosité des entreprises à embaucher risque encore de l'accentuer. Cela aura pour conséquence que le nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs de longue durée atteindront des sommets jamais égalés depuis les années 90, le pic pouvant être attendu d'ici à la fin du second semestre 2010.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION RÉSIDANTE DANS LES VILLES DU CANTON DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2009

Villes 1)	30.06.2009	31.12.2008		Variation totale	dont			
					Suisse		Etrangers	
Neuchâtel	32'254	31'829	+ 425	+ 1,3%	+ 169	+ 0,8%	+ 256	+ 2,6%
Val-de-Travers	10'854	10'768	+ 86	+ 0,8%	+ 122	+ 1,4%	- 36	- 1,8%
Le Locle	10'096	10'144	- 48	- 0,4%	+ 18	+ 0,2%	- 66	- 2,5%
La Chaux-de-Fonds	37'277	37'034	+ 243	+ 0,7%	+ 154	+ 0,6%	+ 89	+ 0,8%

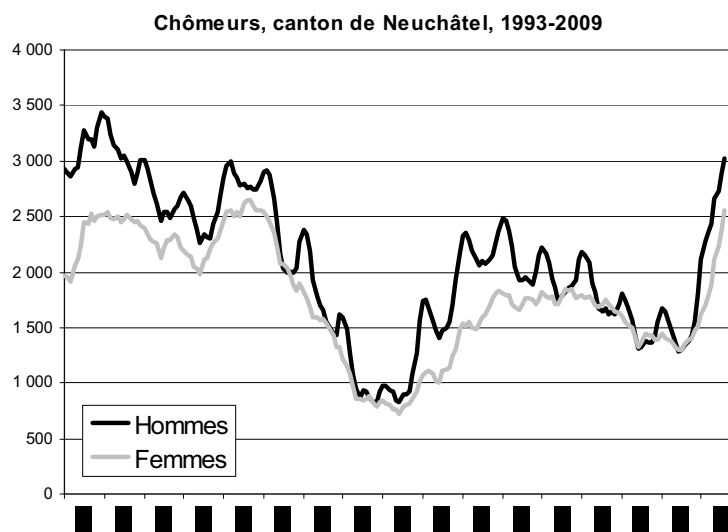
1) Uniquement les permis B et C pour les étrangers

CHOMAGE DANS LE CANTON

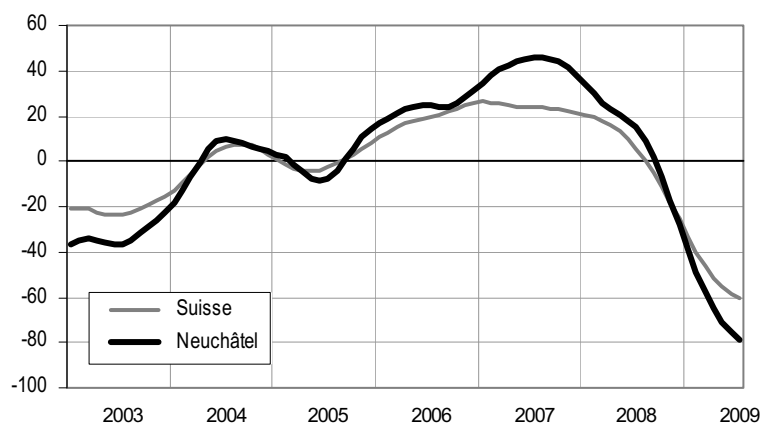
Chômage, moyennes annuelles, canton de Neuchâtel

	Chômeurs				Taux de chômage			
	2006	2007	2008	2009 *	2006	2007	2008	2009 *
Total	3 530	2 941	2 872	4 592	4.1%	3.4%	3.3%	5.3%
Hommes	1 812	1 494	1 484	2 558	3.8%	3.1%	3.1%	5.4%
Femmes	1 718	1 447	1 388	2 034	4.4%	3.7%	3.6%	5.3%
Suisses	2 093	1 729	1 618	2 495	3.3%	2.7%	2.6%	4.0%
Etrangers	1 437	1 213	1 254	2 097	6.2%	5.2%	5.4%	9.1%
Moins de 20 ans	138	100	100	158	3.7%	2.7%	2.7%	4.3%
20 à 29 ans	927	730	734	1 341	5.3%	4.2%	4.2%	7.7%
30 à 39 ans	885	772	758	1 176	3.8%	3.3%	3.3%	5.1%
40 à 49 ans	764	641	637	1 039	3.8%	3.2%	3.1%	5.1%
50 à 59 ans	562	447	421	621	3.3%	2.6%	2.5%	3.6%
60 ans et plus	253	252	223	258	5.5%	5.5%	4.9%	5.6%

* : de janvier à août 2009



INDICATEUR SYNTHETIQUE DE LA MARCHE DES AFFAIRES DANS L'INDUSTRIE



Budget de fonctionnement

Résultats Il présente les résultats suivants:

	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
Revenus		1'855'483'200
Charges : dépenses	1'781'773'000	
Amortissements ¹⁾	107'993'900	1'889'766'900
Excédent de charges		34'283'700

¹⁾ Amortissements du patrimoine administratif (79'669'000 francs) et du patrimoine financier (28'324'900 francs)

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

(En milliers de francs)

	<i>Budgets</i>		<i>Comptes</i>			
	<i>2010</i>	<i>2009</i>	<i>2008</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>
Revenus	1'889'767	1'893'171	1'894'939	1'791'471	2'003'822	2'070'787
Charges	1'855'483	1'862'983	1'908'938	1'798'895	1'995'349	2'152'268
Excédent de charges (-) /	- 34'284	- 30'188	+ 13'999	+ 7'424	+ 8'473	- 81'481
Revenus (+)						

Evolution des charges et des revenus

Les tableaux ci-après donnent une vue d'ensemble de l'évolution des charges et des revenus, selon leur nature et selon les départements.

Nous citons ci-après les écarts les plus significatifs par rapport au budget 2009. Les groupes de charges et de revenus sont commentés en détail dans les chapitres du présent rapport.

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

(En millions de francs)

	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Comptes 2008</i>		<i>Différence entre budget 2010 et budget 2009</i>				<i>Différence entre budget 2010 et comptes 2008</i>			
	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>		<i>Somme</i>	<i>%</i>			<i>Somme</i>	<i>%</i>		
<i>Charges</i>												
Charges de personnel	407.9	421.3	438.8	-	13.4	-	3.2	-	30.9	-	7.0	
Biens, services et marchandises	117.5	121.7	126.3	-	4.2	-	3.5	-	8.8	-	7.0	
Intérêts passifs	44.7	48.9	45.4	-	4.2	-	8.6	-	0.7	-	1.5	
Amortissements	108.0	111.2	111.2	-	3.2	-	2.9	-	3.2	-	2.9	
Parts et contributions sans affectation	10.4	8.6	8.9	+	1.8	+	20.9	+	1.5	+	16.9	
Dédommagements aux collectivités	83.8	82.4	71.4	+	1.4	+	1.7	+	12.4	+	17.4	
Subventions accordées	988.5	964.2	902.0	+	24.3	+	2.5	+	86.5	+	9.6	
Subventions redistribuées	89.8	89.7	76.8	+	0.1	+	0.1	+	13.0	+	16.9	
Attributions aux fonds et réserves	0.7	1.7	42.4	-	1.0	-	58.8	-	41.7	-	98.3	
Imputations internes	38.5	43.5	71.7	-	5.0	-	11.5	-	33.2	-	46.3	
Total	1'889.8	1'893.2	1'894.9	-	3.4	-	0.2	-	5.1	-	0.3	
<i>Revenus</i>												
Impôts	938.0	989.7	991.4	-	51.7	-	5.2	-	53.4	-	5.4	
Patentes et concessions	5.6	5.3	5.5	+	0.3	+	5.7	+	0.1	+	1.8	
Revenus des biens	52.8	41.2	48.2	+	11.6	+	28.2	+	4.6	+	9.5	
Contributions	122.9	127.7	149.2	-	4.8	-	3.8	-	26.3	-	17.6	
Part à recettes sans affectation	262.4	263.1	270.7	-	0.7	-	0.3	-	8.3	-	3.1	
Dédommagements de collectivités	48.7	63.2	64.1	-	14.5	-	22.9	-	15.4	-	24.0	
Subventions acquises	258.0	210.0	205.9	+	48.0	+	22.9	+	52.1	+	25.3	
Subventions à redistribuer	89.8	89.6	76.8	+	0.2	+	0.2	+	13.0	+	16.9	
Prélèvements aux fonds et réserves	38.8	29.7	25.4	+	9.1	+	30.6	+	13.4	+	52.8	
Imputations internes	38.5	43.5	71.7	-	5.0	-	11.5	-	33.2	-	46.3	
Total	1'855.5	1'863.0	1'908.9	-	7.5	-	0.4	-	53.4	-	2.8	
Total	34.3	30.2	-14.0	+	4.1	+	13.6	+	48.3	+	345.0	

Les charges totales diminuent de 3,4 millions de francs (-0,2%) par rapport au budget 2009. Les variations les plus significatives concernent l'augmentation des subventions accordées et la diminution des charges de personnel.

L'accroissement des subventions accordées (+24,3 millions) résulte de fortes variations, tant positives que négatives, au sein de ce groupe. Ainsi, contribue à la hausse, une augmentation des subventions au titre des charges d'aide matérielle de 19,2 millions, pour les établissements médico-sociaux (+13 millions en raison de l'entrée en vigueur de la révision LAMal au 1^{er} juillet 2010), pour les subsides LAMal (+4,5 millions), pour le soutien des chômeurs en fin de droit (+2,7 millions) et pour l'assistance au requérants d'asile et réfugiés (+2,3 millions). A la baisse, citons principalement la diminution des subsides aux communes via le fonds d'aide aux communes (-6,5 millions) et le fonds de réforme des structures des communes (-5,5 millions).

La diminution des charges de personnel (-13,4 millions) découle principalement, outre le gel des salaires, de l'autonomisation du service cantonal des automobiles et de la navigation pour 5,8 millions (dès le 1^{er} janvier 2009, mais non intégré au budget 2009) et du Centre neuchâtelois d'insertion professionnelle (CNIP) pour 4,1 millions. Le personnel de la nouvelle caisse de pension ne figure également plus au budget 2010 (-1,5 million).

Les revenus totaux du budget 2010 sont 7,5 millions de francs (-0,4%) inférieurs à ceux du budget 2009. Si les subventions acquises augmentent de 48 millions de francs, les recettes liées aux impôts diminuent de près de 52 millions de francs. Dans une moindre mesure, les revenus des biens (+11,6 millions) et les dédommagements de collectivités (-14,5 millions) connaissent aussi des variations marquées.

Dans le détail, la baisse des recettes fiscales est due presque exclusivement à la chute du produit de l'impôt des personnes morales (-51 millions), tandis qu'une stabilité est attendue du côté des recettes liées aux personnes physiques. Les dédommagements de collectivités diminuent en raison, d'une part, d'un reclassement comptable (de "dédommagement de collectivités" à "subventions acquises") pour les indemnités reçues au titre des requérants d'asile et réfugiés (-10,5 millions), et d'autre part, de la conséquence de l'autonomisation du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP, -5,4 millions). La hausse très marquée des subventions acquises est liée à l'augmentation des charges d'aide matérielle, avec pour corollaire l'augmentation de la part communale (+17,2 millions), au reclassement comptable des subventions acquises au titre des requérants d'asile et réfugiés (auparavant dédommagement de collectivités publiques), à l'augmentation de la part de la Confédération pour les subsides LAMal (+7,9 millions), ou encore à la hausse de la part communale pour les entreprises de transport (effets liés à la RPT introduits dans le pot commun). Les revenus des biens augmentent notamment en raison des loyers et frais d'entretien encaissés pour le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) et du Campus ARC, de la vente prévue de bâtiments au SCAN (site Chaux-de-Fonds et Nid-du-Crô) et de la part au bénéfice de la BCN prévu à hauteur de 2,1 millions de plus qu'en 2009.

CHARGES BRUTES PAR DÉPARTEMENTS

(En millions de francs)

	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Comptes 2008</i>	<i>Différence entre budget 2010 et budget 2009</i>		<i>Différence entre budget 2010 et comptes 2008</i>	
	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>
Autorités *	18.2	18.2	18.1	-	-	+ 0.1	+ 0.6
DJSF	255.1	268.7	253.7	- 13.6	- 5.1	+ 1.4	+ 0.6
DSAS	580.7	536.4	550.6	+ 44.3	+ 8.3	+ 30.1	+ 5.5
DGT	170.1	175.3	177.8	- 5.2	- 3.0	- 7.7	- 4.3
DEC	284.4	299.7	317.9	- 15.3	- 5.1	- 33.5	- 10.5
DECS	495.0	508.1	485.3	- 13.1	- 2.6	+ 9.7	+ 2.0
Fonds	86.3	86.8	91.5	- 0.5	- 0.6	- 5.2	- 5.7
Total	1'889.8	1'893.2	1'894.9	- 3.4	- 0.2	- 5.1	- 0.3

* y.c. CCFI

CHARGES NETTES PAR DÉPARTEMENTS

(En millions de francs)

	<i>Budget 2010</i>			<i>Budget 2009</i>			<i>Différence des charges nettes</i>	
	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges nettes</i>	<i>Charges</i>	<i>Revenus</i>	<i>Charges nettes</i>	<i>Somme</i>	<i>%</i>
Autorités	18.2	5.9	12.3	18.2	5.0	13.2	- 0.9	- 6.8
DJSF	255.1	1'247.9	-992.8	268.7	1'298.8	-1'030.1	+ 37.3	+ 3.6
DSAS	580.7	121.8	458.9	536.4	84.9	451.5	+ 7.4	+ 1.6
DGT	170.1	125.7	44.4	175.3	119.3	56.0	- 11.6	- 20.7
DEC	284.4	171.3	113.1	299.7	169.7	130.0	- 16.9	- 13.0
DECS	495.0	96.6	398.4	508.1	98.5	409.6	- 11.2	- 2.7
Fonds	86.3	86.3	0.0	86.8	86.8	0.0	-	-
Total	1'889.8	1'855.5	34.3	1'893.2	1'863.0	30.2	+ 4.1	+ 13.6

* y.c. CCFI

Charges de personnel

Charges de personnel					
	Budget 2010 Fr.	Budget 2009 Fr.	Variations par rapport au budget 2009 %		Comptes 2008 Fr.
Autorités, magistrats et commissions	9'218'100	9'402'800	-	2,0	9'054'481
Personnel administratif et d'exploitation	216'672'000	228'843'700	-	5,3	243'152'905
Personnel enseignant cantonal	111'127'800	113'848'500	-	2,4	109'772'197
Charges sociales et divers	70'875'600	69'239'700	+	2,4	76'837'864
30 Total	407'893'500	421'334'700	-	3,2	438'817'447

Introduction Cette rubrique comprend toutes les charges de personnel (salaires, charges sociales, indemnités, frais de recrutement et de formation) du personnel de l'Etat, à l'exception de l'Université. Globalement, les charges de personnel sont inférieures de 13,4 millions de francs à celles du budget 2009. L'évolution de ces dépenses est fortement influencée par l'autonomisation de certaines entités de l'Etat, ainsi que par les mesures visant à alléger les charges salariales.

Considérations générales **Des engagements tenus**

Au début de la législature précédente, les associations du personnel de la fonction publique ont déploré le fait que les accords salariaux conclus en 2001 n'aient pas pu être honorés dans les budgets 2003, 2004 et 2005. Le Conseil d'Etat avait tenu compte de ces remarques dans son programme de législature 2006-2009. Il s'était engagé à revaloriser le statut de la fonction publique avec une partie des économies dégagées sur la masse salariale. Pour y parvenir, il s'est aussi engagé à privilégier des restructurations au lieu de se contenter de coupes linéaires dans les salaires.

C'est dans cet esprit qu'un accord salarial avait été négocié avec les syndicats pour les années 2007 à 2009 et que ce même accord a été ancré dans la loi fixant l'évolution du traitement du personnel soumis à la loi sur le statut de la fonction publique pour les années 2007 à 2009, que votre Autorité avait adopté le 5 décembre 2006. Les associations ne s'étaient pas opposées à cette procédure.

Ces difficultés n'ont pas empêché le Conseil d'Etat de tenir, outre l'accord salarial, tous les engagements qu'il avait pris dans son programme de législature. Le processus de consultation-négociation avec les associations professionnelles a fait l'objet d'une nouvelle convention qui est entrée en vigueur en 2006.

Par ailleurs, tout un train de mesures destiné à offrir des conditions modernes et attractives aux parents qui travaillent au sein de l'administration cantonale, et à renforcer la place des femmes dans les fonctions supérieures, est entré en vigueur. Dans le même ordre d'idées, le Conseil d'Etat, en sa qualité d'employeur, a mis à disposition des enfants de ses collaborateurs-trices une crèche qui a ouvert ses portes en août 2008 à Neuchâtel et en janvier 2009 à La Chaux-de-Fonds. La couverture perte de gain en cas de maladie a également été aménagée afin de s'aligner sur la pratique en vigueur chez la plupart des autres employeurs.

Enfin, le programme d'encouragement à la retraite anticipée adopté par le Grand Conseil a rencontré un grand succès de 2007 à son échéance de fin août 2009. Tout au long de ces trois dernières années, il a pleinement joué son rôle en facilitant les opérations de réorganisation de nombreux services de l'administration, en favorisant le départ de titulaires désireux d'anticiper leur retraite, et également en offrant des places de travail à de nombreuses personnes en recherche d'emploi.

Compétitivité des salaires de la fonction publique neuchâteloise: une situation défavorable pour les cadres et les spécialistes

Depuis plusieurs années, les services des ressources humaines des cantons romands, de Berne et du Tessin, au travers de la conférence latine des chefs des services du personnel, mettent en regard les traitements servis à leurs fonctionnaires respectifs sur la base d'un comparatif validé concernant les traitements prévus pour 12 fonctions, ceci afin de garantir la représentativité des comparaisons. L'*annexe 4* donne un aperçu de la situation, pour 9 fonctions parmi les plus fréquentes, de l'année 2009.

On peut en retirer les éléments suivants:

- Tout d'abord, l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération et des nouvelles échelles de traitement pour le personnel administratif et technique a globalement permis à la fonction publique neuchâteloise de figurer dans la bonne moyenne des administrations cantonales pour la plus grande partie des titulaires. En effet, les fonctions de "secrétaires" (classes 2 à 4 de l'échelle des traitements), correspondant en réalité à des fonctions de collaborateurs-trices administratives selon les libellés neuchâtelois, sont très bien positionnées par rapport aux autres cantons. Il en va de même pour les gendarmes, ceci même en intégrant à la comparaison les primes et indemnités touchées dans d'autres cantons. De manière plus générale, ce constat peut être généralisé pour toutes les autres fonctions situées dans les classes 1 à 8 de l'échelle des traitements, soit pour la plus grande majorité des titulaires.
- Les fonctions de spécialistes, d'experts ou d'encadrement (soit les juristes et les chefs de service dans le comparatif) sont en revanche moins bien positionnés par rapport à la majorité des autres cantons. Ce phénomène s'explique par la faible amplitude relative de notre échelle des traitements, dont les minima et maxima sont fixés par le Grand Conseil. Ce positionnement pose souvent problème lors des recrutements car de bons candidats renoncent souvent à un engagement pour des raisons salariales. De même, certains titulaires occupant des postes à responsabilité sont attirés par des postes de travail mieux rémunérés dans le secteur privé ou dans d'autres administrations.
- Enfin, le système salarial du domaine de l'enseignement n'a pas été réformé en 1999. Il est intéressant de voir qu'à l'exception des enseignants du secondaire I, les traitements des enseignants neuchâtelois ne sont pas très bien positionnés. Ceci s'explique par une progression salariale rapide des enseignants dans notre canton, suivi d'un plafonnement durable.

Mesures salariales transversales

L'accord salarial conclu avec les syndicats de la fonction publique pour les années 2007 à 2009 impliquait de facto le plein rétablissement des mécanismes salariaux à partir de 2010, avec un abandon de la retenue obligatoire grevant les traitements depuis 2007.

Au vu de la gravité de la situation économique et budgétaire, le Conseil d'Etat s'est vu contraint durant la phase d'élaboration du budget d'appliquer un maintien des traitements en 2010, avec une retenue obligatoire sur les traitements. L'adoption des dispositions légales y relatives est soumise conjointement à votre autorité par le biais du rapport séparé sur les mesures d'amélioration budgétaire.

La mesure salariale repose sur trois piliers. Le premier consiste à maintenir pour 2010 le principe de la retenue obligatoire mise en place depuis 2007, mais à un nouveau taux neutralisant les effets d'une éventuelle progression annuelle négative de l'indice des prix à la consommation (IPC) à fin novembre 2009; le deuxième prévoit le blocage complet des augmentations salariales, et le troisième prévoit un ajustement pour neutraliser les effets négatifs de la progression de 0,2% des cotisations à la caisse de retraite "prévoyance.ne".

Pour mémoire, le taux de la retenue obligatoire pratiqué en 2009 se monte à 1,31% des traitements de base. Afin de neutraliser les effets négatifs de l'augmentation de 0,2% du taux de cotisation à la caisse de pensions dès 2010, une réduction à 1,11% du taux de la retenue obligatoire est prévue pour 2010. De plus, si l'IPC subit une réduction entre novembre 2008 et novembre 2009, une seconde réduction du taux de la retenue obligatoire est prévue afin que les salaires versés aux titulaires ne soient pas réduits entre 2009 et 2010. En cas de hausse de l'IPC, il est prévu d'indexer les salaires, mais avec maintien de la retenue à 1,11%. Selon les prévisions actuelles, l'évolution de l'IPC entre novembre 2008 et novembre 2009 devrait être proche de zéro, voire légèrement négative.

Les effets de ces mesures salariales ne touchent pas que l'administration cantonale puisque le personnel enseignant communal est également soumis aux mêmes dispositions légales et réglementaires. On peut estimer qu'à ce titre, ce sont environ 2,4 millions de francs qui seront économisés par les communes grâce aux mesures transversales concernant les traitements du personnel enseignant.

De même, de nombreuses communes ou entités para étatiques appliquent par analogie les mêmes mesures que celles prises par l'administration cantonale pour son personnel, et bénéficieront également par voie de conséquence d'une réduction des dépenses de personnel.

Gestion des effectifs du personnel administratif et d'exploitation

La loi d'encouragement temporaire à la retraite anticipée prend fin au 31 août 2009, et par conséquent l'obligation de réduire les effectifs de deux tiers des postes ainsi libérés. Le Conseil d'Etat entend néanmoins poursuivre ses efforts pour maîtriser l'évolution de la masse salariale.

L'arrêté fixant les conditions et les modalités de remplacement de personnel et de création de nouveaux postes au sein de l'Etat, du 8 mars 2006, demeure en vigueur pour le personnel administratif et d'exploitation. Pour rappel, les nouveaux engagements, les postes à repourvoir ou les compensations de la diminution de taux d'activité doivent faire l'objet de demandes de dérogations. Le délai de carence de trois mois continue à s'appliquer, sauf exceptions. Conjointement les postes autorisés sont repourvus prioritairement par le biais de la mobilité interne et l'insertion professionnelle. Les services présentant une planification de réduction des effectifs continuent à bénéficier de facilités en matière de dérogations.

En 2010, seules les augmentations nettes de postes dont les charges sont compensées par un financement externe (p. ex. mandat de prestations) ou permettant de réaliser des économies ont, d'une manière générale, été prises en compte.

L'effectif du personnel administratif et d'exploitation passe de 2'336 à 2'265 équivalents plein temps (EPT) entre les budgets 2009 et 2010, correspondant à une baisse de 71 EPT.

Cette diminution découle plus particulièrement de l'autonomisation du service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) et du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP), de même que du passage du personnel de l'administration de la Caisse de pensions dans la nouvelle institution de prévoyance commune aux villes et à l'Etat.

La diminution des EPT qui en résulte, d'un total -123 EPT pour ces entités, est partiellement compensée par une dotation supplémentaire notamment dans les offices régionaux de placement, le service des migrations, et dans l'office du contentieux de l'Etat (en tout +45 EPT).

D'autres variations mineures des effectifs sont par ailleurs constatées dans plusieurs services.

Les chiffres et commentaires détaillés figurent à l'annexe 5.

Personnel enseignant des écoles cantonales (secondaire 2) La baisse de la démographie constatée depuis deux ou trois ans dans les écoles du secondaire 1 commence à produire ses effets au secondaire 2, dans les écoles cantonales. Bien que les effectifs de la formation professionnelle soient encore en légère croissance, on constate en revanche un fléchissement des effectifs d'élèves commençant le lycée.

Cette évolution, couplée à la non ouverture de classes et à la modification de l'indice horaire des enseignants dans les lycées, expliquent pour l'essentiel la diminution de 2,7 millions de francs entre 2009 et 2010 des charges de traitement du personnel enseignant des écoles du secondaire 2.

Contributions de l'employeur à la nouvelle caisse de pensions "prévoyance.ne" Les charges sociales incluent l'augmentation de la cotisation de l'employeur à la nouvelle caisse de pensions "prévoyance.ne". Initialement, les hausses de cotisations devaient être échelonnées de 10,5% à 11% en 2010, de 11% à 12% en 2011, puis de 12% à 13% en 2012. Compte tenu des besoins de refinancement accrus de la nouvelle caisse, le conseil d'administration de cette dernière a décidé d'anticiper à 2010, la hausse prévue en 2011. La cotisation passe ainsi de 10,5% à 12% en 2010, ce qui induit une augmentation des charges de 3,4 millions de francs à ce titre.

Biens, services et marchandises

Biens, services et marchandises					
	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Variations</i>		<i>Comptes 2008</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>par rapport au</i>		<i>Fr.</i>
			<i>budget 2009</i>		
			<i>%</i>		
Imprimés, fournitures de bureau, matériel d'enseignement	8'934'700	8'273'200	+	8,0	8'117'564
Mobilier, machines, véhicules	8'325'500	10'575'300	-	21,3	9'841'924
Eau, énergie, combustibles	7'398'300	7'341'300	+	0,8	8'384'316
Autres marchandises	9'926'400	10'297'800	-	3,6	12'638'586
Entretien des immeubles et du réseau routier	14'257'800	15'704'500	-	9,2	18'590'548
Entretien d'objets mobiliers	5'977'500	6'317'000	-	5,4	6'288'407
Loyers, fermages et redevances	11'199'900	11'161'600	+	0,3	11'023'019
Dédommagements pour frais	4'904'000	5'018'500	-	2,3	4'289'692
Honoraires et autres services	39'412'300	40'733'200	-	3,2	40'729'231
Biens, services divers	7'169'600	6'285'900	+	14,1	6'407'276
31 Total	117'506'000	121'708'300	-	3,5	126'310'563

Les achats de biens, services et marchandises diminuent de 4,2 millions de francs par rapport au budget 2009 et de 8,8 millions de francs par rapport aux comptes 2008.

De cette diminution totale, en comparaison du budget précédent, 1,3 million de francs sont consécutifs à l'autonomisation du CNIP et 0,9 million de francs (impact net) à l'autonomisation du SCAN.

Au budget 2010, un regroupement, au service du matériel et des imprimés, de toutes les rubriques 310000 "Fournitures de bureau et imprimés" et 310010 "Fournitures de bureau" a permis une centralisation de la gestion des achats, dont il en résulte une économie globale de 200'000 francs.

Un effort important d'économies est constaté dans les écoles du secondaire 2 (CIFOM, CPLN), dont les rubriques de machines, mobilier et équipement diminuent de plus d'un million de francs.

L'entretien des immeubles et du réseau routier diminue globalement en raison du transfert d'une partie des charges d'entretien des routes au budget des investissements (-3,1 millions) bien que les charges affectées au déneigement (+0,7 million) et à l'aménagement des locaux (+0,8 million) augmentent.

Coût global de l'informatique

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des coûts informatiques pour l'administration cantonale. Il recense l'ensemble des charges et des revenus concernant l'informatique qui figure dans le budget 2010. Cette statistique ne prend pas en compte l'Université, les hautes écoles, les lycées ainsi que tout ce qui concerne l'informatique scolaire.

Coût global de l'informatique				
	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Variations</i> <i>par rapport au</i> <i>budget 2009</i> <i>%</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Charges de personnel	11'907'300	11'922'100	- 0,1	11'222'949
Equipements informatiques	635'000	935'000	- 32,1	1'101'884
Licences et logiciels	622'000	615'000	+ 1,1	587'132
Entretien de l'équipement informatique	832'000	805'000	+ 3,4	793'208
Maintenance des applications externes	2'540'000	2'558'000	- 0,7	2'321'855
Leasing de l'équipement informatique	1'150'000	1'130'000	+ 1,8	1'229'454
Renouvellement installations informatiques	600'000	700'000	- 14,3	699'814
Taxes téléinformatiques	1'103'500	1'073'500	+ 2,8	1'093'712
Autres biens, services et marchandises	774'900	721'200	+ 7,4	687'714
Charges centralisées	1'171'100	1'165'800	+ 0,5	1'027'982
Amortissements	2'162'000	1'946'800	+ 11,1	1'208'700
Total	23'497'800	23'572'400	- 0,3	21'974'404
Revenus	-6'007'200	-5'847'000	+ 2,7	-5'922'573
Total net	17'490'600	17'725'400	- 1,3	16'051'831

Le coût global de l'informatique est légèrement inférieur au budget 2009. Alors que le coût total brut est quasi identique par rapport au budget de l'année précédente, le coût net diminue de quelque 240'000 francs du fait de revenus plus élevés.

Les charges de personnel, charges sociales incluses, concernent l'ensemble des collaborateurs du SIEN (service informatique de l'entité neuchâteloise) ainsi que certains collaborateurs actifs dans le domaine de l'informatique, mais qui ne font pas partie de l'effectif du SIEN. Ceux-ci concernent principalement le CIEN (centre d'impression de l'Etat de Neuchâtel), la police neuchâteloise ou le service des ponts et chaussées. Les charges de personnel sont stables par rapport au budget 2009 du fait des mesures prises sur les salaires de la fonction publique.

La plupart des rubriques mentionnées ci-dessus appartiennent au groupe "biens, services et marchandises" du SIEN. Certaines charges comme les licences, les logiciels et les honoraires pour développement concernent également le service de la géomatique et du registre foncier.

Les charges centralisées concernent les loyers (comptabilisés au service de la gérance des immeubles) ainsi que les charges d'entretien (comptabilisées au service du bâtiment) pour le SIEN et le CIEN.

Les amortissements sont ceux qui résultent des investissements dans le domaine informatique. Ils concernent en très grande partie le SIEN mais également d'autres services qui gèrent des crédits d'investissements dans le domaine informatique.

La statistique du coût global tient également compte des revenus découlant des activités du SIEN ainsi que du CIEN. Ces revenus concernent principalement le Nœud cantonal (communes), le remboursement de frais d'impressions, l'installation et la gestion de postes de travail ainsi que le développement de projets externes à l'Administration cantonale.

Intérêts passifs

Intérêts passifs				
	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009</i>	<i>Comptes 2008</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Dettes à court terme	10'000	10'000	-	14'614
Dettes à moyen et long terme	43'743'000	48'031'000	- 8,9	44'114'319
Dettes envers les institutions et fondations	182'200	181'100	+ 0,6	300'742
Autres intérêts passifs	800'000	710'000	+ 12,7	1'008'545
32 Total	44'735'200	48'932'100	- 8,6	45'438'220

Le tableau du "Service de la dette" figurant à la suite du budget des investissements indique le détail des intérêts sur la dette à moyen et long terme. La diminution des intérêts passifs résulte de l'économie d'intérêts réalisée en raison de la réduction de la dette consolidée intervenue à la suite du résultat excédentaire en 2008 et des conditions favorables sur le marché des capitaux.

Le montant des intérêts versé aux institutions et fondations est étroitement lié à la position de leurs comptes courants à l'égard de l'Etat.

La rubrique "Autres intérêts passifs" représente essentiellement les intérêts dus aux contribuables en application de la loi fiscale.

Emprunts conclus:

2002	170 millions de francs
2003	155 millions de francs
2004	390 millions de francs
2005	140 millions de francs
2006	néant
2007	150 millions de francs
2008	162 millions de francs

Emprunts à conclure:

2009	358 millions de francs (dont 310 millions d'emprunts échus)
2010	227 millions de francs (dont 170 millions d'emprunts échus)

Le montant des nouveaux emprunts à conclure en 2010 est estimé sur la base de l'insuffisance de financement prévue au budget 2010 et des emprunts à rembourser cette même année.

ÉVOLUTION DE LA CHARGE NETTE D'INTÉRÊT ET DU PRODUIT DE L'IMPÔT DIRECT

(En milliers de francs)

	<i>Budgets</i>				<i>Comptes</i>			
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Intérêts de la dette	44'735	48'932	45'438	48'585	56'378	61'994	62'890	63'972
./. intérêts actifs sur placements	13'024	13'803	14'867	14'219	12'698	9'980	6'827	9'224
Charge nette	31'711	35'129	30'571	34'366	43'680	52'014	56'063	54'748
Produit de l'impôt direct ¹⁾	829'200	879'000	871'045	853'609	809'712	755'999	586'176	573'425
Charge nette d'intérêt par rapport à l'impôt direct	3,82%	4,00%	3,51%	4,03%	5,39%	6,88%	9,56%	9,55%

¹⁾ Sans la contribution aux mesures de crise.

La diminution du rapport entre la charge nette d'intérêt et le produit de l'impôt direct s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêts de la dette.

TAUX COMPARATIFS DES CHARGES D'INTÉRÊT

	<i>Année</i>	<i>Intérêts passifs</i>	<i>Charges d'intérêt par rapport au total des charges</i>	<i>Taux d'intérêt moyen de la dette consolidée</i>	<i>Taux moyen des emprunts publics à 8 ans (cantons)</i>
		<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
Comptes	1999	66'850'473	4,96	4,825	3,08
	2000	66'820'649	4,76	4,416	4,12
	2001	64'586'080	4,54	4,120	3,52
	2002	63'097'968	4,19	3,928	3,28
	2003	63'971'698	4,03	3,777	2,54
	2004	62'889'928	3,78	3,393	2,57
	2005	61'993'573	2,88	3,238	2,07
	2006	56'377'622	3,27	3,255	2,55
	2007	48'584'763	2,72	3,261	2,98
	2008	45'438'220	2,40	3,234	3,02
Budgets	2009	48'932'100	2,59	3,565	2,18
	2010	44'735'200	2,37	2,984	

La baisse tendancielle des taux sur le marché des capitaux à long terme contribue à la diminution du taux d'intérêt moyen de la dette.

DETTE CONSOLIDÉE

La répartition probable à fin 2009 selon les taux d'intérêt, les prêteurs et les échéances est la suivante:

Taux d'intérêt		Créanciers	Echéances		
Taux	Montant de la dette Fr.		Montant Fr.	Année de rembours.	Montant Fr.
1,900%	50'000'000				
2,240%	40'000'000	Banques	838'000'000	2010	170'000'000
2,400%	50'000'000			2011	225'000'000
2,550%	100'000'000	Emprunts publics	150'000'000	2012	150'000'000
2,625%	150'000'000			2013	150'000'000
2,768%	20'000'000	Placements privés	225'000'000	2014	50'000'000
2,790%	50'000'000			2015	58'000'000
2,875%	50'000'000	Diverses compagnies	50'000'000	2016	100'000'000
2,930%	40'000'000	d'assurances		2017	90'000'000
3,000%	158'000'000			2018	100'000'000
3,050%	50'000'000	Caisse de pensions de	40'000'000	2019	70'000'000
3,070%	50'000'000	l'Etat de Neuchâtel		2020	100'000'000
3,080%	50'000'000			2021	50'000'000
3,125%	50'000'000	Diverses caisses de	50'000'000	2022	50'000'000
3,375%	50'000'000	pensions privées			
3,830%	50'000'000				
3,990%	125'000'000	Centrale de	10'000'000		
4,000%	60'000'000	compensation de l'AVS			
4,250%	40'000'000	Genève			
4,260%	30'000'000				
4,265%	100'000'000				
1'363'000'000			1'363'000'000		1'363'000'000
Échéances 2010:		Prêts d'établissements bancaires de 2000			130'000'000
		Prêt d'un établissement bancaire de 2003			40'000'000
Total					170'000'000

Amortissements

Amortissements					
	Budget 2010 Fr.	Budget 2009 Fr.	Variations par rapport au budget 2009 %		Comptes 2008 Fr.
Patrimoine financier	28'324'900	28'573'600	-	0,9	26'111'240
Patrimoine administratif:	79'669'000	82'641'500	-	3,6	85'034'558
- Immobilisations en cours et productives	79'659'000	82'631'500	-	3,6	84'771'938
- Installations des services externes et divers	10'000	10'000	+	0,0	262'620
33 Total	107'993'900	111'215'100	-	2,9	111'145'798

Les amortissements du patrimoine financier passent de 28,6 millions de francs au budget 2009 à 28,3 millions de francs au budget 2010. Cette variation (-0,3 million) provient essentiellement d'une diminution des non-valeurs fiscales pour 0,8 million de francs et d'une augmentation des pertes sur débiteurs pour 0,5 million de francs.

Les amortissements du patrimoine administratif diminuent de 3 millions de francs par rapport au budget 2009. Cette diminution s'explique en grande partie par l'amortissement en 2010 de la valeur résiduelle de certains actifs tels que "Construction de l'ETMN", "Participation à l'Expo 02" et "Centre sportif régional du Val-de-Travers".

Parts et contributions sans affectation

Parts et contributions sans affectation					
	<i>Budget 2010 Fr.</i>	<i>Budget 2009 Fr.</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009 %</i>		<i>Comptes 2008 Fr.</i>
Part communale aux amendes	7'081'600	5'081'900	+	39,3	5'650'686
Part communale aux redevances	480'000	668'000	-	28,1	456'586
Péréquation fédérale / Compensation des cas de rigueur	2'815'000	2'815'000		0,0	2'815'000
34 Total	10'376'600	8'564'900	+	21,2	8'922'272

Les contributions du canton à d'autres collectivités publiques augmentent de 1,8 million de francs par rapport au budget 2009.

L'évolution de la part communale aux amendes est liée à la progression prévue des amendes perçues.

Au budget 2009, l'introduction de la Loi concernant la police du commerce et des établissements publics (LPCEP) était prévue. Adoptée par le Grand Conseil en date du 2 septembre 2008, mais refusée par votation populaire du 17 mai 2009, elle engendrait, entre autres, une hausse de la part communale sur la redevance.

L'introduction en 2008 de la nouvelle péréquation financière fédérale (RPT) implique une participation au fonds pour cas de rigueur.

Dédommagements à des collectivités publiques

Dédommagements à des collectivités publiques				
	<i>Budget 2010 Fr.</i>	<i>Budget 2009 Fr.</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009 %</i>	<i>Comptes 2008 Fr.</i>
Confédération (documents d'identité, etc.)	667'500	1'102'400	-39,5%	929'196
Cantons (HEP-BEJUNE, HES, universités, etc.)	74'905'500	72'785'700	+2,9%	62'154'263
Communes (protection civile, formation, informatique, etc.)	8'192'000	8'500'200	-3,6%	8'347'213
35 Total	83'765'000	82'388'300	+1,7%	71'430'672

Les dédommagements à des collectivités publiques augmentent de 1,4 million de francs par rapport au budget 2009. Cette hausse provient pour l'essentiel des dédommagements versés aux autres cantons (2,2 millions), compensée en partie par la diminution des dédommagements versés à la Confédération (-0,4 million) et aux communes (-0,3 million).

La baisse des montants versés à la Confédération s'explique par la diminution de la demande de pièces d'identité (-0,5 million).

La hausse du montant consacré à la formation professionnelle et lycées (+1,5 million) et la formation HES-SO (+0,9 million) explique la majeure partie de la variation des dédommagements versés aux autres cantons.

La baisse des dédommagements versés aux communes est liée à la diminution des montants concernant le CPLN (-0,1 million) et le fonds des eaux (-0,1 million).

Subventions accordées

Subventions accordées				
	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Variations</i> <i>par rapport au</i> <i>budget 2009</i> <i>%</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Confédération (Alfa, LACI)	5'857'000	4'942'000	+18,5%	15'416'650
Cantons (prom. économique, etc.)	1'478'600	1'494'000	-1,0%	1'983'092
Communes (écoles, protection civile, etc.)	97'057'200	104'537'400	-7,2%	85'571'580
Propres établissements (hôpitaux, PC AVS-Al, Université, etc.)	438'904'000	451'729'100	-2,8%	412'213'641
Sociétés d'économie mixte (entreprises de transport, addictions, homes LESPA, etc.)	74'263'100	60'136'100	+23,5%	68'111'040
Institutions privées (institutions spécialisées, aide et soins à domicile, etc.)	144'306'900	143'243'500	+0,7%	132'742'883
Personnes physiques et morales (assurance-maladie, aide matérielle, chômeurs en fin de droit, hospitalisations hors canton, etc.)	226'687'700	198'135'500	+14,4%	185'940'669
36 Total	988'544'500	964'217'600	+2,5%	901'979'555

Les subventions accordées augmentent de 24,3 millions de francs par rapport au budget 2009, mais de fortes variations, tant positives que négatives, sont constatées au sein de ce groupe.

Ainsi, contribue à la hausse une augmentation des subventions au titre des charges d'aide matérielle (+19,2 millions), pour les établissements médico-sociaux (+13 millions en raison de l'entrée en vigueur de la révision LAMal au 1^{er} juillet 2010), pour les subsides LAMal (+4,5 millions), pour le soutien des chômeurs en fin de droit (+2,7 millions) et pour l'assistance au requérants d'asile et réfugiés (+2,3 millions). A la baisse, citons principalement la diminution des subsides aux communes via le fonds d'aide aux communes (-6,5 millions), et le fonds destiné aux réformes de structures des communes (-5,5 millions).

L'augmentation de 0,9 million de francs des subventions à la Confédération concerne exclusivement le financement à la LACI par le fonds d'intégration professionnelle.

Le montant des subventions accordées aux cantons est relativement stable.

La diminution nette de plus de 7 millions de francs des subsides aux communes résulte en particulier de la baisse des aides financières accordées par le biais du fonds d'aide aux communes (-6,5 millions), avec notamment la suppression de la péréquation verticale, et du fonds destiné aux réformes de structures des communes (-5,5 millions) compte tenu du nombre de projets de fusions concernant l'année 2010. En contrepartie, les subsides versés à travers le fonds des eaux progressent de 4,5 millions de francs (changement de pratique comptable), et les subsides relevant du fonds cantonal de l'énergie de 1 million de francs.

La diminution de près de 13 millions de francs des subventions accordées aux propres établissements est principalement déterminée par la baisse des prestations complémentaires AVS de 7,1 millions de francs (conséquence des modifications dans le financement des soins de longue durée induit par la révision de la LAMal) et par la diminution de la subvention dévolue à l'Université (-6,9 millions) compte tenu des économies réalisées par le transfert de l'Institut de microtechnique (IMT) à l'EPFL et des mesures de rationalisation prises dans le cadre du budget 2010 (l'enveloppe nette de l'Université ne diminue cependant que de 2,5 millions). De plus, le montant des allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative a été revu à la baisse de 3,4 millions de francs en raison de la surestimation constatée en 2009, où les nouvelles dispositions cantonales d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales étaient entrées en vigueur. A l'inverse, les prestations complémentaires AI ont augmenté de 3,9 millions de francs.

Les subsides alloués aux sociétés d'économie mixte (+14,1 millions) augmentent surtout en raison du nouveau mode de financement des soins de longue durée qu'implique l'entrée en vigueur de la révision LAMal au 1^{er} juillet 2010, avec une hausse des subsides pour les établissements médico-sociaux de 13 millions de francs. Les entreprises de transports voient aussi leurs subventions progresser de 1,9 million de francs.

Globalement, les subventions aux institutions privées (+1,1 million) progressent peu, mais l'évolution est contrastée au sein de ce groupe. Ainsi plusieurs subventions sont réduites de l'ordre de 10%. Les baisses les plus marquées, en terme absolu, concernent les établissements spécialisés (-3,6 millions aux institutions pour adultes et mineurs dans canton) et les institutions relevant de l'enseignement spécialisé (-1,2 million). En revanche, d'autres domaines ont connu une hausse, comme les mesures de soutien à l'économie et à la création d'emplois (+2,5 millions), les aides dispensées par le fonds d'intégration professionnelle (+1,5 million) et par le fonds d'aide au logement (+1,5 million), ainsi que les subsides pour le maintien à domicile (+1,2 million, en raison des effets de la révision LAMal dès mi-2010).

La hausse marquée des aides aux personnes physiques et morales (+28,6 millions) reflète la dégradation rapide et importante du tissu économique cantonal. La progression la plus importante concerne les charges d'aide matérielle (+19,2 millions), suivie de l'augmentation pour les subsides LAMal (+4,5 millions). Il faut relever que l'adaptation des subsides LAMal à hauteur de 4,5 millions de francs est liée à l'aide fédérale supplémentaire (200 millions pour la Suisse) qui doit encore être avalisée par les Chambres fédérales en fin d'année. Si celles-ci devaient y renoncer, le montant des subsides LAMal serait le même que pour l'année 2009 (renonciation à l'indexation). Les subventions destinées à l'assistance aux requérants d'asile et réfugiés progressent de 2,3 millions de francs et découlent entièrement d'un surcroît d'aide de la Confédération. Les aides pour chômeurs en fin de droit progressent de 2,7 millions de francs, tandis que les subsides versés par le fonds cantonal de l'énergie visant à encourager diverses mesures en lien avec l'économie d'énergie augmentent de 2 millions de francs. Pour ce qui concerne la baisse de subventions, citons la fin des mesures jeunes (-1,7 million), ainsi qu'une adaptation dans le domaine des bourses (-0,7 million) compte tenu des écarts importants entre le budget et les comptes les années précédentes.

Subventions redistribuées

L'examen des rubriques liées aux subventions redistribuées et à redistribuer se fait conjointement. Le tableau ci-après indique la provenance de ces subventions (Confédération, cantons ou communes) et les activités qui en sont bénéficiaires (agriculture, enseignement et formation, etc.).

Subventions redistribuées					
	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Variations</i>		<i>Comptes 2008</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>par rapport au</i>		<i>Fr.</i>
			<i>budget 2009</i>		
			<i>%</i>		
Confédération (agriculture, sylviculture, enseignement et formation, etc.)	88'043'400	87'460'700	+	0,7	75'897'125
Cantons (politique régionale)	398'500	1'153'000	-	65,4	60'000
Communes (tourisme et enseignement spécialisé)	1'315'000	1'041'000	+	26,3	861'825
37 et 47 Total	89'756'900	89'654'700	+	0,1	76'818'950

Les subventions redistribuées évoluent de manière stable. Avec un montant total de 89,8 millions de francs, elles sont quasi identiques à celles qui figurent au budget 2009. Nous rappelons que l'augmentation des charges (groupe 37) implique nécessairement une augmentation identique des revenus (groupe 47) et vice-versa. La variation des rubriques d'une année à l'autre est par conséquent totalement neutre pour le budget de l'Etat.

Les subventions redistribuées les plus importantes concernent les paiements directs dans le domaine de l'agriculture (74,7 millions). Ces subventions sont donc versées par la Confédération au canton qui les redistribue intégralement aux agriculteurs. Les améliorations foncières et les constructions rurales donnent également lieu à une redistribution des subventions fédérales (2,8 millions), tout comme certaines mesures d'entretien pour les forêts (1,9 million).

Les subventions versées par l'Office fédéral de la justice en faveur des maisons d'enfants (mineurs à problèmes, orphelins, etc.) transitent également par les comptes de l'Etat (service des établissements spécialisés) qui redistribue ces subsides aux institutions concernées. Les subventions qui seront versées en 2010 atteignent 3,5 millions de francs.

Environ 3,6 millions de francs sont comptabilisés en charges et en revenus dans le fonds de politique régionale au titre des subventions fédérales à redistribuer pour différents projets (RUN, CRAJ, BEJUNE). Signalons que le canton de Neuchâtel est responsable de la gestion financière de certains volets intercantonaux. Cela signifie qu'il reçoit et gère la participation fédérale pour l'ensemble des cantons partenaires et qu'il reverse ce montant aux bénéficiaires qui développent les projets (cela explique le montant de 398'500 francs versé par les cantons dans le tableau ci-dessus).

S'agissant des subventions provenant des communes, elles concernent les parts en faveur de Tourisme neuchâtelois (845'000 francs) et la participation des communes aux trois écoles spécialisées (470'000 francs).

Opérations internes, attributions et prélèvements aux financements spéciaux

L'examen de ces rubriques ne peut se faire que conjointement, car le virement ou le prélèvement à la fortune des fonds dépend de l'attribution par voie budgétaire figurant dans les opérations internes.

OPÉRATIONS INTERNES

	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Ecart</i> <i>%</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Bonifications budgétaires aux fonds	10'606'000	24'569'000	- 56,8	53'931'837
Transferts interservices et interfonds	22'772'600	12'236'300	+ 86,1	10'756'456
Prélèvements budgétaires dans les fonds	5'086'200	6'690'100	- 24,0	6'970'022
39 et 49 Total	38'464'800	43'495'400	- 11,6	71'658'315

Dans le cadre des mesures d'amélioration, il est proposé de suspendre l'attribution au fonds d'aide aux communes et de modifier la loi concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct.

L'augmentation de la bonification au fonds d'aide au logement découle des normes légales relatives à la loi sur l'aide au logement qui prévoyait initialement une attribution de 2 millions de francs, réduite à 1,55 million de francs, certains projets ne pouvant être réalisés en 2010.

La diminution des attributions au fonds de promotion de l'économie et au fonds d'intégration professionnelle résulte de la décision d'épuiser la fortune de ces fonds en période de basse conjoncture.

L'augmentation de la bonification budgétaire au fonds de politique régionale est liée à l'accroissement des subventions accordées.

L'augmentation des transferts interservices et interfonds est principalement due à la prise en charge par le service de l'action sociale de la différence entre le subside accordé par l'office cantonal de l'assurance-maladie et la prime effectivement payée par les bénéficiaires de l'aide sociale.

Les bonifications budgétaires enregistrent les variations suivantes:

	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Ecart</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Fonds d'aide aux communes	0	4'000'000	- 4'000'000	1'104'100
Fonds de politique régionale	2'000'000	482'000	+ 1'518'000	2'977'200
Fonds des routes communales	810'000	810'000	0	1'214'237
Fonds d'aide au logement	1'550'000	1'000'000	+ 550'000	0
Fonds cantonal de l'énergie	0	0	0	5'000'000
Fonds des mensurations officielles	0	0	0	20'000
Fonds de promotion de l'économie	5'950'000	11'087'900	- 5'137'900	24'640'200
Fonds pour l'intégration professionnelle	0	6'823'100	- 6'823'100	22'610'100
Fonds pour activités culturelles et artistiques	130'000	200'000	- 70'000	900'000
Fonds pour la formation et intégration des jeunes	0	0	0	300'000
Fonds d'encouragement cinématographique	166'000	166'000	0	166'000

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS À LA FORTUNE DES FONDS

	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
380 Attributions à la fortune des fonds	125'500	1'065'100	32'418'619
./ 480 Prélèvements à la fortune des fonds	37'185'800	27'912'300	6'864'501
Variation annuelle de la fortune des fonds	- 37'060'300	- 26'847'200	+ 25'554'118

L'augmentation des prélèvements à la fortune des fonds est due notamment aux charges supportées par le fonds cantonal de l'énergie, le fonds des eaux, le fonds d'intégration professionnel et le fonds de promotion de l'économie.

ATTRIBUTIONS ET PRÉLÈVEMENTS AUX RÉSERVES

	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
381 Attributions aux réserves	595'000	595'000	9'998'513
./ 481 Prélèvements aux réserves	1'621'200	1'810'300	18'527'839
Variation annuelle des réserves	- 1'026'200	- 1'215'300	- 8'529'326

Les attributions aux réserves sont les suivantes: Fr.

- Réserve de la dîme de l'alcool 570'000
- Réserve pour équipements (CPLN) 25'000

Les prélèvements aux réserves sont les suivants:

- SIEN, entité neuchâteloise 461'000
- Provision pour travaux archéologiques relatifs à l'A5 397'900
- Provision pour l'office de l'archéologie 62'300
- Provision ODM (service des migrations) 700'000

Recettes fiscales

Recettes fiscales					
	Budget 2010 Fr.	Budget 2009 Fr.	Variations par rapport au budget 2009 %		Comptes 2008 Fr.
Impôt sur revenu et fortune (y compris impôt à la source et travailleurs frontaliers)	762'200'000	761'000'000	+	0,2	748'760'472
Impôt sur bénéfice et capital	67'000'000	118'000'000	-	43,2	122'644'296
Impôt foncier	5'500'000	5'200'000	+	5,8	6'643'437
Impôt sur gains en capital / immobiliers	19'250'000	21'250'000	-	9,4	21'989'464
Droits de mutations	24'000'000	25'000'000	-	4,0	27'052'487
Impôt sur successions et donations	18'000'000	17'000'000	+	5,9	22'128'109
Taxes sur véhicules et bateaux	42'087'300	42'247'300	-	0,4	42'157'395
40 Total	938'037'300	989'697'300	-	5,2	991'375'661

Impôt direct des personnes physiques

En raison de l'ampleur de la répercussion de la crise sur la marche de l'économie, et par conséquent sur les revenus et le taux de chômage, les recettes des personnes physiques devraient au mieux accuser un net tassement de leur progression.

Sur la base des taxations 2008 en cours, des adaptations de tranches 2009 ainsi que des perspectives économiques, le service des contributions estime à 731 millions de francs les recettes fiscales des personnes physiques en 2010. Cela représente une faible progression de 2,1% par rapport à 2008 et une quasi stagnation en regard du budget 2009. Si les salaires de base seront plus élevés en 2009 et équivalents à l'année précédente en 2010, il est quasiment certain que les bonus 2009 et 2010 seront nettement plus faibles, voire inexistantes. D'autre part, l'ampleur du chômage risque d'avoir un impact important sur les recettes fiscales en terme de stagnation, voire de baisse. La difficulté est de définir quel sera le niveau des recettes fiscales en 2009, et par conséquent sur cette base d'évaluer le potentiel 2010. Historiquement, on constate néanmoins que les recettes fiscales des personnes physiques n'ont jamais baissé d'une année à l'autre.

Les recettes découlant de l'impôt des frontaliers devraient accuser une baisse (-1,3 million) et correspondre au 70% des chiffres des comptes 2009 prévisibles. Ces personnes sont souvent les premières touchées en période de crise et il semble que le nombre de frontaliers soit en baisse. Cette baisse devrait être compensée par la hausse du produit escompté de l'impôt à la source (+1,5 million), qui peut s'expliquer par le recrutement de spécialistes étrangers nécessaires au développement de certaines grandes sociétés. En période de crise, les secteurs « recherche et développement » sont ceux que l'on réduit en dernier.

Impôt direct des personnes morales

Selon les tendances conjoncturelles du groupe d'experts de la Confédération, la tendance récessive qui s'est accentuée durant le premier semestre 2009, devrait se poursuivre jusqu'à fin 2010 au moins, bien qu'à un niveau plus bas. Les experts tablent désormais sur une contraction du PIB de 2,7% en 2009 et de 0,4% en 2010. Notre industrie d'exportation est, plus que d'autres encore, particulièrement touchée par la récession.

Au vu des résultats d'une enquête réalisée par le service des contributions auprès des 100 plus grandes entreprises contributrices, des annonces de chômage partiel et des demandes d'adaptations de tranches déposées en 2009, il faut s'attendre à une baisse importante des recettes fiscales des personnes morales.

Le montant de 67 millions de francs inscrit au budget 2010 représente une chute massive de 55,6 millions de francs (-45,4%) par rapport aux comptes de 2008. Il correspond au résultat des comptes 2003 qui avait été influencé par la crise de 2001- 2002.

<i>Impôt foncier</i>	L'impôt foncier comprend l'impôt grevant les immeubles de placement des personnes morales et celui prélevé sur les immeubles appartenant à des institutions de la prévoyance professionnelle. Le taux est de 1,5 pour mille de l'estimation cadastrale. Le montant de cet impôt fluctue peu. Le montant porté au budget correspond au montant moyen sur les dernières années.
<i>Impôt sur les gains immobiliers et droits de mutations (lods)</i>	Le produit de ces deux impôts devrait fléchir quelque peu, sans pour autant accuser une chute brutale en raison de la conjoncture. En effet, en période de crise, la pierre demeure un bon placement. D'autre part, des opérations importantes souvent liées à des restructurations engendrent un montant d'impôt très élevé.
<i>Autres recettes</i>	Par nature imprévisibles, les recettes des impôts sur les successions et les donations ont été évaluées de manière prudente sur la base de l'évolution moyenne de ces dernières années. Dans un climat de consommation plus frileux, les taxes sur les véhicules ne devraient pas beaucoup varier.

RECETTES FISCALES COMPARÉES AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES

	<i>Budget 2010 Fr.</i>	<i>Budget 2009 Fr.</i>	<i>Comptes 2008 Fr.</i>	<i>Comptes 2007 Fr.</i>	<i>Comptes 2006 Fr.</i>
<i>Produit de l'impôt direct cantonal</i>					
Impôt direct personnes physiques ¹⁾	762'200'000	761'000'000	748'760'472	724'114'776	701'351'339
Impôt direct personnes morales	67'000'000	118'000'000	122'644'296	129'494'286	108'360'946
Total	829'200'000	879'000'000	871'404'768	853'609'062	809'712'285
Impôt foncier	5'500'000	5'200'000	6'643'437	5'295'949	5'420'313
Impôt sur gains en capital / immobiliers	19'250'000	21'250'000	21'989'464	23'119'712	19'423'097
Droits de mutations	24'000'000	25'000'000	27'052'487	27'225'775	24'566'906
Impôts sur successions et donations	18'000'000	17'000'000	22'128'109	17'922'153	18'654'433
Recettes fédérales:					
- Impôt fédéral direct ²⁾	40'000'000	50'000'000	55'182'248	112'606'435	119'652'755
- Impôt anticipé et taxe d'exemption	7'150'000	7'130'000	15'017'073	15'235'535	15'710'963
- Droits sur l'essence	10'500'000	10'500'000	10'699'281	16'373'577	16'284'534
- Redevance poids lourds	10'500'000	9'789'000	11'360'318	9'125'783	8'584'587
- Régie des alcools	575'000	575'000	601'771	574'020	570'621
Taxes sur véhicules, cycles et bateaux	42'087'300	42'247'300	42'157'395	41'589'005	41'127'668

1) Y compris l'impôt à la source et les impôts des travailleurs frontaliers (versements compensatoires) ;

2) La part des cantons à l'IFD est passée de 30% à 17% en 2008 (RPT).

Revenus des biens

Revenus des biens				
	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009</i>	<i>Comptes 2008</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Banques	852'600	1'960'000	- 56,5	1'642'801
Créances	10'485'800	10'453'100	+ 0,3	11'606'848
Titres	951'300	855'200	+ 11,2	1'043'253
Immeubles du patrimoine financier	734'600	535'000	+ 37,3	574'344
Gains sur placements	7'150'000	1'830'000	+ 290,7	7'342'814
Prêts du patrimoine administratif	3'000	3'000	0,0	11'548
Intérêt et part au bénéfice de la BCN	25'600'000	23'500'000	+ 8,9	23'500'000
Immeubles du patrimoine administratif	7'045'900	2'059'300	+ 242,2	2'445'646
Autres revenus	24'000	0	+ 100,0	13'517
42 Total	52'847'200	41'195'600	+ 28,3	48'180'771

Les revenus des biens augmentent globalement de 11,7 millions de francs par rapport au budget 2009.

La tendance à la baisse des taux d'intérêts entraîne une diminution des revenus bancaires (-1,1 million), et au niveau des créances, une diminution des revenus des placements à terme (-1,4 million), alors que les intérêts moratoires et les intérêts compensatoires augmentent (+1,4 million) par rapport au budget 2009.

Les gains sur placements évoluent de manière positive, d'une part en raison de la plus-value prévue sur la vente des bâtiments de La Chaux-de-Fonds et du Nid-du-Crô au SCAN (+3,5 millions) et d'autre part suite à l'estimation, plus précise, des recouvrements de l'office cantonal de l'assurance-maladie (+1,9 million, nouvelle rubrique créée en 2009).

La participation au bénéfice de la BCN a augmenté de 2,1 millions de francs, par rapport au budget précédent, en fonction du résultat 2010 de la BCN prévu à la hausse.

L'augmentation des revenus générés par les immeubles du patrimoine administratif résulte essentiellement de nouvelles recettes encaissées par le service des bâtiments (+4,8 millions), principalement au titre du loyer des bâtiments du CNP (Perreux) et du Campus ARC.

Finalement, la part du canton de 10% au bénéfice du SCAN, évaluée à 24'000 francs, représente la totalité des autres revenus.

Contributions

Contributions					
	<i>Budget 2010</i>	<i>Budget 2009</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009</i>		<i>Comptes 2008</i>
	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>		<i>%</i>	<i>Fr.</i>
Emoluments administratifs	29'484'600	37'362'000	-	21,1	37'962'085
Recettes hospitalières et d'établissements spécialisés, pensions	0	0	-	0,0	17'809'824
Ecolages	11'666'900	11'293'000	+	3,3	10'112'243
Autres redevances d'utilisation et prestations de service	20'957'900	22'950'000	-	8,7	23'601'095
Ventes	4'878'700	4'126'000	+	18,2	4'577'335
Dédommagements de tiers	17'979'400	16'475'200	+	9,1	20'025'569
Amendes	24'507'900	21'815'300	+	12,3	18'004'734
Prestations effectuées par les collectivités pour investissements	2'093'000	4'548'700	-	54,0	4'628'794
Autres contributions	11'370'700	9'094'700	+	25,0	12'605'731
43 Total	122'939'100	127'664'900	-	3,7	149'327'410

Par rapport au budget 2009, les revenus provenant des contributions diminuent globalement de 4,7 millions de francs.

La disparition des émoluments administratifs du SCAN, suite à son autonomisation, induit une baisse de ces derniers de 9,5 millions de francs par rapport au budget 2009.

La diminution des autres redevances d'utilisation et prestations de service provient principalement de la création de la nouvelle Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, "prévoyance.ne" (-2,6 millions).

Les dédommagements de tiers augmentent principalement au service de la justice, dont les remboursements de frais divers progressent de 1,4 million de francs.

Au niveau des amendes, la police neuchâteloise prévoit une augmentation de 2,3 millions de francs par rapport au budget 2009.

La baisse des prestations effectuées par les collectivités pour investissements résulte principalement d'une diminution des travaux pour la A5 effectués par le service des ponts et chaussées (-1,4 million).

Parts et recettes sans affectation

Parts et recettes sans affectation					
	Budget 2010 Fr.	Budget 2009 Fr.	Variations par rapport au budget 2009 %		Comptes 2008 Fr.
Péréquation fédérale / Péréquation des ressources	11'736'000	4'188'000	+	180,2	6'714'370
Péréquation fédérale / Compensation charges géo-topographiques	22'607'000	22'835'000	-	1,0	22'183'000
Péréquation fédérale / Compensation charges socio-démographiques	12'972'000	11'851'000	+	9,5	11'914'000
Péréquation fédérale / Compensation cas de rigueur	108'833'000	108'833'000		0,0	108'833'304
Impôt fédéral direct	40'000'000	50'000'000	-	20,0	55'182'248
Impôt anticipé	6'500'000	6'700'000	-	3,0	14'266'757
Impôt épargne UE	200'000	0	+	100	399'352
Taxe d'exemption du service militaire	650'000	430'000	+	51,2	750'316
Bénéfice de la Banque nationale suisse	37'300'000	37'359'000	-	0,2	27'759'038
Droits sur les carburants	10'500'000	10'500'000		0,0	10'699'281
Régie des alcools (imposition des boissons distillées)	575'000	575'000		0,0	601'771
Redevance poids lourds	10'500'000	9'789'000	+	7,3	11'360'318
44 Total	262'373'000	263'060'000	-	0,3	270'663'755

La part du canton aux recettes sans affectation baisse très légèrement (-0,7 million) par rapport au budget 2009.

La diminution de l'indice des ressources du canton de Neuchâtel de 97,5 à 95,0 points entre 2009 et 2010, a pour conséquence une augmentation des montants reçus au titre de la péréquation des ressources. Le montant total des paiements compensatoires qui seront versés en 2010 au canton de Neuchâtel au titre de la RPT s'élève à 156,1 millions de francs contre 147,7 millions de francs en 2009 (+8,4 millions).

La diminution prévue de la part du canton à l'impôt fédéral direct découle de la forte diminution attendue du bénéfice des personnes morales, conséquence de la crise économique.

Dédommagements de collectivités publiques

Dédommagements de collectivités publiques				
	<i>Budget 2010 Fr.</i>	<i>Budget 2009 Fr.</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009 %</i>	<i>Comptes 2008 Fr.</i>
Confédération (asile, CNIP, entretien A5, établissements militaires, etc.)	4'377'200	20'281'500	-78,4%	21'441'979
Cantons (Université, HES, lycées, écoles professionnelles, etc.)	31'123'500	30'364'900	+2,5%	31'600'872
Communes (police, protection civile, documents d'identité, etc.)	13'176'300	12'562'600	+4,9%	11'096'473
45 Total	48'677'000	63'209'000	-23,0%	64'139'324

Les dédommagements de collectivités publiques diminuent de 14,5 millions de francs par rapport au budget 2009.

La baisse de 15,9 millions de francs des indemnités en provenance de la Confédération s'explique majoritairement par un reclassement comptable des aides pour requérants d'asile et réfugiés (de "dédommagement de collectivités" à "subventions acquises") pour 10,5 millions de francs et par l'autonomisation du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (CNIP) impliquant que les indemnités LACI et AI (5,4 millions) ne transitent plus par les comptes de l'Etat.

L'augmentation de 0,8 million de francs des indemnités provenant des cantons s'explique par des hausses de participations versées dans le domaine de la formation (entretien, exploitation et équipements notamment).

Les indemnités versées par les communes augmentent de 0,6 million de francs. Une hausse de 1,2 million de francs est enregistrée dans le cadre des mandats de police de proximité conclus avec les communes. En revanche, le montant des indemnités des communes versé au titre des documents d'identité et du fonds de protection civile régional baisse de 0,6 million de francs environ.

Subventions acquises

Subventions acquises				
	<i>Budget 2010 Fr.</i>	<i>Budget 2009 Fr.</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009 %</i>	<i>Comptes 2008 Fr.</i>
Confédération (AVS-AI, LAMAL, LACI, Université, formation professionnelle, mensurations, bourses, etc.)	156'387'400	135'482'900	+15,4%	130'653'872
Cantons	0	0		0
Communes (aide matérielle, transports, chômeurs en fin de droit, etc.)	96'542'600	69'599'900	+38,7%	70'371'285
Propres établissements (ECAP, etc.)	1'125'700	1'110'300	+1,4%	1'229'334
Autres subventions acquises (Sport-toto, etc.)	3'951'500	3'769'200	+4,8%	3'601'118
46 Total	258'007'200	209'962'300	+22,9%	205'855'609

Les subventions acquises augmentent globalement de 48 millions de francs par rapport au budget 2009.

La progression de 20,9 millions de francs des subventions de la Confédération est due pour l'essentiel au reclassement comptable opéré pour les aides aux requérants d'asile et réfugiés (transfert de 14,5 millions de "dédommagement de collectivités" à "subventions acquises"). Le solde s'explique par l'augmentation de 7,9 millions de francs liée au versement des subsides LAMal. Sur ce montant, un montant de 4,5 millions de francs n'est pas encore décidé par les Chambres fédérales qui doivent se prononcer d'ici la fin de l'année dans le cadre des mesures d'économies dans le domaine de l'assurance-maladie.

Les subventions reçues des communes s'accroissent de 26,9 millions de francs. Cela concerne principalement, à hauteur de 17,2 millions de francs, le secteur de l'aide sociale en raison de l'augmentation importante des charges d'aide matérielle (participation des communes à hauteur de 60%) et de la prise en charge d'une partie des primes LAMal des bénéficiaires de l'aide sociale (partie excédent le subside maximal de la catégorie 1). La part des communes pour les entreprises de transport augmente quant à elle de 6,3 millions de francs (effets liés à la RPT introduits dans le pot commun). Enfin, l'augmentation de la participation des communes au fonds d'intégration professionnelle de 50% à 60% qu'il est proposé d'introduire dès 2010 avec conjointement une augmentation de l'aide dispensée en 2010, génère une hausse de 4,9 millions de francs des subventions acquises pour l'Etat. En revanche, on enregistre une baisse de 2,1 millions de francs de la participation des communes au titre des allocations familiales aux personnes sans activités lucratives. Cela s'explique par la correction de la surestimation constatée en 2009, où les nouvelles dispositions cantonales d'application de la loi fédérale sur les allocations familiales étaient entrées en vigueur.

Classification fonctionnelle

Le tableau ci-dessous, qui résume celui qui figure en fin de publication du budget, montre l'évolution des charges nettes selon les diverses tâches confiées à l'Etat.

Classification fonctionnelle (En millions de francs)	Budget 2010		Budget 2009	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Administration générale	71,1	5,8	76,0	6,1
Sécurité publique	69,0	5,7	72,4	5,8
Enseignement et formation	390,8	32,1	403,3	32,1
Culture et loisirs	14,5	1,2	15,1	1,2
Santé	284,8	23,4	270,4	21,5
Prévoyance sociale	267,7	22,0	287,2	22,9
Trafic	81,4	6,7	86,9	6,9
Protection et aménagement de l'environnement	18,9	1,6	17,3	1,4
Economie publique	20,5	1,7	26,5	2,1
Sous-total	1'218,7	100,0	1'255,1	100,0
Finances et impôts	-1'184,4		-1'224,9	
Total	34,3		30,2	

Avec une part de 32,1%, le secteur de l'enseignement et de la formation demeure le plus important. Il est suivi par celui de la santé (23,4%) et celui de la prévoyance sociale (22,0%). A eux trois, ces secteurs absorbent plus des trois quarts des charges nettes de l'Etat.

La diminution des charges nettes du secteur "enseignement et formation" par rapport au budget 2009 (-12,5 millions) résulte principalement de la diminution de l'enveloppe nette attribuée à l'Université, des mesures d'économies concernant l'ensemble du secondaire 2 et de la diminution des amortissements pour les constructions scolaires et les hautes écoles. Les subventions versées dans le domaine de l'enseignement spécialisé ainsi que les dépenses concernant les bourses sont également inférieures au budget de l'année précédente. Signalons enfin la diminution au service des ressources humaines des salaires versés dans le cadre du projet "formation et intégration des jeunes" suite à la fin de celui-ci.

L'évolution du secteur "santé", en hausse de 14,3 millions de francs par rapport au budget 2009, est quasi exclusivement le résultat de l'augmentation des charges dans le domaine des homes médicalisés. Cette dernière découle de l'entrée en vigueur de la révision LAMal au 1^{er} juillet 2010 qui implique la révision du financement des soins de longue durée.

Malgré une hausse des charges d'aide matérielle qui découle notamment d'un transfert de charges avec l'assurance-maladie (remboursement par le service de l'action sociale de la différence entre les subsides maximum et la prime effectivement payée par les bénéficiaires), la diminution nette importante de 19,5 millions de francs pour le secteur "prévoyance sociale" est imputable à l'augmentation des subsides fédéraux d'assurance-maladie accordée dans le cadre du programme de relance de la Confédération (dans l'attente d'une décision des chambres fédérales), aux diminutions des prestations complémentaires AVS (transfert dans le secteur "santé" suite à la révision du régime des soins évoquée ci-dessus) et à l'augmentation de la participation des communes aux charges du fonds d'intégration professionnelle.

Dans le secteur "finances et impôts", l'importante diminution de 40,5 millions de francs des recettes est fortement influencée par l'évolution défavorable des recettes fiscales, notamment au titre de l'impôt des personnes morales.

Budget des investissements

Résultats Les résultats des derniers exercices et des budgets 2010 et 2009 se présentent comme suit:

Budget des investissements (En milliers de francs)	Budgets		Comptes				
	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Dépenses d'investissements	113'460	136'054	141'335	102'359	132'651	150'231	214'347
./. Recettes	48'737	63'709	50'237	58'995	83'587	86'580	136'420
Dépenses nettes	64'723	72'345	91'098	43'364	49'064	63'651	77'927
./. Amortissements à charge du compte de fonctionnement	79'659	82'631	84'772	77'107	78'914	77'417	78'126
Variation nette du bilan	-14'936	-10'286	6'326	-33'743	-29'850	-13'766	-199

Les dépenses brutes sont inférieures de 22,6 millions de francs par rapport à celles prévues au budget 2009 et les dépenses nettes diminuent de 7,6 millions de francs.

Les crédits en cours de réalisation affichent des dépenses nettes à hauteur de 43,1 millions de francs contre 63,8 millions au budget 2009 (-20,7 millions). Les variations les plus importantes sont les suivantes:

- "Participation du canton à l'évacuation et à l'épuration des eaux et à l'adduction d'eau" (-8 millions). Cette diminution s'explique par une nouvelle méthode de comptabilisation: une recette d'un montant identique à la dépense sera prélevée au fonds des eaux;
- "Campus Arc 1 et Conservatoire, nouveaux bâtiments" (-5,2 millions);
- "Acquisition des immeubles et des infrastructures du secondaire 2" (-2,8 millions);
- "Dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes" (-2,6 millions);
- "Rénovation de la prison préventive à La Chaux-de-Fonds et de l'établissement d'exécution des peines à Gorgier" (-2,5 millions).

En ce qui concerne les crédits à solliciter, les dépenses nettes se montent à 21,6 millions de francs au budget 2010 contre 8,5 millions au budget 2009 (+13,1 millions). Les principales variations sont les suivantes:

- "Entretien constructif routes, ouvrages et cours d'eau" (+6 millions);
- "Crédit cadre 2010-2013, restructuration du pouvoir judiciaire neuchâtelois dans son intégralité" (+1,8 million);
- "Modernisation et réforme de l'Etat" (+1 million);
- "Réaménagement de la RC 1320 à La Chaux-de-Fonds" (+1 million).

Récapitulation des investissements par département et par objet

Récapitulation des investissements par département et par objet	Budget 2010			Budget 2009			Comptes 2008		
	<i>Dépenses</i> <i>Fr.</i>	<i>Recettes</i> <i>Fr.</i>	<i>Dép. nettes</i> <i>Fr.</i>	<i>Dépenses</i> <i>Fr.</i>	<i>Recettes</i> <i>Fr.</i>	<i>Dép. nettes</i> <i>Fr.</i>	<i>Dépenses</i> <i>Fr.</i>	<i>Recettes</i> <i>Fr.</i>	<i>Dép. nettes</i> <i>Fr.</i>
<i>Par département</i>									
Autorités, y c. CCFI	0	0	0	0	0	0	0.00	0.00	0.00
Justice, sécurité et finances	16'103'000	2'572'000	13'531'000	14'047'000	1'390'000	12'657'000	3'928'979.92	363'582.40	3'565'397.52
Santé et affaires sociales	210'000	0	210'000	450'000	0	450'000	450'000.00	130'485.00	319'515.00
Gestion du territoire	71'151'000	44'210'600	26'940'400	85'946'000	56'488'500	29'457'500	61'741'976.75	44'461'623.35	17'280'353.40
Economie	7'060'000	0	7'060'000	3'430'000	0	3'430'000	3'670'577.00	115'000.00	3'555'577.00
Education, culture et sports	18'935'900	1'954'200	16'981'700	32'180'900	5'830'000	26'350'900	71'543'507.67	5'165'876.85	66'377'630.82
Total	113'459'900	48'736'800	64'723'100	136'053'900	63'708'500	72'345'400	141'335'041.34	50'236'567.60	91'098'473.74
<i>Par objet</i>									
Bâtiments, constructions et équipements	38'260'000	4'059'200	34'200'800	46'818'000	7'487'000	39'331'000	75'062'892.49	5'821'896.25	69'240'996.24
Routes cantonales	13'415'000	5'225'000	8'190'000	12'010'000	6'345'000	5'665'000	16'987'302.23	12'027'908.55	4'959'393.68
Route nationale 5	35'558'000	31'546'600	4'011'400	51'319'000	46'188'000	5'131'000	34'431'786.07	31'476'447.80	2'955'338.27
Correction et régulation des eaux	3'150'000	1'340'000	1'810'000	4'570'000	2'922'500	1'647'500	625'694.75	254'555.00	371'139.75
Epuration des eaux et adduction d'eau	5'200'000	5'200'000	0	8'400'000	400'000	8'000'000	4'354'816.35	174'848.00	4'179'968.35
Améliorations foncières et bâtiments ruraux	2'600'000	0	2'600'000	2'835'000	0	2'835'000	2'697'549.00	0.00	2'697'549.00
Bâtiments scol. communaux et instal. sportives	3'676'900	0	3'676'900	3'686'900	0	3'686'900	2'107'175.55	0.00	2'107'175.55
Entreprises de transports privées, aéroports	7'400'000	366'000	7'034'000	3'635'000	366'000	3'269'000	3'726'474.15	365'912.00	3'360'562.15
Divers	4'200'000	1'000'000	3'200'000	2'780'000	0	2'780'000	1'341'350.75	115'000.00	1'226'350.75
Total	113'459'900	48'736'800	64'723'100	136'053'900	63'708'500	72'345'400	141'335'041.34	50'236'567.60	91'098'473.74

Conclusions

Le budget 2010 a été élaboré dans un contexte économique extrêmement précaire. L'Etat doit faire face à la fois à une baisse des recettes fiscales et à une augmentation des charges d'aides individuelles dont l'intensité s'accroît avec la mauvaise conjoncture.

Le Conseil d'Etat est conscient que les mesures prises pour maintenir le budget 2010 dans le cadre du frein sont lourdes. Mais leur nécessité est aussi révélatrice d'un déficit structurel qui plombe les finances de l'Etat depuis de trop longues années. Alors que la plupart des cantons ont pu dégager des excédents de revenus importants durant la période de haute conjoncture qui leur sont aujourd'hui utiles pour faire face à la crise, le canton de Neuchâtel a certes fait des efforts importants mais qui se révèlent insuffisants. Dès que la conjoncture se dégrade, le canton la subit de plein fouet.

Le Conseil d'Etat est aussi convaincu que le maintien du budget dans le cadre du frein au prix d'efforts importants est la bonne stratégie. Le niveau d'endettement déjà très élevé de notre canton ne lui offre aucune marge de manœuvre.

Dans le prolongement du budget 2010 et en prévision des prochains exercices budgétaires qui seront aussi douloureux, il faut s'attaquer aux structures et aux prestations.

Ainsi seulement, nous serons à même de redresser durablement les finances de l'Etat et d'offrir aux générations futures un cadre de vie qui soit agréable, qui réponde aux attentes essentielles tout en étant supportable financièrement. C'est aussi ça le développement durable.

C'est dans cette perspective que nous vous demandons d'accepter le budget présenté pour l'exercice 2010.

Veuillez agréer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 22 septembre 2009

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,

La chancelière,

J. STUDER

M. ENGHEBEN

Décret concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2010

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel, sur la proposition du Conseil d'Etat, du 22 septembre 2009, décrète:

Article premier Le budget général de l'Etat pour l'année 2010 est adopté. Ce budget se résume comme suit:

		<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
<i>Compte de fonctionnement</i>			
	Total des charges	1'889'766'900	
	Total des revenus		1'855'483'200
	Excédent de charges		34'283'700
<i>Compte des investissements</i>			
	Total des dépenses	113'459'900	
	Total des recettes		48'736'800
	Investissements nets		64'723'100
<i>Financement</i>			
	Investissements nets	64'723'100	
	Amortissements du patrimoine administratif (autofinancement)		79'669'000
	Excédent de charges du compte de fonctionnement	34'283'700	
	Solde des mouvements avec les financements spéciaux	38'086'500	
	Insuffisance de financement		57'424'300

- Art. 2**
- ¹⁾ Le présent décret n'est pas soumis au référendum.
- ²⁾ Le Conseil d'Etat pourvoit à sa promulgation et à son exécution.

Neuchâtel, le

Au nom du Grand Conseil:

La présidente, *Les secrétaires,*

Mesures d'amélioration relevant du Grand Conseil et répartition des effets par catégorie

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
Mesures transversales	15'225'000						
Salaires du personnel cantonal plafonnés.	13'300'000	Plafonnement au niveau 2009. Prolongation de la retenue obligatoire en vigueur depuis 2007 (selon loi du 5 décembre 2006), avec adaptation du taux de la retenue afin de maintenir un salaire net équivalant malgré l'augmentation des cotisations de 0,2% liées à la nouvelle caisse de pension, voire d'autres adaptations de cotisations sociales.	+13'300'000				
Traitements subventionnés du personnel enseignant.	1'925'000	RépercuSSION du plafonnement des salaires du personnel cantonal sur les traitements subventionnés du personnel enseignant.	+1'925'000	-2'350'000			
DJSF	4'170'500						
Suppression de la subvention aux communes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds concernant l'autorité de conciliation (protection des locataires).	20'000	Modification de l'art. 5 al. 2 de la Loi d'introduction des titres huitième et huitième bis du code des obligations (bail à loyer et bail à ferme) (LICO), du 28 juin 1993.		+20'000			
Prorogation du fonds destiné aux réformes de structures de l'Etat (FRSE).	950'500	Prorogation jusqu'au 31.12.2013 de l'utilisation du FRSE, dont la validité est limitée au 31.12.2009, selon décret du Grand Conseil, du 3 octobre 2006.				+950'500	
Suspension de l'alimentation du fonds d'aide aux communes.	2'400'000	Suspension temporaire de l'attribution au fonds d'aide aux communes de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (IFD) en modifiant la loi du 26 juin 1995 concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral direct (RSN 637.20).				+2'400'000	

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
DJSF (suite)							
Suspension de la péréquation financière intercommunale verticale.	800'000	Suspension en 2010 de l'attribution budgétaire de 2% de la part du canton à l'IFD au fonds d'aide aux communes au titre de la péréquation financière verticale, et suspension de l'allocation des montants y relatifs aux communes bénéficiaires. Cela nécessite la révision de la loi concernant la répartition de la part du canton à l'impôt fédéral direct (LRIFD) ainsi que la loi sur la péréquation financière intercommunale (LPFI).		+800'000			
DSAS	5'640'000						
Facturation de l'office de l'assurance-maladie au service de l'action sociale de la différence entre les subsides catégories 1 et "assistés" (primes effectives).	5'640'000	Report de la différence entre le subside maximum (catégorie 1) et la primes effective à charge des bénéficiaires de l'aide sociale au service de l'action sociale, en considérant la part excédent le subside maximum comme une charge d'aide matérielle. Cela nécessite la modification de la Loi d'introduction de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LILAMal).		+5'640'000			
DGT	7'780'000						
Prise en compte par l'office cantonal des transports des effets RPT dans le pot commun. Par conséquent, la participation des communes augmente à hauteur de environ 5,7 millions par année.	5'700'000	Cela nécessite la modification de la Loi sur les transports publics (LTP), du 1er octobre 1996 (RSN 765.1).		+5'700'000			
Modification de l'attribution budgétaire annuelle au fonds d'aide au logement à l'office cantonal du logement.	450'000	Cela nécessite la modification de l'art.42 de la Loi sur l'aide au logement, du 30 janvier 2008.				+450'000	

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
DGT (suite)							
Modification, au service des ponts et chaussées, du principe d'affectation des montants résiduels des 2% de la taxe automobile affectés au Fonds des routes communales (FRC).	900'000	Actuellement, l'argent non-utilisé versé au FRC y reste. Du fait que ce fonds est très peu mis à contribution (moins de 300'000 francs utilisés en 2008 sur 1,2 million disponibles), la proposition est de verser au budget de fonctionnement de l'année X, en l'affectant à l'entretien des routes et ouvrages, la somme non utilisée par les communes pendant l'année X-2 (après bouclage des comptes y relatifs). Il n'y a pas d'incidences matérielles ni sur l'effectif pour l'Etat. Il est nécessaire de modifier l'art. 35 de la Loi sur les routes et voies publiques (LRVP), du 21 août 1849.				+900'000	
Diminution du montant des honoraires pour l'encaissement des taxes facturées par le service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN).	730'000	La Loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation (LSCAN), du 24 juin 2008, prévoit que les prestations fournies à l'Etat, notamment la perception des taxes et redevances, se font au prix coûtant. Le SCAN propose la suspension temporaire, pour les années 2009 à 2012, de ce principe en étant en dessous du prix coûtant.				+730'000	
DEC	1'118'000						
Modification du financement du fonds d'intégration professionnelle.	800'000	Modification de l'article 63 de la loi sur l'emploi et l'assurance-chômage en fixant la part des communes au financement du fonds d'intégration professionnelle à 60% (actuellement: 50%).		+2'300'000			
Participation des communes au financement des remises de cotisation AVS.	318'000	Conformément à l'art. 11 al. 2 LAVS autorisant le canton à faire participer les communes au financement des remises de cotisations, modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants du 3 octobre 1993 dans le sens d'une répartition des charges liées aux remises de cotisations à raison de 40% pour l'Etat et de 60% pour les communes.		+318'000			
Total des mesures GC	33'933'500		+15'225'000	+12'428'000		+5'430'500	

Mesures d'amélioration relevant du Conseil d'Etat et des départements et répartition des effets par catégorie

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationnalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
Autorités / Chancellerie / CCFI	230'000						
Diverses mesures de rationalisation au service du matériel et des imprimés (SEMI).	230'000	- Facturation totale, et non partielle comme aujourd'hui, de toutes les fournitures à l'Université, dès le 1er janvier 2010. - Fixation d'un budget par service en fonction des comptes 2008 et diminution de ce dernier pour chacun de 10%. - Distribution uniquement de la fourniture qui se trouve dans le magasin en ligne. Toutes les demandes spéciales sont facturées aux services. - Regroupement des envois des contributions (bordereaux IFD, décompte intermédiaire, impôt églises, notifications, etc.).				+230'000	
DJSF	380'000						
Baisse des taux d'intérêts rémunérateurs et compensatoires en faveur du contribuable de 1,5 à 1%.	200'000	Modification de l'arrêté par le Conseil d'Etat.					+200'000
Diminution de la subvention en faveur des Eglises	180'000	Eglises : Révision du concordat du 2 mai 2001 [RSN 181.10] en inscrivant dans une disposition transitoire la réduction temporaire de 180.000 francs (-11,54%) par an pour la période 2010 à 2013 de la contribution aux Eglises, qui s'élève actuellement à 1.560.000 francs par an.			+180'000		

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
DSAS	170'000						
Report en 2011 de la création du poste de délégué à la jeunesse.	170'000	Décision du conseil d'Etat de surseoir à l'entrée en vigueur de la Loi sur le soutien aux activités de jeunesse extrascolaires (LSAJ).			+170'000		
DGT	1'100'000						
Office cantonal des transports - Diminution des prestations de transports publics	650'000	Réduction de la part communale en lien avec la réduction de prestations.		-650'000	+1'300'000		
Service de l'aménagement du territoire - Augmentation des émoluments sur les permis de construire.	130'000	Cette augmentation implique la modification de l'article 91 du Règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr.), du 16 octobre 1996.					+130'000
Service faune, forêts et nature - Réduction des indemnités pour les dégâts des sangliers.	170'000	Modification de l'arrêté portant modification du barème pour le calcul de l'indemnité due par l'Etat en cas de dommages causés aux cultures et aux pâturages par certaines espèces de gibier, du 20 février 2006.					+170'000
Service faune, forêts et nature - Augmentation des redevances concernant les concessions sur les grèves des lacs et cours d'eau.	70'000	Modification de l'arrêté concernant les concessions sur les grèves des lacs et cours d'eau faisant partie du domaine de l'Etat, du 13 novembre 2002.					+70'000

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationnalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
DGT (suite)							
Service faune, forêts et nature - Augmentation des émoluments concernant les travaux d'expertise à réaliser en pâturages boisés dans le cadre de la révision des surfaces agricoles utiles (SAU).	80'000	Modification de la directive no 42 du ressort du Service faune, forêts et nature.					+80'000
DEC	427'000						
Réduction de la subvention à Tourisme neuchâtelois.	427'000	Dans l'attente de l'entrée en vigueur de la loi sur la police du commerce et les établissements publics (LPCEP) révisée (objectif: 1er janvier 2011), limitation de la subvention à Tourisme neuchâtelois au 50% du produit des patentes prévu par la loi.			+427'000		
DECS	6'691'200						
Rationalisation - enseignement obligatoire	1'304'500	Diverses mesures de rationalisation dans le secteur de l'enseignement obligatoire.	+1'054'500	-355'000		+250'000	
Rationalisation - secondaire 2	3'973'700	Diverses mesures de rationalisation dans le secteur du secondaire 2.	+2'965'700		+305'000	+579'000	+124'000
Non renouvellement d'équipements informatiques.	1'196'000	Ce renouvellement qui intervient actuellement tous les 6 ans est différé d'une année. Cette mesure ne pourra pas être reconduite ultérieurement. Cette mesure risque d'engendrer un surplus de travail d'entretien.			+1'196'000		
Facturation de la location de salles à des tiers externe à l'Etat, ainsi que pour les services de l'Etat.	57'000	Par arrêté du Conseil d'Etat, généralisation de la facturation des locaux mis à disposition à des tiers externes à l'Etat. Pour les entités de l'Etat, facturation à 70% du tarif externe. Entrée en vigueur : 1er janvier 2010.				+57'000	

Mesures envisagées	Incidences financières (en frs) B2010	Brève description, incidences matérielles et sur l'effectif du personnel, calendrier de réalisation et dispositions légales à modifier	Répartition des mesures selon les catégories concernées				
			Employés, salariés	Communes	Réduction de prestations	Réf. struct. Rationalis. Prélèv. fonds	Contribuables, Administrés
DECS (suite)							
Réduction de la subvention aux associations professionnelles dans l'organisation des cours interentreprises (CIE).	160'000	Le canton de Neuchâtel subventionne de manière plus généreuse les CIE qui se déroulent dans le canton. La mesure vise à réduire la subvention cantonale au montant recommandé par la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle et appliqué dans une majorité de cantons suisses.				+160'000	
Mesures transversales	1'159'200						
Diminution forfait cadeau fin d'activité.	29'200	Diminution du forfait de base de Fr. 500.-- à Fr. 300.-- sans majoration de Fr. 10.-- par année de service accomplie.					
Report du versement des primes de fidélité.	1'130'000	Report à janvier 2011 du versement des primes de fidélité échues en 2010, par arrêté du Conseil d'Etat.	+1'130'000				
Total des mesures CE	10'157'400		+5'179'400	-1'005'000	+3'578'000	+1'276'000	+774'000

Valeurs limites selon le frein à l'endettement

Budget 2010

Budget de fonctionnement

Valeur limite	2%
Total des revenus	1'855'483'200
./. subventions à redistribuer (47)	- 89'756'900
./. imputations internes (49)	- 38'464'800
Revenus déterminants	1'727'261'500
Montant maximum de l'excédent de charges (revenus déterminants / 100 * 2)	34'545'230
Excédent de charges prévu	34'283'700
Excédent de charges en % des revenus (exc. de charges / rev. déterminants * 100)	1.98%

Budget des investissements

Valeur limite	70%
Amortissements du patrimoine administratif	79'669'000
./. excédent de charges	- 34'283'700
Marge d'autofinancement	45'385'300
Montant maximum des investissements nets (marge d'autofinancement / 70 * 100)	64'836'143
Investissements nets prévus	64'723'100
Degré d'autofinancement des investissements (marge autofinancement / invest. nets * 100)	70.12%

Comparaison intercantonale des traitements 2009 de neufs fonctions

(Source: Conférence latine des chefs des services du personnel / des ressources humaines)

Fonction		Rémunération minimale selon l'échelle salariale	Rémunération maximale selon l'échelle salariale
Secrétaire	BE	52'395	95'578
	FR	52'055	90'013
	GE	70'927	95'907
	JU	54'286	76'804
	NE	53'592	94'811
	VS	54'629	80'227
	VD	55'365	92'298
	TI	64'302	81'425
Juriste	BE	89'640	152'580
	FR	81'078	138'262
	GE	105'410	142'532
	JU	92'643	137'417
	NE	79'127	137'262
	VS	96'991	150'115
	VD	87'000	150'058
	TI	78'271	134'257
Gendarme Remarque: Indemnités pour inconvénient de service, ou autres indemnités à caractère salarial (primes) incluses	BE	67'573	108'117
	FR	69'033	108'754
	GE	85'237	125'857
	JU	70'938	96'727
	NE	69'964	107'973
	VS	66'149	92'608
	VD	75'840	111'554
	TI	64'302	97'570
Maître ou maîtresse de classe enfantine	BE	69'203	109'168
	FR	64'261	96'743
	GE	88'391	119'511
	JU	60'815	92'093
	NE	60'081	89'776
	VS	61'023	88'484
	VD	68'530	99'368
	TI	68'811	95'264
Maître ou maîtresse au niveau primaire	BE	72'383	114'184
	FR	74'941	111'714
	GE	96'526	130'514
	JU	67'571	102'325
	NE	72'518	102'211
	VS	73'231	106'185
	VD	73'991	107'288
	TI	71'695	97'570
Maître ou maîtresse au niveau secondaire I	BE	85'105	134'253
	FR	87'750	128'871
	GE	105'410	142'532
	JU	80'939	127'854
	NE	100'496	130'191
	VS	89'314	129'505
	VD	87'000	137'377
	TI	82'703	114'579
Maître ou maîtresse au niveau secondaire II	BE	101'007	159'338
	FR	98'808	143'141
	GE	105'410	142'532
	JU	92'055	144'848
	NE	106'717	136'417
	VS	104'012	150'818
	VD	94'743	150'058
	TI	93'937	134'257

Professeur ou professeure ordinaire d'université	BE	148'032	236'851
	FR	150'448	207'171
	GE	163'704	221'348
	NE	166'446	189'915
	VD	163'239	194'658
Chef ou cheffe de service Remarque: Disparités entre rémunérations explicables par différences organisationnelles et structurelles	BE	125'272	224'020
	FR	94'981	194'134
	GE	131'362	211'808
	JU	105'951	179'776
	NE	99'531	189'910
	VS	122'564	188'285
	VD	137'328	244'084
	TI	113'069	selon le niveau de la fonction
Inclus dans la rémunération publiée: Les montants publiés représentent les salaires annuels bruts avant déduction des charges sociales ou autres cotisations. Le 13ème salaire est inclus pour tous les cantons qui le versent. Concernant le traitement des enseignants dans le canton de NE, le maximum est atteint après 10 hautes paies.			
Ne figurent pas dans la rémunération publiée: <i>Dans les rémunérations publiées ne figurent pas les gratifications en fonction des années de service, les primes de fidélité, les indemnités horaires ou autres indemnités, sauf pour les gendarmes.</i>			

Comparaison du nombre de semaines de vacances et des heures de travail hebdomadaires de la fonction publique de la Confédération et des cantons, en 2007

(Source : Conférence latine des chefs des services du personnel)

Cantons	Semaines de vacances (1 semaine = 5 jours ouvrables ; 1 jour = 0,2 semaine)					Heures hebdomadaires
	20-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	+ 60 ans	
Neuchâtel	4.8	4.8	5.8	5.8	6.8	40
Berne	4.4	4.9	5.4	5.9	6.4	42
Schaffouse	4.6	4.6	5.4	5.4	6.4	42
Confédération	4	4	5	5	6	41
Argovie	4	4	5	5	6	42
Appenzell RE	4	4	5	5	6	42
Bâle-Camp.	4	4	5	5	6	42
Bâle-Ville	4	4	5	5	6	42
Fribourg	4	4	5	5	6	42
Genève	5	5	5	5	6	40
Lucerne	4	4	5	5	6	42
Nidwald	4	5	5	5	6	42
Soleure	4	4	5	5	6	42
Thurgovie	4	4	5	5	6	42
Schwyz	4	4	5	5	6	42
St-Gall	4	4	5	5	6	42
Tessin	4	4	5	5	6	42
Uri	4	4	5	5	6	42
Zürich	4	4	5	5	6	42
Vaud	5	5	5	5	6	41.5
Grisons	4	4	5	5	6	42
Glaris	4	4	5	5	5	42
Obwald	4	4	5	5	5	42
Zoug	4	4	5	5	5	42
Jura	4	4	5	5	5	42
Valais	4	5	5	5	5	42

Variation de l'effectif du personnel entre le budget 2009 et le budget 2010

Annexe 5

Définition

- Nouveaux postes: postes créés à l'Administration cantonale;
- Remplacements ordinaires, taux d'activité, suppressions: postes repourvus, avec ou sans modification du taux d'activité, et postes supprimés;
- Transferts internes à l'ACN: postes transférés suite par exemple à des fusions de services ou des réorganisations internes;
- Transferts interinstitutionnels: postes intégrés à l'Etat suite à la reprise de tâches communales ou postes transférés à des entités de droit public.

	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts internes à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Total ETAT	74.79	-22.55	0	-0.5	-122.35	-69.81
Gestion de l'information	0.8					0.8
Chancellerie						
Service du matériel et des imprimés	1					1
Total	1	0	0	0	0	1

DJSF						
	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts internes à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Secrétariat général	0.7					0.7
Service de la justice	6.7					6.7
Tribunal cantonal (administration)		-3				-3
Tribunal fiscal (administration)	0.25					0.25
Service pénitentiaire		-3.8				-3.8
Service de probation	1					1
Police neuchâteloise	4.4					4.4
Service sécurité civile et militaire	1.1					1.1
Service financier	8					8
Service juridique		-0.5				-0.5
Service des ressources humaines	0.2					0.2
Service du traitement de l'information SIEN	2.3					2.3
Gérance des immeubles				-0.5		-0.5
Administration de la caisse de pensions					-15.9	-15.9
Total	24.65	-7.3	0	-0.5	-15.9	0.95

DSAS						
	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts internes à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Service de l'action sociale	0.9					0.9
Service de l'assurance maladie		-1				-1
Service des mineurs & tutelles	1					1
Total	1.9	-1	0	0	0	0.9

DGT						
	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts interne à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Secrétariat général	0.1					0.1
office du logement	0.8					0.8
Office des transports	0.9					0.9
Service des ponts et chaussées :		-6.1				-6.1
Service de la protection de l'environnement		-0.8				-0.8
Service de l'énergie	1					1
Service de l'aménagement du territoire	0.15					0.15
Service du cadastre et de la géomatique		-0.4				-0.4
Service faune forêt nature		-1				-1
Service de l'intendance des bâtiments admin	1					1
Service de l'intendance des bâtiments entretien		-1.3				-1.3
Service automobiles et navigation					-65	-65
Total	3.95	-9.6	0	0	-65	-70.65

DEC						
	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts interne à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Service de la migration	14.75					14.75
Service de l'emploi, + BET et ORP	22.62					22.62
Service de la consommation et Serv. vétérinaire		-2.95				-2.95
Service de l'agriculture	1.5					1.5
Service des poursuites et faillites	1.4					1.4
Evologia	1					1
CNIP					-41.45	-41.45
Total	41.27	-2.95	0	0	-41.45	-3.13

DECS						
	Nouveaux postes	Remplacement ordinaire, taux d'activité suppressions	Remplacements anticipés	Transferts interne à l'ACN	Transferts interinstitutionnels	Total
Secrétariat général		-1.3				-1.3
SOSP	1.6					1.6
SEO	0.1					0.1
OES	1.4					1.4
BIS	0.2					0.2
SFPL	1.8					1.8
CPLN	-1.19					-1.19
Conservatoire secteur amateur	0.1					0.1
Office d'archéologie	1					1
Par cet musée d'arcgéologie	0.15					0.15
Archéologie fouille A5	-4.9					-4.9
Service des sports		-0.4				-0.4
Service des sports camp de ski	1.1					1.1
Total	1.36	-1.7	0	0	0	-0.34

L'effectif du personnel administratif et d'exploitation passe de 2'335 postes à 2'265 postes (-70 postes).

Il est à relever que cette statistique tient compte de l'autonomisation du service cantonal des automobiles et de la navigation (-65 postes), de celle du centre neuchâtelois d'intégration professionnelle (-42 postes) et de celle de l'administration de la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel par la création de "prévoyance.ne" (-16 postes). Sans ces mouvements, l'effectif du personnel de l'administration aurait augmenté de 53 postes pour arriver à un total de 2'388 postes, soit une augmentation de 2,2%.

Les variations les plus significatives sont détaillées ci-après:

A la **Chancellerie d'Etat**, l'augmentation d'un poste émane de l'engagement d'un acheteur au service du matériel et des imprimés.

Au **DJSF**, l'augmentation de 0,95 poste est principalement due à l'engagement de 8 nouveaux postes au service financier, de 4,4 postes à la police neuchâteloise, 2,3 postes au service informatique de l'entité neuchâteloise, ainsi qu'à divers changements de taux d'activité. En parallèle, la création de "prévoyance.ne" génère une réduction de 15,9 postes correspondant à l'effectif complet de l'administration de la caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel.

Au **DSAS**, l'augmentation de 0,9 poste est due à l'engagement d'un délégué à la jeunesse au sein du service des mineurs et des tutelles, d'un chargé de projets au service de l'action sociale et de la diminution d'un poste à l'office de l'assurance-maladie.

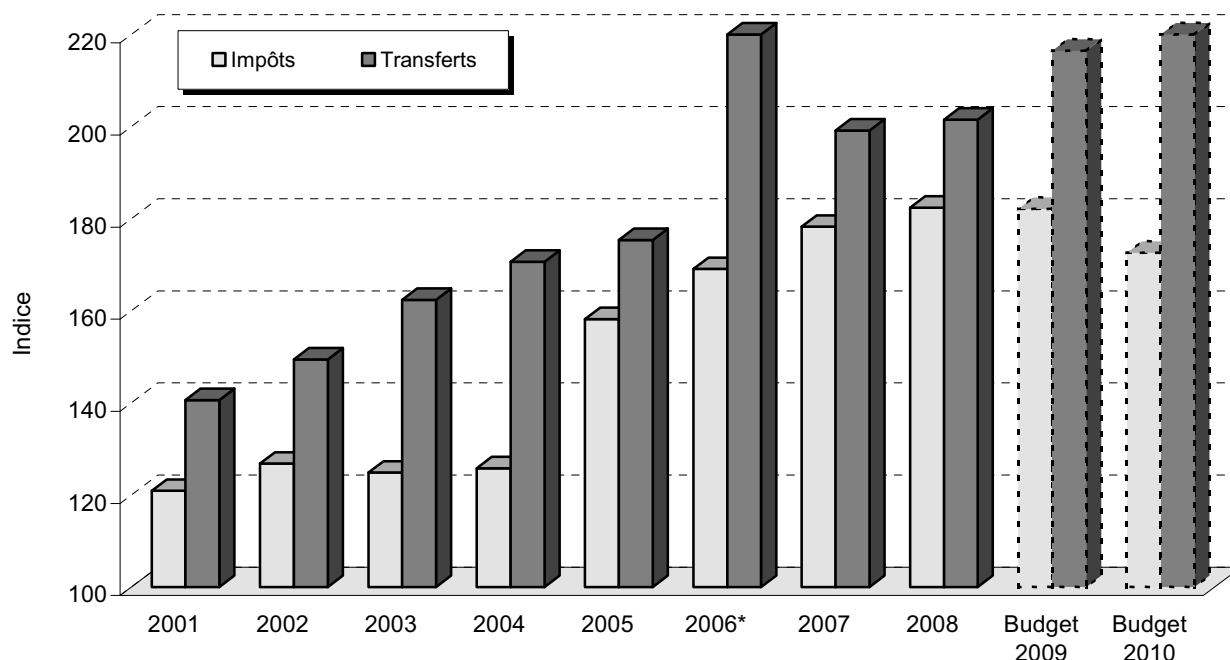
Au **DGT**, la diminution de 70,65 postes s'explique par l'autonomisation du service cantonal des automobiles et de la navigation (-65 postes), par la diminution de 6,1 postes au service des ponts et chaussées, par l'engagement d'un architecte au service de l'énergie, par le renforcement du secrétariat de l'office du logement (+0,8 poste), par le départ non remplacé d'un poste au service de la faune, des forêts et de la nature, ainsi que par différents changements de taux d'activité.

Au **DEC**, le service des migrations voit son effectif se renforcer de 14,75 postes, celui du service de l'emploi de 22,62 postes, celui du service des poursuites et des faillites de 1,4 poste et Evologia voit sa dotation progresser de 1 poste. En revanche, le service de la consommation et des affaires vétérinaires subit une réduction de 2,95 postes, et l'autonomisation du centre neuchâtelois d'intégration professionnelle génère une réduction de 42 postes.

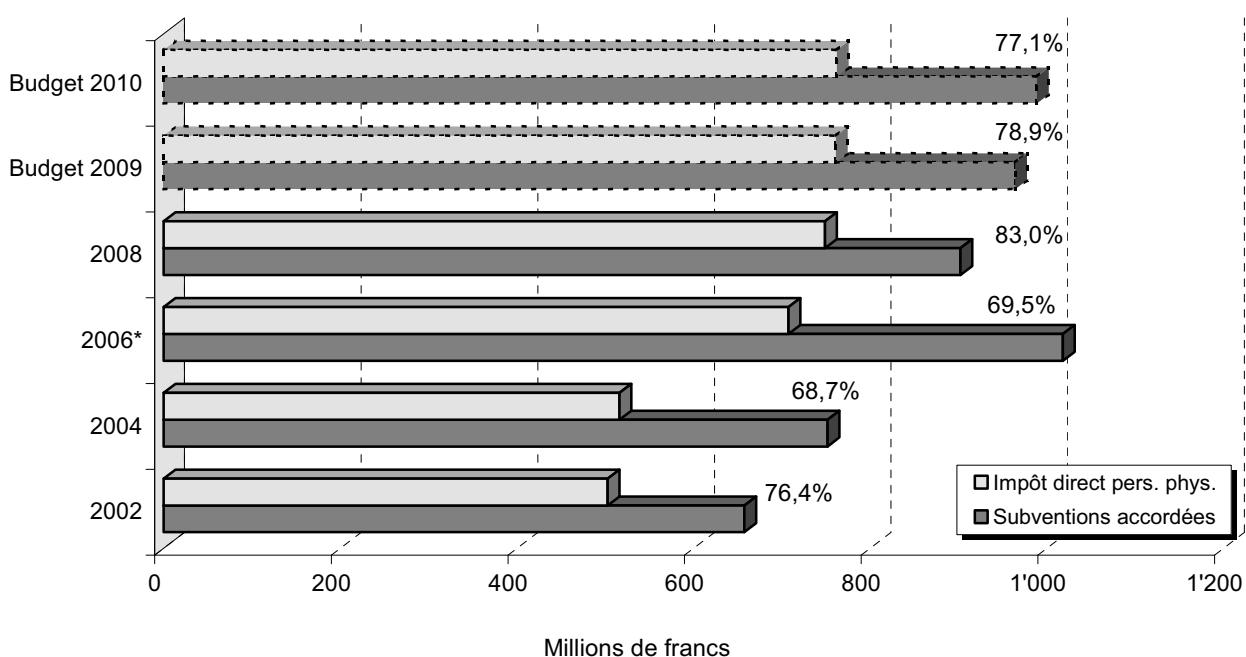
AU **DECS**, la diminution de 0,34 poste s'explique par différents changements de taux d'activité, par l'engagement de 2 coaches conseillers pour apprentis au service de la formation professionnelle et des lycées, ainsi que de 3 personnes au service de l'orientation scolaire et professionnelle. L'office et musée d'archéologie subit une réduction de 4,9 postes émanant des fouilles archéologiques de l'A5.

Graphiques I et II

Evolution des impôts et des charges de transfert de 2001 à 2010
(indice 100 = 1995)



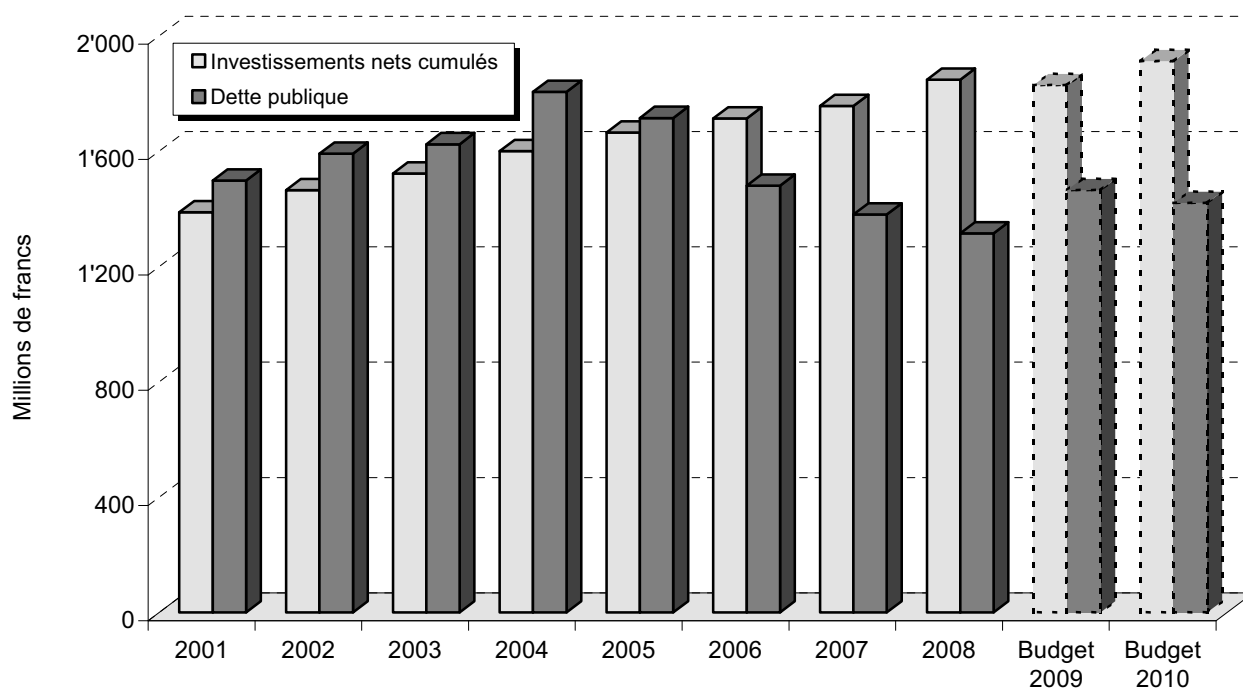
**Taux de couverture des subventions accordées
par l'impôt cantonal direct des personnes physiques**



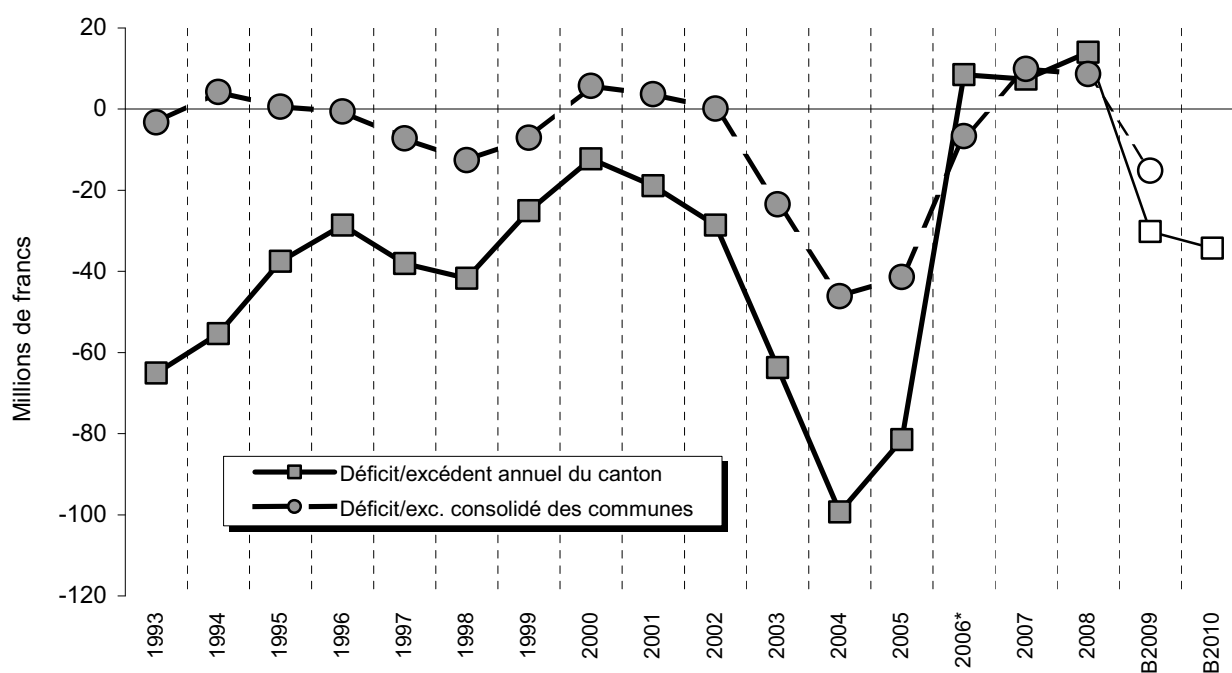
* Montants pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance

Graphiques III et IV

Evolution des investissements nets et de la dette publique de 2001 à 2010



Evolution des finances des collectivités publiques neuchâtelaises de 1993 à 2010



*En 2006, l'excédent de revenus de l'Etat est pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance.



Budget de fonctionnement détaillé

La récapitulation du budget de fonctionnement figure en pages 24 à 26



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Autorités				
	<i>Total des charges</i>	18,178,000	18,220,400	18,069,303.74
	<i>Total des revenus</i>	5,932,500 -	4,992,000 -	5,437,728.58 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	12,245,500	13,228,400	12,631,575.16
	Grand Conseil			
	<i>Total des charges</i>	936,500	890,500	817,139.70
	<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	936,500	890,500	817,139.70
30	Charges de personnel	806,000	760,000	685,680.30
300110	Jetons de présence	770,000	730,000	668,120.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	36,000	30,000	17,559.80
31	Biens, services et marchandises	30,000	25,000	25,959.40
318000	Mandats, expertises, études	10,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	20,000	25,000	25,959.40
36	Subventions accordées	100,500	105,500	105,500.00
365130	Contribution aux partis politiques	100,500	105,500	105,500.00
	Conseil d'Etat			
	<i>Total des charges</i>	3,889,900	3,592,400	3,537,867.95
	<i>Total des revenus</i>	125,000 -	128,000 -	154,249.10 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,764,900	3,464,400	3,383,618.85
30	Charges de personnel	3,358,600	3,051,900	2,971,639.75
300100	Traitements du Conseil d'Etat	1,184,200	1,217,200	1,171,881.75
301000	Personnel administratif et exploitation	15,400	16,000	9,320.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	95,100	97,500	93,031.95
304100	Fonds de pensions	133,100	101,200	116,457.00
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	1,930,800	1,620,000	1,580,948.75
31	Biens, services et marchandises	261,500	265,500	291,228.20
310070	Rédition "La pays de Neuchâtel"	0	0	75,000.00
317600	Congrès et conférences	97,000	96,000	77,113.00
317610	Manifestations et réceptions	80,000	75,000	53,108.55
318000	Mandats, expertises, études	8,000	8,000	11,836.00
319100	Cadeaux pour centenaires	1,500	1,500	825.00
319800	Autres frais divers	75,000	85,000	73,345.65
36	Subventions accordées	269,800	275,000	275,000.00
365100	Aide au tiers monde	245,000	250,000	250,000.00
365105	Voie Suisse	24,800	25,000	25,000.00
43	Contributions	125,000 -	128,000 -	154,249.10 -
436020	Remboursement de frais divers	80,000 -	80,000 -	90,274.00 -
436030	Remboursement de frais	40,000 -	40,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	5,000 -	8,000 -	63,975.10 -
	Chancellerie d'Etat, secrétariat			
	<i>Total des charges</i>	3,805,200	5,108,100	4,993,070.11
	<i>Total des revenus</i>	322,000 -	302,000 -	487,645.54 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,483,200	4,806,100	4,505,424.57
30	Charges de personnel	1,196,900	1,242,300	1,182,794.05
301000	Personnel administratif et exploitation	1,007,500	1,064,900	1,021,465.55
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	84,000	88,300	82,278.10
304000	Caisse de pensions	99,400	83,100	73,050.40
309800	Autres charges de personnel	6,000	6,000	6,000.00
31	Biens, services et marchandises	2,590,000	3,120,000	3,063,041.58
310100	Elections, votations	120,000	260,000	67,176.05
315310	Maintenance applications info. externes	20,000	25,000	13,474.35
317000	Déplacements	4,000	4,000	5,149.35
317610	Manifestations et réceptions	0	0	27,147.00
318000	Mandats, expertises, études	10,000	15,000	2,795.30
318030	Ports et affranchissements	2,380,000	2,730,000	2,765,695.23
318525	Information	45,000	75,000	169,001.80
319800	Autres frais divers	11,000	11,000	12,602.50
33	Amortissements	18,300	745,800	747,234.48
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,484.48
331000	Immeubles du patrimoine administratif	18,300	745,800	745,750.00

AUTORITÉS

Grand Conseil		
300 110	Jetons de présence	En 2010, le fonctionnement du Grand Conseil sera plus intensif qu'en 2009, année électorale. L'augmentation du nombre de séances plénières et de commissions est évaluée à environ 5%.
303 000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	En 2010, quasiment tous les membres du Grand Conseil siégeront durant l'année complète. Contrairement à 2009 (année électorale), la plupart atteindront la rémunération de 2'000 francs par an qui représente le plancher pour l'assujettissement à l'AVS. Par ailleurs, le faible total des comptes 2008 s'explique par le fait que l'estimation du transitoire passé en 2007 avait été surévaluée.
318 000	Mandats, expertises, études	En 2009, le Grand Conseil a fait appel à des experts, respectivement pour obtenir un avis de droit (commission législative) et pour animer une séance (commission de gestion et des finances), pour un total d'environ 10'000 francs. Dans la mesure où divers organes du Grand Conseil souhaitent confier des mandats externes lorsque cela est nécessaire à l'exercice de leurs fonctions, une rubrique budgétaire est activée pour répondre à cette attente.
319 800	Autres frais divers	Aucune manifestation spéciale n'étant prévue en 2010, contrairement à 2009 (installation des autorités) et 2008 (réception des Bureaux des Grands Conseils romands), les frais divers seront diminués.
365 130	Contribution aux partis politiques	Diminution de 5'000 francs par rapport à la législature précédente car il y a un groupe de moins au Grand Conseil.
Conseil d'Etat		
307 100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Coûts supplémentaires suite au départ à la retraite de quatre conseillers d'Etat.
317 610	Manifestations et réceptions	Suite à la fusion avec la rubrique 317 610 de la chancellerie d'Etat, la synergie permet d'englober la quasi totalité des coûts concernant la réception pour les parlementaires fédéraux. Seule une légère augmentation est constatée.
319 800	Autres frais divers	Redimensionnement des coûts par rapport à une année normale; 2009 ayant été une année de fin de législature engendrant de plus grands frais.
Chancellerie d'Etat, secrétariat		
310 100	Elections, votations	Pas d'élections prévues en 2010.
315 310	Maintenance applications info. externes	Réduction des actions de maintenance du site Internet de l'Etat.
318 000	Mandats, expertises, études	Réduction des coûts liés à la gestion administrative du Guichet unique.
318 030	Ports et affranchissements	Regroupement des envois partant du Centre d'impression (notamment relatifs aux contributions) et suppression des montants relatifs aux entités de l'Etat devenant autonomes.
318 525	Information	Pas d'élections prévues en 2010 donc pas de brochure d'information à ce sujet.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Dernier tranche de l'amortissement concernant la participation du canton à Expo.02.



Autorités

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
41	Patentes et concessions	110,000 -	135,000 -	102,476.00 -
410110	Feuille officielle	110,000 -	135,000 -	102,476.00 -
43	Contributions	152,000 -	127,000 -	224,876.24 -
431000	Emoluments administratifs	80,000 -	75,000 -	82,750.00 -
436020	Remboursement de frais divers	70,000 -	40,000 -	102,921.05 -
436030	Remboursement de frais	0	0	25,609.20 -
439850	Recettes diverses	2,000 -	12,000 -	13,595.99 -
49	Imputations internes	60,000 -	40,000 -	160,293.30 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	0	119,002.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	60,000 -	40,000 -	41,291.30 -
	Service du Grand Conseil			
	Total des charges	571,200	596,900	532,498.65
	Total des revenus	6,000 -	7,000 -	6,665.00 -
	Charges/Revenus(-)	565,200	589,900	525,833.65
30	Charges de personnel	564,200	568,900	500,885.20
301000	Personnel administratif et exploitation	476,400	483,900	427,390.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	40,700	39,800	35,895.40
304000	Caisse de pensions	47,100	45,200	37,598.95
31	Biens, services et marchandises	7,000	28,000	31,013.45
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	23,000	27,095.85
317000	Déplacements	3,000	3,000	2,961.95
319800	Autres frais divers	4,000	2,000	955.65
33	Amortissements	0	0	600.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	600.00
43	Contributions	6,000 -	7,000 -	6,665.00 -
435000	Ventes à des tiers	6,000 -	7,000 -	6,665.00 -
	Service du matériel et des imprimés			
	Total des charges	7,470,400	6,590,700	6,962,361.41
	Total des revenus	5,136,000 -	4,245,000 -	4,381,841.84 -
	Charges/Revenus(-)	2,334,400	2,345,700	2,580,519.57
30	Charges de personnel	1,703,400	1,551,700	1,601,685.90
301000	Personnel administratif et exploitation	1,438,000	1,323,700	1,373,816.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	123,500	111,300	113,613.70
304000	Caisse de pensions	141,900	116,700	114,255.45
31	Biens, services et marchandises	5,752,000	5,029,000	5,321,470.35
310000	Fournitures de bureau et imprimés	1,229,000	850,000	944,960.02
310060	Information	2,000	2,000	1,855.37
310600	Fourn. scolaires, école enfantine	150,000	150,000	130,423.80
310610	Fourn. scolaires, ens. primaire	980,000	1,020,000	856,491.45
310620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	1,380,000	1,190,000	1,167,735.75
310695	Fournitures et matériel refacturés	410,000	250,000	547,764.37
311000	Machines, mobilier et équipement	23,000	32,000	21,793.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	63,000	75,000	63,276.64
315020	Entretien des véhicules	10,000	10,000	13,792.90
315300	Entretien de l'équipement informatique	37,000	37,000	36,983.15
316010	Leasing de l'équipement informatique	1,150,000	1,130,000	1,229,454.50
316600	Droits d'auteurs	8,000	10,000	6,742.25
316610	Location de machines	290,000	250,000	255,845.35
317000	Déplacements	10,000	10,000	12,720.45
319800	Autres frais divers	10,000	13,000	31,631.35
33	Amortissements	10,000	10,000	36,705.16
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	493.75
331080	Amortiss. matériel périmé	10,000	10,000	36,211.41
39	Imputations internes	5,000	0	2,500.00
390600	Location de locaux d'autres services	5,000	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	2,500.00
43	Contributions	1,437,000 -	1,325,000 -	1,600,825.83 -
435000	Ventes à des tiers	779,800 -	460,000 -	774,154.20 -
436320	Remboursement frais d'impression	657,200 -	865,000 -	826,671.63 -

Remarques

Chancellerie d'Etat, secrétariat (suite)		
410 110	Feuille officielle	Redimensionnement des recettes suite aux résultats des comptes 2008.
436 020	Remboursement de frais divers	Idem.
439 850	Recettes diverses	Transfert des recettes liées aux manifestations et réceptions dans la rubrique 436 030 du Conseil d'Etat.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Remboursement des frais de port du service de l'emploi (augmentation des envois).
Service du Grand Conseil		
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Transfert du montant dans la rubrique 310 000 du service du matériel et des imprimés.
319 800	Autres frais divers	Cette rubrique concerne notamment le remboursement de caisse pour lequel le système des commissions préalables engendre un plus grand nombre d'envois en courrier A, d'où l'augmentation prévue.
435 000	Vente à des tiers	Diminution du nombre d'abonnés aux formes papier de nos publications.
Service du matériel et des imprimés		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Il faut enlever du montant le salaire annuel du responsable des achats qui est pris en charge par le fonds de réformes des structures de l'Etat à hauteur de 140'000 francs.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Augmentation suite à la centralisation de toutes les rubriques 310 000 de l'Etat au service du matériel et des imprimés.
310 610	Fourn. scolaires, ens. primaire	Diminution des moyens d'enseignement aux écoles primaires pour l'année scolaire 2010-2011.
310 620	Fourn. scolaires, ens. secondaire	Augmentation des moyens d'enseignement en secondaire pour l'année scolaire 2010-2011.
310 695	Fournitures et matériel refacturés	Augmentation des achats de fournitures de bureau. Ces dernières sont cependant refacturées sur la rubrique 435 000 "Ventes à des tiers".
311 000	Machines, mobilier et équipement	Baisse des demandes.
315 000	Entretien mobilier, machines, équipem.	Baisse des réparations suite à la diminution des demandes.
316 610	Location de machines	Depuis 2008, l'installation des appareils multifonctions se généralise, donc les coûts augmentent quelque peu.
390 600	Location de locaux d'autres services	Suite à la fusion des centres d'impression, une location de locaux pour l'antenne du CIFOM est facturée.
435 000	Ventes à des tiers	L'encaissement des fournitures de bureau pour les clients externes va augmenter en 2010.
436 320	Remboursement frais d'impression	Cette rubrique a été divisée en deux avec la rubrique 490 125 de 234'200 francs en prestations internes. Le total de ces deux rubriques représente un montant encaissé par le Centre d'impression de 891'400 francs, d'où une augmentation par rapport à 2009.



Autorités

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
49	Imputations internes	3,699,000 -	2,920,000 -	2,781,016.01 -
490115	Fournitures de bureau	242,800 -	0	0.00
490125	Prestations du CIEN	234,200 -	0	0.00
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	140,000 -	0	0.00
490640	Prestation édition et matériel scolaires	3,050,000 -	2,900,000 -	2,730,862.41 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	32,000 -	20,000 -	50,153.60 -
	Préposé à la gestion de l'information			
	<i>Total des charges</i>	<i>168,700</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>500 -</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>168,200</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	118,700	0	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	96,700	0	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	8,300	0	0.00
304000	Caisse de pensions	8,700	0	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	50,000	0	0.00
317000	Déplacements	6,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	4,000	0	0.00
318295	Contrôle protection de la personnalité	24,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	16,000	0	0.00
43	Contributions	500 -	0	0.00
431000	Emoluments administratifs	500 -	0	0.00
	Contrôle cantonal des finances			
	<i>Total des charges</i>	<i>1,336,100</i>	<i>1,441,800</i>	<i>1,226,365.92</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>343,000 -</i>	<i>310,000 -</i>	<i>407,327.10 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>993,100</i>	<i>1,131,800</i>	<i>819,038.82</i>
30	Charges de personnel	1,229,100	1,286,800	1,167,634.63
301000	Personnel administratif et exploitation	1,015,600	1,086,500	980,416.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	87,400	89,600	81,437.10
304000	Caisse de pensions	106,100	90,700	93,472.30
309000	Frais, formation et perfectionnement	18,000	18,000	10,308.58
309800	Autres charges de personnel	2,000	2,000	2,000.00
31	Biens, services et marchandises	20,000	70,000	16,360.50
317000	Déplacements	14,000	14,000	11,883.55
318000	Mandats, expertises, études	0	50,000	0.00
319800	Autres frais divers	6,000	6,000	4,476.95
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	87,000	85,000	42,370.79
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	87,000	85,000	42,370.79
43	Contributions	343,000 -	210,000 -	297,450.20 -
438400	Prestations Etat, construction A5	53,000 -	30,000 -	141,150.00 -
439850	Recettes diverses	290,000 -	180,000 -	156,300.20 -
49	Imputations internes	0	100,000 -	109,876.90 -
490020	Prestations de service internes	0	100,000 -	109,876.90 -

Remarques

Service du matériel et des imprimés (suite)		
490 115	Fournitures de bureau	Cette rubrique correspond à la prestation interne pour les écoles professionnelles et les lycées.
490 302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Ce montant correspond au salaire annuel du nouveau responsable des achats engagé dès le 1 ^{er} octobre 2009 suite au projet de réorganisation des achats de l'Etat. Ce montant est pris en charge par le fonds de réformes des structures de l'Etat pour l'année 2010.
490 640	Prestation édition et matériel scolaires	Augmentation des moyens d'enseignement pour le secondaire pour l'année scolaire 2010-2011. Cette prestation interne est facturée au service de l'enseignement obligatoire.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Augmentation des facturations en prestation interne des appareils multifonctions pour l'Etat.
Préposé à la gestion de l'information		
		La nouvelle loi sur la protection des données (LCPD) entrée en vigueur le 1 ^{er} décembre 2008 prévoit la mise en place d'une autorité commune en matière de protection des données et de transparence, soit un préposé cantonal à la gestion de l'information à 50% et une personne assurant le secrétariat à 30%. L'intérim est actuellement assuré par le président du Tribunal du district du Val-de-Travers. Ce nouveau chapitre a ainsi pour objectif de répondre aux exigences légales.
Contrôle cantonal des finances		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Départ en retraite d'un collaborateur, remplacé par une collaboratrice moins expérimentée et prise de vacances non payées.
318 000	Mandats, expertises, études	Renonciation à l'exécution de tout audit informatique en 2010 (tâche essentielle du CCFI) dans le cadre des mesures d'économie en raison de l'impossibilité de réduire d'autres dépenses.
439 850	Recettes diverses	Transfert de recettes de la rubrique 490 020 Prestations de service internes en raison du changement de statut de la CPEN.
490 020	Prestations de service internes	Transfert de recettes à la rubrique 439 850 Recettes diverses en raison du changement de statut de la CPEN.



Départ. justice, sécurité et finances

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des charges</i>	255,083,400	268,717,100	253,693,453.39
<i>Total des revenus</i>	1,247,893,000 -	1,298,822,300 -	1,310,884,806.16 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	992,809,600 -	1,030,105,200 -	1,057,191,352.77 -
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	943,700	1,012,000	1,140,745.20
<i>Total des revenus</i>	30,000 -	50,000 -	191,421.30 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	913,700	962,000	949,323.90
30 Charges de personnel	813,700	811,600	826,647.30
301000 Personnel administratif et exploitation	650,900	654,000	672,799.50
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	54,500	53,900	55,297.85
304000 Caisse de pensions	68,300	65,700	61,216.60
309800 Autres charges de personnel	40,000	38,000	37,333.35
31 Biens, services et marchandises	20,300	85,500	217,717.85
310030 Livres et périodiques	2,000	2,000	1,873.55
317000 Déplacements	10,000	10,000	9,969.80
318000 Mandats, expertises, études	0	60,000	143,541.60
319800 Autres frais divers	8,300	13,500	62,332.90
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	109,700	114,900	96,380.05
351250 Conférences intercantionales	109,700	114,900	96,380.05
43 Contributions	30,000 -	30,000 -	79,560.05 -
438000 Prestations pour investissements	0	0	17,988.95 -
439850 Recettes diverses	30,000 -	30,000 -	61,571.10 -
49 Imputations internes	0	20,000 -	111,861.25 -
490302 Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	20,000 -	33,000.00 -
490800 Prestations internes spécif. diverses	0	0	78,861.25 -
Office d'organisation			
<i>Total des charges</i>	236,200	241,600	229,067.67
<i>Total des revenus</i>	3,000 -	3,000 -	8,940.33 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	233,200	238,600	220,127.34
30 Charges de personnel	230,300	232,400	222,218.40
301000 Personnel administratif et exploitation	193,300	196,500	188,484.85
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	16,100	16,100	15,371.95
304000 Caisse de pensions	20,900	19,800	18,361.60
31 Biens, services et marchandises	5,900	9,200	6,849.27
310030 Livres et périodiques	200	200	0.00
317000 Déplacements	4,200	5,000	5,860.62
318000 Mandats, expertises, études	0	2,000	93.00
319800 Autres frais divers	1,500	2,000	895.65
43 Contributions	3,000 -	3,000 -	8,940.33 -
439850 Recettes diverses	3,000 -	3,000 -	8,940.33 -
Politique familiale et égalité			
<i>Total des charges</i>	294,400	301,400	209,386.15
<i>Total des revenus</i>	0	2,000 -	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	294,400	299,400	209,386.15
30 Charges de personnel	270,400	272,400	185,451.75
300000 Commissions	3,500	3,500	1,210.00
301000 Personnel administratif et exploitation	226,700	228,100	156,855.85
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	19,000	18,900	11,751.85
304000 Caisse de pensions	21,200	21,900	15,634.05
31 Biens, services et marchandises	24,000	29,000	23,934.40
317000 Déplacements	4,000	4,000	2,253.50
319800 Autres frais divers	20,000	25,000	21,680.90
43 Contributions	0	2,000 -	0.00
439850 Recettes diverses	0	2,000 -	0.00
Service de la justice			
<i>Total des charges</i>	16,556,100	13,702,400	15,940,235.97
<i>Total des revenus</i>	20,388,700 -	18,507,600 -	19,920,205.38 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,832,600 -	4,805,200 -	3,979,969.41 -

Remarques

JUSTICE, SECURITE ET FINANCES

318 000	Secrétariat général	Pas de dépenses ou de projet particulier prévu en 2010.
	Mandats, expertises, étude	
317 000	Office d'organisation	Diminution des frais budgétés pour Mobility Carsharing.
	Frais de déplacement	



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
30	Charges de personnel	2,504,000	2,092,100	1,663,284.00
300000	Commissions	55,000	55,000	33,905.90
301000	Personnel administratif et exploitation	2,070,200	1,727,600	1,383,586.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	178,200	143,700	113,802.85
304000	Caisse de pensions	200,600	165,800	131,988.40
31	Biens, services et marchandises	2,972,000	2,590,000	2,810,190.89
310030	Livres et périodiques	1,000	1,000	0.00
317000	Déplacements	5,000	5,000	1,877.10
318000	Mandats, expertises, études	186,000	0	54,330.30
318210	Assistance judiciaire	1,950,000	1,900,000	1,934,778.99
318215	Tutelles sans actifs	710,000	630,000	710,487.81
318295	Contrôle protection de la personnalité	0	3,000	1,418.25
318360	Frais de perception	25,000	0	23,091.60
319010	Indemnités de dépens	12,000	12,000	9,900.00
319240	Détention injustifiée	30,000	29,000	33,009.00
319800	Autres frais divers	53,000	10,000	41,297.84
33	Amortissements	3,710,000	3,190,000	5,236,029.44
330010	Pertes sur débiteurs	3,600,000	3,190,000	5,236,029.44
331000	Immeubles du patrimoine administratif	110,000	0	0.00
34	Parts et contributions sans affectation	7,081,600	5,081,900	5,650,686.34
340200	Part communale aux amendes	7,081,600	5,081,900	5,650,686.34
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	288,500	748,400	577,494.40
350010	Documents d'identité, part fédérale	288,500	748,400	577,494.40
36	Subventions accordées	0	0	2,550.90
365800	Divers organismes et instit. privées	0	0	2,550.90
43	Contributions	19,482,200 -	17,147,500 -	18,918,363.98 -
431000	Emoluments administratifs	86,800 -	81,500 -	129,323.30 -
431002	Emoluments de rappels SAP	400,000 -	25,500 -	79,275.00 -
431200	Emoluments, office du commerce	0	0	500.00 -
431260	Emoluments, naturalisations	151,700 -	315,000 -	531,161.80 -
436015	Remboursement frais assist. judiciaire	300,000 -	120,000 -	218,319.00 -
436020	Remboursement de frais divers	3,717,000 -	2,300,200 -	3,468,704.51 -
437000	Amendes	14,731,700 -	14,305,300 -	13,843,406.24 -
439850	Recettes diverses	95,000 -	0	647,674.13 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	906,500 -	1,360,100 -	1,001,841.40 -
452010	Documents identité, parts cant.+fédérale	906,500 -	1,360,100 -	1,001,841.40 -
	Tribunal cantonal			
	<i>Total des charges</i>	<i>4,736,200</i>	<i>5,395,500</i>	<i>4,917,892.71</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>691,000 -</i>	<i>1,142,700 -</i>	<i>1,038,690.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>4,045,200</i>	<i>4,252,800</i>	<i>3,879,201.91</i>
30	Charges de personnel	4,609,200	5,199,900	4,742,818.80
300200	Traitements des juges	1,966,600	2,048,200	1,949,036.55
300210	Suppléances	211,300	339,500	352,365.20
301000	Personnel administratif et exploitation	1,660,500	1,966,400	1,697,558.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	324,700	355,800	320,394.80
304000	Caisse de pensions	391,100	435,000	417,218.10
309000	Frais, formation et perfectionnement	55,000	55,000	6,246.10
31	Biens, services et marchandises	127,000	195,600	175,073.91
310030	Livres et périodiques	45,000	50,000	46,715.46
310120	RJN	0	36,000	37,230.00
317000	Déplacements	5,000	4,000	4,347.80
317200	Jurés et témoins	12,000	10,000	17,018.80
319800	Autres frais divers	65,000	95,600	69,761.85
43	Contributions	620,000 -	546,000 -	552,790.80 -
431000	Emoluments administratifs	620,000 -	500,000 -	515,760.00 -
435000	Ventes à des tiers	0	46,000 -	36,615.85 -
439850	Recettes diverses	0	0	414.95 -
49	Imputations internes	71,000 -	596,700 -	485,900.00 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	71,000 -	596,700 -	485,900.00 -

Remarques

Service de la justice		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation globale de 6.7 EPT, dont 6 EPT dévolus au secteur des documents d'identité en vue de l'introduction des passeports biométriques au 1 ^{er} mars 2010, 0.5 EPT assigné au renforcement du contingent traitant des dossiers de naturalisation et 0.2 EPT en complément à des postes actuellement à temps partiel.
318 000	Mandats, expertises, études	a) Rémunération de 120'000 francs du chargé de projet de la réorganisation du pouvoir judiciaire employé à un taux d'activité de 70%, charges sociales et caisse de pension comprises (17,3%). Ce montant est prévu dans le crédit d'engagement sollicité dans le rapport 09.038 présenté au Grand Conseil. b) Engagement d'un secrétaire général du pouvoir judiciaire pour les trois derniers mois de l'année, charges sociales et caisse de pension comprises (46'000 francs). c) Fonds de 20'000 francs pour l'assainissement des archives des tribunaux, selon une estimation de l'office des archives.
319 800	Autres frais divers	Franchise de 35'000 francs permettant de bénéficier de rabais au centre hospitalier universitaire vaudois dans le cadre des activités déployées par les médecins et les experts. 12'000 francs de frais de formation aux nouveaux codes de procédures pénale et civile pour les greffiers et leurs substituts.
330 010	Pertes sur débiteurs	Montant global minimum des pertes à prévoir avec 3 et 0,3 millions de pertes enregistrés respectivement par l'office du contentieux de l'Etat, principalement sous forme d'actes de défaut de biens et par le service de la justice sous forme de non-valeurs, voire d'abandons pour des créances dues par des représentants de pays étrangers. Le montant des pertes est proportionnel aux montants facturés pour les mandats de répression, les ordonnances pénales et les jugements de tribunaux.
340 200	Part communale aux amendes	Comprend également la part générée dans le cadre des contrats de prestations signés avec Police neuchâteloise.
350 010	Documents d'identité, part fédérale	Cf. commentaire sous rubrique 452 010. Par ailleurs, la part fédérale des passeports pour adultes et enfants passe de 45 à 24 francs et de 20 à 11 francs. La part fédérale des combinaisons passeport/carte d'identité pour les adultes et les enfants passe respectivement de 53 à 24 francs et de 28 à 11 francs.
431 002	Emoluments de rappels SAP	Dorénavant, il y aura enregistrement des frais de sommation du programme informatique EPSIPOL sur cette rubrique comptable (240'000 francs en 2010). Au budget 2009, les frais EPSIPOL étaient compris dans la rubrique "Remboursement de frais divers". De plus, dès 2010, les frais de sommations passent de 15 à 20 francs.
431 260	Emoluments, naturalisations	Retour à une facturation normale après assainissement des dossiers de naturalisation jusqu'à fin 2009.
436 015	Remboursement frais assist. judiciaire	Somme remboursée selon des arrangements pris par environ 800 justiciables, ce qui représente 35% des 2'400 bénéficiaires de l'assistance judiciaire depuis la mise en application de la nouvelle loi (LAPCA) en 2007.
436 020	Remboursement de frais divers	Le montant du budget 2009 était anormalement faible car basé sur une diminution des frais judiciaires relative à l'augmentation importante du nombre de transactions passées par le corps de police, ainsi que par la tendance à une diminution du nombre d'ordonnances pénales et de jugements. Le budget 2010 est calqué sur les résultats 2008.
452 010	Documents identité, parts cant.+fédérale	Nette baisse par rapport aux prévisions optimistes du budget 2009 de la demande pour des passeports d'adultes, des combinaisons passeport/carte d'identité d'adultes et d'enfants. Cependant, les recettes subissent une diminution contenue car les nouveaux documents de type biométrique sont d'un prix plus élevé. De plus, la part cantonale des passeports et des combinaisons passeport/carte d'identité pour adultes et enfants passe de 37 à 70 francs et de 17 à 31 francs. Dès le 1 ^{er} mars 2010, ces émoluments ne seront plus partagés avec les communes.



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Tribunaux de districts				
	<i>Total des charges</i>	6,729,400	6,834,100	6,589,667.69
	<i>Total des revenus</i>	1,615,000 -	1,610,000 -	1,624,149.93 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	5,114,400	5,224,100	4,965,517.76
30	Charges de personnel	6,659,700	6,736,900	6,522,939.05
300200	Traitements des juges	2,133,600	2,216,100	1,947,477.70
300210	Suppléances	222,300	174,800	424,286.40
300220	Assesseurs autor. tutel./Juge prud'homme	104,600	92,700	106,417.30
301000	Personnel administratif et exploitation	3,178,300	3,232,900	3,090,835.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	471,100	471,700	449,707.50
304000	Caisse de pensions	549,800	548,700	504,214.65
31	Biens, services et marchandises	69,700	97,200	66,728.64
317000	Déplacements	10,500	10,000	7,573.05
317200	Jurés et témoins	46,500	70,000	38,102.84
318035	Ports spéciaux et divers	0	0	10,020.75
319800	Autres frais divers	12,700	17,200	11,032.00
43	Contributions	1,615,000 -	1,610,000 -	1,624,149.93 -
431000	Emoluments administratifs	1,615,000 -	1,610,000 -	1,623,771.28 -
439850	Recettes diverses	0	0	378.65 -
Tribunal fiscal				
	<i>Total des charges</i>	500,100	495,800	464,408.50
	<i>Total des revenus</i>	20,000 -	20,000 -	7,535.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	480,100	475,800	456,873.50
30	Charges de personnel	498,800	490,900	463,374.45
300200	Traitements des juges	179,300	182,700	162,116.05
300210	Suppléances	84,100	100,700	130,596.70
301000	Personnel administratif et exploitation	155,500	122,900	100,323.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	35,700	37,300	32,455.80
304000	Caisse de pensions	44,200	47,300	37,882.25
31	Biens, services et marchandises	1,300	4,900	1,034.05
317000	Déplacements	300	300	64.85
317200	Jurés et témoins	300	100	70.00
318035	Ports spéciaux et divers	0	0	253.20
318051	Médecins et experts	0	3,000	0.00
319800	Autres frais divers	700	1,500	646.00
43	Contributions	20,000 -	20,000 -	7,535.00 -
431000	Emoluments administratifs	20,000 -	20,000 -	7,535.00 -
Autorités de conciliation				
	<i>Total des charges</i>	656,100	682,200	670,381.15
	<i>Total des revenus</i>	72,100 -	0	70.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	584,000	682,200	670,311.15
30	Charges de personnel	651,500	658,100	626,074.15
300000	Commissions	37,000	35,000	36,280.95
300200	Traitements des juges	280,000	273,900	261,069.90
301000	Personnel administratif et exploitation	237,600	251,500	237,516.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	44,100	44,100	41,797.65
304000	Caisse de pensions	52,800	53,600	49,408.80
31	Biens, services et marchandises	4,600	4,100	4,307.00
317000	Déplacements	1,700	1,900	1,676.40
319800	Autres frais divers	2,900	2,200	2,630.60
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	20,000	40,000.00
352200	Protection des locataires	0	20,000	40,000.00
43	Contributions	100 -	0	70.00 -
439850	Recettes diverses	100 -	0	70.00 -
49	Imputations internes	72,000 -	0	0.00
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	72,000 -	0	0.00
Ministère public				
	<i>Total des charges</i>	1,434,900	1,994,400	1,992,727.20
	<i>Total des revenus</i>	22,000 -	21,000 -	23,339.20 -

Remarques

Tribunal cantonal		
300 210	Suppléances	86'000 francs de suppléances ordinaires pour absences en cas de maladie, accident, etc., 23'000 francs de suppléances ordinaires au Tribunal cantonal (civil et pénal), par 31'300 francs dus à l'augmentation du taux d'activité de la juge Wittwer au Tribunal administratif avec l'objectif de traiter 13 actions en responsabilité, ainsi que par 71'000 francs de suppléances extraordinaires pour les 1ère et 2ème Cours civiles.
301 000	Personnel administratif et exploitation	Fin des mesures temporaires auprès du Tribunal administratif visant la mise à jour du contentieux dans le cadre de la réforme liée à la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA), du 6 octobre 2000. Retour à la situation normale de l'effectif administratif du Tribunal cantonal au 31 octobre 2009, par la résiliation de trois contrats de droit privé à plein temps pour deux collaborateurs(trices) scientifiques et une collaboratrice administrative.
310 120	RJN	L'édition du recueil de la jurisprudence neuchâteloise est définitivement reprise par l'université de Neuchâtel.
431 000	Emoluments administratifs	Sous réserve de la décision du Grand Conseil, augmentation des émoluments liée à l'augmentation du nombre de jugements rendus par les suppléants extraordinaires des 1ère et 2ème cours civiles.
490 302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Financement des suppléances extraordinaires pour l'assainissement des dossiers des 1ère et 2ème cours civiles, sous réserve de la décision du Grand Conseil à prolonger la durée d'utilisation de ce fonds en 2010.
Autorités de conciliation		
352 200	Protection des locataires	Révision de l'alinéa 2 de l'article 5 de la loi d'introduction des titres huitième et huitième bis du code des obligations (LICO) du 28 juin 1993. La subvention de 10'000 francs attribuée aux offices du logement des villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sera supprimée.
490 302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Financement des suppléances extraordinaires pour l'assainissement des dossiers des 1ère et 2ème cours civiles, sous réserve de la décision du Grand Conseil à prolonger la durée d'utilisation de ce fonds en 2010.



Départ. justice, sécurité et finances

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,412,900</i>	<i>1,973,400</i>	<i>1,969,388.00</i>
30 Charges de personnel	1,411,900	1,381,400	1,329,121.30
300200 Traitements des juges	555,600	560,600	521,956.85
300210 Suppléances	0	0	34,131.40
301000 Personnel administratif et exploitation	633,800	611,500	575,461.65
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	100,800	97,000	91,762.70
304000 Caisse de pensions	121,700	112,300	105,808.70
31 Biens, services et marchandises	23,000	613,000	663,605.90
317000 Déplacements	7,000	7,000	4,232.20
318035 Ports spéciaux et divers	0	0	395.95
318051 Médecins et experts	10,000	600,000	654,266.65
319800 Autres frais divers	6,000	6,000	4,711.10
43 Contributions	22,000 -	21,000 -	23,339.20 -
431000 Emoluments administratifs	22,000 -	21,000 -	23,339.20 -
Juges d'instruction			
<i>Total des charges</i>	<i>3,176,200</i>	<i>2,861,600</i>	<i>2,979,458.16</i>
<i>Total des revenus</i>	<i>112,400 -</i>	<i>36,400 -</i>	<i>38,200.30 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>3,063,800</i>	<i>2,825,200</i>	<i>2,941,257.86</i>
30 Charges de personnel	2,183,200	2,149,600	2,160,568.35
300200 Traitements des juges	895,600	911,500	881,833.40
300210 Suppléances	82,200	100	15,800.00
301000 Personnel administratif et exploitation	861,400	905,000	956,643.95
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	154,400	151,900	150,120.90
304000 Caisse de pensions	189,600	181,100	156,170.10
31 Biens, services et marchandises	643,000	712,000	818,889.81
317000 Déplacements	22,000	22,000	18,169.15
317200 Jurés et témoins	3,000	10,000	1,375.00
318051 Médecins et experts	610,000	670,000	792,222.91
319800 Autres frais divers	8,000	10,000	7,122.75
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	350,000	0	0.00
351260 Placements hors canton	350,000	0	0.00
43 Contributions	112,400 -	36,400 -	38,200.30 -
431000 Emoluments administratifs	1,000 -	1,000 -	2,800.30 -
436010 Remboursement de traitements	111,400 -	35,400 -	35,400.00 -
Service pénitentiaire			
<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>6,093,986.35</i>
<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>644,815.75 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>5,449,170.60</i>
30 Charges de personnel	0	0	1,469,279.95
300000 Commissions	0	0	37,415.65
301000 Personnel administratif et exploitation	0	0	1,215,460.95
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	100,901.50
304000 Caisse de pensions	0	0	109,002.80
309800 Autres charges de personnel	0	0	6,499.05
31 Biens, services et marchandises	0	0	591,068.50
313210 Frais de médecine et pharmacie	0	0	399,642.05
317000 Déplacements	0	0	23,262.35
318060 Assurance-accidents des détenus	0	0	61,179.20
318275 Transport des détenus	0	0	104,003.40
319800 Autres frais divers	0	0	2,981.50
33 Amortissements	0	0	38,378.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	0	0	38,378.00
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	3,995,259.90
351230 Part aux frais de formation CSFPP	0	0	69,541.85
351260 Placements hors canton	0	0	3,925,718.05
43 Contributions	0	0	644,815.75 -
436020 Remboursement de frais divers	0	0	22,439.75 -
436210 Remboursement des caisses-maladie	0	0	217,655.75 -
439850 Recettes diverses	0	0	404,720.25 -

Remarques

318 051	Ministère public Médecins et experts	Transfert des coûts à la police neuchâteloise qui a le pouvoir de décision sur les actions à entreprendre.
300 210	Juges d'instruction Suppléances	Suppléance d'un juge d'instruction qui fonctionne à mi-temps en qualité de directeur de l'Ecole romande de la magistrature pénale. La moitié du salaire avec charges sociales est facturée à l'école précitée (cf. la rubrique 436 010).
351 260	Placements hors canton	Les coûts de placements dans d'autres cantons pour des détenus en détention préventive sont transférés du service pénitentiaire aux juges d'instruction qui jouissent du pouvoir de décision. Cela porte autant sur des placements dus au manque de place dans les prisons neuchâteloises que sur des soucis de collusion entre détenus d'une même affaire.
436 010	Remboursement de traitements	Remboursement de la moitié du traitement d'un juge d'instruction (cf. rubrique 300 210).



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. justice, sécurité et finances				
Prison préventive, La Chaux-de-Fonds				
<i>Total des charges</i>		0	0	3,969,079.76
<i>Total des revenus</i>		0	0	500,127.55 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	3,468,952.21
30	Charges de personnel	0	0	2,739,499.55
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	2,336,889.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	189,038.05
304000	Caisse de pensions	0	0	209,030.35
309800	Autres charges de personnel	0	0	4,542.00
31	Biens, services et marchandises	0	0	875,300.21
310050	Matériel d'enseignement	0	0	5,861.71
313050	Habillement	0	0	16,669.35
313070	Produits alimentaires	0	0	344,989.20
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	0	13,824.95
313200	Rémunération	0	0	107,658.40
313210	Frais de médecine et pharmacie	0	0	160,496.00
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	0	0	40,048.20
314000	Entretien des bâtiments	0	0	73,072.60
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	13,466.50
317000	Déplacements	0	0	9,693.20
318000	Mandats, expertises, études	0	0	86,709.60
319800	Autres frais divers	0	0	2,810.50
33	Amortissements	0	0	354,280.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	354,280.00
43	Contributions	0	0	108,882.35 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	36,759.80 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	0	0	67,318.20 -
439850	Recettes diverses	0	0	4,804.35 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	391,245.20 -
451200	Pensions facturées hors canton	0	0	391,245.20 -
EEP Bellevue, Gorgier				
<i>Total des charges</i>		0	0	4,776,065.85
<i>Total des revenus</i>		0	0	2,219,268.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	2,556,797.85
30	Charges de personnel	0	0	3,545,949.00
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	3,003,904.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	247,003.25
304000	Caisse de pensions	0	0	284,241.10
309800	Autres charges de personnel	0	0	10,800.00
31	Biens, services et marchandises	0	0	983,685.85
310050	Matériel d'enseignement	0	0	109,926.30
313050	Habillement	0	0	18,481.00
313070	Produits alimentaires	0	0	226,631.55
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	0	35,983.35
313200	Rémunération	0	0	361,461.90
313210	Frais de médecine et pharmacie	0	0	23,000.00
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	0	0	25,000.00
314000	Entretien des bâtiments	0	0	79,896.45
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	24,960.80
317000	Déplacements	0	0	18,000.00
318000	Mandats, expertises, études	0	0	10,999.80
318285	Frais de surveillance	0	0	25,000.00
319020	Rest. TVA non imputable (REDIP)	0	0	18,888.40
319800	Autres frais divers	0	0	5,456.30
33	Amortissements	0	0	246,431.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	246,431.00
43	Contributions	0	0	270,261.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	251,434.90 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	0	0	4,976.15 -
439850	Recettes diverses	0	0	13,849.95 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	1,949,007.00 -

Remarques



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. justice, sécurité et finances				
451200	Pensions facturées hors canton	0	0	1,949,007.00 -
	EEP La Ronde			
	<i>Total des charges</i>	0	0	1,407,134.25
	<i>Total des revenus</i>	0	0	380,839.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	1,026,295.25
30	Charges de personnel	0	0	852,115.75
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	721,032.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	62,128.40
304000	Caisse de pensions	0	0	66,454.80
309800	Autres charges de personnel	0	0	2,499.65
31	Biens, services et marchandises	0	0	341,020.50
310050	Matériel d'enseignement	0	0	16,638.35
313050	Habillement	0	0	3,992.25
313070	Produits alimentaires	0	0	70,000.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	0	8,415.10
313200	Rémunération	0	0	32,825.20
313210	Frais de médecine et pharmacie	0	0	10,806.45
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	0	0	14,000.55
314000	Entretien des bâtiments	0	0	20,032.35
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	10,533.65
317000	Déplacements	0	0	2,706.20
318000	Mandats, expertises, études	0	0	1,797.50
318285	Frais de surveillance	0	0	147,600.00
319800	Autres frais divers	0	0	1,672.90
33	Amortissements	0	0	213,998.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	213,998.00
43	Contributions	0	0	175,609.85 -
434200	Pensions facturées	0	0	101,949.90 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	52,203.30 -
436210	Remboursement des caisses-maladie	0	0	3,516.45 -
439850	Recettes diverses	0	0	17,940.20 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	205,229.15 -
451200	Pensions facturées hors canton	0	0	205,229.15 -
	Service pénitentiaire			
	<i>Total des charges</i>	16,649,300	16,999,500	0.00
	<i>Total des revenus</i>	2,688,600 -	3,516,300 -	0.00
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	13,960,700	13,483,200	0.00
30	Charges de personnel	9,509,100	9,311,400	0.00
300000	Commissions	55,000	60,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	7,941,400	7,832,500	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	683,500	659,100	0.00
304000	Caisse de pensions	786,200	726,000	0.00
309800	Autres charges de personnel	43,000	33,800	0.00
31	Biens, services et marchandises	2,939,700	2,783,000	0.00
310050	Matériel d'enseignement	150,000	205,000	0.00
313050	Habillement	68,200	42,500	0.00
313070	Produits alimentaires	695,400	574,000	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	66,500	58,500	0.00
313200	Rémunération	545,900	570,600	0.00
313210	Frais de médecine et pharmacie	600,000	582,000	0.00
313220	Entretien pensionnaires, autres frais	69,000	72,000	0.00
314000	Entretien des bâtiments	242,500	193,000	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	158,000	49,000	0.00
317000	Déplacements	66,000	60,800	0.00
318000	Mandats, expertises, études	54,000	39,000	0.00
318060	Assurance-accidents des détenus	62,000	55,000	0.00
318275	Transport des détenus	104,000	104,000	0.00
318285	Frais de surveillance	40,000	162,000	0.00
319800	Autres frais divers	18,200	15,600	0.00
33	Amortissements	1,010,500	883,100	0.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,010,500	883,100	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	3,190,000	4,022,000	0.00

Remarques

Service pénitentiaire		
301 000	Personnel administratif et exploitation	En vue de la réorganisation du service pénitentiaire et de l'agrandissement de l'établissement de la Promenade à La Chaux-de-Fonds ainsi que de celui de l'exécution des peines de Bellevue à Gorgier, 4.5 EPT postes ont été planifiés pour l'année 2010. Étant donné la situation financière de l'Etat, les ressources planifiées n'ont pas été allouées pour 2010. Le service pénitentiaire a donc dû revoir ses prestations en fermant provisoirement l'Établissement d'exécution des peines de la Ronde en raison de la forte réduction des régimes de la semi-détention et du travail externe.
309 800	Autres charges du personnel	Prise en charge des frais de formation relatifs à la mise en application du nouveau CPS, de la LPMA (Loi sur l'exécution des peines privatives de liberté et des mesures pour les personnes adultes) et des instructions internes aux établissements.
310 050	Matériel d'enseignement	Cette rubrique regroupe les frais relatifs aux ateliers des deux établissements : La Promenade et Bellevue. Selon l'art. 81 du CPS, le travail en régime d'exécution des peines est obligatoire. Une diminution du budget peut être mise en relation avec le début des travaux de construction à la Chaux-de-Fonds.
313 050	Habillement	L'augmentation de 20'000 francs découle essentiellement de l'achat d'équipement complet pour deux équipes de pompiers (équipement et appareils respiratoires).
313 070	Produits alimentaires	En vue des travaux de rénovation, la confection des repas pour les détenus devra être sous-traitée pendant une période d'au moins 6 mois engendrant une augmentation estimée à 8 francs par journée de détention. A cela, il convient d'ajouter encore les frais de transport et livraison.
313 200	Rémunération	Cette rubrique regroupe la rémunération versée aux personnes détenues travaillant dans les trois établissements. En septembre 2006, la Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP) a émis une recommandation spécifiant que la personne en exécution de peine doit recevoir une rémunération nette de l'ordre de 25.-/jour. La réduction du budget alloué à cette rubrique est à mettre en relation d'une part, au début des travaux de construction à la Chaux-de-Fonds et d'autre part, à la diminution du régime de semi-détention.
314 000	Entretien des bâtiments	L'augmentation de 49'000 francs par rapport au budget 2009 est essentiellement due à la planification sur trois ans de travaux d'intendance, comme la réfection des douches et le changement des lampes dans les cellules, charges non incluses dans les travaux de construction.
315 000	Entr. mobilier, machines, équipement	Le budget 2009 concernant cette rubrique a été sous-estimé. L'augmentation de 110'000 francs se justifie par un transfert de charges de 30'000 francs provenant de la rubrique 314 000, par l'équipement en mobilier du secteur médical (non prévu dans le crédit de construction) et par les frais de déménagement à la Chaux-de-Fonds de l'état major du service pénitentiaire et de l'OAPM.
318 285	Frais de surveillance	Le montant budgété pour cette rubrique a été réduit de 122'000 francs grâce à la fermeture provisoire de l'Établissement d'exécution des peines de la Ronde. De ce fait, le mandat confié à une entreprise de sécurité pour l'exécution des veilles de nuit (23h00-07h00) a pu être résilié.



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
351230	Part aux frais de formation CSFPP	70,000	69,000	0.00
351260	Placements hors canton	3,120,000	3,953,000	0.00
43	Contributions	922,000 -	1,132,000 -	0.00
434200	Pensions facturées	22,500 -	82,500 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	280,000 -	429,000 -	0.00
436020	Remboursement de frais divers	39,500 -	39,500 -	0.00
436210	Remboursement des caisses-maladie	310,000 -	311,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	270,000 -	270,000 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,766,600 -	2,384,300 -	0.00
451200	Pensions facturées hors canton	1,766,600 -	2,384,300 -	0.00
	Service de probation			
	<i>Total des charges</i>	<i>1,329,600</i>	<i>1,305,200</i>	<i>1,164,265.91</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,329,600</i>	<i>1,305,200</i>	<i>1,164,265.91</i>
30	Charges de personnel	1,281,600	1,188,200	1,128,004.04
301000	Personnel administratif et exploitation	1,074,100	993,700	946,266.90
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	90,700	82,300	78,188.05
304000	Caisse de pensions	101,800	97,200	89,855.60
309800	Autres charges de personnel	15,000	15,000	13,693.49
31	Biens, services et marchandises	48,000	99,000	36,261.87
310050	Matériel d'enseignement	16,000	16,000	15,994.95
317000	Déplacements	15,000	15,000	12,766.10
318015	Analyses particulières	7,000	0	0.00
318225	Formation personnes sous mandats de justice	0	58,000	0.00
319800	Autres frais divers	10,000	10,000	7,500.82
39	Imputations internes	0	18,000	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	18,000	0.00
	Police neuchâteloise			
	<i>Total des charges</i>	<i>59,987,500</i>	<i>60,900,200</i>	<i>54,789,206.86</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>21,865,900 -</i>	<i>19,527,000 -</i>	<i>15,672,535.49 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>38,121,600</i>	<i>41,373,200</i>	<i>39,116,671.37</i>
30	Charges de personnel	52,492,100	53,009,800	47,645,829.65
301000	Personnel administratif et exploitation	41,045,200	42,020,500	38,383,179.75
301060	Indemnités	2,193,800	1,724,500	1,655,645.55
301200	Traitements des aspirants	606,700	705,600	492,990.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	3,755,400	3,682,900	3,197,439.75
304000	Caisse de pensions	4,187,800	4,090,000	3,577,367.00
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	405,000	452,000	169,073.00
309200	Formation des aspirants	30,000	18,000	13,950.15
309210	Instruction	268,200	316,300	156,184.25
31	Biens, services et marchandises	5,090,400	5,245,000	4,253,813.50
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	88,000	25,717.55
311000	Machines, mobilier et équipement	540,100	553,100	600,167.97
311020	Armes et moyens d'intervention	176,600	268,500	133,337.25
311030	Véhicules	452,000	647,500	596,023.30
313010	Carburants	435,800	528,800	492,685.85
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	329,000	238,600	243,367.32
313050	Habillement	410,500	735,900	432,699.65
313800	Marchandises diverses	142,700	130,500	135,863.81
314000	Entretien des bâtiments	34,500	100,000	28,254.85
315010	Entretien des véhicules et appareils	297,500	255,500	166,521.39
315200	Entretien de l'habillement	5,000	5,000	779.55
315210	Entretien des installations du BAP	344,800	434,600	391,942.47
316000	Loyers de locaux	81,900	64,700	60,030.70
316210	Location de lignes et appareils	343,100	342,600	161,297.10
317000	Déplacements	356,200	355,500	294,040.38
317610	Manifestations et réceptions	10,000	50,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	1,053,000	377,900	445,397.56
318330	Frais divers de banque	800	0	201.25
319800	Autres frais divers	76,900	68,300	45,485.55
33	Amortissements	1,659,000	1,732,400	1,496,166.38
330010	Pertes sur débiteurs	6,500	2,000	5,379.23
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,652,500	1,730,400	1,490,787.15

Remarques

Service pénitentiaire (suite)		
351 260	Placement hors canton	Un montant de 400'000 francs concernant les placements effectués par les juges en détention préventive hors canton a été transféré sur le centre financier des juges d'instruction. Par ailleurs, les frais relatifs aux placements des mesures art. 59, 61, 63, 64 sont pris en charge par le service de l'action sociale selon disposition légale cantonale en vigueur.
434 200	Pensions facturées	Réduction des recettes due la diminution de la demande relative au régime de travail externe et de la semi-détention, à mettre en relation avec l'entrée en vigueur du nouveau CP et à la difficulté de trouver un travail, conséquence de la crise économique.
434 800	Prestations de services diverses	Diminution des recettes à mettre en relation avec le début des travaux de construction.
451 200	Pensions facturées hors canton	La diminution du budget alloué à cette rubrique dépend de la réduction du nombre de places mises à disposition des autorités extra cantonales en 2010, conséquence du début des travaux de transformation et d'agrandissement au sein des établissements pénitentiaires neuchâtelois.
Police neuchâteloise		
301 060	Indemnités	Revalorisation du prix de l'indemnité horaire pour les jours fériés et les dimanches suite à l'obligation légale de soumettre ces dernières aux charges sociales.
309 200	Formation des aspirants	Augmentation des frais d'assermentation en fonction du nombre d'aspirants.
309 210	Instruction	Diminution de la formation continue compte tenu des objectifs budgétaires fixés.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Budget transféré et géré par le SEMI.
311 000	Machines, mobilier et équipement	Réduction pour répondre aux objectifs budgétaires fixés.
311 020	Armes et moyens d'intervention	Les budgets du groupe d'intervention (GI) ont été transférés dans la rubrique 311 000.
311 030	Véhicules	Diminution du renouvellement de la flotte de véhicules compte tenu des objectifs budgétaires fixés.
313 010	Carburant	Adaptation au coût moyen du prix de l'essence actuel.
313 030	Matériel véhicules, radio et outillage	Equiperment des nouveaux véhicules police secours (PS) et nouvel outillage pour le service de la logistique.
313 050	Habillement	Matériel maintien de l'ordre et renouvellement de l'équipement personnel revus à la baisse compte tenu des objectifs budgétaires fixés.
313 800	Marchandises diverses	Revalorisation de la rubrique marchandises diverses en fonction des besoins réels.
314 000	Entretien des bâtiments	En 2009, une somme importante a été consacrée à la transformation et la remise en état des stands de tirs de la PNE.
315 010	Entretien des véhicules et appareils	Nouveaux frais suite à l'autonomisation du SCAN et augmentation des frais d'entretien des appareils de la police de circulation (nouveaux radars)
315 210	Entretien des installations du BAP	Diminution du coût de la maintenance du réseau Polycom (réseau radio)
316 000	Loyers de locaux	Augmentation de la location du stand de tir Alwitir (Chaux-de-Fonds) compte tenu des transformations effectuées par le propriétaire.
317 610	Manifestations et réceptions	Diminution liée au budget exceptionnel octroyé en 2009 pour diverses manifestations organisées dans le cadre des 200 ans de la police cantonale.
318 000	Mandats, expertises, études	Transfert de budget du Service de la justice à la Police neuchâteloise.



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	131,800	47,000	56,093.28
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	35,000	33,000	32,093.28
352000	Mandats effectués par les communes	96,800	14,000	24,000.00
36	Subventions accordées	5,300	69,700	59,964.45
365800	Divers organismes et instit. privées	5,300	69,700	59,964.45
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	667,000.00
381235	Attrib. prov. charges sociales	0	0	667,000.00
39	Imputations internes	608,900	796,300	610,339.60
390600	Location de locaux d'autres services	74,500	76,900	59,400.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	300,000	300,000	257,732.70
390822	Ecolage ERAP	234,400	419,400	293,206.90
43	Contributions	12,126,700 -	9,908,900 -	5,809,660.86 -
431000	Emoluments administratifs	605,000 -	656,000 -	593,446.60 -
434210	Escortes et enquêtes	682,000 -	830,000 -	476,687.39 -
434215	Retraits plaques	265,000 -	0	0.00
435000	Ventes à des tiers	45,000 -	31,000 -	43,624.16 -
436010	Remboursement de traitements	330,000 -	368,400 -	296,241.47 -
436020	Remboursement de frais divers	568,500 -	706,000 -	508,606.70 -
436220	Locations de stands de tir	10,000 -	5,500 -	9,650.00 -
437200	Amendes et mandats de répression	9,596,200 -	7,300,000 -	3,855,613.50 -
439850	Recettes diverses	25,000 -	12,000 -	25,791.04 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	9,566,500 -	8,211,500 -	7,046,245.58 -
450800	Dédommagements de la Confédération	497,100 -	392,000 -	504,086.90 -
452000	Dédommagements des communes	9,069,400 -	7,819,500 -	6,542,158.68 -
49	Imputations internes	172,700 -	1,406,600 -	2,816,629.05 -
490040	Revenus acquis d'autres services	172,700 -	112,000 -	152,850.00 -
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	1,000,000 -	2,412,779.05 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	265,000 -	251,000.00 -
490825	Formateurs de police	0	29,600 -	0.00
Ecole régionale d'aspirant police (ERAP)				
Total des charges		818,000	824,100	640,035.45
Total des revenus		818,000 -	824,100 -	640,035.45 -
Charges/Revenus(-)		0	0	0.00
30	Charges de personnel	101,300	77,000	54,816.70
301000	Personnel administratif et exploitation	18,500	15,200	12,843.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	2,000	1,300	1,081.55
309210	Instruction	80,800	60,500	40,891.45
31	Biens, services et marchandises	548,500	619,100	426,868.75
311020	Armes et moyens d'intervention	23,700	8,700	9,640.95
313010	Carburants	11,000	11,000	8,967.00
313050	Habillement	31,700	20,800	15,374.30
316000	Loyers de locaux	10,200	10,200	0.00
318000	Mandats, expertises, études	427,500	522,500	353,220.65
319800	Autres frais divers	44,400	45,900	39,665.85
39	Imputations internes	168,200	128,000	158,350.00
390600	Location de locaux d'autres services	115,500	98,400	115,500.00
390825	Formateurs de police	52,700	29,600	42,850.00
43	Contributions	1,000 -	4,500 -	555.70 -
436020	Remboursement de frais divers	1,000 -	4,500 -	555.70 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	582,600 -	400,200 -	346,272.85 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	582,600 -	400,200 -	346,272.85 -
49	Imputations internes	234,400 -	419,400 -	293,206.90 -
490822	Prestations int. ecolage Police Cant. NE	234,400 -	419,400 -	293,206.90 -
Service sécurité civile et militaire				
Total des charges		7,350,000	7,427,300	6,813,179.23
Total des revenus		5,988,300 -	5,473,300 -	5,499,932.12 -
Charges/Revenus(-)		1,361,700	1,954,000	1,313,247.11

Remarques

Police neuchâteloise (suite)		
352 000	Dédomm. Aux collectivités publiques	Transferts de la rubrique subventions diverses (365800).
365 800	Divers organismes et instit. privées	Transferts des frais de décollant de divers projets intercantonaux. dans la rubrique "Dédomm. aux collectivités publiques" (352 000).
390 822	Ecolage ERAP	Diminution du prix de l'écolage des aspirants de l'ERAP compte tenu de l'augmentation de l'effectif prévu pour 2010.
431 000	Emoluments administratifs	Réadaptation des recettes faisant suite aux encaissements réels 2009.
434 210	Escortes et enquêtes	Diminution des recettes liées aux manifestations sportives surévaluées en 2009.
434 215	Retraits de plaques	Nouvelle rubrique liée à l'autonomisation du SCAN. Anciennement imputation interne (490 800).
436 010	Remboursement de traitements	Diminution des charges salariales refacturées à l'école régionale d'assistants de sécurité en fonction des factures réelles 2008.
436 020	Remboursement de frais divers	Diminution liée aux forfaits manifestations surévalués en 2009.
437 200	Amendes et mandats de répression	Nouvelles recettes liées aux radars supplémentaires implantés dans le canton.
439 850	Recettes diverses	Augmentation en fonction des recettes réelles 2008.
450 800	Dédommagements de la Confédération	Réadaptation des revenus liée à la mise à disposition d'un collaborateur au CCPD (Centre de Coopération Policière et Douanière) à Genève.
452 000	Dédommagements des Communes	Augmentation du nombre de contrats de prestations signés avec les communes, indexation du coût du policier et participation des communes sur les charges salariales des policiers chargés de l'éducation routière.
490 040	Revenus acquis d'autres services	Augmentation de la formation donnée à l'Ecole régionale d'aspirants de police (ERAP) par les collaborateurs de la Police neuchâteloise.
490 303	Prél. fds réformes structures Communes	Comme prévu, fin de l'aide apportée par le Fonds de restructuration des communes pour le projet Police unique.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Cf. rubrique 434 215.
490 825	Formateurs de police	Transféré dans la rubrique 490 040.



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
30	Charges de personnel	4,833,100	4,810,900	4,784,346.15
301000	Personnel administratif et exploitation	4,055,100	4,117,200	4,066,207.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	379,700	345,800	359,448.95
304000	Caisse de pensions	398,300	347,900	358,689.70
31	Biens, services et marchandises	1,256,200	1,455,900	1,040,079.28
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	8,000	1,729.89
311000	Machines, mobilier et équipement	44,900	32,900	35,495.55
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	109,400	117,700	40,640.05
313040	Matériel et fournitures	85,000	99,900	123,496.20
313055	Matériel de garage	55,000	55,000	39,419.70
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	700	800	628.85
314000	Entretien des bâtiments	554,500	756,300	480,653.29
314470	Entretien des sites naturels	33,500	25,700	20,309.25
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	40,300	43,800	30,308.10
316200	Loyers des places de tir	20,000	2,000	232.70
317000	Déplacements	30,000	32,000	26,524.50
318030	Ports et affranchissements	200	200	66.00
318064	Assurance-RC et choses	13,000	10,900	12,323.15
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	500	800	160.30
318090	Taxes téléphone et natel	800	1,000	377.85
318200	Instruction et formation PCi	130,800	120,500	87,444.70
319200	Organis. catastrophe et défense générale	60,000	53,000	58,288.50
319800	Autres frais divers	77,600	95,400	81,980.70
33	Amortissements	578,200	526,500	526,514.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	578,200	526,500	526,514.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	17,000	17,000	15,536.00
350200	Recrutement	17,000	17,000	15,536.00
36	Subventions accordées	246,000	312,000	255,713.45
362211	Achat et entretien matériel PCi	6,000	12,000	11,276.45
362212	Part cantonale charges salariales OPC	240,000	300,000	244,437.00
37	Subventions redistribuées	419,500	305,000	170,990.35
372200	Ouvrages PCi	419,500	305,000	170,990.35
39	Imputations internes	0	0	20,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	20,000.00
42	Revenus des biens	97,900 -	100,500 -	71,335.50 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	97,900 -	100,500 -	71,335.50 -
43	Contributions	768,800 -	342,000 -	365,810.12 -
431000	Emoluments administratifs	35,000 -	35,000 -	36,800.00 -
434800	Prestations de services diverses	60,900 -	86,300 -	60,407.50 -
437000	Amendes	100,000 -	90,000 -	123,630.00 -
439000	Contributions de tiers	400,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	114,900 -	72,700 -	109,310.20 -
439855	Recettes de garage	58,000 -	58,000 -	35,662.42 -
44	Parts à des recettes sans affectation	650,000 -	430,000 -	750,316.15 -
440320	Taxe d'exemption obligation de servir	650,000 -	430,000 -	750,316.15 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	3,491,100 -	3,374,500 -	3,241,630.00 -
450220	Indemnité fédérale, loyers places d'armes	2,490,700 -	2,490,600 -	2,354,647.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	1,000,400 -	883,900 -	886,983.00 -
47	Subventions à redistribuer	419,500 -	305,000 -	170,990.35 -
470210	Subv. féd., protection civile	419,500 -	305,000 -	170,990.35 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	80,500.00 -
481270	Prélèvement provision SSCM	0	0	80,500.00 -
49	Imputations internes	561,000 -	921,300 -	819,350.00 -
490290	Participation frais admin. serv. du feu	0	375,000 -	375,000.00 -
490610	Location de locaux à d'autres services	261,000 -	246,300 -	245,900.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	300,000 -	300,000 -	198,450.00 -
	Service financier			
	Total des charges	53,662,600	58,074,700	74,089,096.14
	Total des revenus	230,829,400 -	222,325,100 -	227,836,557.74 -

Remarques

Service de la sécurité civile et militaire		
311 000	Machines, mobilier et équipement	Achat de deux lifts à ciseaux pour les besoins du garage.
314 470	Entretien des sites naturels	Rajeunissement et taille périodique des arbres du site.
316 200	Loyers des places de tir	Indemnités annuelles versées aux propriétaires de terrains compris dans les lignes de tir. L'école de cadres a repris les tirs en 2008 sans nous aviser, ce qui a eu pour conséquence le manque de disponibilités financières en 2009.
318 200	Instruction et formation PCi	Des nouveaux cours ont été prévus au programme selon la planification faite en 2004.
319 200	Organis. catastrophe et défense gén.	Frais Labo AC Ouest selon convention (18'000 francs)
372 200	Ouvrages PCi	Versement des subventions fédérales pour l'entretien des constructions et le remplacement des installations techniques. Rubrique compensée par la rubrique 470 210.
490 290	Participation frais admin. serv. du feu	Comptabilisé sous rubrique 439 000.



Départ. justice, sécurité et finances

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>177,166,800 -</i>	<i>164,250,400 -</i>	<i>153,747,461.60 -</i>
30	Charges de personnel	3,422,300	3,048,400	2,739,049.80
301000	Personnel administratif et exploitation	2,880,600	2,581,500	2,333,201.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	247,400	216,300	192,268.40
304000	Caisse de pensions	292,100	249,600	213,029.25
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,200	1,000	551.05
31	Biens, services et marchandises	2,070,100	2,429,200	2,385,844.51
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	6,800	6,800	6,220.00
317000	Déplacements	2,200	2,200	1,175.60
318000	Mandats, expertises, études	5,000	5,000	28,000.00
318064	Assurance-RC et choses	726,500	980,000	986,547.70
318080	Taxes CCP	1,200,000	1,325,000	1,277,654.61
318320	Frais d'emprunts	77,600	76,000	56,152.40
318330	Frais divers de banque	15,000	15,000	13,406.10
318335	Impôts communaux	14,000	14,000	11,693.60
319305	Franchises assurances	20,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	3,000	5,200	4,994.50
32	Intérêts passifs	43,935,200	48,222,100	44,600,638.13
321300	Dettes à court terme	10,000	10,000	14,614.45
322300	Intérêts s/dettes à moyen et long termes	43,743,000	48,031,000	44,097,629.53
322330	Disagios sur placements	0	0	16,689.00
323300	Dettes envers des entités particulières	182,200	181,100	300,742.30
329910	Pertes sur différences de changes	0	0	170,962.85
33	Amortissements	40,000	0	19,913,563.70
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,520.10
330205	Moins-values pour remaniements parcellaires	40,000	0	40,019.53
330300	Non-valeurs fiscales	0	0	19,872,024.07
34	Parts et contributions sans affectation	2,815,000	2,815,000	2,815,000.00
341380	Compensation cas rigueur, part cantonale	2,815,000	2,815,000	2,815,000.00
36	Subventions accordées	1,380,000	1,560,000	1,560,000.00
365310	Eglises, selon concordat	1,380,000	1,560,000	1,560,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	75,000.00
381000	Attribution provision pour litiges	0	0	75,000.00
41	Patentes et concessions	30,000 -	200,000 -	26,735.50 -
410300	Régale des sels	30,000 -	200,000 -	26,735.50 -
42	Revenus des biens	29,691,400 -	29,526,100 -	33,784,396.54 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	852,600 -	1,960,000 -	1,642,799.89 -
421300	Intérêts sur créances	985,800 -	2,353,100 -	463,639.01 -
422310	Revenus sur titres	800,000 -	680,000 -	801,753.40 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	0	0	8,325.00 -
424300	Bénéfice sur titres	0	0	4,003,703.00 -
424310	Réactivation valeur immeubles vendus	0	0	2,213,519.76 -
424350	Récupération de créances amorties	1,450,000 -	1,030,000 -	1,125,591.50 -
425310	Intérêts sur prêts et réserve de crise	3,000 -	3,000 -	11,547.60 -
426300	Intérêts sur capital de dotation BCN	6,250,000 -	6,250,000 -	6,250,000.00 -
426310	Participation au bénéfice de la BCN	19,350,000 -	17,250,000 -	17,250,000.00 -
429910	Gains sur différences de change	0	0	13,517.38 -
43	Contributions	640,000 -	833,000 -	1,880,604.70 -
434800	Prestations de services diverses	125,000 -	365,000 -	364,275.00 -
436030	Remboursement de frais	0	145,000 -	140,732.58 -
436360	Remboursement primes d'assurances	5,000 -	290,000 -	303,700.65 -
439305	Ristournes courtage	100,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	410,000 -	33,000 -	1,071,896.47 -
44	Parts à des recettes sans affectation	200,148,000 -	191,766,000 -	192,069,821.00 -
440310	Part à l'impôt anticipé	6,500,000 -	6,700,000 -	14,266,757.00 -
440340	Part au bénéfice de la BNS	37,300,000 -	37,359,000 -	27,759,038.00 -
440350	Impôt à la fiscalité épargne UE	200,000 -	0	399,352.00 -
440360	Péréquation des ressources, part fédérale	6,836,000 -	2,452,000 -	4,551,000.00 -
440365	Comp. charges géo-topographiques	22,607,000 -	22,835,000 -	22,183,000.00 -
440370	Comp. charges socio-démographiques	12,972,000 -	11,851,000 -	11,914,000.00 -
440380	Comp. cas de rigueur, part fédérale	72,555,300 -	72,555,300 -	72,555,304.00 -
441360	Péréquation des ressources, part cantons	4,900,000 -	1,736,000 -	2,163,370.00 -

Remarques

	Service financier	
301 000	Personnel administratif et d'exploitation	L'augmentation est liée au renforcement de l'office du contentieux général décidé par le Conseil d'Etat en mai 2009 et qui doit permettre d'accélérer la relance des actes de défaut de biens avant leur délai de prescription au 31 décembre 2016. Le surcoût est compensé par l'accroissement des recettes de récupération de créances amorties (rubrique 424 350).
303 000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	En relation avec la rubrique 301 000 suite à l'augmentation de l'effectif.
304 000	Caisse de pensions	Idem.
309 000	Frais de formation et perfectionnement	Augmentation liée à l'accroissement des effectifs décrit à la rubrique 301 000.
318 000	Mandats, expertises, études	Réalisation de diverses études (nouveau modèle de comptes harmonisé, assurances, etc.).
318 064	Assurance-RC et choses	La collaboration avec un courtier et le renouvellement des contrats d'assurances dans le cadre des marchés publics ainsi que la sinistralité actuelle permet une diminution des primes à payer.
318 080	Taxes CCP	Les frais du service cantonal des automobiles (SCAN) sont pris en compte jusqu'en 2009. Dès l'année 2010, le SCAN est un établissement autonome de droit public.
319 305	Franchises assurances	Nouvelle rubrique. Il s'agit de centraliser les franchises payées aux différentes assurances au sein du service financier.
322 300	Intérêts s/dettes à moyen et long termes	Diminution de la charge d'intérêts sous l'effet conjugué de la réduction de la dette en 2008 et de la baisse des taux sur le marché des capitaux en 2009.
330 205	Moins-values pour remaniement parcellaires	Moins-values constatées, suite à la mise à jour des immobilisations lors de remaniements parcellaires.
341 380	Compensation cas de rigueur, part cantonale	Contribution du canton à l'alimentation du fonds pour cas de rigueur au prorata de la population résidente selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.
365 310	Eglises, selon concordat	La révision du concordat et du montant de la subvention fait partie des mesures d'amélioration du budget 2010 décidées par le Conseil d'Etat.
410 300	Régale des sels	Diminution des revenus liée à la réduction des droits de régale sur le sel de 50 francs à 1 franc par tonne de sel de déneigement.
420 300	Intérêts sur comptes courants bancaires et CCP	Baisse des taux d'intérêts servis sur les comptes courants.
421 300	Intérêts sur créances	Baisse des taux d'intérêts sur les placements à court terme.
422 310	Revenus sur titres	Ajustement sur la base des revenus encaissés en 2008 et 2009.
424 350	Récupération de créances amorties	Augmentation des recettes suite à la mise en place progressive d'une stratégie visant à augmenter les volumes traités d'actes de défaut de biens, correspondant à des créances précédemment amorties.
426 300	Intérêt sur capital de dotation BCN	5% sur le capital de dotation de 125 millions de francs.
426 310	Part au bénéfice de la BCN	Évaluation en tenant compte du bénéfice 2008 effectivement versé en 2009, de 18,75 millions de francs, ainsi que de la progression escomptée des affaires.
434 800	Prestations de services diverses	Réduction des prestations fournies à la caisse de pensions suite à la création de "Prévoyance.ne", établissement autonome depuis le 1 ^{er} janvier 2010.
436 360	Remboursement primes d'assurances	Remboursement d'une prime d'assurances par la Ville de La Chaux-de-Fonds.
439 305	Ristourne courtage	La collaboration avec un courtier pour la gestion des principales assurances permet à l'Etat d'encaisser une ristourne.
439 850	Recettes diverses	Frais de poursuite revenant à l'Etat ainsi que les revenus des successions dévolues à l'Etat.
440 200	Impôt à la fiscalité épargne UE	Parts des cantons au produit de la retenue d'impôt à la fiscalité de l'épargne de l'UE.
440 310	Part à l'impôt anticipé	Estimation selon chiffres communiqués par la Confédération.
440 340	Part au bénéfice de la BNS	Idem.
440 360	Péréquation des ressources, part fédérale	RPT. Montant reçu de la Confédération (rapport CH - canton 100 : 70) selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.
440 365	Comp. charges géo-topographiques	RPT. Compensation des charges excessives par la Confédération selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.
440 370	Comp. charges socio-démographiques	Idem.



Départ. justice, sécurité et finances

441380	Compensation cas de rigueur,part cantons	36,277,700 -	36,277,700 -	36,278,000.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	75,000.00 -
481005	Prélèvement provision assurance	0	0	75,000.00 -
49	Imputations internes	320,000 -	0	0.00
490020	Prestations de service internes	320,000 -	0	0.00
Service des contributions				
	Total des charges	40,501,400	45,396,500	16,593,721.78
	Total des revenus	948,118,000 -	1,008,208,000 -	1,017,131,376.81 -
	Charges/Revenus(-)	907,616,600 -	962,811,500 -	1,000,537,655.03
30	Charges de personnel	14,026,100	14,452,500	13,055,868.15
301000	Personnel administratif et exploitation	11,827,100	12,279,400	11,114,995.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,002,900	1,027,800	918,188.10
304000	Caisse de pensions	1,168,100	1,119,300	995,666.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	28,000	26,000	27,018.10
31	Biens, services et marchandises	1,475,300	1,334,000	1,481,279.45
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	12,000	9,501.45
310030	Livres et périodiques	11,500	11,000	10,964.10
310310	Imprimés et frais de taxation	334,700	290,000	333,973.15
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	112,100	101,000	103,525.00
317000	Déplacements	62,000	65,000	57,501.60
318360	Frais de perception	950,000	850,000	963,081.73
319800	Autres frais divers	5,000	5,000	2,732.42
32	Intérêts passifs	800,000	710,000	837,582.03
329800	Intérêts dus aux contribuables	800,000	710,000	837,582.03
33	Amortissements	24,200,000	24,900,000	114,892.15
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	1,306.35
330300	Non-valeurs fiscales	24,000,000	24,800,000	0.00
330320	Remises fiscales	200,000	100,000	113,585.80
39	Imputations internes	0	4,000,000	1,104,100.00
390710	Attribution au fonds d'aide aux communes	0	3,000,000	0.00
390715	Attrib. fonds communes, péréquation verticale	0	1,000,000	1,104,100.00
40	Impôts	895,700,000 -	947,200,000 -	948,201,819.35 -
400300	Impôt direct, personnes physiques	731,000,000 -	730,000,000 -	716,082,206.08 -
400310	Impôt direct, à la source	25,700,000 -	24,200,000 -	26,091,947.75 -
400320	Frontaliers, Accord franco-suisse 1983	5,500,000 -	6,800,000 -	6,586,318.30 -
401300	Impôt direct, personnes morales	67,000,000 -	118,000,000 -	122,644,296.32 -
402300	Impôt foncier	5,500,000 -	5,200,000 -	6,643,437.05 -
403300	Impôt sur gains immobiliers	19,000,000 -	21,000,000 -	20,973,017.75 -
404300	Lods	24,000,000 -	25,000,000 -	27,052,486.75 -
405350	Impôts sur les successions	18,000,000 -	17,000,000 -	22,128,109.35 -
42	Revenus des biens	9,500,000 -	8,100,000 -	11,127,874.63 -
421310	Intérêts dus par les contribuables	9,500,000 -	8,100,000 -	11,127,874.63 -
43	Contributions	2,918,000 -	2,908,000 -	2,619,434.96 -
431000	Emoluments administratifs	526,000 -	496,000 -	595,180.01 -
436340	Remboursement de frais, bordereau unique	2,050,000 -	2,090,000 -	1,751,268.00 -
439000	Contributions de tiers	207,000 -	210,000 -	116,916.00 -
439300	Recettes estimation cadastrale	90,000 -	100,000 -	92,292.00 -
439850	Recettes diverses	45,000 -	12,000 -	63,778.95 -
44	Parts à des recettes sans affectation	40,000,000 -	50,000,000 -	55,182,247.87 -
440300	Part à l'impôt fédéral direct	40,000,000 -	50,000,000 -	55,182,247.87 -
Service juridique				
	Total des charges	2,580,400	2,662,300	2,471,704.75
	Total des revenus	240,000 -	315,000 -	243,483.90 -
	Charges/Revenus(-)	2,340,400	2,347,300	2,228,220.85
30	Charges de personnel	2,528,200	2,617,100	2,435,639.75
301000	Personnel administratif et exploitation	2,130,000	2,224,700	2,087,310.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	178,400	183,400	165,114.25
304000	Caisse de pensions	219,800	209,000	183,215.00

Remarques

Service financier (suite)		
440 380	Comp. cas de rigueur, part fédérale	RPT. Allocation destinée à faciliter le passage de l'ancien au nouveau système. Part fédérale équivalant aux 2/3 du montant total selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.
441 360	Péréquation des ressources, part cantons	RPT. Montant reçu d'autres cantons (rapport CH - canton 100 : 70) selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.
441 380	Compensation cas de rigueur, part cantons	RPT. Allocation destinée à faciliter le passage de l'ancien au nouveau système. Part des cantons équivalant au 1/3 du montant total selon chiffres communiqués par la Confédération en été 2009.

Péréquation fédérale (RPT 2010)

	Numéros de rubriques concernées (service financier)	Budget 2010	Budget 2009	Variations	Comptes 2008	Budget 2010 Part des éléments au total
		- en francs -				- en % -
Péréquation des ressources	440360 / 441360	11'736'000	4'188'000	+7'548'000	6'714'370	8%
Compensation charges géo-topographiques	440365	22'607'000	22'835'000	-228'000	22'183'000	15%
Compensation charges socio-démographiques	440370	12'972'000	11'851'000	+1'121'000	11'914'000	8%
Compensation cas rigueur	341380 / 440380 / 441380	106'018'000	106'018'000	0	106'018'304	69%
TOTAL		153'333'000	144'892'000	+8'441'000	146'829'674	100%

Du montant à recevoir de 153,3 millions de francs seront déduits 341'000 francs à payer au titre de l'erreur de St-Gall.

Ce montant ayant déjà été provisionné, il ne vient cependant pas grever le budget 2010.

Service des contributions		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Le respect des délais de carences ainsi que le départ à la retraite de personnes remplacées par des collaborateurs plus jeunes avec des salaires moins élevés ont réduit la masse salariale du service.
318 360	Frais de perception	Commission de perception de 3% versée aux employeurs pour l'impôt à la source. Cette augmentation est en lien avec l'augmentation de l'impôt à la source.
330 300	Non-valeurs fiscales	Le taux d'encaissement de l'impôt s'est amélioré, le suivi des arrangements est mieux respecté, par conséquent les non-valeurs devraient un peu diminuer.
330 320	Remise fiscale	La situation des personnes risque de se détériorer en 2010, ce qui va probablement engendrer une petite augmentation des remises.
390 710	Attr. au fonds d'aides aux communes	Vu la situation financière et comme aucun nouveau projet de fusion de communes n'est prévu, aucune attribution n'est effectuée pour 2010.
390 715	Attr. Fonds communes, péréquation verticales	Aucune attribution effectuée en 2010.
400 300	Impôt directs personnes physiques	Un tassement de l'impôt des personnes physiques est prévisible, L'évolution du chômage et les incertitudes liées à la crise économique vont avoir un impact sur le revenu des personnes physiques. Historiquement l'impôt des personnes physiques n'a jamais baissé, mais il est vraisemblable qu'il évolue peu, voire pas du tout. Si la crise devait durer, un recul au niveau de l'impôt des personnes physiques n'est pas exclu.
400 310	Impôt à la source	Augmentation de cet impôt qui peut s'expliquer par le développement de certaines entreprises et de l'engagement de spécialistes dans les domaines de la recherche et du développement, domaines peuvent être touchés en temps de crise.
401 300	Impôt direct, des personnes morales	La crise frappe de plein fouet l'économie; les sociétés le ressentent pleinement, ce qui explique le fort recul des recettes de l'impôt des personnes morales. Les chiffres figurant dans ce budget sont très proches des chiffres 2003 enregistrés lors de la dernière crise traversée.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. justice, sécurité et finances				
31	Biens, services et marchandises	52,200	45,200	36,065.00
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	17,000	15,380.50
310030	Livres et périodiques	17,000	0	0.00
310110	Recueil systématique, mise à jour	18,000	18,000	12,128.50
317000	Déplacements	3,000	7,000	6,164.45
317600	Congrès et conférences	6,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	5,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	3,200	3,200	2,391.55
43	Contributions	240,000 -	240,000 -	178,901.00 -
431000	Emoluments administratifs	160,000 -	160,000 -	100,500.00 -
435000	Ventes à des tiers	18,000 -	18,000 -	16,120.00 -
436010	Remboursement de traitements	62,000 -	62,000 -	62,281.00 -
49	Imputations internes	0	75,000 -	64,582.90 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	75,000 -	64,582.90 -
Service des ressources humaines				
<i>Total des charges</i>		<i>5,803,500</i>	<i>7,502,300</i>	<i>13,557,874.44</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,362,000 -</i>	<i>2,595,000 -</i>	<i>2,582,796.69 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>3,441,500</i>	<i>4,907,300</i>	<i>10,975,077.75</i>
30	Charges de personnel	4,901,500	6,592,300	13,054,241.01
301000	Personnel administratif et exploitation	1,565,000	1,604,500	1,564,749.70
301050	Salaires stagiaires et apprenants	1,332,900	1,667,800	1,468,097.75
301052	Salaires projet Jeunes	0	1,205,600	968,003.80
301055	Remplacements APG maternité	560,000	552,600	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	296,700	426,600	251,268.60
304000	Caisse de pensions	251,900	245,200	152,018.50
307200	Prestations pour retraites anticipées	0	11,000,000	7,741,786.30
307201	Diminution effectif restructurations	500,000 -	11,000,000 -	0.00
307202	Provision indemnisation services de piquet	500,000	0	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	420,000	450,000	475,592.91
309010	Examens et frais médicaux	5,000	10,000	34.80
309090	Santé et sécurité	40,000	40,000	7,117.97
309300	Frais, recherche de personnel	260,000	220,000	259,640.68
309800	Autres charges de personnel	170,000	170,000	165,930.00
31	Biens, services et marchandises	82,000	84,000	76,281.43
311000	Machines, mobilier et équipement	3,000	3,000	1,030.85
315300	Entretien de l'équipement informatique	15,000	15,000	16,678.00
317000	Déplacements	10,000	10,000	9,550.65
318000	Mandats, expertises, études	40,000	40,000	44,645.10
319800	Autres frais divers	14,000	16,000	4,376.83
36	Subventions accordées	450,000	450,000	60,000.00
365390	Mesures "famille et égalité"	450,000	450,000	60,000.00
39	Imputations internes	370,000	376,000	367,352.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	370,000	376,000	367,352.00
43	Contributions	2,362,000 -	2,045,000 -	2,295,149.64 -
434800	Prestations de services diverses	130,000 -	30,000 -	137,636.44 -
436000	Prestations d'assurances	1,900,000 -	1,660,000 -	1,638,565.35 -
436010	Remboursement de traitements	92,000 -	90,000 -	159,896.75 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	23,235.90 -
436040	Recettes de cours	200,000 -	230,000 -	291,065.20 -
436045	Recettes branche Administration publique	40,000 -	35,000 -	44,750.00 -
49	Imputations internes	0	550,000 -	287,647.05 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	300,000 -	211,393.55 -
490505	Particip. fds formation/intégr. jeunes	0	250,000 -	49,253.50 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	27,000.00 -
Serv. inform. entité neuchâteleloise				
<i>Total des charges</i>		<i>20,744,300</i>	<i>21,148,300</i>	<i>19,355,251.83</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>8,168,000 -</i>	<i>8,077,500 -</i>	<i>8,357,887.33 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>12,576,300</i>	<i>13,070,800</i>	<i>10,997,364.50</i>
30	Charges de personnel	10,208,400	10,223,200	9,417,357.95
300000	Commissions	1,000	1,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	8,539,400	8,604,000	7,962,694.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	734,800	710,600	658,043.40

Remarques

Service des contributions (suite)		
403 300	Impôt sur les gains immobiliers	Bien que le domaine immobilier semble moins touché par cette crise, un ralentissement dans les acquisitions immobilières se fera sentir. Ceci entraînera une baisse de recettes des impôts immobiliers en général.
404 300	Lods	Idem.
440 300	Parts à l'impôt fédéral direct	Cette diminution est liée à la forte baisse des résultats des sociétés.
Service juridique		
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Transfert du montant dans la rubrique 310 030.
310 030	Livres et périodiques	Montant transféré de la rubrique 310 000.
317 600	Congrès et conférences	Participation à des séminaires et collaborations intercantionales.
318 000	Mandats, expertises, études	mandats externes relatifs à l'instruction de procédures de recours.
436 010	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Le mandat de la collaboratrice scientifique pour le projet nouvelle organisation judiciaire cantonale est terminé.
Service des ressources humaines		
301 050	Salaires stagiaires et apprenants	Pour des raisons budgétaires, l'enveloppe réservée aux apprentis et aux stagiaires a été redimensionnée.
303 000	AVS ,ALFA ,Chômage ,accidents LAA	Diminution des charges pour la rubrique des traitements 301 000.
307 200	Prestations pour retraites anticipées	Fin du projet d'encouragement aux départs en retraite anticipée.
307 201	Diminution effectif restructurations	Idem
307 202	Provision indemnisation services de piquet	En raison de la modification des conditions d'exercice des certaines fonctions, une indemnisation ce certains services de piquet est envisagée.
434 800	Prestations de services diverses	Augmentation des prestations fournies par le SRH pour le CNIP et le SCAN.
490 302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	Aucun prélèvement envisagé.
Serv. Inform. Entité neuchâteloise		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Renforcement de 2 EPT collaborateurs pour la réalisation des projets "traitement informatique des amendes d'ordre et "développement du guichet unique".



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. justice, sécurité et finances				
304000	Caisse de pensions	853,200	827,600	717,819.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	80,000	80,000	78,800.90
31	Biens, services et marchandises	7,724,900	8,454,200	7,994,975.33
311010	Equipements informatiques	600,000	900,000	1,085,712.63
311300	Licences et logiciels	442,000	435,000	422,526.24
314040	Entretien de la téléphonie	230,000	200,000	200,150.91
315020	Entretien des véhicules	10,000	7,200	9,100.45
315300	Entretien de l'équipement informatique	780,000	753,000	756,225.35
315310	Maintenance applications info. externes	2,520,000	2,533,000	2,321,855.28
316310	Renouvellement installation informatique	600,000	700,000	699,813.65
317000	Déplacements	79,000	85,000	69,799.90
318000	Mandats, expertises, études	200,000	230,000	235,386.43
318084	Taxes téléinformatiques	1,100,000	1,070,000	1,090,206.57
318090	Taxes téléphone et natel	1,110,000	1,485,000	1,068,026.25
319000	Cotisations	31,000	36,000	14,011.10
319020	Rest. TVA non imputable (REDIP)	0	0	1,458.70
319800	Autres frais divers	22,900	20,000	20,701.87
33	Amortissements	1,834,000	1,508,400	992,810.55
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,834,000	1,508,400	992,810.55
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	952,000	960,000	950,108.00
352000	Mandats effectués par les communes	952,000	960,000	950,108.00
39	Imputations internes	25,000	2,500	0.00
390020	Véhicules de service	25,000	0	0.00
390600	Location de locaux d'autres services	0	2,500	0.00
43	Contributions	5,350,000 -	4,982,000 -	5,095,902.23 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	60,251.49 -
436020	Remboursement de frais divers	150,000 -	210,000 -	179,870.99 -
436310	Noeud cantonal	1,300,000 -	1,280,000 -	1,321,679.28 -
439850	Recettes diverses	3,900,000 -	3,492,000 -	3,534,100.47 -
49	Imputations internes	2,818,000 -	3,095,500 -	3,261,985.10 -
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	0	150,000.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	2,818,000 -	3,095,500 -	3,111,985.10 -
SIEN - Entité neuchâteloise				
Total des charges		1,511,000	1,817,000	1,864,593.94
Total des revenus		1,511,000 -	1,817,000 -	1,864,593.94 -
Charges/Revenus(-)		0	0	0.00
30	Charges de personnel	10,000	6,000	6,374.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	10,000	6,000	6,374.20
31	Biens, services et marchandises	873,000	1,000,000	1,314,042.29
311010	Equipements informatiques	330,000	355,000	317,181.70
311300	Licences et logiciels	90,000	134,000	335,868.55
315300	Entretien de l'équipement informatique	120,000	190,000	11,340.20
315310	Maintenance applications info. externes	230,000	215,000	609,706.69
317000	Déplacements	3,000	6,000	2,939.70
318000	Mandats, expertises, études	80,000	80,000	4,199.80
318084	Taxes téléinformatiques	20,000	20,000	32,805.65
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	100,000	120,000	0.00
352000	Mandats effectués par les communes	100,000	120,000	0.00
39	Imputations internes	528,000	691,000	544,177.45
390800	Prestations internes spécif. diverses	528,000	691,000	544,177.45
43	Contributions	285,000 -	355,000 -	256,691.57 -
434800	Prestations de services diverses	230,000 -	215,000 -	232,737.19 -
439850	Recettes diverses	55,000 -	140,000 -	23,954.38 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	295,000 -	365,000 -	490,838.74 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	0	24,000 -	286.15 -
452000	Dédommagements des communes	295,000 -	341,000 -	490,552.59 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	461,000 -	609,000 -	799,168.93 -
481400	Opérations transitoires	461,000 -	609,000 -	799,168.93 -

Remarques

Serv. Inform. Entité neuchâteloise (suite)		
311 010	Équipements informatiques	Diminution de 300'000 francs par rapport au budget 2009 en raison du renouvellement d'une grande partie du parc informatique en 2009.
314 040	Entretien de la téléphonie	Augmentation due à la maintenance des appareils téléphoniques Voix sur IP.
316 310	Renouvellement installation informatique	Diminution de 100'000 francs sur le renouvellement des serveurs centraux.
318 090	Taxes téléphones et natel	Baisse des coûts de la téléphonie mobile et diminution des coûts de maintenance des centraux téléphoniques en raison de la mise en œuvre de la téléphonie sur IP.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Augmentation liée aux nouveaux investissements consentis.
390 020	Véhicule de service	Acquisition d'un véhicule pour couvrir les déplacements supplémentaires engendrés par les nouveaux clients.
436 020	Remboursement de frais divers	La diminution des coûts de téléphonie entraîne la diminution de leur refacturation.
439 850	Recettes diverses	Clients supplémentaires (Vadec, SCAN, etc.).



Départ. justice, sécurité et finances

49	Imputations internes	470,000 -	488,000 -	317,894.70 -
490020	Prestations de service internes	470,000 -	488,000 -	317,894.70 -
Administration de la caisse de pensions				
	Total des charges	0	2,184,300	2,186,407.60
	Total des revenus	0	2,434,100 -	2,446,407.60 -
	Charges/Revenus(-)	0	249,800 -	260,000.00 -
30	Charges de personnel	0	1,738,800	1,577,628.60
301000	Personnel administratif et exploitation	0	1,479,400	1,338,660.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	121,800	110,226.00
304000	Caisse de pensions	0	137,600	128,741.65
31	Biens, services et marchandises	0	345,500	420,040.85
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	8,000	16,640.45
317000	Déplacements	0	13,000	18,290.30
318000	Mandats, expertises, études	0	150,000	60,707.80
318050	Médecin conseil, médecins, experts	0	20,500	20,422.55
318340	Actuaire conseil	0	50,000	49,229.15
318345	Honoraires pour caisse unique	0	60,000	228,806.15
319800	Autres frais divers	0	44,000	25,944.45
39	Imputations internes	0	100,000	188,738.15
390060	Prestations de l'inspection des finances	0	100,000	109,876.90
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	78,861.25
43	Contributions	0	2,434,100 -	2,355,510.30 -
431000	Emoluments administratifs	0	50,000 -	86,350.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	2,380,100 -	2,269,160.30 -
436000	Prestations d'assurances	0	4,000 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	90,897.30 -
452500	Remboursements des communes	0	0	90,897.30 -
Gérance des immeubles				
	Total des charges	8,461,200	8,532,500	8,384,606.30
	Total des revenus	2,349,600 -	1,917,200 -	2,011,596.55 -
	Charges/Revenus(-)	6,111,600	6,615,300	6,373,009.75
30	Charges de personnel	1,361,100	1,430,200	1,417,815.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,137,300	1,241,300	1,237,686.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	103,200	103,100	102,163.00
304000	Caisse de pensions	120,600	85,800	77,965.20
31	Biens, services et marchandises	6,846,900	6,849,000	6,713,494.30
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	2,000	1,836.10
314000	Entretien des bâtiments	60,000	60,000	41,820.20
316000	Loyers de locaux	6,750,000	6,750,000	6,637,087.60
317000	Déplacements	31,000	31,000	25,670.85
319800	Autres frais divers	5,900	6,000	7,079.55
33	Amortissements	182,200	182,300	182,297.00
330000	Immeubles du patrimoine financier	182,200	182,300	182,297.00
39	Imputations internes	71,000	71,000	71,000.00
390600	Location de locaux d'autres services	71,000	71,000	71,000.00
42	Revenus des biens	314,600 -	115,000 -	152,305.00 -
423300	Revenus immeubles patrimoine financier	314,600 -	115,000 -	152,305.00 -
43	Contributions	1,470,000 -	1,250,000 -	1,282,843.55 -
434800	Prestations de services diverses	1,250,000 -	1,250,000 -	1,282,843.55 -
436030	Remboursement de frais	220,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	565,000 -	552,200 -	576,448.00 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	565,000 -	552,200 -	576,448.00 -
Service des communes				
	Total des charges	421,300	421,900	403,272.55
	Total des revenus	0	400,000 -	0.00
	Charges/Revenus(-)	421,300	21,900	403,272.55
30	Charges de personnel	416,500	417,600	399,179.60

Remarques

	Gérance des immeubles	
423 300	Revenus imm. du patrimoine financier	Nouvel encaissement : ancien conservatoire Clos-Brochet 30-32, loué
436 030	Remboursement de frais	Nouvelle refacturation de loyers CNP (Centre neuch. de psychiatrie)



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. justice, sécurité et finances				
301000	Personnel administratif et exploitation	351,100	353,700	340,053.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	29,200	29,500	27,705.50
304000	Caisse de pensions	36,200	34,400	31,420.80
31	Biens, services et marchandises	4,800	4,300	4,092.95
317000	Déplacements	2,800	2,800	1,980.25
319800	Autres frais divers	2,000	1,500	2,112.70
49	Imputations internes	0	400,000 -	0.00
490303	Prél. fds réformes structures Communes	0	400,000 -	0.00

Remarques

490 303	Service des communes Prélèvement au fonds de réforme de structures des communes	Un montant de 400'000 francs avait été prévu au budget 2009 pour financer les frais induits par les projets de fusion de communes de Val-de-Travers et de La Tène sur les services de l'Etat, en particulier sur les plans informatique, comptable, fiscal et juridique. Cette situation ne se reproduira pas en 2010.
---------	---	--



Départ. de la santé et affaires sociales

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des charges</i>	580,650,600	536,399,900	550,604,225.22
<i>Total des revenus</i>	121,756,900 -	84,894,000 -	118,423,421.21 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	458,893,700	451,505,900	432,180,804.01
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	808,600	791,200	770,262.80
<i>Total des revenus</i>	6,500 -	3,000 -	4,650.00 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	802,100	788,200	765,612.80
30 Charges de personnel	582,900	587,900	562,794.20
301000 Personnel administratif et exploitation	478,500	481,300	462,217.90
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	39,800	39,300	37,550.90
304000 Caisse de pensions	48,600	47,300	43,025.40
309800 Autres charges de personnel	16,000	20,000	20,000.00
31 Biens, services et marchandises	24,500	27,100	24,189.60
317000 Déplacements	9,000	8,500	8,819.15
319800 Autres frais divers	15,500	18,600	15,370.45
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	201,200	176,200	183,279.00
351250 Conférences intercantionales	201,200	176,200	183,279.00
43 Contributions	6,500 -	3,000 -	4,650.00 -
431000 Emoluments administratifs	6,500 -	3,000 -	4,650.00 -
Service de la santé publique			
<i>Total des charges</i>	4,399,600	4,131,100	4,577,708.27
<i>Total des revenus</i>	588,000 -	75,000 -	473,620.70 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,811,600	4,056,100	4,104,087.57
30 Charges de personnel	2,518,400	2,412,200	2,224,834.90
300000 Commissions	40,000	33,000	38,500.55
301000 Personnel administratif et exploitation	2,078,200	2,017,100	1,872,237.15
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	179,200	165,800	153,145.85
304000 Caisse de pensions	216,000	191,300	156,365.65
309000 Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	4,585.70
31 Biens, services et marchandises	857,000	544,500	1,226,281.87
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	14,000	6,935.32
313240 Vaccins HPV	300,000	0	830,630.70
317000 Déplacements	30,000	30,000	24,745.15
318000 Mandats, expertises, études	150,000	150,000	122,928.45
318040 Mesures de prophylaxie	309,000	275,000	225,598.65
319210 Frais divers, serv. sanitaire coordonné	57,500	65,000	4,395.00
319800 Autres frais divers	10,500	10,500	11,048.60
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	68,700	61,500	63,079.90
351220 Organismes relatifs à la santé	38,700	34,000	34,000.00
351240 Centre information toxicologique Zürich	30,000	27,500	29,079.90
36 Subventions accordées	955,500	1,112,900	1,063,511.60
361200 Formation de la santé, autres cantons	138,600	154,000	153,671.10
364230 Groupe d'information santé (GIS)	150,300	167,000	153,000.00
365200 Lutte contre la tuberculose	27,000	30,000	25,916.50
365205 Lutte contre le rhumatisme	0	36,200	35,000.00
365206 Centre information et prév. tabagisme	128,700	143,000	138,000.00
365210 Lutte contre le cancer	121,500	135,000	127,324.00
365220 Groupe SIDA, Neuchâtel	230,400	256,000	247,600.00
365270 Association neuch. services bénévoles	153,900	171,000	165,000.00
365800 Divers organismes et instit. privées	5,100	20,700	18,000.00
43 Contributions	588,000 -	75,000 -	447,620.70 -
431000 Emoluments administratifs	60,000 -	47,000 -	70,888.00 -
434800 Prestations de services diverses	27,000 -	27,000 -	67,577.80 -
435225 Facturation vaccin HPV	500,000 -	0	308,202.50 -
439850 Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	952.40 -
46 Subventions acquises	0	0	26,000.00 -
469225 Subvention PSS mesures de prophylaxie	0	0	26,000.00 -
Aide hospitalière			
<i>Total des charges</i>	254,647,500	252,338,000	226,626,596.45
<i>Total des revenus</i>	0	0	7,673,935.02 -

Remarques

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Secrétariat général

351 250	Conférences intercantionales	Ces cotisations découlent d'une répartition entre les cantons, et sont en partie liées à des projets à l'échelle nationale, adoptés en plénières.
431 000	Emoluments administratifs	Délivrance des laissez-passer pour cadavres et mortuaires pour l'ensemble du canton. Auparavant, uniquement Littoral, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

Santé publique

310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Centralisation de la rubrique à l'Economat et donc transfert du montant y relatif.
313 240	Vaccins HPV	Programme de vaccination contre le cancer du col de l'utérus. L'Etat assure le paiement des vaccins au fournisseur et est remboursé par les caisses maladie (compensation par la rubrique 435 225).
318 040	Mesures de prophylaxie	Développement du programme de prévention "santé mentale" et augmentation des mesures de prophylaxie en lien avec les maladies transmissibles.
361 200	Formation de la santé	Mesure d'économie; fixation de la subvention à 90% de sa valeur 2009.
364 230	Groupe d'information santé (GIS)	Idem.
365 200	Lutte contre la tuberculose	Idem.
365 205	Lutte contre le rhumatisme	Suppression de la subvention à la Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme.
365 206	Centre information et prév. tabagisme	Mesure d'économie; fixation de la subvention à 90% de sa valeur 2009.
365 210	Lutte contre le cancer	Idem.
365 220	Groupe SIDA, Neuchâtel	Idem.
365 270	Association neuch. services bénévoles	Idem.
365 800	Divers organismes et instit. privées	Transfert de la subvention octroyée à Médecins du monde Suisse vers la rubrique du Conseil d'Etat 1100 365100 "Aide au Tiers-Monde" et fixation du solde à 90% de sa valeur 2009.
435 225	Facturation vaccins HPV	Cf. rubrique 313 240.



Départ. de la santé et affaires sociales

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Charges/Revenus(-)</i>		254,647,500	252,338,000	218,952,661.43
31	Biens, services et marchandises	38,000	15,000	15,729.00
319800	Autres frais divers	38,000	15,000	15,729.00
36	Subventions accordées	254,609,500	252,323,000	223,710,867.45
362220	Centres de consultations grossesse	261,000	300,000	264,029.15
363210	Hôpitaux pour soins physiques	194,000,000	194,000,000	191,653,000.00
363211	Hôpitaux psychiatriques	42,524,800	41,278,000	14,000,000.00
364210	Centre psychosocial neuchâtelois	0	0	2,400,000.00
364225	Autres institutions para-hospitalières	191,700	295,000	424,531.80
365215	Maintien à domicile	17,632,000	16,450,000	14,969,306.50
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,900,000.00
381000	Attribution provision pour litiges	0	0	2,900,000.00
43	Contributions	0	0	12,765.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	12,765.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	7,661,170.02 -
481275	Prélèvement provision aide hospitalière	0	0	7,661,170.02 -
Etablissements pour personnes âgées				
<i>Total des charges</i>		16,279,700	3,226,700	6,366,665.90
<i>Total des revenus</i>		0	0	400,822.88 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		16,279,700	3,226,700	5,965,843.02
31	Biens, services et marchandises	13,000	10,000	28,719.35
319800	Autres frais divers	13,000	10,000	28,719.35
33	Amortissements	1,161,700	1,116,700	1,071,710.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,161,700	1,116,700	1,071,710.00
36	Subventions accordées	15,105,000	2,100,000	5,266,236.55
364235	Etabl. médico-sociaux (EMS)	15,105,000	2,100,000	5,266,236.55
43	Contributions	0	0	400,822.88 -
439850	Recettes diverses	0	0	400,822.88 -
Service médico-psychol. pour enf. et ado				
<i>Total des charges</i>		0	0	4,568,465.65
<i>Total des revenus</i>		0	0	2,705,460.46 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	1,863,005.19
30	Charges de personnel	0	0	4,527,218.95
300000	Commissions	0	0	990.10
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	3,819,839.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	315,041.90
304000	Caisse de pensions	0	0	347,112.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	44,234.85
31	Biens, services et marchandises	0	0	41,246.70
313040	Matériel et fournitures	0	0	11,965.60
317000	Déplacements	0	0	24,110.55
319800	Autres frais divers	0	0	5,170.55
43	Contributions	0	0	2,705,460.46 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	2,705,460.46 -
Hôpital psychiatrique de Perreux				
<i>Total des charges</i>		0	0	41,711,205.04
<i>Total des revenus</i>		0	0	19,953,391.59 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>		0	0	21,757,813.45
30	Charges de personnel	0	0	32,258,501.59
300000	Commissions	0	0	25,672.70
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	27,541,564.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	2,257,060.05
304000	Caisse de pensions	0	0	2,214,948.50
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	120,724.84
309800	Autres charges de personnel	0	0	98,530.90
31	Biens, services et marchandises	0	0	7,638,828.19

Remarques

Aide hospitalière		
319 800	Autres frais divers	Participation du canton au financement du projet national SwissDRG SA.
362 220	Centres de consultations grossesse	Mesure d'économie; fixation de la subvention à 87% de sa valeur 2009.
363 211	Hôpitaux psychiatriques	Mesure d'économie; fixation de la subvention au Centre neuchâtelois de psychiatrie à 95% de sa valeur complète 2009, soit y compris notamment les frais de location de Perreux.
364 225	Autres institutions para-hospitalières	Transfert de la subvention dévolue au Centre d'ergothérapie dans la rubrique 365 215 "Maintien à domicile", et fixation des autres subventions à 90% de leur valeur 2009.
365 215	Maintien à domicile	Subvention à NOMAD maintenue à son niveau 2009, et intégration de la subvention dévolue au Centre d'ergothérapie (cf. rubrique 364 225) ainsi que prise en compte dès le 1.7.2010 des conséquences de la nouvelle loi sur le financement des soins de longue durée qui exigent de l'Etat une contribution aux frais de soins.
Etablissements pour personnes âgées		
364 235	Etablissements médico-sociaux (EMS)	Prise en compte, dès le 1.7.2010, des conséquences de la nouvelle loi sur le financement des soins de longue durée qui exigent de l'Etat une contribution aux frais de soins.



Départ. de la santé et affaires sociales

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	0	133,215.48
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	60,884.58
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	821,672.40
313070	Produits alimentaires	0	0	1,063,507.63
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	0	0	191,646.90
313230	Matériel médical	0	0	905,392.48
314000	Entretien des bâtiments	0	0	567,146.50
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	206,224.72
317000	Déplacements	0	0	51,992.70
318000	Mandats, expertises, études	0	0	3,157,569.40
318030	Ports et affranchissements	0	0	21,843.45
318064	Assurance-RC et choses	0	0	124,004.70
318080	Taxes CCP	0	0	3,701.55
318090	Taxes téléphone et natel	0	0	93,798.65
318230	Ergothérapie	0	0	166,382.20
319800	Autres frais divers	0	0	69,844.85
33	Amortissements	0	0	1,731,493.26
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	56,569.17
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	1,472,521.00
331010	Installations	0	0	202,403.09
39	Imputations internes	0	0	82,382.00
390020	Véhicules de service	0	0	82,382.00
42	Revenus des biens	0	0	294,418.35 -
421300	Intérêts sur créances	0	0	7,016.45 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	287,401.90 -
43	Contributions	0	0	19,223,824.24 -
432200	Honoraires taxes hospitalisation	0	0	17,809,823.44 -
434800	Prestations de services diverses	0	0	783,802.77 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	183,179.03 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	23,839.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	423,180.00 -
46	Subventions acquises	0	0	435,149.00 -
460000	Subvention fédérale OFAS	0	0	435,149.00 -
	Service de l'action sociale			
	Total des charges	101,386,400	72,626,000	79,294,942.73
	Total des revenus	55,639,500 -	38,255,000 -	42,793,346.87 -
	Charges/Revenus(-)	45,746,900	34,371,000	36,501,595.86
30	Charges de personnel	2,590,100	2,448,600	2,455,802.30
300000	Commissions	4,000	4,000	1,762.40
301000	Personnel administratif et exploitation	2,182,700	2,089,900	2,084,367.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	185,100	169,600	171,342.35
304000	Caisse de pensions	218,300	185,100	198,330.15
31	Biens, services et marchandises	213,000	200,900	113,754.40
317000	Déplacements	16,000	18,900	14,257.30
318005	Honoraires, mandats	62,000	17,000	16,570.00
319310	Indemnités LAVI	120,000	150,000	68,018.50
319800	Autres frais divers	15,000	15,000	14,908.60
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	7,500	7,500	7,458.00
351250	Conférences intercantionales	7,500	7,500	7,458.00
36	Subventions accordées	88,540,800	69,399,000	76,116,491.03
362310	Participation services sociaux communaux	2,870,000	2,730,000	2,601,039.85
365320	Fondation neuch. coordin. action sociale	329,400	366,000	336,700.00
365325	Pro Infirmités	243,000	270,000	243,000.00
365330	Pro Senectute	216,000	240,000	216,000.00
365336	Centres de consultations LAVI	747,000	747,000	687,200.00
365337	Programmes d'insertion	1,395,000	1,300,000	1,300,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	1,130,400	1,256,000	1,099,833.60
366300	Charges d'aide matérielle	80,700,000	61,500,000	68,940,640.62
366320	Avances de contributions d'entretien	800,000	900,000	583,236.65
366330	Aide immédiate et juridique LAVI	110,000	90,000	108,840.31
38	Attributions aux financements spéciaux	570,000	570,000	601,437.00
381320	Réserve de la dîme de l'alcool	570,000	570,000	601,437.00

Remarques

	Service de l'action sociale	
301 000	Personnel administratif et d'exploitation	Création d'un poste de chef de projet pour la mise en place des guichets sociaux régionaux (Projet ACCORD), financé par le Fonds des réformes des structures de l'Etat (voir 490302).
318 005	Honoraires, mandats	Augmentation du budget en prévision des frais de formation générés par la mise en place des guichets sociaux régionaux (Projet ACCORD).
365 320	Fondation neuch. Coord. Action sociale	Mesure d'économie, baisse de 10% des subventions aux organismes privés du social ambulatoire.
365 325	Pro Infirmis	Idem.
365 330	Pro Senectute	Idem.
365 337	Programmes d'insertion	Création de places supplémentaires dans les programmes d'insertion socio-professionnelle, compte tenu de la hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale.
365 800	Divers organismes et institutions privées	Mesure d'économie, baisse de 10% des subventions aux organismes privés du social ambulatoire.
366 300	Charges d'aide matérielle	Conséquences directes de la très forte dégradation de la situation économique constatée dans le courant 2009 et prévisible pour 2010.
366 320	Avance de contributions d'entretien	Adaptation en fonction des derniers chiffres connus.



Départ. de la santé et affaires sociales

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
39	Imputations internes	9,465,000	0	0.00
390355	Aide matérielle, différence de subside LAMal	9,400,000	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	65,000	0	0.00
43	Contributions	0	0	5,955.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	5,955.00 -
44	Parts à des recettes sans affectation	575,000 -	575,000 -	601,771.00 -
440330	Part bénéfice régie fédérale alcools	575,000 -	575,000 -	601,771.00 -
46	Subventions acquises	54,897,000 -	37,680,000 -	42,144,384.37 -
462350	Part communale, aide matérielle	54,060,000 -	36,900,000 -	41,364,384.37 -
462355	Part communale, programmes d'insertion	837,000 -	780,000 -	780,000.00 -
49	Imputations internes	167,500 -	0	41,236.50 -
490302	Prélèv. fonds réformes structures Etat	167,500 -	0	41,236.50 -
	Office des bourses			
	<i>Total des charges</i>	<i>6,021,000</i>	<i>6,699,100</i>	<i>5,077,427.55</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>660,000 -</i>	<i>612,000 -</i>	<i>816,258.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>5,361,000</i>	<i>6,087,100</i>	<i>4,261,168.75</i>
30	Charges de personnel	252,000	256,100	239,100.90
301000	Personnel administratif et exploitation	213,000	216,900	207,264.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	18,200	18,300	17,279.55
304000	Caisse de pensions	20,800	20,900	14,557.00
31	Biens, services et marchandises	15,500	3,000	3,702.00
317000	Déplacements	500	500	149.00
319800	Autres frais divers	15,000	2,500	3,553.00
33	Amortissements	500	0	185.00
330010	Pertes sur débiteurs	500	0	185.00
36	Subventions accordées	5,753,000	6,440,000	4,829,588.65
366702	Bourses écoles maturité gymnasiale	0	360,000	304,170.00
366703	Bourses autres formations générales	0	220,000	184,332.00
366704	Bourses éc. professionnelles plein temps	0	830,000	626,108.00
366705	Bourses apprentis., form.prof.pratiques	0	600,000	528,096.50
366706	Bourses matur. prof. après apprentissage	0	60,000	65,374.00
366707	Bourses formations prof. supérieures	0	550,000	354,579.00
366708	Bourses Hautes écoles spécialisées	0	1,340,000	1,021,207.50
366709	Bourses Universités et Ec.polytechniques	0	2,460,000	1,734,246.65
366710	Bourses formation continue	0	20,000	11,475.00
366715	Bourses formations post-obligat. et continue	1,960,000	0	0.00
366720	Bourses formations tertiaires (ES, HES, HEU)	3,793,000	0	0.00
37	Subventions redistribuées	0	0	4,851.00
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	0	0	4,851.00
43	Contributions	100,000 -	50,000 -	111,080.40 -
436050	Remboursement de subventions	100,000 -	50,000 -	111,080.40 -
46	Subventions acquises	560,000 -	562,000 -	700,327.40 -
460800	Subventions fédérales diverses	560,000 -	562,000 -	700,327.40 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	4,851.00 -
470600	Subv. féd., bourses d'études	0	0	4,851.00 -
	Office cantonal de l'assurance-maladie			
	<i>Total des charges</i>	<i>106,599,800</i>	<i>102,537,900</i>	<i>89,177,610.95</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>61,014,900 -</i>	<i>41,775,000 -</i>	<i>39,852,616.55 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>45,584,900</i>	<i>60,762,900</i>	<i>49,324,994.40</i>
30	Charges de personnel	1,700,400	1,777,900	1,801,588.15
301000	Personnel administratif et exploitation	1,437,900	1,529,300	1,544,155.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	122,500	126,800	126,721.20
304000	Caisse de pensions	140,000	121,800	130,711.80
31	Biens, services et marchandises	9,400	10,000	5,169.10
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,566.40
319800	Autres frais divers	6,400	7,000	3,602.70

Remarques

Service de l'action sociale (suite)		
390 355	Différence de subsides LAMal	Prise en charge de la différence entre les subsides d'assurance maladie versés pour la catégorie 1 et le coût de la prime effective des assurés émargeant à l'aide sociale.
390 800	Prestations internes spécif. diverses	Facturation par l'OROSP de frais liés à la convention établie avec l'ODAS dans le cadre des mesures d'insertion.
462 350	Part communale, aide matérielle	Hausse des charges d'aide matérielle au sens strict (60% de la rubrique 366 300) et participation de 60% à la nouvelle charge de la rubrique 390 355.
490 302	Prélèv. Fonds réformes structures Etat	Prélèvement en lien avec les frais liés au Projet ACCORD, notamment le poste de chargé de projet. Les travaux ACCORD (harmonisation et coordination des prestations sociales) impliquent des "effets restructurants" sur les entités concernées de l'administration.
Office des bourses		
319 800	Autres frais divers	L'augmentation résulte de frais qui seront générés par les travaux liés à la ratification de l'Accord CDIP (Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique) sur l'harmonisation des bourses et à la révision de la Loi cantonale sur les bourses d'études et de formation. Cette révision nécessite notamment une modification globale de la méthode de calcul des bourses.
Subventions accordées		Les montants des subventions avaient été calculés dans le budget 2009 sur la base d'une hypothétique levée des mesures d'économies mises en place dès la rentrée 2006. Or, ces mesures n'ayant pas été supprimées, les dépenses pour l'exercice 2010 seront inférieures au budget 2009.
366 702	Bourses écoles maturité gymnasiale	Cf. rubrique 366 715.
366 703	Bourses autres formations générales	Idem.
366 704	Bourses éc. Professionnelles plein temps	Idem.
366 705	Bourses apprentis., form. prof. pratiques	Idem.
366 706	Bourses matur. prof. après apprentissage	Idem.
366 707	Bourses formations prof. supérieures	Cf. rubrique 366 720.
366 708	Bourses Hautes écoles spécialisées	Idem.
366 709	Bourses Universités et Ec.polytechniques	Idem.
366 710	Bourses formation continue	Cf. rubrique 366 715.
366 715	Bourses formations post-oblig. et cont.	Les rubriques 366 702 à 366 706 et 366 710 ont été regroupées en une seule rubrique représentant la catégorie des aides financières accordées aux apprenants des formations du niveau post-obligatoire / secondaire 2 (et formation continue).
366 720	Bourses formations tertiaires	Regroupement des rubriques 366 707 à 366 709, relatives aux formations du degré tertiaire (études supérieures : ES, HES, Universités, etc.).
Office de l'assurance-maladie		
301 000	Personnel administratif et d'exploitation	Diminution d'un poste à 100%, suite au regroupement de l'OCAM au sein du service de l'action sociale.



Départ. de la santé et affaires sociales

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
36	Subventions accordées	104,890,000	100,750,000	87,370,853.70
366310	Loi assurance-maladie obligatoire	91,400,000	86,900,000	75,816,332.90
366311	Intérêts et frais du contentieux	970,000	1,900,000	1,385,735.25
366312	Contentieux	12,500,000	11,900,000	10,153,187.00
366313	Avances à des tiers	20,000	50,000	15,598.55
42	Revenus des biens	2,200,000 -	300,000 -	0.00
424320	Recouvrement subsides,contentieux et avances	2,200,000 -	300,000 -	0.00
43	Contributions	1,008,000 -	1,008,000 -	30,276.55 -
436240	Remb. participations aux coûts	1,000,000 -	1,000,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	8,000 -	8,000 -	30,276.55 -
46	Subventions acquises	48,406,900 -	40,467,000 -	39,822,340.00 -
460310	Subv. féd. réduction des cotisations	48,406,900 -	40,467,000 -	39,822,340.00 -
49	Imputations internes	9,400,000 -	0	0.00
490355	Remb. SAS, différence subside LAMal	9,400,000 -	0	0.00
	Service des mineurs et des tutelles			
	<i>Total des charges</i>	<i>12,783,500</i>	<i>12,494,000</i>	<i>11,418,752.20</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>140,000 -</i>	<i>564,000 -</i>	<i>115,930.45 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>12,643,500</i>	<i>11,930,000</i>	<i>11,302,821.75</i>
30	Charges de personnel	6,923,600	6,822,100	6,510,993.75
301000	Personnel administratif et exploitation	5,821,000	5,788,100	5,520,429.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	492,800	477,300	457,542.80
304000	Caisse de pensions	585,100	532,000	510,307.15
309000	Frais, formation et perfectionnement	24,700	24,700	22,714.55
31	Biens, services et marchandises	202,900	198,900	135,158.45
310040	Edition	5,000	5,000	0.00
317000	Déplacements	115,000	125,000	108,118.35
318000	Mandats, expertises, études	50,000	50,000	10,000.00
319800	Autres frais divers	32,900	18,900	17,040.10
36	Subventions accordées	5,657,000	5,473,000	4,772,600.00
365385	Institutions de la petite enfance	5,657,000	5,473,000	4,772,600.00
43	Contributions	140,000 -	170,000 -	115,930.45 -
439850	Recettes diverses	140,000 -	170,000 -	115,930.45 -
46	Subventions acquises	0	394,000 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	0	394,000 -	0.00
	Service des établissements spécialisés			
	<i>Total des charges</i>	<i>77,724,500</i>	<i>81,555,900</i>	<i>81,014,587.68</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,708,000 -</i>	<i>3,610,000 -</i>	<i>3,633,387.89 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>74,016,500</i>	<i>77,945,900</i>	<i>77,381,199.79</i>
30	Charges de personnel	659,500	527,900	485,523.10
300000	Commissions	8,500	8,500	3,281.85
301000	Personnel administratif et exploitation	548,300	443,600	411,104.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	45,700	34,000	33,313.00
304000	Caisse de pensions	57,000	41,800	37,823.45
31	Biens, services et marchandises	41,000	18,000	35,157.50
317000	Déplacements	9,000	9,000	8,422.45
318005	Honoraires, mandats	24,500	4,500	22,500.00
319800	Autres frais divers	7,500	4,500	4,235.05
33	Amortissements	370,000	370,000	370,000.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	370,000	370,000	370,000.00
36	Subventions accordées	73,154,000	77,240,000	76,681,364.08
364300	Lutte contre les addictions	5,326,000	5,827,800	5,555,200.00
364900	Lutte contre les addictions jeu	200,000	200,000	183,230.86
365360	Institutions dans le canton pour mineurs	22,931,900	25,723,700	32,087,227.50
365365	Institutions hors canton pour mineurs	2,500,000	1,900,000	2,627,450.75
365370	Institutions dans le canton pour adultes	36,696,100	40,138,500	30,728,339.55
365375	Institutions hors canton pour adultes	5,500,000	3,450,000	5,499,915.42

Remarques

Office de l'assurance-maladie (suite)		
366 310	Loi assurance-maladie obligatoire	Adaptation budgétaire de 3% en fonction de l'évolution annoncée des primes 2010.
366 311	Contentieux, intérêt et frais	Effets liés aux conventions passées entre l'OCAM et les assureurs-maladie (art. 64a LAMal).
366 312	Contentieux	Augmentation due à la détérioration de la situation conjoncturelle.
366 313	Avances à des tiers	Diminution d'avances faites aux pharmaciens en cas de suspension de droit aux prestations (liée à la rubrique 366 311).
424 320	Recouvr. Subsidés, contentieux et avances	Augmentation consécutive aux rétrocessions reçues dans le cadre des conventions avec les assureurs-maladie sur le contentieux et aux montants récupérés auprès de l'office du contentieux général de l'Etat.
490 355	Remb. SAS, différence subsidés LAMal	Facturation au service de l'action sociale de la différence entre le subsidé de la catégorie 1 et le coût de la prime effective des assurés émergeant à l'aide sociale.
Service des mineurs et des tutelles		
365 385	Institutions de la petite enfance	Augmentation du nombre de places subventionnées par le canton en 2010 (83 places).
460 800	Subventions fédérales diverses	Recettes initialement prévues pour le projet non concrétisé de "bons de garde".
Service des établissements spécialisés		
301 000	Personnel administratif et d'exploitation	Prise en compte financière de postes restés vacants en l'attente d'une éventuelle fusion à laquelle il a finalement été renoncé.
318 005	Honoraires, mandats	Mandats confiés à une fiduciaire, en l'attente de repourvoir les postes restés vacants, pour effectuer les décomptes finaux de plusieurs établissements dont le subventionnement dépend du SES.
364 300	Lutte contre les addictions	Mesure d'économie, baisse de 10% des subventions.
365 360	Institutions dans le canton pour mineurs	Idem.
365 365	Institutions hors canton pour mineurs	Tendance constatée d'une augmentation des placements pénaux ordonnés par la justice.
365 370	Institutions dans le canton pour adultes	Mesure d'économie, baisse de 10% des subventions.
365 375	Institutions hors canton pour adultes	Dépense liée au nombre ou à la spécificité du handicap des adultes AI pour lesquels un placement n'est pas possible dans notre canton. Réajustements en lien avec l'entrée en vigueur de la nouvelle péréquation (RPT), notamment prise en charge de pensionnaires jusqu'alors assurés par l'OFAS.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. de la santé et affaires sociales				
37	Subventions redistribuées	3,500,000	3,400,000	3,442,543.00
373610	Redistribution subventions OFJ	3,500,000	3,400,000	3,442,543.00
43	Contributions	208,000 -	210,000 -	190,844.89 -
436020	Remboursement de frais divers	8,000 -	10,000 -	7,614.00 -
439365	Contribution LORO addiction jeu	200,000 -	200,000 -	183,230.89 -
47	Subventions à redistribuer	3,500,000 -	3,400,000 -	3,442,543.00 -
470640	Subventions OFJ	3,500,000 -	3,400,000 -	3,442,543.00 -

Remarques



Département de la gestion du territoire

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des charges</i>	170,135,300	175,240,600	177,800,210.98
<i>Total des revenus</i>	125,703,700 -	119,307,700 -	123,566,826.52 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	44,431,600	55,932,900	54,233,384.46
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	3,735,900	764,800	3,260,051.55
<i>Total des revenus</i>	46,915,300 -	4,000 -	34,169.75 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	43,179,400 -	760,800	3,225,881.80
30 Charges de personnel	671,500	674,300	542,908.30
300000 Commissions	4,000	4,000	546.50
301000 Personnel administratif et exploitation	543,900	546,000	442,706.70
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	45,500	45,200	36,355.80
304000 Caisse de pensions	56,100	53,100	39,299.30
309800 Autres charges de personnel	22,000	26,000	24,000.00
31 Biens, services et marchandises	858,200	32,700	29,743.25
317000 Déplacements	9,000	10,000	8,660.90
317600 Congrès et conférences	200	200	50.00
318465 Honoraires perception taxe d'élimination	55,000	0	0.00
318467 Compensation tâches en matière de navigation	200,000	0	0.00
318470 Honoraires pour encaissements taxes	572,000	0	0.00
319800 Autres frais divers	22,000	22,500	21,032.35
33 Amortissements	156,200	57,800	2,687,400.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	156,200	57,800	2,687,400.00
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	440,000	0	0.00
352210 Redevance S.I.S.	440,000	0	0.00
39 Imputations internes	1,610,000	0	0.00
390471 Attribution service prot. environnement	800,000	0	0.00
390720 Attrib. fonds des routes communales	810,000	0	0.00
40 Impôts	42,087,300 -	0	0.00
406200 Taxe sur véhicules à moteur	40,500,000 -	0	0.00
406210 Taxe de navigation	1,540,000 -	0	0.00
406220 Taxe sur cyclomoteurs	47,300 -	0	0.00
42 Revenus des biens	3,524,000 -	0	0.00
424310 Réactivation valeur immeubles vendus	3,500,000 -	0	0.00
429400 Part au bénéfice du SCAN	24,000 -	0	0.00
43 Contributions	1,304,000 -	4,000 -	34,169.75 -
431280 Taxe d'élimination des véhicules usagés	1,300,000 -	0	0.00
436050 Remboursement de subventions	0	0	30,772.50 -
439850 Recettes diverses	4,000 -	4,000 -	3,397.25 -
Office des transports			
<i>Total des charges</i>	55,856,800	53,342,100	50,684,333.47
<i>Total des revenus</i>	32,008,100 -	20,278,400 -	25,446,967.30 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	23,848,700	33,063,700	25,237,366.17
30 Charges de personnel	623,500	499,700	499,700.25
300000 Commissions	3,800	3,800	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	521,900	421,300	424,403.05
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	45,000	34,600	34,693.40
304000 Caisse de pensions	52,800	40,000	40,603.80
31 Biens, services et marchandises	259,000	112,000	168,590.36
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	1,000	0.00
317000 Déplacements	9,000	8,000	7,828.95
318000 Mandats, expertises, études	220,000	80,000	133,735.70
319800 Autres frais divers	30,000	23,000	27,025.71
33 Amortissements	2,475,000	2,180,400	1,411,207.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	2,475,000	2,180,400	1,411,207.00
36 Subventions accordées	52,499,300	50,550,000	48,604,835.86
364400 Entreprises de transports	51,995,000	50,120,000	48,361,331.00
364800 Subsidés divers stés économie mixte	504,300	430,000	243,504.86
43 Contributions	760,600 -	570,900 -	767,335.00 -

Remarques

GESTION DU TERRITOIRE

Secrétariat général

318 465	Honoraires perception taxe d'élimination	Rubrique destinée à payer au service des automobiles et de la navigation (SCAN) autonomisé les prestations qu'il fournit à l'Etat pour percevoir la taxe d'élimination.
318 467	Compensation tâches en matière de navigation	Idem, en matière de police de navigation.
318 470	Honoraires pour encaissement taxes de circulation	Idem. A noter que le SCAN a revu à la baisse ses honoraires liés à la perception des taxes de circulation pour la période 2009-2012 dans le but de participer aux mesures d'amélioration des finances cantonales (voir rapport à l'appui des mesures).
331 000	Immeubles patrimoine administratif	Prise en compte d'un amortissement résiduel du SCAN.
352 210	Redevance S.I.S.	Rubrique qui était comptabilisée auparavant dans le centre financier du SCAN.
390 471	Attrib. service protection environnement	Idem.
390 720	Attrib. fonds des routes communales	Idem.
406 200	Taxe sur véhicules à moteur	Idem.
406 210	Taxe de navigation	Idem.
406 220	Taxe sur cyclomoteurs	Idem.
424 310	Réactivation valeur immeubles vendus	Vente des biens mobiliers et immobiliers au SCAN autonomisé.
429 400	Part au bénéfice du SCAN	Selon application de loi sur le service cantonal des automobiles et de la navigation.
431 280	Taxe d'élimination véhicules usagés	Rubrique qui était comptabilisée auparavant dans le centre financier du SCAN.
Office des transports		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Engagement d'un collaborateur scientifique pour la gestion des indicateurs de performances et la négociation des conventions d'objectifs.
318 000	Mandats, expertises, études	0,2 % de la rubrique 364 400 doit être consacré aux études : intégration du canton de Neuchâtel au réseau LGV, incidence du projet HARMOS sur les transports publics, réorganisation des réseaux de bus liée au TransRUN, concept Romandie 2011-2014, organisation CTI.



Département de la gestion du territoire

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
431000	Emoluments administratifs	600 -	600 -	900.00 -
439850	Recettes diverses	760,000 -	570,300 -	766,435.00 -
44	Parts à des recettes sans affectation	5,250,000 -	0	5,680,159.00 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	5,250,000 -	0	5,680,159.00 -
46	Subventions acquises	25,997,500 -	19,707,500 -	18,999,473.30 -
462300	Part communale, entrepr. de transports	25,997,500 -	19,707,500 -	18,999,473.30 -
Office du logement				
<i>Total des charges</i>		<i>4,640,600</i>	<i>3,476,200</i>	<i>3,237,334.50</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>771,000 -</i>	<i>32,000 -</i>	<i>773,649.85 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>3,869,600</i>	<i>3,444,200</i>	<i>2,463,684.65</i>
30	Charges de personnel	304,100	239,200	223,831.70
300000	Commissions	3,000	3,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	253,800	199,500	189,771.40
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	21,900	16,800	15,982.30
304000	Caisse de pensions	25,400	19,900	18,078.00
31	Biens, services et marchandises	4,500	4,500	4,622.30
310030	Livres et périodiques	500	500	473.00
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,752.20
319800	Autres frais divers	1,000	1,000	2,397.10
36	Subventions accordées	2,782,000	2,232,500	3,008,880.50
366340	Prise en charge intérêts, construction	2,700,000	2,149,500	2,926,189.20
366341	Prise en charge intérêts, rénovation	80,000	80,000	80,811.00
366342	Rénovation logements anciens	2,000	3,000	1,880.30
39	Imputations internes	1,550,000	1,000,000	0.00
390751	Attrib. fonds d'aide au logement	1,550,000	1,000,000	0.00
43	Contributions	21,000 -	32,000 -	41,914.50 -
436050	Remboursement de subventions	20,000 -	10,000 -	0.00
436300	Locataires hors normes HLM	0	20,000 -	41,260.50 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	2,000 -	654.00 -
46	Subventions acquises	750,000 -	0	731,735.35 -
462000	Part communale	750,000 -	0	731,735.35 -
Service des ponts et chaussées				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>33,311,994.48</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>18,257,086.75 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15,054,907.73</i>
30	Charges de personnel	0	0	6,693,193.80
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	5,707,627.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	521,103.75
304000	Caisse de pensions	0	0	443,804.60
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	20,658.20
31	Biens, services et marchandises	0	0	578,315.68
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	0	19,908.90
310030	Livres et périodiques	0	0	7,641.48
311030	Véhicules	0	0	268,866.00
317000	Déplacements	0	0	72,968.70
317600	Congrès et conférences	0	0	9,413.00
318000	Mandats, expertises, études	0	0	174,329.80
318450	Information corrections des routes	0	0	398.00
319800	Autres frais divers	0	0	24,789.80
33	Amortissements	0	0	26,040,485.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	26,040,485.00
43	Contributions	0	0	1,608,780.75 -
434450	Honoraires, location CNERN	0	0	107,979.10 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	16,784.20 -
438400	Prestations Etat, construction A5	0	0	1,048,843.65 -
438410	Prestations Etat, gros entretien A5	0	0	419,568.90 -
438430	Déplacements à charge d'invest. routiers	0	0	15,604.90 -
44	Parts à des recettes sans affectation	0	0	16,379,440.00 -

Remarques

Office des transports (suite)		
440 410	Redevances sur trafic poids lourds	Auparavant cette rubrique était comptabilisée intégralement au service des ponts et chaussées. Suite à une requête émanant du Grand Conseil, elle est dorénavant répartie moitié-moitié entre le service des ponts et chaussées et l'office des transports.
462 300	Part communale, entrepr. de transports	Prise en compte des effets RPT liés au trafic régional et à l'infrastructure régionale dans le "pot commun" entre l'Etat et les communes (voir rapport à l'appui des mesures).
Office du logement		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Engagement d'une collaboratrice administrative à 80% pour contribuer à l'application de la nouvelle loi sur l'aide au logement .
366 340	Prise en charge intérêts, construction	Le canton et la commune concernée octroient des aides individuelles au logement. Auparavant, le canton avançait la part communale qui était remboursée directement en déduction de la rubrique 366 340. Dorénavant, la contrepartie versée par les communes, est créditée dans la rubrique 462 000.
390 751	Attrib. fonds d'aide au logement	Conformément à la loi sur l'aide au logement, du 30 janvier 2008, le fonds d'aide au logement est doté de 1 million de francs en 2009, de 2 millions en 2010 et de 3 millions dès sa troisième année d'existence. Dans le cadre des mesures d'amélioration des finances, l'attribution pour 2010 est ramenée à 1,55 million de francs (voir rapport à l'appui des mesures).
436 300	Locataires hors-normes HLM	Les affaires HLM sont arrivées à échéance et les immeubles sont retournés sur le marché libre. Aucun remboursement n'aura donc lieu en 2010.
462 000	Part communale	La part communale relative à l'aide individuelle au logement est dorénavant remboursée au canton dans la rubrique 462 000, en lieu et place d'une comptabilisation en déduction de la rubrique 366 340.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Département de la gestion du territoire				
440400	Part aux droits sur les carburants	0	0	10,699,281.00 -
440410	Redevances sur trafic poids lourds	0	0	5,680,159.00 -
49	Imputations internes	0	0	268,866.00 -
490410	Imputation de véhicules	0	0	268,866.00 -
Ponts et chaussées,entr. et corr. routes				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>21,915,317.17</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2,882,922.70 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>19,032,394.47</i>
30	Charges de personnel	0	0	8,344,605.85
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	7,090,440.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	635,360.25
304000	Caisse de pensions	0	0	618,805.60
31	Biens, services et marchandises	0	0	11,765,242.07
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	407,407.50
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	96,087.80
312400	Electricité routes et tunnels	0	0	433,969.40
312410	Gaz routes et tunnels	0	0	15,617.80
313010	Carburants	0	0	420,367.95
313020	Lubrifiants	0	0	22,166.70
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	0	0	618,180.68
313050	Habillement	0	0	59,065.35
313400	Signaux et peintures	0	0	449,888.05
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	0	0	440,166.10
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	0	0	170,907.30
314000	Entretien des bâtiments	0	0	55,252.90
314410	Entretien des routes	0	0	4,403,361.05
314420	Entretien électromécanique des tunnels	0	0	850,072.97
314430	Enlèvement de la neige et sablage	0	0	1,517,944.85
314440	Correction routes, entret.ouvrages d'art	0	0	799,062.50
314460	Entretien des plantations	0	0	34,459.45
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	109,630.80
317000	Déplacements	0	0	100,569.60
318000	Mandats, expertises, études	0	0	655,489.41
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	0	627.40
318083	Taxes poids lourds et vignettes	0	0	45,523.00
318084	Taxes téléinformatiques	0	0	3,504.90
318090	Taxes téléphone et natel	0	0	35,800.50
319800	Autres frais divers	0	0	20,118.11
33	Amortissements	0	0	1,198,005.55
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	1,198,005.55
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	0	607,463.70
352000	Mandats effectués par les communes	0	0	607,463.70
43	Contributions	0	0	1,656,021.50 -
434450	Honoraires, location CNERN	0	0	439,154.40 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	318,618.85 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	204,128.05 -
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	0	0	323,240.45 -
438400	Prestations Etat, construction A5	0	0	22,473.10 -
439850	Recettes diverses	0	0	348,406.65 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	1,226,901.20 -
450400	Part fédérale, entretien A5	0	0	1,226,901.20 -
Ponts et chaussées, économie des eaux				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1,021,101.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2,165,428.55 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1,144,326.65 -</i>
30	Charges de personnel	0	0	117,794.60
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	97,313.45
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	9,128.55
304000	Caisse de pensions	0	0	11,352.60
31	Biens, services et marchandises	0	0	640,745.35
314405	Entretien des berges et travaux d'art	0	0	442,027.50
317000	Déplacements	0	0	4,441.00

Remarques



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Département de la gestion du territoire				
318000	Mandats, expertises, études	0	0	190,112.85
319800	Autres frais divers	0	0	4,164.00
33	Amortissements	0	0	262,561.95
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	0	262,561.95
41	Patentes et concessions	0	0	2,023,832.30 -
410420	Extraction de gravier du lac	0	0	830,303.25 -
410430	Concessions hydrauliques	0	0	1,193,529.05 -
43	Contributions	0	0	53.80 -
436030	Remboursement de frais	0	0	53.80 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	65,656.25 -
451410	Contribution 2e CEJ	0	0	65,575.55 -
452000	Dédommagements des communes	0	0	80.70 -
46	Subventions acquises	0	0	75,886.20 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	75,886.20 -
Service des ponts et chaussées				
<i>Total des charges</i>		<i>54,668,200</i>	<i>56,862,500</i>	<i>0.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>20,873,000 -</i>	<i>26,267,000 -</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>33,795,200</i>	<i>30,595,500</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	16,830,000	16,874,100	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	14,155,000	14,310,000	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,350,000	1,293,600	0.00
304000	Caisse de pensions	1,300,000	1,258,500	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	25,000	12,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	8,415,500	10,997,500	0.00
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	18,000	0.00
310030	Livres et périodiques	11,000	9,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	420,000	397,000	0.00
311030	Véhicules	215,000	160,000	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	50,000	50,000	0.00
312400	Electricité routes et tunnels	530,000	440,000	0.00
313010	Carburants	480,000	450,000	0.00
313020	Lubrifiants	26,000	26,000	0.00
313030	Matériel véhicules, radio, outillage	430,000	415,000	0.00
313050	Habillement	50,000	50,000	0.00
313400	Signaux et peintures	450,000	410,000	0.00
313410	Marchandises entretien routes, ouvrages	600,000	580,000	0.00
313420	Réparation dégâts lors d'accidents	120,000	120,000	0.00
314000	Entretien des bâtiments	50,000	40,000	0.00
314405	Entretien des berges et travaux d'art	300,000	728,000	0.00
314410	Entretien des routes	600,000	3,700,000	0.00
314420	Entretien électromécanique des tunnels	625,000	500,000	0.00
314430	Enlèvement de la neige et sablage	1,400,000	650,000	0.00
314440	Correction routes, entret.ouvrages d'art	600,000	780,000	0.00
314460	Entretien des plantations	30,000	20,000	0.00
314490	Traitement des déchets	115,000	125,000	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	120,000	110,000	0.00
317000	Déplacements	170,000	180,000	0.00
317600	Congrès et conférences	10,000	8,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	860,000	880,000	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	3,000	3,000	0.00
318083	Taxes poids lourds et vignettes	54,000	54,000	0.00
318084	Taxes téléinformatiques	3,500	3,500	0.00
318090	Taxes téléphone et natel	40,000	41,000	0.00
318450	Information corrections des routes	3,000	5,000	0.00
319800	Autres frais divers	50,000	45,000	0.00
33	Amortissements	28,722,700	28,290,900	0.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	28,722,700	28,290,900	0.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	700,000	700,000	0.00
352000	Mandats effectués par les communes	700,000	700,000	0.00
41	Patentes et concessions	2,000,000 -	2,150,000 -	0.00
410420	Extraction de gravier du lac	900,000 -	900,000 -	0.00
410430	Concessions hydrauliques	1,100,000 -	1,250,000 -	0.00

Remarques

Service des ponts et chaussées		
312 400	Electricité routes et tunnels	Augmentation prévisible du prix de l'électricité.
313 010	Carburants	Augmentation prévisible du prix des carburants.
313 400	Signaux et peintures	Augmentation prévisible du prix des peintures, mise aux normes de la signalisation verticale et rattrapage de rafraîchissements de marquage.
314 405	Entretien des berges et travaux d'art	Transfert de la part d'entretien constructif au budget d'investissement.
314 410	Entretien des routes	Idem.
314 420	Entretien électromécanique des tunnels	Augmentation des composants obsolètes à changer.
314 430	Enlèvement de la neige et sablage	Hypothèse d'un budget correspondant à un hiver légèrement inférieur à la moyenne des 10 dernières années (1'700'000 francs).
314 440	Correction routes, entret. ouvrages d'art	Fin des travaux de rehaussement des berges de la Thielle effectués dans le cadre de la deuxième correction des eaux du Jura (voir aussi rubrique 451 410).
410 430	Concessions hydrauliques	Ajustement des redevances à la législation fédérale.



Département de la gestion du territoire

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
43	Contributions	2,008,000 -	3,402,000 -	0.00
434450	Honoraires, location CNERN	400,000 -	550,000 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	83,000 -	17,000 -	0.00
436400	Recettes dégâts lors d'accidents	280,000 -	280,000 -	0.00
438400	Prestations Etat, construction A5	850,000 -	1,250,000 -	0.00
438410	Prestations Etat, gros entretien A5	100,000 -	1,100,000 -	0.00
438430	Déplacements à charge d'invest. routiers	15,000 -	25,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	280,000 -	180,000 -	0.00
44	Parts à des recettes sans affectation	15,750,000 -	20,289,000 -	0.00
440400	Part aux droits sur les carburants	10,500,000 -	10,500,000 -	0.00
440410	Redevances sur trafic poids lourds	5,250,000 -	9,789,000 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	288,000 -	0.00
451410	Contribution 2e CEJ	0	288,000 -	0.00
49	Imputations internes	1,115,000 -	138,000 -	0.00
490410	Imputation de véhicules	215,000 -	138,000 -	0.00
490415	Prélèvement fonds routes communales	900,000 -	0	0.00
	Service de protection de l'environnement			
	<i>Total des charges</i>	<i>6,232,100</i>	<i>6,666,200</i>	<i>6,197,171.96</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>3,035,000 -</i>	<i>2,860,600 -</i>	<i>2,143,255.55 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>3,197,100</i>	<i>3,805,600</i>	<i>4,053,916.41</i>
30	Charges de personnel	3,488,000	3,772,000	3,499,422.00
301000	Personnel administratif et exploitation	2,918,700	3,201,600	2,975,581.65
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	270,600	291,400	270,909.00
304000	Caisse de pensions	298,700	279,000	252,931.35
31	Biens, services et marchandises	1,357,400	1,284,500	1,155,776.96
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	2,000	492.25
310030	Livres et périodiques	5,000	5,000	3,899.85
311000	Machines, mobilier et équipement	81,000	152,000	119,051.50
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	35,000	35,000	25,177.25
313010	Carburants	10,000	9,000	9,262.60
313080	Produits chimiques	90,000	80,000	83,214.29
315010	Entretien des véhicules et appareils	110,000	100,000	120,590.50
317000	Déplacements	35,000	35,000	32,988.50
318000	Mandats, expertises, études	269,400	209,000	159,281.80
318015	Analyses particulières	7,000	0	0.00
318065	Assurance des véhicules et du matériel	17,000	17,500	11,421.30
318430	Elimination de déchets spéciaux	140,000	142,000	119,948.20
318440	Elimination de véhicules usagés	420,000	360,000	339,432.01
318460	Contrôle vignettes install. de chauffage	118,000	118,000	117,100.00
319800	Autres frais divers	20,000	20,000	13,916.91
33	Amortissements	1,386,700	1,609,700	1,541,973.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	9,640.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,386,700	1,609,700	1,532,333.00
43	Contributions	460,000 -	424,000 -	486,149.55 -
431000	Emoluments administratifs	20,000 -	30,000 -	23,506.00 -
431460	Vignettes installations de chauffage	250,000 -	170,000 -	256,420.00 -
434800	Prestations de services diverses	150,000 -	150,000 -	119,370.05 -
435410	Valorisation mat. des véhicules usagés	30,000 -	70,000 -	84,130.80 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	472.90 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	4,000 -	2,249.80 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	75,000 -	75,000 -	75,000.00 -
450800	Dédommagements de la Confédération	75,000 -	75,000 -	75,000.00 -
46	Subventions acquises	500,000 -	640,000 -	360,506.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	300,000 -	440,000 -	160,506.00 -
463000	Allocation de l'ECAP	200,000 -	200,000 -	200,000.00 -
49	Imputations internes	2,000,000 -	1,721,600 -	1,221,600.00 -
490040	Revenus acquis d'autres services	800,000 -	800,000 -	800,000.00 -
490471	Prélèv. fds eaux, charges fonctionnement	1,200,000 -	921,600 -	421,600.00 -
	Service de l'énergie			
	<i>Total des charges</i>	<i>1,783,700</i>	<i>2,574,700</i>	<i>7,356,739.43</i>

Remarques

Service des ponts et chaussées (suite)		
434 450	Honoraires, location CNERN	Location de véhicules au CNERN calée sur la valeur selon amortissements (en diminution).
435 000	Ventes à des tiers	Estimation en fonction de l'année 2009.
438 400	Prestations Etat, construction A5	Refacturation des salaires des employés du SPCH travaillant pour la N5 (le budget 2009 ne tenait pas encore compte des effets de la RPT).
438 410	Prestations Etat, gros entretien A5	Idem.
439 850	Recettes diverses	Estimation en fonction de l'année 2009.
440 410	Redevances sur trafic poids lourds	Transfert de la moitié de la redevance au budget de l'Office des transports.
451 410	Contribution 2e CEJ	Fin des travaux de rehaussement des berges de la Thielle effectués dans le cadre de la deuxième correction des eaux du Jura (voir aussi rubrique 314 440).
490 415	Prélèv. fds rtes comm., charges fonct.	Recette liée à la proposition législative y relative : solde 2008 non-utilisé ou engagé du fonds des routes communales (voir rapport à l'appui des mesures).
Service de la protection de l'environnement		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Un poste de haut cadre ne sera en principe pas remplacé.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Dépenses transférées au service du matériel et des imprimés.
311 000	Machines, mobiliers, équipements	Réduction importante en reportant l'achat d'appareils à une situation économique meilleure.
318 000	Mandats, expertises, études	Reprise de mandats non effectués en 2009.
318 440	Elimination de véhicules usagés	A cause de la crise, la reprise actuelle très peu avantageuse des vieux métaux sur les marchés internationaux fait que les coûts d'élimination seront plus élevés.
431 460	Vignettes installation de chauffage	La vente des vignettes de contrôle rapporte 400'000 francs tous les deux ans. Les entreprises spécialisées ont commencé à l'époque le travail de contrôle sur les installations où il y avait un abonnement, soit environ les deux tiers. Ainsi, le budget des recettes reflète (une année sur deux) ce rapport.
435 410	Valorisation mat. des véhicules usagés	Du fait de la baisse des cours des matériaux due à la crise, il faut s'attendre à des rentrées inférieures par rapport à l'année passée.
460 800	Subventions fédérales diverses	Le montant plus bas par rapport au budget 2009 provient du fait que la subvention octroyée dans le cadre de l'établissement du cadastre des sites pollués (CANEPO) et de leur assainissement, était une prestation extraordinaire unique.
490 471	Prélèv. fds eaux, charges fonctionnement	Il est octroyé au SCPE une participation plus importante pour ses travaux dans le domaine de l'épuration et de l'adduction des eaux.



Département de la gestion du territoire

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des revenus</i>	193,000 -	493,500 -	191,185.80 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,590,700	2,081,200	7,165,553.63
30 Charges de personnel	1,037,100	915,100	859,981.35
300000 Commissions	5,000	9,000	6,165.70
301000 Personnel administratif et exploitation	873,700	776,100	740,875.75
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	72,500	64,800	60,241.65
304000 Caisse de pensions	85,900	65,200	52,698.25
31 Biens, services et marchandises	90,000	159,000	141,168.88
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	1,500	1,290.85
310030 Livres et périodiques	2,000	1,500	1,879.25
310060 Information	25,000	40,000	40,163.80
311000 Machines, mobilier et équipement	4,000	3,500	3,283.00
317000 Déplacements	19,000	13,000	18,104.75
318000 Mandats, expertises, études	28,000	88,000	66,479.73
319800 Autres frais divers	12,000	11,500	9,967.50
33 Amortissements	609,600	641,600	594,619.20
331000 Immeubles du patrimoine administratif	609,600	641,600	594,619.20
35 Dégommagements aux collectiv. publiques	47,000	34,000	28,525.00
351250 Conférences intercantionales	47,000	34,000	28,525.00
36 Subventions accordées	0	825,000	732,445.00
365800 Divers organismes et instit. privées	0	825,000	732,445.00
38 Attributions aux financements spéciaux	0	0	5,000,000.00
381460 Réserve pour le fonds de l'énergie	0	0	5,000,000.00
43 Contributions	8,000 -	8,500 -	5,185.80 -
431000 Emoluments administratifs	2,500 -	3,000 -	1,300.00 -
439850 Recettes diverses	5,500 -	5,500 -	3,885.80 -
45 Dégommagements de collectiv. publiques	185,000 -	85,000 -	85,000.00 -
450800 Dégommagements de la Confédération	100,000 -	0	0.00
451800 Dégommagements d'autres cantons	85,000 -	85,000 -	85,000.00 -
46 Subventions acquises	0	400,000 -	101,000.00 -
460800 Subventions fédérales diverses	0	400,000 -	101,000.00 -
Service de l'aménagement du territoire			
<i>Total des charges</i>	2,413,700	2,405,200	2,162,242.64
<i>Total des revenus</i>	920,000 -	840,500 -	978,488.10 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,493,700	1,564,700	1,183,754.54
30 Charges de personnel	2,027,500	2,054,700	1,807,839.85
300000 Commissions	1,700	3,500	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	1,692,300	1,726,700	1,530,309.10
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	160,500	160,500	139,435.00
304000 Caisse de pensions	173,000	164,000	138,095.75
31 Biens, services et marchandises	295,200	259,500	151,949.79
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	6,000	1,057.75
310410 Publications officielles	20,000	20,000	0.00
317000 Déplacements	6,000	6,000	3,715.58
318000 Mandats, expertises, études	206,000	170,500	96,006.50
319000 Cotisations	23,200	23,000	21,784.35
319010 Indemnités de dépens	10,000	5,000	1,000.00
319800 Autres frais divers	30,000	29,000	28,385.61
33 Amortissements	56,800	56,800	52,453.00
330010 Pertes sur débiteurs	0	0	645.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	56,800	56,800	51,808.00
36 Subventions accordées	34,200	34,200	0.00
365410 Sentiers pédestres	34,200	34,200	0.00
37 Subventions redistribuées	0	0	150,000.00
372800 Subventions fédérales redistribuées	0	0	150,000.00
43 Contributions	890,000 -	760,500 -	828,488.10 -
431000 Emoluments administratifs	890,000 -	760,000 -	819,316.15 -

Remarques

Service de l'énergie		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Création d'un nouveau poste de travail d'architecte pour l'exploitation du programme national d'assainissement énergétique des bâtiments. Le salaire est compensé par la rubrique 450 800.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Dépenses transférées au service du matériel et des imprimés.
310 060	Information	Les principales activités d'information seront financées par la rubrique correspondante du fonds cantonal de l'énergie.
317 000	Déplacements	Le nouveau poste de travail d'architecte suscite des déplacements supplémentaires afin de contrôler la bonne exécution des travaux subventionnés.
318 000	Mandats, expertises, études	Les principales activités seront financées par la rubrique correspondante du fonds cantonal de l'énergie.
351 250	Conférences intercantionales	La Conférence romande des délégués à l'énergie et la Conférence des directeurs et des services de l'énergie ont les deux voté des cotisations plus élevées, afin de faire face à l'accroissement des activités de politique énergétique.
365 800	Divers organismes et institutions privées	Les subventions sont dorénavant accordées par le fonds cantonal de l'énergie
381 460	Réserve pour le fonds de l'énergie	La fortune du fonds étant suffisante, il n'est pas prévu de nouvelle attribution.
450 800	Dédommagement de la Confédération	Couverture des frais d'exécution du programme national d'assainissement énergétique des bâtiments.
Service de l'aménagement du territoire		
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Dépenses transférées au service du matériel et des imprimés.
431 000	Emoluments administratifs	Le budget 2010 tient compte de l'augmentation de 2‰ à 2,5‰ de la taxe (émoluments) permis de construire.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Département de la gestion du territoire				
436000	Prestations d'assurances	0	0	8,468.35 -
439850	Recettes diverses	0	500 -	703.60 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	150,000.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	0	150,000.00 -
49	Imputations internes	30,000 -	80,000 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	30,000 -	80,000 -	0.00
Service géomatique et registre foncier				
<i>Total des charges</i>		<i>6,665,100</i>	<i>6,736,500</i>	<i>6,458,900.91</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,598,000 -</i>	<i>6,308,900 -</i>	<i>6,483,309.14 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>67,100</i>	<i>427,600</i>	<i>24,408.23 -</i>
30	Charges de personnel	6,074,700	6,144,700	5,924,019.80
300000	Commissions	24,000	23,000	24,668.60
301000	Personnel administratif et exploitation	5,102,400	5,189,100	5,034,399.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	435,400	430,600	416,353.35
304000	Caisse de pensions	512,900	485,000	448,597.90
307100	Prestations retraités à charge de l'Etat	0	17,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	496,000	496,000	419,178.99
311000	Machines, mobilier et équipement	31,000	31,000	30,703.55
311010	Equipements informatiques	35,000	35,000	16,170.85
311300	Licences et logiciels	180,000	180,000	164,605.71
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	6,000	6,000	4,555.50
315020	Entretien des véhicules	12,000	12,000	12,690.45
317000	Déplacements	45,000	45,000	44,022.18
318405	Honoraires développement par des tiers	71,000	71,000	60,369.85
318415	Honor. plans, triangulation, conservat.	90,000	90,000	62,645.90
319800	Autres frais divers	26,000	26,000	23,415.00
33	Amortissements	94,400	95,800	91,336.82
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	5,407.85
331000	Immeubles du patrimoine administratif	94,400	95,800	85,928.97
39	Imputations internes	0	0	24,365.30
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	24,365.30
43	Contributions	6,274,000 -	5,984,000 -	6,124,055.19 -
431000	Emoluments administratifs	5,070,000 -	4,860,000 -	4,800,510.41 -
434800	Prestations de services diverses	1,200,000 -	1,120,000 -	1,312,275.18 -
439850	Recettes diverses	4,000 -	4,000 -	11,269.60 -
46	Subventions acquises	4,000 -	4,900 -	4,900.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	4,000 -	4,900 -	4,900.00 -
49	Imputations internes	320,000 -	320,000 -	354,353.95 -
490480	Prestations pr mensurations officielles	320,000 -	320,000 -	354,353.95 -
Service de la faune, forêts et nature				
<i>Total des charges</i>		<i>11,816,200</i>	<i>12,230,500</i>	<i>13,584,905.87</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,744,000 -</i>	<i>6,078,800 -</i>	<i>8,504,881.81 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>5,072,200</i>	<i>6,151,700</i>	<i>5,080,024.06</i>
30	Charges de personnel	5,215,600	5,181,700	5,243,483.60
300000	Commissions	20,000	20,000	12,599.80
301000	Personnel administratif et exploitation	4,314,600	4,416,200	4,410,319.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	449,100	346,700	459,945.60
304000	Caisse de pensions	431,900	398,800	360,619.20
31	Biens, services et marchandises	1,881,000	1,996,200	2,027,362.77
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	28,300	27,294.54
311000	Machines, mobilier et équipement	0	25,000	26,878.10
311020	Armes et moyens d'intervention	8,000	8,000	3,326.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	53,000	45,000	46,786.40
313010	Carburants	85,000	92,000	73,703.05
313060	Matériel, fournitures et habillement	210,000	175,000	217,822.32
313430	Oeufs, alevins, nourriture	9,500	7,500	4,354.10
313600	Matières premières	40,000	35,000	29,881.75
314400	Entretien des berges et cours d'eau	54,000	54,000	39,922.05
314450	Entretien des piscicultures	52,000	52,000	219,286.05
314470	Entretien des sites naturels	270,000	340,000	188,369.45

Remarques

Service de la géomatique et du registre foncier		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Suppression d'un poste.
431 000	Emoluments administratifs	Augmentation due à la bonne tenue du marché immobilier et à l'augmentation des valeurs des transactions immobilières.
Service de la faune, des forêts et de la nature		
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Dépenses transférées au service du matériel et des imprimés.
311 000	Machines, mobilier et équipement	Suppression de la rubrique et attribution des dépenses à la rubrique 313 060 "Matériel, fournitures et habillement"
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Augmentation prévisible des tarifs et adjonction des dépenses de la Section Forêts.
313 060	Matériel, fournitures et habillement	Reprise des dépenses des rubriques 311 000 "Machines, mobilier et équipement" et 315 000 "Entretien mobilier, machines équipement" supprimées.
313 430	Œufs, alevins, nourriture	Augmentation prévisible du prix des aliments.
313 600	Matières premières	Augmentation liée à celle du nombre de chaufferies au bois-énergie. Produits généralement revendus à des tiers sous forme de copeaux et d'énergie (kWh).
314 470	Entretien des sites naturels	Report de mesures.



Département de la gestion du territoire

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	10,000	4,165.65
315020	Entretien des véhicules	55,000	61,000	68,895.84
316000	Loyers de locaux	45,900	41,900	39,057.25
317000	Déplacements	168,500	160,000	159,544.95
318000	Mandats, expertises, études	291,700	271,500	275,131.35
318063	Assurance-RC des chasseurs	9,000	9,000	9,000.00
318435	Travaux par entreprises	468,000	510,000	535,337.00
319800	Autres frais divers	61,400	71,000	58,606.92
33	Amortissements	278,100	277,500	311,037.55
330000	Immeubles du patrimoine financier	13,200	13,200	13,185.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,500	1,000	34,505.55
331000	Immeubles du patrimoine administratif	263,400	263,300	263,347.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	265,000	263,000	274,387.05
352000	Mandats effectués par les communes	265,000	263,000	274,387.05
36	Subventions accordées	2,119,700	2,408,300	2,030,152.95
362410	Travaux forestiers de cantonnement	299,700	333,000	326,895.10
362418	Entretien de la forêt	961,600	1,086,500	880,055.95
365420	Ecole supérieure forestière, Lyss	26,100	29,000	23,515.00
365430	Cotisations	13,300	15,800	9,370.00
365435	Encourag.bois indigène et fonds du bois	43,200	48,000	59,055.75
365440	Dégâts aux cultures	90,000	158,000	199,337.20
365455	Restitution sociétés de chasse et de pêche	36,900	41,000	35,305.00
365485	Extensification	304,200	338,000	194,106.25
365800	Divers organismes et instit. privées	49,500	34,000	32,410.00
366000	Formation professionnelle	250,200	275,000	245,083.20
366430	Terrains maigres	45,000	50,000	25,019.50
37	Subventions redistribuées	1,949,500	1,949,500	3,565,831.70
372490	Entretien de la forêt	1,876,000	1,876,000	3,513,831.70
376400	Protection de la nature	73,500	73,500	52,000.00
39	Imputations internes	107,300	154,300	132,650.25
390020	Véhicules de service	45,000	98,000	77,614.00
390722	Attrib. fonds forestier de réserve	62,300	56,300	55,036.25
41	Patentes et concessions	601,000 -	601,000 -	605,721.10 -
410440	Permis de chasse	300,000 -	300,000 -	278,920.00 -
410450	Permis de pêche	300,000 -	300,000 -	324,829.10 -
410460	Permis escargots	1,000 -	1,000 -	1,972.00 -
42	Revenus des biens	520,000 -	400,000 -	449,111.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	520,000 -	400,000 -	449,111.00 -
43	Contributions	1,938,500 -	1,858,900 -	2,040,577.96 -
431000	Emoluments administratifs	88,500 -	8,900 -	11,812.00 -
431400	Martelages forêts privées	70,000 -	70,000 -	98,326.00 -
434430	Prestations de service	300,000 -	290,000 -	353,992.10 -
434440	Redevances	20,000 -	20,000 -	25,282.65 -
435050	Ventes de bois	1,400,000 -	1,420,000 -	1,467,134.23 -
435060	Ventes d'animaux	10,000 -	0	4,348.09 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	6,379.50 -
439850	Recettes diverses	50,000 -	50,000 -	73,303.39 -
46	Subventions acquises	1,485,000 -	1,269,400 -	1,343,640.05 -
460430	Subv. féd. réserves naturelles	56,600 -	57,000 -	56,586.00 -
460455	Conventions programmes tâches du service	35,000 -	35,000 -	35,000.00 -
460460	Subvention formation professionnelle	100,000 -	57,000 -	111,195.00 -
460490	Conventions programmes forêts cantonales	530,000 -	325,000 -	609,573.60 -
460810	Subventions fédérales faune et nature	426,500 -	426,500 -	167,163.00 -
462320	Participations communales aux arrondissements	336,900 -	368,900 -	364,122.45 -
47	Subventions à redistribuer	1,949,500 -	1,949,500 -	3,565,831.70 -
470455	Entretien de la forêt	1,876,000 -	1,876,000 -	3,513,831.70 -
470460	Subv. féd., protection de la nature	73,500 -	73,500 -	52,000.00 -
49	Imputations internes	250,000 -	0	500,000.00 -
490725	Prélèv. fonds forestier de réserve	250,000 -	0	500,000.00 -
	Service des bâtiments			
	<i>Total des charges</i>	<i>7,397,200</i>	<i>5,947,700</i>	<i>4,485,798.25</i>

Remarques

Service de la faune, des forêts et de la nature (suite)		
315 000	Entretien mobilier, machines, équipement	Suppression de la rubrique et attribution des dépenses à la rubrique 313 060 "Matériel, fournitures et habillement".
365 440	Dégâts aux cultures	Revue à la baisse du système d'indemnisation des dégâts.
365 485	Extensification	Réduction du nombre de nouvelles aides financières ou indemnités versées aux agriculteurs (OQE et LPN).
390 722	Attrib. Fonds forestier de réserve	Amortissements supplémentaires suite à achat d'équipement par le Fonds forestier de réserve.
427 300	Revenus immeubles patrim. administratif	Augmentation des tarifs applicables.
431 000	Emoluments administratifs	Augmentation consécutive à la facturation d'expertises en pâturages boisés.
435 060	Vente d'animaux	Rubrique créée en cours d'exercice 2008, après l'élaboration du budget 2009. Auparavant, les recettes y relatives étaient comptabilisées dans la rubrique 439 850 "Recettes diverses".
460 460	Subventions formation professionnelle	Différence liée au nouveau mode d'octroi des subventions de la Confédération.
460 490	Conventions programmes forêts cant.	Subventions pour interventions supplémentaires en faveur de la biodiversité.
462 320	Particip. communales arrondissements	Le prix par hectare facturé aux communes est calculé sur la base de la charge salariale de l'ensemble des ingénieurs d'arrondissement. La suppression d'un arrondissement a pour conséquence de réduire les coûts par hectare, donc de diminuer le montant facturé aux communes.



Département de la gestion du territoire

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des revenus</i>	40,300 -	523,300 -	23,466.25 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	7,356,900	5,424,400	4,462,332.00
30 Charges de personnel	1,564,900	1,483,500	1,433,164.80
300000 Commissions	2,000	2,000	2,239.00
301000 Personnel administratif et exploitation	1,309,800	1,255,700	1,215,037.50
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	121,900	114,300	111,422.90
304000 Caisse de pensions	131,200	111,500	104,465.40
31 Biens, services et marchandises	283,500	173,000	216,201.05
310030 Livres et périodiques	10,000	11,000	10,619.40
311000 Machines, mobilier et équipement	246,500	135,000	179,047.55
317000 Déplacements	27,000	27,000	26,534.10
33 Amortissements	5,548,800	4,291,200	2,815,562.40
330000 Immeubles du patrimoine financier	87,200	134,500	143,782.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	5,461,600	4,156,700	2,671,780.40
39 Imputations internes	0	0	20,870.00
390020 Véhicules de service	0	0	20,870.00
42 Revenus des biens	0	500,000 -	0.00
424310 Réactivation valeur immeubles vendus	0	500,000 -	0.00
43 Contributions	4,300 -	5,400 -	3,600.00 -
431000 Emoluments administratifs	3,000 -	4,000 -	3,150.00 -
435000 Ventes à des tiers	400 -	500 -	450.00 -
439850 Recettes diverses	900 -	900 -	0.00
49 Imputations internes	36,000 -	17,900 -	19,866.25 -
490800 Prestations internes spécif. diverses	36,000 -	17,900 -	19,866.25 -
Entretien et exploitation des bâtiments			
<i>Total des charges</i>	14,925,800	13,320,200	13,375,063.33
<i>Total des revenus</i>	7,606,000 -	1,768,000 -	1,823,049.75 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	7,319,800	11,552,200	11,552,013.58
30 Charges de personnel	4,179,000	4,510,000	4,104,522.80
301000 Personnel administratif et exploitation	3,526,800	3,808,400	3,499,101.00
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	331,100	346,500	320,032.90
304000 Caisse de pensions	315,100	335,100	279,628.90
307100 Prestations retraités à charge de l'Etat	6,000	20,000	5,760.00
31 Biens, services et marchandises	10,196,800	8,178,200	8,785,540.53
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	3,350,000	3,175,000	3,535,945.05
313090 Fournitures de nettoyage et matériel	135,000	140,000	148,347.40
314000 Entretien des bâtiments	3,400,000	2,815,000	3,081,411.13
314020 Aménagements de locaux	850,000	25,000	98,417.20
314300 Conciergerie par des tiers	1,103,900	1,160,200	1,057,477.40
315000 Entretien mobilier, machines, équipement	75,000	80,000	82,972.40
316300 Droit de superficie	127,200	0	0.00
318000 Mandats, expertises, études	125,000	100,000	139,794.30
318066 Assurance immobilière, impôts et taxes	675,700	440,000	437,462.95
318082 Taxes d'enlèvement des déchets solides	140,000	140,000	100,737.35
318380 Frais de gestion par des tiers	190,000	78,000	78,000.00
319800 Autres frais divers	25,000	25,000	24,975.35
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	430,000	480,000	375,000.00
352800 Dédommagements divers aux communes	430,000	480,000	375,000.00
39 Imputations internes	120,000	152,000	110,000.00
390020 Véhicules de service	0	40,000	0.00
390030 Forfait conciergerie Police cantonale	120,000	112,000	110,000.00
42 Revenus des biens	5,550,000 -	764,000 -	768,165.80 -
427300 Revenus immeubles patrim. administratif	5,550,000 -	764,000 -	768,165.80 -
43 Contributions	50,000 -	58,000 -	144,863.20 -
436000 Prestations d'assurances	0	10,000 -	25,561.20 -
436030 Remboursement de frais	35,000 -	30,000 -	58,059.10 -
439850 Recettes diverses	15,000 -	18,000 -	61,242.90 -
45 Dédommagements de collectiv. publiques	826,000 -	350,000 -	759,562.20 -

Remarques

Service des bâtiments		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Engagement d'un adjoint au chef du service des bâtiments.
311 000	Machines, mobilier et équipement	Rattrapage partiel du mobilier défectueux. Cf. rubrique 490 800 du service de l'emploi.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Intégration du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle et du Campus ARC 1 (Perreux déjà compris). Cf. rubrique 427 300.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Forte augmentation du personnel du Service de l'emploi. Cf. rubrique 311 000.
Entretien et exploitation des bâtiments		
307 100	Prestations retraités à charge de l'Etat	Adaptation aux frais réels 2008.
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Adaptation partielle aux charges réelles 2008.
314 000	Entretien des bâtiments	Intégration des charges du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle et du Campus ARC 1. Hausse des charges des locaux loués.
314 020	Aménagements de locaux	Restructurations du service de l'emploi (office de surveillance, d'inspection et santé au travail). Nouvelle entité Eau, Energie et Environnement. Service informatique de l'Entité neuchâteloise.
314 300	Conciergerie par des tiers	Adaptation aux charges réelles 2008.
316 300	Droit de superficie	Redevance Campus ARC 1. Cf. rubrique 427 300.
318 000	Mandats, expertises, études	Études techniques supplémentaires nécessaires.
318 066	Assurance immobilière, impôts et taxes	Intégration nouvelles taxes Perreux et Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle ainsi que Campus ARC 1.
318 380	Frais de gestion par des tiers	Charges supplémentaires du Campus ARC 1 et du Devens.
352 800	Dédommagements divers aux communes	Réduction des charges du Centre sportif de la protection civile à Couvet.
427 300	Revenus immeubles patrim. administratif	Nouveaux loyers Perreux et Campus ARC 1.



Département de la gestion du territoire

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
451630	Contribution HEP-BEJUNE	350,000 -	350,000 -	347,110.05 -
451631	Contribution HE-ARC	400,000 -	0	412,452.15 -
451632	Contribution HEG-ARC	60,000 -	0	0.00
451635	Contribution HEM-Genève	16,000 -	0	0.00
46	Subventions acquises	10,000 -	6,000 -	10,241.25 -
460800	Subventions fédérales diverses	10,000 -	6,000 -	10,241.25 -
49	Imputations internes	1,170,000 -	590,000 -	140,217.30 -
490020	Prestations de service internes	620,000 -	0	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	550,000 -	150,000 -	140,217.30 -
490805	Prestations de conciergerie HE-ARC	0	440,000 -	0.00
Service des automobiles et navigation				
	<i>Total des charges</i>	<i>0</i>	<i>10,914,000</i>	<i>10,749,255.52</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>0</i>	<i>53,852,700 -</i>	<i>53,858,965.22 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>42,938,700 -</i>	<i>43,109,709.70 -</i>
30	Charges de personnel	0	6,801,700	6,354,682.50
301000	Personnel administratif et exploitation	0	5,807,500	5,443,184.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	474,900	448,688.85
304000	Caisse de pensions	0	475,300	424,511.95
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	44,000	38,297.60
31	Biens, services et marchandises	0	1,724,400	1,571,202.22
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	260,000	218,919.70
311000	Machines, mobilier et équipement	0	240,000	223,074.67
313010	Carburants	0	12,000	14,167.35
313060	Matériel, fournitures et habillement	0	22,000	21,960.16
313250	Plaques de contrôle	0	230,000	179,145.15
315010	Entretien des véhicules et appareils	0	78,000	75,561.25
315310	Maintenance applications info. externes	0	140,000	124,924.00
317000	Déplacements	0	45,000	44,489.95
318000	Mandats, expertises, études	0	250,000	270,516.00
318030	Ports et affranchissements	0	145,000	125,700.26
318062	Assurance-RC des cyclomoteurs	0	75,400	69,252.00
318080	Taxes CCP	0	150,000	141,810.73
318220	Cours d'éducation routière	0	32,000	15,450.85
319800	Autres frais divers	0	45,000	46,230.15
33	Amortissements	0	72,900	112,133.50
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	72,900	112,133.50
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	0	440,000	446,000.00
352210	Redevance S.I.S.	0	440,000	446,000.00
39	Imputations internes	0	1,875,000	2,265,237.30
390471	Attribution service prot. environnement	0	800,000	800,000.00
390720	Attrib. fonds des routes communales	0	810,000	1,214,237.30
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	265,000	251,000.00
40	Impôts	0	42,247,300 -	42,157,395.06 -
406200	Taxe sur véhicules à moteur	0	40,500,000 -	40,436,314.60 -
406210	Taxe de navigation	0	1,700,000 -	1,679,224.46 -
406220	Taxe sur cyclomoteurs	0	47,300 -	41,856.00 -
43	Contributions	0	11,275,400 -	11,344,719.01 -
431000	Emoluments administratifs	0	9,450,000 -	9,523,666.95 -
431280	Taxe d'élimination des véhicules usagés	0	1,400,000 -	1,435,516.81 -
436020	Remboursement de frais divers	0	0	1,059.00 -
436200	Primes R.C. cyclomoteurs	0	75,400 -	69,252.00 -
439850	Recettes diverses	0	350,000 -	315,224.25 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	330,000 -	356,851.15 -
450230	Indemnité, vignette et taxe poids lourds	0	330,000 -	356,851.15 -

Remarques

Entretien et exploitation des bâtiments (suite)

451 631	Contribution HE-ARC	Adaptation aux charges réelles 2008. Cf. rubrique 490 805.
451 632	Contribution HEG-ARC	Participation aux frais de maintenance du Campus ARC 1.
451 635	Contribution HEM-Genève	Idem.
490 020	Prestations de service internes	Remboursement des prestations du service des bâtiments en faveur du Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Commission du logement de l'administration. Service de l'emploi (cf. rubrique 314 020).
490 805	Prestations de conciergerie HE-ARC	Cf. rubrique 451 631.



Département de l'économie

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des charges</i>	284,431,000	299,732,800	317,935,763.49
<i>Total des revenus</i>	171,281,000 -	169,662,800 -	162,290,340.13 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	113,150,000	130,070,000	155,645,423.36
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	2,184,900	1,136,300	1,139,598.93
<i>Total des revenus</i>	1,500 -	1,500 -	4,496.78 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,183,400	1,134,800	1,135,102.15
30 Charges de personnel	760,300	733,600	706,871.50
301000 Personnel administratif et exploitation	606,000	591,500	579,117.45
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	50,800	49,500	45,959.35
304000 Caisse de pensions	61,500	56,600	52,294.70
309800 Autres charges de personnel	42,000	36,000	29,500.00
31 Biens, services et marchandises	73,200	73,300	92,888.08
310030 Livres et périodiques	2,400	2,400	2,135.53
317000 Déplacements	14,100	14,100	30,453.25
317600 Congrès et conférences	4,500	4,600	3,519.00
317610 Manifestations et réceptions	22,300	22,300	11,270.00
318000 Mandats, expertises, études	20,000	20,000	37,440.00
319010 Indemnités de dépens	2,000	2,000	1,000.00
319800 Autres frais divers	7,900	7,900	7,070.30
33 Amortissements	329,400	329,400	339,839.35
330000 Immeubles du patrimoine financier	34,400	34,400	34,395.00
330010 Pertes sur débiteurs	0	0	10,443.35
331000 Immeubles du patrimoine administratif	295,000	295,000	295,001.00
36 Subventions accordées	15,000	0	0.00
364505 Subvention CNIP	15,000	0	0.00
39 Imputations internes	1,007,000	0	0.00
390535 Prestations internes CNIP	1,007,000	0	0.00
43 Contributions	1,500 -	1,500 -	4,496.78 -
439850 Recettes diverses	1,500 -	1,500 -	4,496.78 -
Service de l'économie			
<i>Total des charges</i>	14,588,500	17,181,800	31,931,667.27
<i>Total des revenus</i>	4,700,500 -	3,794,800 -	4,131,529.84 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	9,888,000	13,387,000	27,800,137.43
30 Charges de personnel	3,005,800	2,987,000	1,935,120.10
300000 Commissions	5,000	5,000	0.00
301000 Personnel administratif et exploitation	2,529,200	2,543,400	1,633,649.05
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	213,100	210,100	134,198.15
304000 Caisse de pensions	258,500	228,500	167,272.90
31 Biens, services et marchandises	1,149,200	142,500	90,059.42
317000 Déplacements	60,000	48,000	15,120.15
318000 Mandats, expertises, études	450,000	0	0.00
318520 Test conjoncturel	61,700	16,500	16,484.85
319010 Indemnités de dépens	500	1,000	200.00
319507 Taxes de séjour	500,000	0	0.00
319800 Autres frais divers	77,000	77,000	58,254.42
33 Amortissements	63,500	0	31,482.45
330010 Pertes sur débiteurs	30,000	0	31,482.45
331000 Immeubles du patrimoine administratif	33,500	0	0.00
34 Parts et contributions sans affectation	480,000	668,000	456,585.70
340210 Part communale aux redevances	480,000	668,000	456,585.70
36 Subventions accordées	1,260,000	1,141,000	1,657,094.60
361000 Conférence transjurassienne (CTJ)	0	0	64,421.00
361500 Collaboration intercantonale	100,000	100,000	25,000.00
365260 Subvention cantonale à Tourisme neuchâtelois	1,000,000	1,041,000	1,427,000.00
366000 Formation professionnelle	160,000	0	140,673.60
37 Subventions redistribuées	845,000	1,041,000	861,825.00
375570 Tourisme neuchâtelois, parts communales	845,000	1,041,000	861,825.00

Remarques

ECONOMIE

Secrétariat général

364 505	Subvention CNIP	Nouvelle rubrique liée à l'autonomisation du CNIP au 1 ^{er} janvier 2010. Idem.
390 535	Prestations internes CNIP	

Service de l'économie

318 000	Mandats, expertises, études	Rubrique transférée du Fonds de promotion de l'économie. Augmentation due au nouveau mode de réalisation des recensements fédéraux de la population. Il s'agit d'un report de charge de la Confédération sur les cantons, prévu dans la loi fédérale sur le recensement de la population et dans son ordonnance d'application. Ce montant devra être payé chaque année. Dès 2010, une grande partie des données proviendront directement des registres (habitants, logements). Si le canton de Neuchâtel souhaite continuer de disposer d'informations non contenues dans les registres (navetteurs, population active, selon la profession, le secteur économique, le lieu de travail, la formation, la langue, ...), ce financement est nécessaire. Sans cet apport, quasiment aucun résultat ne pourra être exploité à une échelle régionale, d'où une perte énorme d'informations de base pour le canton.
318 520	Test conjoncturel	
319 507	Taxes de séjour	Montant redistribué aux organismes de développement touristique de la taxe de séjour perçue. En corrélation avec la rubrique 431 240.
330 010	Pertes sur débiteurs	Nouvelle rubrique destinée aux pertes sur débiteurs de l'office du commerce.
340 210	Part communale aux redevances	Diminution liée au refus par le peuple, le 17 mai 2009, de la loi sur la police du commerce et des établissements publics.
365 260	Subvention cantonale à Tourisme neuchâtelois	Conformément à l'art. 15, al. 1 de la loi sur le tourisme, l'Etat participe au financement de Tourisme neuchâtelois par le versement d'une part du produit net des patentes (50%).
366 000	Formation professionnelle	Correspond, avec la rubrique 390 070, au 10% du produit net des patentes.
375 570	Tourisme neuchâtelois, parts communales	Conforme à l'art. 7 du règlement d'exécution de la loi sur le tourisme. En corrélation avec la rubrique 472 500.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Département de l'économie				
39	Imputations internes	7,785,000	11,202,300	26,899,500.00
390070	Formation professionnelle	35,000	0	32,100.00
390731	Attrib. fonds de promotion de l'économie	5,950,000	11,087,900	24,640,200.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	1,800,000	114,400	2,227,200.00
41	Patentes et concessions	2,802,700 -	2,200,000 -	2,737,806.14 -
410200	Etablissements publics	2,100,000 -	1,000,000 -	2,055,184.59 -
410220	Commerce détail boissons alcoolisées	700,000 -	1,200,000 -	678,314.55 -
410800	Patentes et concessions diverses	2,700 -	0	4,307.00 -
43	Contributions	937,000 -	438,000 -	416,098.70 -
431200	Emoluments, office du commerce	158,000 -	420,000 -	117,366.05 -
431230	Emoluments, loi établissements publics	257,000 -	0	263,356.40 -
431240	Recettes taxes de séjour	500,000 -	0	0.00
431250	Emoluments, tombolas et loteries	5,000 -	0	4,444.00 -
431270	Indemnités de dépens	500 -	1,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	16,500 -	17,000 -	30,932.25 -
47	Subventions à redistribuer	845,000 -	1,041,000 -	861,825.00 -
472500	Parts communales à Tourisme neuchâtelois	845,000 -	1,041,000 -	861,825.00 -
49	Imputations internes	115,800 -	115,800 -	115,800.00 -
490520	Prestations pour la statistique scolaire	115,800 -	115,800 -	115,800.00 -
Serv. et offices poursuites et faillites				
<i>Total des charges</i>		<i>6,827,700</i>	<i>6,899,600</i>	<i>6,187,963.77</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>13,260,000 -</i>	<i>12,850,000 -</i>	<i>12,402,826.04 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>6,432,300 -</i>	<i>5,950,400 -</i>	<i>6,214,862.27 -</i>
30	Charges de personnel	5,645,900	5,571,200	5,168,906.30
301000	Personnel administratif et exploitation	4,770,600	4,727,800	4,392,194.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	406,100	407,300	365,697.65
304000	Caisse de pensions	464,200	431,100	403,463.70
309910	Frais divers de formation	5,000	5,000	7,550.00
31	Biens, services et marchandises	1,081,800	1,135,800	1,019,057.47
310010	Fournitures de bureau	0	2,000	582.30
310020	Imprimés et reliures	200	200	20.65
310030	Livres et périodiques	5,000	5,000	3,956.65
317000	Déplacements	53,000	55,000	47,444.75
317600	Congrès et conférences	600	600	560.00
318007	Archivage OF / OP	30,000	50,000	11,000.70
318035	Ports spéciaux et divers	885,000	910,000	856,602.72
319205	Frais irrécupérables lors de faillites	100,000	105,000	95,993.01
319800	Autres frais divers	8,000	8,000	2,896.69
33	Amortissements	100,000	192,600	0.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	100,000	192,600	0.00
43	Contributions	13,260,000 -	12,850,000 -	12,402,826.04 -
431000	Emoluments administratifs	13,200,000 -	12,800,000 -	12,348,476.04 -
431006	Emoluments archivage	60,000 -	50,000 -	54,350.00 -
Office du registre du commerce				
<i>Total des charges</i>		<i>684,100</i>	<i>674,800</i>	<i>651,144.40</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,010,000 -</i>	<i>1,000,000 -</i>	<i>980,015.64 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>325,900 -</i>	<i>325,200 -</i>	<i>328,871.24 -</i>
30	Charges de personnel	562,300	556,800	533,856.80
301000	Personnel administratif et exploitation	474,700	475,000	454,333.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	40,100	39,900	37,124.80
304000	Caisse de pensions	47,500	41,900	42,398.40
31	Biens, services et marchandises	17,000	15,000	11,496.60
317000	Déplacements	3,000	3,000	1,868.60
318035	Ports spéciaux et divers	12,000	9,000	7,855.50
319800	Autres frais divers	2,000	3,000	1,772.50
33	Amortissements	2,800	3,000	4,447.55
330010	Pertes sur débiteurs	2,800	3,000	4,447.55
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	102,000	100,000	101,343.45
350220	Taxes fédérales diverses	102,000	100,000	101,343.45

Remarques

Service de l'économie (suite)		
390 070	Formation professionnelle	Correspond, avec la rubrique 366 000, au 10% du produit net des patentes.
410 200	Établissements publics	Montant adapté suite au refus par le peuple, le 17 mai 2009, de la loi sur la police du commerce et des établissements publics.
410 220	Commerce détail boissons alcoolisées	Idem.
431 200	Émoluments, office du commerce	Idem.
431 230	Émoluments, loi établissements publics	Idem.
Service et offices poursuites et faillites		
318 007	Archivage OF / OP	Diminution liée aux mesures prises pour la gestion des archives du service.
331 000	Immeuble du patrimoine administratif	Prise en compte des amortissements relatifs à l'achat de nouveaux logiciels informatiques dont les coûts ont été revus à la baisse.
431 000	Émoluments administratifs	La détérioration de la situation économique laisse augurer une augmentation des procédures à traiter par l'office des poursuites et l'office des faillites entraînant à moyen terme un accroissement des émoluments perçus.



Département de l'économie

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
43	Contributions	1,010,000 -	1,000,000 -	980,015.64 -
431210	Emoluments, registre du commerce	1,000,000 -	1,000,000 -	979,629.74 -
439850	Recettes diverses	10,000 -	0	385.90 -
	Evologia			
	<i>Total des charges</i>	<i>2,802,600</i>	<i>2,628,200</i>	<i>2,659,419.70</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,675,500 -</i>	<i>1,551,300 -</i>	<i>1,655,588.60 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,127,100</i>	<i>1,076,900</i>	<i>1,003,831.10</i>
30	Charges de personnel	1,270,700	1,223,600	1,106,611.45
301000	Personnel administratif et exploitation	1,057,900	1,011,200	943,377.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	91,600	84,800	77,432.75
304000	Caisse de pensions	104,200	113,400	85,801.10
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	5,000	4,200	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	12,000	10,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,222,700	1,111,500	1,244,659.25
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	4,000	6,456.20
311000	Machines, mobilier et équipement	48,400	28,600	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	224,600	220,000	189,213.55
313010	Carburants	11,500	8,500	0.00
313040	Matériel et fournitures	16,300	14,300	0.00
313070	Produits alimentaires	256,000	250,000	0.00
313090	Fournitures de nettoyage et matériel	24,000	20,000	105,385.33
313600	Matières premières	45,000	61,000	0.00
313800	Marchandises diverses	13,000	8,500	0.00
314000	Entretien des bâtiments	151,500	125,500	161,546.97
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	95,000	58,100	0.00
316210	Location de lignes et appareils	4,500	3,800	0.00
317000	Déplacements	10,000	13,000	11,058.35
317610	Manifestations et réceptions	137,500	137,000	11,405.25
318000	Mandats, expertises, études	140,000	100,000	0.00
318005	Honoraires, mandats	0	0	75,175.15
318405	Honoraires développement par des tiers	10,000	8,000	128,489.35
319570	Frais "URSP"	7,000	6,700	512,785.73
319800	Autres frais divers	28,400	44,500	43,143.37
33	Amortissements	309,200	293,100	293,149.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	309,200	293,100	269,143.00
331010	Installations	0	0	24,006.00
39	Imputations internes	0	0	15,000.00
390020	Véhicules de service	0	0	15,000.00
42	Revenus des biens	146,200 -	116,300 -	129,388.60 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	146,200 -	116,300 -	129,388.60 -
43	Contributions	939,300 -	875,000 -	964,595.30 -
434800	Prestations de services diverses	271,100 -	30,000 -	633,975.77 -
435000	Ventes à des tiers	551,000 -	539,000 -	0.00
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	66,200 -	65,000 -	75,950.55 -
436410	Participation de tiers sur entretien	10,000 -	0	0.00
439000	Contributions de tiers	0	0	254,668.98 -
439500	Contributions mesures d'intégration	40,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	1,000 -	241,000 -	0.00
46	Subventions acquises	590,000 -	560,000 -	561,604.70 -
460800	Subventions fédérales diverses	590,000 -	560,000 -	561,604.70 -
	Service de l'emploi			
	<i>Total des charges</i>	<i>17,426,700</i>	<i>21,454,500</i>	<i>0.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>15,067,000 -</i>	<i>12,910,700 -</i>	<i>0.00</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,359,700</i>	<i>8,543,800</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	14,646,700	12,589,100	0.00
300000	Commissions	38,000	38,500	0.00
300500	Conseils sociaux	10,000	10,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	12,098,600	10,460,000	0.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,032,100	879,200	0.00
304000	Caisse de pensions	1,213,000	981,400	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	255,000	220,000	0.00

Remarques

Evologia		
311 000	Machines, mobilier et équipement	Renouvellement de machines pour l'horticulture et la cuisine; mise en conformité de l'atelier de serrurerie (normes de sécurité).
314 000	Entretien des bâtiments	Entretien des bâtiments du site, du gîte, des appartements et des viabilités.
315 000	Entretien mobilier, machines, équipement	Entretien des machines et installations selon contrat de maintenance et des véhicules.
318 000	Mandats, expertises, études	Honoraire de l'assistante sociale externe et mandat pour la réalisation des manifestations estivales.
319 800	Autres frais divers	Évacuation des déchets, diverses taxes en relation avec le restaurant.
427 300	Revenus immeubles patrim. administratif	Droit de superficie et locations des divers locataires du site.
434 800	Prestations de services diverses	Transfert de la rubrique 439 850. Contrats de prestations avec des tiers situés sur le site.
436 410	Participation de tiers sur entretien	Participation des utilisateurs du site à son entretien.
439 500	Contribution mesures d'intégration	Contribution des services placeurs pour l'encadrement.
439 850	Recettes diverses	Rubrique ventilée dans les rubriques 434 800, 436 410 et 439 500.
Service de l'emploi		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation des engagements de nouveaux collaborateurs pour faire face à la dégradation de la situation économique. Les charges y relatives sont intégralement supportées par la Confédération (rubrique 460 800).
309 000	Frais de formation et perfectionnement	Augmentation liée à la progression des engagements (cf. rubrique 301 000). Charges intégralement supportées par la Confédération (rubrique 460 800).



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Département de l'économie				
31	Biens, services et marchandises	1,116,500	769,900	0.00
310000	Fournitures de bureau et imprimés	64,400	49,000	0.00
310030	Livres et périodiques	43,100	7,200	0.00
310050	Matériel d'enseignement	1,300	1,300	0.00
310060	Information	25,000	25,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	30,000	27,000	0.00
313080	Produits chimiques	4,700	4,700	0.00
313800	Marchandises diverses	8,200	7,200	0.00
314000	Entretien des bâtiments	50,000	50,000	0.00
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	35,500	17,500	0.00
316000	Loyers de locaux	16,300	17,000	0.00
317000	Déplacements	267,000	187,000	0.00
317610	Manifestations et réceptions	95,000	95,000	0.00
318000	Mandats, expertises, études	21,000	21,000	0.00
318005	Honoraires, mandats	413,000	230,000	0.00
318030	Ports et affranchissements	12,000	0	0.00
319800	Autres frais divers	30,000	31,000	0.00
33	Amortissements	1,500	1,500	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	1,500	1,500	0.00
39	Imputations internes	1,662,000	8,094,000	0.00
390115	Fournitures de bureau	24,300	0	0.00
390125	Imprimés	11,700	0	0.00
390530	Prestations OROSP en faveur des chômeurs	148,000	130,000	0.00
390730	Attrib. fds intégration professionnelle	0	6,823,100	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	1,478,000	1,140,900	0.00
43	Contributions	619,000 -	709,000 -	0.00
431000	Emoluments administratifs	145,000 -	170,000 -	0.00
434505	Recettes encaissées du BNMB	60,000 -	75,000 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	4,000 -	4,000 -	0.00
436510	Remb. frais commision sécurité travail	360,000 -	360,000 -	0.00
437500	Amendes, contrôle marché du travail	50,000 -	100,000 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	100,700 -	100,700 -	0.00
451800	Dédommagements d'autres cantons	100,700 -	100,700 -	0.00
46	Subventions acquises	14,347,300 -	12,101,000 -	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	14,347,300 -	12,101,000 -	0.00
Service de l'emploi				
<i>Total des charges</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>34,935,569.82</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>11,057,475.66 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>23,878,094.16</i>
30	Charges de personnel	0	0	10,123,855.00
300000	Commissions	0	0	14,325.40
301000	Personnel administratif et exploitation	0	0	8,535,000.75
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	703,778.20
304000	Caisse de pensions	0	0	787,992.45
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	0	82,758.20
31	Biens, services et marchandises	0	0	352,413.42
310060	Information	0	0	33,819.10
314000	Entretien des bâtiments	0	0	29,722.05
316000	Loyers de locaux	0	0	16,280.00
317000	Déplacements	0	0	127,803.02
318005	Honoraires, mandats	0	0	101,504.15
319800	Autres frais divers	0	0	43,285.10
33	Amortissements	0	0	11,525.10
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	11,525.10
39	Imputations internes	0	0	24,447,776.30
390530	Prestations OROSP en faveur des chômeurs	0	0	125,000.00
390730	Attrib. fds intégration professionnelle	0	0	22,610,100.00
390735	Attrib. fds formation et intégr. jeunes	0	0	300,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,412,676.30
43	Contributions	0	0	316,241.36 -
431000	Emoluments administratifs	0	0	154,767.30 -
437500	Amendes, contrôle marché du travail	0	0	161,474.06 -

Remarques

	Service de l'emploi (suite)	
317 000	Déplacements	Idem.
318 005	Honoraires et mandats	Augmentation liée à un projet de concordat intercantonal pour le contrôle des fondations de prévoyance.
390 530	OROSP	Augmentation liée au mandat de collaboration entre le service de l'emploi, l'office d'orientation professionnelle et le service de probation en matière de préventions du chômage.
390 800	Prestations internes spécifiques diverses	Augmentation liée à la progression des engagements (cf. rubrique 301 000), notamment en matière de locaux. Charges intégralement supportées par la Confédération (rubrique 460 800).
437 500	Amendes	Baisse de la rubrique due aux modifications du code pénal.
460 800	Subventions fédérales diverses	Augmentation de la subvention fédérale due (1) à l'évolution des coûts subventionnés et (2) du nombre moyen de demandeurs d'emploi.



Département de l'économie

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
46 Subventions acquises	0	0	10,741,234.30 -
460800 Subventions fédérales diverses	0	0	10,741,234.30 -
Service d'inspection et santé au travail			
Total des charges	0	0	1,029,359.25
Total des revenus	0	0	479,476.50 -
Charges/Revenus(-)	0	0	549,882.75
30 Charges de personnel	0	0	953,698.00
301000 Personnel administratif et exploitation	0	0	815,522.35
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	0	64,624.85
304000 Caisse de pensions	0	0	73,550.80
31 Biens, services et marchandises	0	0	75,661.25
310030 Livres et périodiques	0	0	5,686.70
310050 Matériel d'enseignement	0	0	181.30
311000 Machines, mobilier et équipement	0	0	13,612.70
313080 Produits chimiques	0	0	1,074.95
313800 Marchandises diverses	0	0	3,201.45
315000 Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	12,996.35
317000 Déplacements	0	0	23,788.05
318000 Mandats, expertises, études	0	0	8,963.95
319800 Autres frais divers	0	0	6,155.80
43 Contributions	0	0	394,543.20 -
431000 Emoluments administratifs	0	0	30,285.00 -
434800 Prestations de services diverses	0	0	6,785.05 -
436510 Remb. frais commission sécurité travail	0	0	357,473.15 -
45 Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	84,933.30 -
451800 Dédommagements d'autres cantons	0	0	84,933.30 -
Centre Ne d'intégration professionnelle			
Total des charges	0	6,620,600	6,313,283.64
Total des revenus	0	6,724,700 -	6,349,480.69 -
Charges/Revenus(-)	0	104,100 -	36,197.05 -
30 Charges de personnel	0	4,923,700	4,438,627.50
300000 Commissions	0	3,000	1,057.40
301000 Personnel administratif et exploitation	0	4,140,200	3,736,143.45
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	0	373,100	341,492.80
304000 Caisse de pensions	0	364,400	312,965.65
305610 Caisse de remplacement	0	20,000	23,706.95
309800 Autres charges de personnel	0	23,000	23,261.25
31 Biens, services et marchandises	0	1,336,500	1,544,882.04
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	20,000	20,554.30
310030 Livres et périodiques	0	6,000	3,433.85
310050 Matériel d'enseignement	0	65,000	137,350.42
311000 Machines, mobilier et équipement	0	200,000	225,930.72
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	0	140,000	124,665.40
313040 Matériel et fournitures	0	250,000	290,130.43
313600 Matières premières	0	135,000	122,193.79
313610 Achats réfectoire/caféteria	0	30,000	38,192.70
314000 Entretien des bâtiments	0	36,000	42,562.35
315000 Entretien mobilier, machines, équipement	0	158,000	166,018.70
317000 Déplacements	0	12,000	14,726.45
317610 Manifestations et réceptions	0	30,000	10,525.85
318000 Mandats, expertises, études	0	110,000	95,057.98
318090 Taxes téléphone et natel	0	8,000	6,536.20
318620 Médecine scolaire	0	1,500	237.35
318630 Mandats de formation	0	130,000	238,305.35
319800 Autres frais divers	0	5,000	8,460.20
33 Amortissements	0	360,400	328,085.15
330010 Pertes sur débiteurs	0	5,000	2,734.15
331000 Immeubles du patrimoine administratif	0	355,400	325,351.00
39 Imputations internes	0	0	1,688.95
390800 Prestations internes spécif. diverses	0	0	1,688.95
43 Contributions	0	1,346,800 -	1,454,573.39 -

Remarques



Département de l'économie

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
433600	Ecolages et finances de cours	0	626,800 -	548,947.00 -
434800	Prestations de services diverses	0	650,000 -	624,061.87 -
436650	Dédommagements de tiers	0	15,000 -	22,151.80 -
439850	Recettes diverses	0	55,000 -	259,412.72 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	5,352,900 -	4,797,907.30 -
450500	Indemnités A.I.	0	2,849,800 -	2,496,205.00 -
450510	Indemnités LACI	0	2,503,100 -	2,301,702.30 -
46	Subventions acquises	0	0	72,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	0	72,000.00 -
49	Imputations internes	0	25,000 -	25,000.00 -
490610	Location de locaux à d'autres services	0	25,000 -	25,000.00 -

AVS/AI

Total des charges	124,925,000	131,708,700	134,295,043.60
Total des revenus	36,713,000 -	35,802,000 -	40,013,124.00 -
Charges/Revenus(-)	88,212,000	95,906,700	94,281,919.60

31	Biens, services et marchandises	1,825,000	2,038,100	1,618,569.25
318540	Administrat. prestations complém. AVS	1,000,000	1,107,400	1,008,265.30
318541	Administrat. prestations complém. AI	600,000	580,700	510,303.95
318542	Adm. all. fam. pers. sans activité lucrative	125,000	250,000	0.00
318545	Administration contrôle LAA	100,000	100,000	100,000.00

36	Subventions accordées	123,100,000	129,670,600	132,676,474.35
360500	Alloc. familiales travailleurs agricoles	1,000,000	1,000,000	339,086.00
360510	Forfait fédéral AVS	0	0	1,090,316.00
360520	Forfait fédéral AI	0	0	147,240.00
360540	Prestations collectives AI RPT	0	0	9,212,008.00
363500	Prestations complémentaires AVS	77,000,000	84,124,800	80,597,985.60
363510	Prestations complémentaires AI	44,000,000	40,105,800	40,792,405.90
363540	Caisse compensation, remises de cotisations	500,000	440,000	497,432.85
363550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	600,000	4,000,000	0.00

46	Subventions acquises	36,713,000 -	35,802,000 -	30,801,124.00 -
460500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	17,400,000 -	21,100,000 -	14,832,640.00 -
460510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	17,200,000 -	10,800,000 -	14,594,503.00 -
460517	Subv. féd. frais administratifs AVS	860,000 -	700,000 -	687,170.00 -
460518	Subv. féd. frais administratifs AI	500,000 -	400,000 -	347,725.00 -
462515	Part communale alloc. fam. SAL	435,000 -	2,550,000 -	0.00
462525	Part communale remises de cot.	318,000 -	252,000 -	0.00
463500	Part fonds caisse compensation ALFA	0	0	339,086.00 -

48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	0	9,212,000.00 -
481510	Prélèv. prov. RPT prest.collectives A.I.	0	0	9,212,000.00 -

Service de l'agriculture

Total des charges	85,646,600	85,788,400	74,809,677.29
Total des revenus	79,312,500 -	79,324,100 -	68,872,064.14 -
Charges/Revenus(-)	6,334,100	6,464,300	5,937,613.15

30	Charges de personnel	2,782,400	2,764,800	2,613,486.80
300000	Commissions	25,400	32,000	41,944.65
301000	Personnel administratif et exploitation	2,307,900	2,313,500	2,196,284.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	208,900	193,500	179,582.45
304000	Caisse de pensions	240,200	225,800	195,675.20

31	Biens, services et marchandises	1,190,500	1,044,900	1,304,654.29
310030	Livres et périodiques	5,000	5,000	5,927.87
311000	Machines, mobilier et équipement	18,000	19,000	13,559.00
313040	Matériel et fournitures	67,900	64,900	63,379.22
313510	Lutte contre les ravageurs	13,000	8,000	6,640.50
314000	Entretien des bâtiments	293,000	293,000	287,465.63
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	4,000	4,000	3,780.60
315020	Entretien des véhicules	7,500	7,500	3,561.50
317000	Déplacements	66,000	66,000	48,488.70
318000	Mandats, expertises, études	236,000	197,400	406,270.93
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	43,000	40,000	40,417.60
318585	Promotion OVPT	365,000	270,000	357,955.52
318590	Partenariat avec Tourisme neuchâtelois	19,500	19,500	19,500.00
319000	Cotisations	23,800	23,800	23,344.00

Remarques

	AVS/AI	
318 542	Admin. all. fam. pers. sans activité lucrative	Diminution des charges d'administration liée à la réévaluation des subventions versées (rubrique 363 550).
363 500	Prestations complémentaires AVS	Evaluation basée sur la situation 2009 connue, sur l'augmentation naturelle des cas (+2%) et sur l'entrée en vigueur du nouveau régime de financement des soins au 1 ^{er} juillet 2009.
363 510	Prestations complémentaires AI	Evaluation basée sur la situation 2009 connue, sur l'augmentation naturelle des cas (+2%).
363 550	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	Evaluation basée sur la situation 2009 connue.
460 500	Subv. féd. prest. complémentaires AVS	Taux de 21,3% des dépenses (après déduction des frais médicaux).
460 510	Subv. féd. prest. complémentaires AI	Taux de 40,3% des dépenses (après déduction des frais médicaux).
462 515	Part communale, ALFA sans activité lucrative	En application de l'art. 26 al.1 et 2 de la loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFam).
462 525	Part communale, remises de cotisation	Participation des communes de domicile au financement des charges de la rubrique 363 540 (60%).
	Service de l'agriculture	
318 000	Mandats, expertises, études	Nouveau projet "pâturages boisés", plan de gestion intégrée (PGI).
318 585	Promotion OVPT	Augmentation des charges de promotion de l'office des vins et des produits du terroir (OVPT) compensée par les revenus émergeant à la rubrique 439 505.



Département de l'économie

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
319800	Autres frais divers	28,800	26,800	24,363.22
33	Amortissements	2,857,700	2,993,700	2,751,857.30
330000	Immeubles du patrimoine financier	51,000	52,000	51,360.00
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	25,945.30
331000	Immeubles du patrimoine administratif	2,806,700	2,941,700	2,674,552.00
36	Subventions accordées	1,116,000	1,116,000	1,018,872.05
365505	Consultation en économie laitière (CASEi)	27,000	27,000	20,000.00
365507	Elevage bovin et contrôle laitier	0	0	6,300.00
365508	Elevage du menu bétail	0	0	1,100.00
365509	Elevage chevalin	0	0	1,760.50
365510	Placement du bétail	300,000	300,000	385,000.00
365511	Promotion de l'agriculture	100,000	100,000	113,922.85
365512	Service volontaire agricole	11,000	11,000	11,000.00
365513	Contrôles agricoles	190,000	190,000	0.00
365514	Elevage	12,000	12,000	0.00
366000	Formation professionnelle	0	0	4,288.70
366520	CNAV, vulgarisation agricole	460,000	460,000	460,000.00
366800	Subsides aux personnes physiques	16,000	16,000	15,500.00
37	Subventions redistribuées	77,700,000	77,869,000	67,120,806.85
372500	Améliorations foncières, communes	50,000	50,000	87,545.00
375500	Paievements directs et écologiques	74,700,000	74,500,000	64,671,596.30
375540	Vulgarisation	0	0	50,566.55
375550	Amélior. foncières, privés et syndicats	1,500,000	1,919,000	801,592.00
375560	Constructions rurales	1,300,000	1,250,000	1,434,100.00
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	150,000	150,000	75,407.00
41	Patentes et concessions	10,000 -	12,000 -	9,709.65 -
410400	Redevances	10,000 -	12,000 -	9,709.65 -
42	Revenus des biens	420,000 -	420,000 -	414,964.05 -
423500	Fermages agricoles	370,000 -	370,000 -	365,194.35 -
423510	Fermages viticoles	50,000 -	50,000 -	48,519.70 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	0	0	1,250.00 -
43	Contributions	743,000 -	591,000 -	826,637.84 -
431000	Emoluments administratifs	62,000 -	65,000 -	60,982.45 -
434800	Prestations de services diverses	120,000 -	80,000 -	204,311.61 -
435000	Ventes à des tiers	420,000 -	400,000 -	401,112.27 -
436030	Remboursement de frais	5,000 -	5,000 -	22,375.40 -
436050	Remboursement de subventions	10,000 -	10,000 -	0.00
439505	Recettes OVPT	125,000 -	30,000 -	117,988.23 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	19,867.88 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	189,500 -	182,100 -	201,030.75 -
450800	Dédommagements de la Confédération	14,000 -	12,100 -	27,776.05 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	175,500 -	170,000 -	173,254.70 -
46	Subventions acquises	0	0	48,915.00 -
460560	Subv. féd. prestations de service	0	0	48,915.00 -
47	Subventions à redistribuer	77,700,000 -	77,869,000 -	67,120,806.85 -
470500	Subv. féd., vulgarisation	0	0	50,566.55 -
470510	Subv. féd., constructions rurales	1,300,000 -	1,250,000 -	1,434,100.00 -
470520	Subv. féd., paitis directs et écologiques	74,700,000 -	74,500,000 -	64,671,596.30 -
470540	Subv. féd., améliorations foncières	1,550,000 -	1,969,000 -	889,137.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	150,000 -	150,000 -	75,407.00 -
49	Imputations internes	250,000 -	250,000 -	250,000.00 -
490510	Bonification du fonds viticole	250,000 -	250,000 -	250,000.00 -
Service consommation et aff vétérinaires				
Total des charges		6,638,400	6,737,500	7,098,286.35
Total des revenus		2,123,000 -	2,423,000 -	2,673,121.29 -
Charges/Revenus(-)		4,515,400	4,314,500	4,425,165.06
30	Charges de personnel	4,568,500	4,779,300	4,653,825.25
301000	Personnel administratif et exploitation	3,862,100	4,079,900	3,991,499.30
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	327,000	340,300	328,380.75
304000	Caisse de pensions	379,400	359,100	333,945.20

Remarques

	Service de l'agriculture (suite)	
434 800	Prestations de services diverses	Etat d'avancement des travaux dans diverses étapes des syndicats d'améliorations foncières.
439 505	Recettes OVPT	En corrélation avec la rubrique 318 585.
470 540	Subv. féd., améliorations foncières	En corrélation avec les rubriques 372 500 et 375 550.



Département de l'économie

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
31	Biens, services et marchandises	1,705,000	1,671,300	2,067,682.65
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	30,000	29,598.61
311000	Machines, mobilier et équipement	160,000	160,000	159,440.84
313800	Marchandises diverses	440,000	417,000	617,584.24
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	30,000	28,000	34,501.51
317000	Déplacements	161,500	129,000	122,539.00
318000	Mandats, expertises, études	241,500	504,300	187,224.75
318040	Mesures de prophylaxie	453,000	168,000	744,134.00
318500	Elimination de déchets	130,000	140,000	126,033.59
319800	Autres frais divers	89,000	95,000	46,626.11
33	Amortissements	177,900	177,900	225,815.60
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	37,978.60
331000	Immeubles du patrimoine administratif	177,900	177,900	187,837.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	10,000	7,000	7,649.85
350220	Taxes fédérales diverses	10,000	7,000	7,649.85
36	Subventions accordées	87,000	102,000	143,313.00
365555	Subventions aux refuges	55,000	55,000	51,150.00
365580	Indemnités pour bétail abattu	28,000	43,000	88,163.00
365800	Divers organismes et instit. privées	4,000	4,000	4,000.00
39	Imputations internes	90,000	0	0.00
390020	Véhicules de service	90,000	0	0.00
41	Patentes et concessions	20,000 -	23,000 -	19,540.50 -
410500	Patentes et taxes	20,000 -	23,000 -	19,540.50 -
43	Contributions	1,764,000 -	2,020,000 -	2,313,276.29 -
431000	Emoluments administratifs	980,500 -	1,000,000 -	1,334,407.43 -
434520	Analyses pour des tiers	360,000 -	600,000 -	611,820.84 -
434800	Prestations de services diverses	52,500 -	60,000 -	25,438.51 -
436010	Remboursement de traitements	144,000 -	140,000 -	135,595.80 -
437000	Amendes	30,000 -	20,000 -	20,610.00 -
439850	Recettes diverses	197,000 -	200,000 -	185,403.71 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	305,000 -	340,000 -	306,750.00 -
452000	Dédommagements des communes	305,000 -	340,000 -	306,750.00 -
46	Subventions acquises	34,000 -	40,000 -	33,554.50 -
460520	Subv. féd. contrôle des vendanges	34,000 -	40,000 -	33,554.50 -
Service des migrations				
<i>Total des charges</i>		<i>20,574,500</i>	<i>16,867,800</i>	<i>15,080,007.75</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>16,468,000 -</i>	<i>12,447,500 -</i>	<i>12,987,158.15 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>4,106,500</i>	<i>4,420,300</i>	<i>2,092,849.60</i>
30	Charges de personnel	8,286,900	7,045,800	6,575,322.60
300000	Commissions	4,000	4,000	1,782.00
301000	Personnel administratif et exploitation	6,872,900	5,989,200	5,605,989.95
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	577,600	493,600	463,095.55
304000	Caisse de pensions	792,400	519,000	504,455.10
309800	Autres charges de personnel	40,000	40,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	268,000	172,000	165,992.84
310000	Fournitures de bureau et imprimés	72,000	30,000	29,077.30
317000	Déplacements	40,000	36,000	19,043.90
318005	Honoraires, mandats	20,000	0	31,894.70
318020	Contrôles médicaux	5,000	5,000	2,084.35
318260	Rapatriement d'étrangers	60,000	50,000	38,851.35
319010	Indemnités de dépens	6,000	6,000	2,950.00
319800	Autres frais divers	65,000	45,000	42,091.24
33	Amortissements	12,000	0	7,777.85
330010	Pertes sur débiteurs	12,000	0	7,777.85
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	630,000	580,000	602,870.05
350220	Taxes fédérales diverses	250,000	230,000	227,172.00
351200	Concordat et détention LMC	380,000	350,000	375,698.05
36	Subventions accordées	11,358,000	9,070,000	7,724,684.41
366570	Dépenses d'assistance pour les RA	9,306,000	7,240,000	5,935,456.81

Remarques

Service de la consommation et des affaires vétérinaires		
317 000	Déplacements	Augmentation due aux déplacements des nouveaux collaborateurs (formation) et à l'augmentation des inspections des denrées alimentaires.
318 000	Mandats, expertises, études	Frais liés à la campagne d'éradication de la <i>fièvre catarrhale ovine</i> (BTV) émanent dorénavant de la rubrique 318 040.
318 040	Mesures de prophylaxie	Frais liés à la campagne d'éradication de la <i>fièvre catarrhale ovine</i> (BTV) émanent dorénavant de cette rubrique et non plus de la rubrique 318 000.
434 520	Analyses pour tiers	Les recettes liées à la facturation des analyses effectuées dans le cadre de la campagne d'éradication de la <i>diarrhée virale bovine</i> (BVD) sont en baisse. Tous les bovins ont été testés, la campagne se limitera en 2010 aux veaux nouveau-nés.
Service des migrations		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation des effectifs en personnel liée d'une part à la forte hausse du nombre d'arrivées de requérants d'asile en 2008 et 2009 (ouverture d'une nouvelle structure de 1 ^{er} accueil à Fontainemelon), et aux conséquences administratives des modifications des lois fédérales sur l'asile et les étrangers d'autre part.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Forte augmentation des coûts liés à l'impression des nouveaux titres de séjour au format carte de crédit depuis le 01.01.09 pour les ressortissants étrangers extra-européens. Acquisition de matériel spécifique, notamment papier sécurisé pour les titres de séjour des ressortissants européens et des personnes de l'asile.
318 005	Honoraires, mandats	Mandats pour des analyses de processus et de fonctionnement, référentiels d'activités et de compétences.
319 800	Autres frais divers	Augmentation liée principalement à l'ouverture de la nouvelle structure de premier accueil à Fontainemelon.
330 010	Pertes sur débiteurs	Rubrique ouverte fin 2008 pour les dossiers traités par l'office du contentieux général. Augmentation du nombre de factures impayées concernant principalement des décisions "d'expulsion" et des décisions de refus d'autorisation soumises à émoluments et notifiées à l'étranger.
351 200	Concordat et détention LMC	Mesures de contrainte nécessaires au renvoi de certains ressortissants étrangers et participation cantonale aux frais de fonctionnement du centre concordataire de détention administrative de Frambois. Augmentation prévue des détentions administratives et des renvois sous escorte, notamment en application des accords de Schengen/Dublin. En corrélation avec la rubrique 450 800.
366 570	Dépenses d'assistance pour les RA	Prévision d'augmentation de la population des personnes requérants d'asile ou au bénéfice d'une admission provisoire de moins de 7 ans et, par ailleurs, augmentation du taux de dépendance financière prévue en raison des conséquences de la crise économique.



Département de l'économie

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
366575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	2,052,000	1,830,000	1,789,227.60
39	Imputations internes	19,600	0	3,360.00
390115	Fournitures de bureau	16,600	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	3,000	0	3,360.00
43	Contributions	1,033,000 -	1,002,500 -	1,156,046.25 -
431000	Emoluments administratifs	230,000 -	300,000 -	222,455.00 -
431220	Emoluments de contrôle des étrangers	800,000 -	700,000 -	930,644.05 -
436020	Remboursement de frais divers	2,000 -	2,000 -	2,092.20 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	500 -	855.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	200,000 -	10,745,000 -	11,131,111.90 -
450200	Indemnités pour les requérants d'asile	0	8,820,000 -	9,078,967.75 -
450205	Indemnités pour réfugiés statutaires B/F	0	1,725,000 -	1,887,993.75 -
450800	Dédommagements de la Confédération	200,000 -	200,000 -	164,150.40 -
46	Subventions acquises	14,535,000 -	0	0.00
460205	Forfaits réfugiés (permis B + F)	2,370,000 -	0	0.00
460230	Forfaits asile (RA+AP)	12,165,000 -	0	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	700,000 -	700,000 -	700,000.00 -
481320	Prélèvement provision ODM	700,000 -	700,000 -	700,000.00 -
	Service de la cohésion multiculturelle			
	<i>Total des charges</i>	<i>2,132,000</i>	<i>2,034,600</i>	<i>1,804,741.72</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>950,000 -</i>	<i>833,200 -</i>	<i>683,982.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,182,000</i>	<i>1,201,400</i>	<i>1,120,758.92</i>
30	Charges de personnel	1,385,000	1,361,800	1,241,988.25
300000	Commissions	20,000	20,000	16,220.45
300500	Conseils sociaux	10,000	10,000	7,937.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,149,700	1,140,000	1,041,855.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	96,300	89,200	85,528.95
304000	Caisse de pensions	109,000	102,600	90,446.05
31	Biens, services et marchandises	554,200	487,800	480,753.47
310020	Imprimés et reliures	30,000	30,000	29,465.62
317000	Déplacements	16,000	16,000	11,759.50
319505	Prix "Salut l'étranger"	7,000	7,000	0.00
319540	Mesures d'intégration	499,000	432,000	436,763.40
319800	Autres frais divers	2,200	2,800	2,764.95
36	Subventions accordées	182,000	185,000	82,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	182,000	185,000	75,000.00
366510	Prix "Salut l'étranger"	0	0	7,000.00
39	Imputations internes	10,800	0	0.00
390115	Fournitures de bureau	4,100	0	0.00
390125	Imprimés	700	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	6,000	0	0.00
43	Contributions	250,000 -	260,000 -	103,952.80 -
439500	Contributions mesures d'intégration	250,000 -	260,000 -	103,952.80 -
46	Subventions acquises	700,000 -	573,200 -	580,030.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	700,000 -	573,200 -	580,030.00 -

Remarques

Service des migrations (suite)		
366 575	Dépenses d'assistance pour les réfugiés	Même phénomène que ci-dessus.
431 000	Émoluments administratifs	Émoluments perçus pour les demandes de main d'œuvre étrangère. Dépendent étroitement de la conjoncture et de l'accord sur la libre circulation des personnes. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les étrangers le 1.1.2008, il n'est plus possible de percevoir d'émoluments pour les travailleurs extra-européens titulaires d'un permis B.
431 220	Émoluments de contrôle des étrangers	Émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour. Nouveaux montants en vigueur. En corrélation avec la rubrique 350 220.
460 205	Forfaits réfugiés (permis B + F)	Revenus anciennement sous rubrique 450 205 Indemnités pour réfugiées statutaires B/F. Augmentation du montant versé par l'Office fédéral des migrations (ODM) en lien avec la rubrique 366 575. L'effectif et le taux d'activité des personnes sont les composantes essentielles du calcul du subside versé par l'ODM.
460 230	Forfaits asile (RA+AP)	Revenus anciennement sous rubrique 450 200 Indemnités pour les requérants d'asile. Augmentation du montant versé par l'ODM en lien avec la rubrique 366 570. L'effectif et le taux d'activité des personnes sont les composantes essentielles du calcul du subside versé par l'ODM.
Service de la cohésion multiculturelle		
319 540	Mesures d'intégration	Extension des cours de français intensifs et semi-intensifs dans le haut et bas du canton financés par l'augmentation des forfaits fédéraux d'intégration (rubrique 460 800).
439 500	Contributions mesures d'intégration	Diminution de la contribution financière de la Confédération dans le cadre du programme fédéral d'intégration des étrangers.
460 800	Subventions fédérales diverses	Augmentation du forfait fédéral d'intégration et action contre les mariages forcés.



Départ. éducation, culture et sports

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des charges</i>	494,969,800	508,050,500	485,308,138.63
<i>Total des revenus</i>	96,597,300 -	98,494,100 -	96,807,006.10 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	398,372,500	409,556,400	388,501,132.53
Secrétariat général			
<i>Total des charges</i>	2,546,000	2,670,400	3,798,747.03
<i>Total des revenus</i>	122,500 -	215,500 -	561,864.70 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	2,423,500	2,454,900	3,236,882.33
30 Charges de personnel	843,700	978,200	913,388.85
301000 Personnel administratif et exploitation	694,000	814,300	754,263.35
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	57,600	66,200	61,873.90
304000 Caisse de pensions	70,100	77,700	75,418.30
309800 Autres charges de personnel	22,000	20,000	21,833.30
31 Biens, services et marchandises	70,800	61,000	88,497.58
310040 Edition	1,000	1,000	0.00
317000 Déplacements	10,000	10,000	8,672.55
318000 Mandats, expertises, études	39,800	30,000	60,862.10
319800 Autres frais divers	20,000	20,000	18,962.93
33 Amortissements	286,700	345,800	295,907.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	286,700	345,800	295,907.00
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	1,304,800	1,245,400	2,118,605.85
351660 Conférence sse directeurs instr.publique	613,800	596,000	500,709.85
351661 CDIP, Enquête internationale PISA	13,800	13,800	13,786.00
351665 Conf. romande/TI dir.instruct. publique	509,900	471,400	455,705.00
351666 Contributions aux bibliothèques RERO	167,300	164,200	148,405.00
352800 Dédommagements divers aux communes	0	0	1,000,000.00
36 Subventions accordées	40,000	40,000	382,347.75
361621 Part loyer de la coordination scolaire	40,000	40,000	40,000.00
362600 Transports des élèves	0	0	342,347.75
43 Contributions	122,500 -	120,600 -	134,541.55 -
434800 Prestations de services diverses	122,300 -	120,200 -	116,300.00 -
439850 Recettes diverses	200 -	400 -	18,241.55 -
49 Imputations internes	0	94,900 -	427,323.15 -
490302 Prélèv. fonds réformes structures Etat	0	94,900 -	84,975.40 -
490303 Prél. fds réformes structures Communes	0	0	342,347.75 -
Constructions scolaires			
<i>Total des charges</i>	4,676,600	6,565,100	6,128,853.50
<i>Total des revenus</i>	0	0	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	4,676,600	6,565,100	6,128,853.50
30 Charges de personnel	2,000	2,000	1,090.00
300000 Commissions	2,000	2,000	1,090.00
31 Biens, services et marchandises	10,000	10,000	2,896.50
318000 Mandats, expertises, études	10,000	10,000	2,896.50
33 Amortissements	4,664,600	6,553,100	6,124,867.00
331000 Immeubles du patrimoine administratif	4,664,600	6,553,100	6,124,867.00
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.			
<i>Total des charges</i>	327,900	347,800	329,193.50
<i>Total des revenus</i>	700 -	200 -	0.00
<i>Charges/Revenus(-)</i>	327,200	347,600	329,193.50
30 Charges de personnel	262,900	264,800	257,660.55
301000 Personnel administratif et exploitation	218,500	223,100	215,240.05
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	19,300	18,600	19,625.35
304000 Caisse de pensions	22,200	20,200	20,762.15
309000 Frais, formation et perfectionnement	2,900	2,900	2,033.00
31 Biens, services et marchandises	64,500	81,500	71,532.95
310040 Edition	2,500	2,500	2,384.40
317000 Déplacements	5,500	5,500	4,475.20
318000 Mandats, expertises, études	24,000	27,500	25,284.35
319695 Mesures contre la violence	32,000	45,000	39,389.00

Remarques

EDUCATION, CULTURE ET SPORTS

Secrétariat général		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Le contrat limité de 2 ans pour le "responsable de la mobilité professionnelle dans l'enseignement" a pris fin en 2009.
318 000	Mandats, expertises, études	
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Diminution de l'amortissement pour le Centre Friedrich Dürrenmatt.
351 660	Conférence sse directeurs instr. publique	Légères augmentations de différentes contributions.
351 665	Conf.romande/TI dir.instruct.publique	Augmentation de la participation annuelle.
490 302	Prélèv.fonds réformes structures Etat	Le mandat du responsable de la mobilité (301 000) a pris fin en 2009.
Constructions scolaires		
331 000	Amort. Imm. En cours patr. administratif	Ecart principalement dû à l'amortissement de la valeur résiduelle en 2010 de l'objet "Construction de l'ETMN (CIFOM)".
Centre acc. & prév. pr prof. ets scol.		
318 000	Mandats, expertises, études	Réduction malgré l'accroissement des besoins. Cette rubrique sert à faire intervenir des spécialistes dans les écoles pour aider à prévenir et gérer des situations critiques graves. Les professionnels des établissements scolaires devront faire davantage avec leurs ressources, au risque de voir des situations difficiles s'aggraver.
319 695	Mesures contre la violence	Réduction malgré l'accroissement des besoins. Les écoles devront davantage compter sur leur propre financement ou renoncer à certaines actions en prévention de la violence.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
319800	Autres frais divers	500	1,000	0.00
36	Subventions accordées	500	1,500	0.00
366645	Accueil et école des parents	500	1,500	0.00
43	Contributions	700 -	200 -	0.00
439850	Recettes diverses	700 -	200 -	0.00
Service orient. scol. et professionnelle				
<i>Total des charges</i>		<i>5,339,800</i>	<i>5,514,900</i>	<i>5,139,165.63</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>764,800 -</i>	<i>595,200 -</i>	<i>679,192.48 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>4,575,000</i>	<i>4,919,700</i>	<i>4,459,973.15</i>
30	Charges de personnel	5,171,000	5,313,200	4,958,042.50
301000	Personnel administratif et exploitation	4,317,100	4,470,200	4,189,743.50
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	371,500	373,300	346,385.55
303060	Assurance-accidents des stagiaires	11,000	11,000	15,560.80
304000	Caisse de pensions	436,400	413,700	372,842.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	35,000	45,000	33,510.00
31	Biens, services et marchandises	168,700	201,500	170,723.13
310040	Edition	13,000	21,000	20,449.00
310050	Matériel d'enseignement	31,000	35,000	18,763.98
317000	Déplacements	37,900	38,000	37,000.40
318005	Honoraires, mandats	12,000	12,000	16,000.00
318525	Information	65,000	80,000	67,632.85
319800	Autres frais divers	9,800	15,500	10,876.90
33	Amortissements	100	200	0.00
330010	Pertes sur débiteurs	100	200	0.00
39	Imputations internes	0	0	10,400.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	10,400.00
43	Contributions	464,800 -	392,800 -	502,192.48 -
434800	Prestations de services diverses	463,500 -	391,200 -	501,036.98 -
436020	Remboursement de frais divers	1,200 -	1,500 -	1,140.50 -
439850	Recettes diverses	100 -	100 -	15.00 -
49	Imputations internes	300,000 -	202,400 -	177,000.00 -
490020	Prestations de service internes	300,000 -	202,400 -	177,000.00 -
Service de l'enseignement obligatoire				
<i>Total des charges</i>		<i>85,623,400</i>	<i>86,526,800</i>	<i>83,248,497.95</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>398,800 -</i>	<i>528,500 -</i>	<i>111,992.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>85,224,600</i>	<i>85,998,300</i>	<i>83,136,505.95</i>
30	Charges de personnel	3,950,700	4,028,800	3,688,700.07
300000	Commissions	90,000	92,000	68,877.60
301000	Personnel administratif et exploitation	2,388,800	2,575,000	2,362,042.51
302010	Traitements à la charge de l'Etat	847,200	813,800	782,847.40
302460	Indemnités pour anciens directeurs	34,000	42,000	25,866.10
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	278,300	287,300	256,028.14
304000	Caisse de pensions	252,400	209,300	185,575.32
305610	Caisse de remplacement	5,000	6,000	3,768.25
309910	Frais divers de formation	55,000	3,400	3,694.75
31	Biens, services et marchandises	893,400	886,000	782,442.42
310050	Matériel d'enseignement	120,000	100,000	122,245.03
317000	Déplacements	54,000	54,000	47,514.55
317600	Congrès et conférences	10,000	10,000	3,147.05
317680	Dédommagements soutien pédagogique	45,000	42,000	44,013.05
318000	Mandats, expertises, études	5,000	5,000	300.00
319625	Epreuves cantonales d'orientation	295,000	290,000	287,824.55
319630	Frais divers, éducation routière	120,000	130,000	116,021.30
319635	Epreuves cantonales de 9e année	170,000	170,000	88,878.70
319670	Cadeaux fin d'activité person. communal	60,000	70,000	58,590.00
319800	Autres frais divers	14,400	15,000	13,908.19
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	668,000	580,000	554,583.75
352630	Ecolages versés aux communes	10,000	10,000	0.00
352660	Classes d'accueil, ens. préscolaire	10,000	10,000	5,208.00
352661	Classes d'accueil, ens. primaire	95,000	50,000	81,848.15

Remarques

Service orient. scol. et professionnelle		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Application des mesures transversales sur les salaires décidées par le Conseil d'Etat.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Application stricte des mesures d'économies.
310 040	Edition	Prise en compte uniquement des frais pour l'impression de la brochure "Après l'école obligatoire", les frais de traductions budgétés étant pris en charge par le service de la cohésion multiculturelle.
318 525	Information	Limitation stricte des achats de tests et de documents d'information professionnelle.
319 800	Autres frais divers	Déduction des primes pour les départs en retraite et absence de frais de certification pour l'année 2010.
434 800	Prestations de services diverses	Financements nouveaux pour : - Mandat de psychologie scolaire donné par l'école obligatoire de la Ville de La Chaux-de-Fonds. - Mandat national pour le "Forum d'experts" sur le site www.Orientation.ch .
490 020	Prestations de services internes	- Financement par la Confédération du projet "Case Management +". - Facturation au service de l'action sociale des prestations liées à une collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelles.
Service de l'enseignement obligatoire		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Diminution de la masse salariale due à la fin du versement d'un salaire et des mutations internes diverses (engagement de jeunes collaborateurs).
302 010	Traitements à la charge de l'Etat	Légère augmentation prévue du nombre de décharges des formateurs en établissements (FEE).
309 910	Frais divers de formation	Prise en charge par l'Etat de la formation en direction d'institutions de formation (FORDIF).
310 050	Matériel d'enseignement	Derniers achats prévus en 2010 pour le projet "Ribambelles" (livres pour les classes) dans les écoles enfantines du Canton.
319 670	Cadeaux fin d'activité person. communal	Diminution prévue du nombre de retraités suite à la non reconduction du "plan de retraite anticipée".
352 661	Classes d'accueil, ens. primaire	Montant adapté par rapport aux comptes 2008.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
352662	Classes d'accueil, ens. secondaire	155,000	170,000	101,899.35
352800	Dédommagements divers aux communes	398,000	340,000	365,628.25
36	Subventions accordées	77,061,300	78,132,000	75,491,909.30
362600	Transports des élèves	390,000	420,000	0.00
362620	Traitements, ens. préscolaire	7,183,300	7,183,300	7,206,761.55
362621	Traitements, ens. primaire	28,966,700	29,216,700	28,741,908.65
362622	Traitements, ens. secondaire	35,467,100	36,005,600	34,293,053.40
362626	Prestations retraités, ens. primaire	0	0	5,544.10
362634	Caisse de pensions, ens. préscolaire	508,600	508,600	494,293.40
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	2,070,200	2,070,200	2,088,155.90
362636	Caisse de pensions, ens. secondaire	2,465,400	2,465,400	2,427,116.80
362640	Primes de fidélité, ens. préscolaire	0	37,700	13,358.40
362650	Primes de fidélité, ens. primaire	0	90,500	84,817.10
362651	Primes de fidélité, ens. secondaire	0	120,500	129,300.00
366635	Echanges d'élèves	10,000	13,500	7,600.00
39	Imputations internes	3,050,000	2,900,000	2,730,862.41
390640	Edition et matériel scolaires	3,050,000	2,900,000	2,730,862.41
43	Contributions	108,800 -	108,500 -	111,992.00 -
436020	Remboursement de frais divers	107,800 -	107,500 -	108,347.50 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	3,644.50 -
49	Imputations internes	290,000 -	420,000 -	0.00
490303	Prél. fds réformes structures Communes	290,000 -	420,000 -	0.00
Office de l'enseignement spécialisé				
	<i>Total des charges</i>	31,795,700	31,980,000	31,829,716.19
	<i>Total des revenus</i>	489,600 -	0	598,523.50 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	31,306,100	31,980,000	31,231,192.69
30	Charges de personnel	973,200	851,500	816,099.35
300000	Commissions	8,500	5,000	1,553.40
301000	Personnel administratif et exploitation	563,700	470,900	458,421.35
302000	Traitements du personnel enseignant	243,200	241,100	234,739.05
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	69,400	59,600	56,546.70
304000	Caisse de pensions	83,400	69,900	62,290.90
305610	Caisse de remplacement	3,000	3,000	2,547.95
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,000	2,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	6,734,000	6,650,000	5,600,502.96
313040	Matériel et fournitures	5,000	1,000	5,005.55
317000	Déplacements	21,000	21,000	19,444.61
318000	Mandats, expertises, études	50,000	70,000	17,435.00
318621	Prestations individuelles institutions non AI	0	100,000	0.00
318624	Honoraires psychomotricité	100,000	100,000	77,988.65
318626	Honoraires orthoph. ambulatoire	6,400,000	6,300,000	5,436,815.25
318628	Frais transp. remb. aux parents (RAI 9b)	150,000	50,000	37,279.45
319800	Autres frais divers	8,000	8,000	6,534.45
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	1,900,000	1,580,000	1,914,438.18
351622	Scolarisation hors canton	1,900,000	1,580,000	1,914,438.18
36	Subventions accordées	21,718,500	22,898,500	23,498,675.70
362635	Caisse de pensions, ens. primaire	40,700	40,700	30,725.90
364610	Subsides scolaires AI	0	0	608,700.00
364620	Personnel enseignant, institutions	384,300	384,300	1,309,260.00
364621	Personnel prest.pédago-thérap. institutions	0	0	1,263,500.00
364622	Education précoce spécialisée	0	0	347,800.00
365374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	21,193,500	22,373,500	19,838,689.80
365622	Subv. FCES, formation spécialistes	60,000	60,000	60,000.00
365624	Formation domaine social	40,000	40,000	40,000.00
37	Subventions redistribuées	470,000	0	0.00
372700	Rbt part communale aux 3 écoles spécialisées	470,000	0	0.00
43	Contributions	3,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	3,000 -	0	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	16,600 -	0	51,603.50 -
450530	OAI-allocation pour impotent	0	0	51,603.50 -
452420	Part des communes élèves hors canton	16,600 -	0	0.00

Remarques

Service de l'enseignement obligatoire (suite)		
352 662	Classes d'accueil, ens. secondaire	Idem.
352 800	Dédommagements divers aux communes	Nombre plus élevé de maîtres généralistes en formation au SEC1 (18 personnes).
362 600	Transports des élèves	Nouvelle rubrique, précédemment au SG du DECS. Montant adapté par rapport à la prévision des comptes 2009.
362 620	Traitements, ens. préscolaire	Plafonnement des subventions. Ouverture de 4.5 classes dès août 2009.
362 621	Traitements, ens. primaire	Plafonnement des subventions. Fermeture de 6 classes dès août 2009.
362 622	Traitements, ens. secondaire	Plafonnement des subventions. Fermeture de 11 classes dès août 2009. Mesures d'économies décidées par le CE.
362 640	Primes de fidélité, ens. préscolaire	Suspension des primes de fidélité de manière transversale, décision du CE.
362 650	Primes de fidélité, ens. primaire	Idem.
362 651	Primes de fidélité, ens. secondaire	Idem.
366 635	Echanges d'élèves	Montant adapté par rapport aux comptes 2008.
390 640	Edition et matériel scolaire	Augmentation due au nouveau moyen de français.
490 303	Prél.fds reformes structures Communes	Décision du CE de ne plus prélever sur le fonds de restructuration des communes le montant alloué aux communes pour les transports des élèves, ceci dès août 2010.
Office de l'enseignement spécialisé		
300 000	Commissions	Activation des commissions relevant du nouvel office de l'enseignement spécialisé (OES).
301 000	Personnel administratif et exploitation	0.7 EPT supplémentaire dès novembre 2008 et demande de dérogation en cours d'un 0.7 EPT dès janvier 2010.
313 040	Matériel et fournitures	Achat d'armoires pour les dossiers de patients.
318 000	Mandats, expertises, études	Diminution de mandats externes suite à la mise en place de la commission d'expertise et de conseil de l'OES.
318 621	Prestations individuelles institutions non AI	Cette rubrique est transférée à la rubrique 365 374 "Institutions OES" (ex AI) dans le canton. Ce montant est destiné à la couverture du déficit des trois institutions concernées.
318 626	Honoraires orthoph. ambulatoire	Augmentation du nombre de dossiers.
318 628	Frais transp.rem.b.aux parents (RAI 9b)	Idem.
351 622	Scolarisation hors canton	Augmentation du nombre de situations reconnues.
364 610	Subsides scolaires AI	Fin des subsides en 2008.
365 374	Institutions OES (ex AI) dans le canton	Diminution des subventions de 5% selon décision du CE.
372 700	Rbt part communale aux 3 écoles spécialisées	Versement aux 3 institutions OES des subsides scolaires communaux.
439 850	Recettes diverses	Remboursement de prestations non réalisées par les orthophonistes.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
46	Subventions acquises	0	0	546,920.00 -
462600	Part communale, subsides scolaires AI	0	0	546,920.00 -
47	Subventions à redistribuer	470,000 -	0	0.00
472700	Particip. des communes aux 3 écoles spécialisées	470,000 -	0	0.00
	Bureau de l'infomatique scolaire			
	<i>Total des charges</i>	<i>4,157,600</i>	<i>5,717,600</i>	<i>5,807,885.87</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>150,000 -</i>	<i>1,105,800 -</i>	<i>816,640.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>4,007,600</i>	<i>4,611,800</i>	<i>4,991,245.87</i>
30	Charges de personnel	882,800	863,200	943,906.68
301000	Personnel administratif et exploitation	687,200	651,500	755,877.34
302010	Traitements à la charge de l'Etat	37,000	51,200	28,372.10
302030	Salaires occasionnels enseignants	20,000	24,000	23,720.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	64,000	61,300	65,009.51
304000	Caisse de pensions	69,600	70,200	69,030.48
309000	Frais, formation et perfectionnement	5,000	5,000	1,897.25
31	Biens, services et marchandises	1,032,500	1,230,000	609,812.06
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	1,500	2,117.60
311010	Equipements informatiques	540,500	843,500	371,926.50
311300	Licences et logiciels	315,000	185,000	51,444.07
315300	Entretien de l'équipement informatique	110,000	110,000	109,556.00
317000	Déplacements	16,000	20,000	12,383.29
318005	Honoraires, mandats	41,000	62,000	58,712.85
319800	Autres frais divers	8,000	8,000	3,671.75
33	Amortissements	302,000	1,263,200	1,900,374.08
331000	Immeubles du patrimoine administratif	302,000	1,263,200	1,900,374.08
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	374,500	345,400	325,351.55
352640	Rembours. traitements à charge de l'Etat	362,500	333,400	325,351.55
352800	Dédommagements divers aux communes	12,000	12,000	0.00
39	Imputations internes	1,565,800	2,015,800	2,028,441.50
390010	Traitement de l'information	1,450,000	1,900,000	1,900,000.00
390650	Prestations de l'office de statistique	115,800	115,800	115,800.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	12,641.50
43	Contributions	50,000 -	570,000 -	237,815.00 -
436610	Remboursements sur équipements	50,000 -	0	0.00
438000	Prestations pour investissements	0	570,000 -	236,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,815.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	100,000 -	80,000 -	105,425.00 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	100,000 -	80,000 -	105,425.00 -
49	Imputations internes	0	455,800 -	473,400.00 -
490020	Prestations de service internes	0	455,800 -	473,400.00 -
	Centre de psychomotricité			
	<i>Total des charges</i>	<i>1,091,500</i>	<i>1,090,300</i>	<i>1,046,071.40</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>440,000 -</i>	<i>419,000 -</i>	<i>476,211.70 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>651,500</i>	<i>671,300</i>	<i>569,859.70</i>
30	Charges de personnel	1,045,000	1,046,800	997,082.40
301000	Personnel administratif et exploitation	859,300	863,300	829,179.70
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	73,000	73,200	68,841.15
304000	Caisse de pensions	86,700	84,300	74,412.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	26,000	26,000	24,648.90
31	Biens, services et marchandises	41,500	40,500	38,825.35
313040	Matériel et fournitures	4,500	4,500	4,196.75
316000	Loyers de locaux	17,000	17,000	15,660.10
317000	Déplacements	16,000	15,000	15,522.40
319800	Autres frais divers	4,000	4,000	3,446.10
33	Amortissements	5,000	3,000	10,163.65
330010	Pertes sur débiteurs	5,000	3,000	10,163.65
43	Contributions	440,000 -	419,000 -	447,100.40 -

Remarques

Office de l'enseignement spécialisé (suite)		
472 700	Particip.des communes aux 3 écoles spécialisées	Facturation aux communes pour les subsides scolaires communaux.
Bureau de l'informatique scolaire		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation de la charge salariale suite à la création d'un poste de chargé de missions pour l'enseignement spécialisé, augmentation partiellement compensée par une diminution de la rubrique 318 005.
302 010	Traitements à la charge de l'Etat	Mesure d'économie.
311 010	Equipements informatiques	Moratoire sur le renouvellement du matériel informatique.
311 300	Licences et logiciels	Migration prévue du logiciel de bureautique sur 2000 postes.
318 005	Honoraires, mandats	Cf. rubrique 301 000.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Ecart principalement dû à l'amortissement de la valeur résiduelle en 2010 de l'objet "informatisation des écoles".
352 640	Rembours. traitements à charge de l'Etat	Montant adapté en prévision des comptes 2009.
390 010	Traitement de l'information	Suppression du paiement de la part du secondaire 2 du logiciel de gestion des écoles, recette induite supprimée dans la rubrique 490 020.
436 610	Remboursements sur équipements	Suppression des recettes liées à l'utilisation du crédit d'investissements. (Nouvelle recette de 50'000 francs générée par la revente de matériel aux écoles, recettes liées à une charge du même montant dans la rubrique 311 010).
452 600	Contributions communes neuchâteloises	Augmentation du nombre d'ordinateurs soumis à une redevance appartenant aux communes.
490 020	Prestations de service internes	Cf. rubrique 490 020.
Centre de psychomotricité		
317 000	Déplacements	Adaptation aux comptes 2008.
330 010	Pertes sur débiteurs	Idem.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
434800	Prestations de services diverses	275,000 -	270,000 -	277,061.80 -
439000	Contributions de tiers	164,000 -	148,000 -	168,613.60 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	1,425.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	0	0	29,111.30 -
450500	Indemnités A.I.	0	0	29,111.30 -
Service form. professionnelle et lycées				
<i>Total des charges</i>		<i>12,261,100</i>	<i>10,333,200</i>	<i>11,357,083.62</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>3,122,600 -</i>	<i>2,719,700 -</i>	<i>2,812,678.50 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>9,138,500</i>	<i>7,613,500</i>	<i>8,544,405.12</i>
30	Charges de personnel	5,858,900	5,241,700	4,943,901.47
300000	Commissions	24,500	23,500	17,882.70
301000	Personnel administratif et exploitation	3,331,000	3,134,600	2,884,232.25
302030	Salaires occasionnels enseignants	216,000	82,000	151,873.60
302450	Indemnités aux experts	1,485,000	1,285,000	1,232,167.70
302460	Indemnités pour anciens directeurs	2,000	2,500	1,806.15
302500	Indemnités cours cantonaux pour experts	38,000	30,000	37,955.50
302510	Ind. cours cant. maîtres d'apprentissage	62,500	63,300	39,827.95
302520	Ind. délégués surveillance apprentissage	10,000	11,000	6,563.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	320,500	275,800	265,405.50
304000	Caisse de pensions	333,500	274,000	273,905.20
309220	Compléments de formation pédagogique	20,000	0	0.00
309800	Autres charges de personnel	15,900	60,000	32,281.57
31	Biens, services et marchandises	631,700	606,000	587,435.70
310000	Fournitures de bureau et imprimés	20,700	0	0.00
310010	Fournitures de bureau	0	16,000	11,700.70
310030	Livres et périodiques	2,000	5,000	1,395.00
310050	Matériel d'enseignement	200	0	174.90
310650	Matériel d'exams	275,500	245,000	241,001.95
310660	Prest. spéc. cours maîtres apprentissage	24,500	24,500	27,710.35
311010	Equipements informatiques	23,000	0	0.00
317000	Déplacements	60,600	60,000	56,987.25
317670	Déplacements perfectionn. enseignement	0	50,000	46,441.90
318005	Honoraires, mandats	87,000	43,000	38,106.00
318610	Promotion	85,000	100,000	91,735.95
318650	Contribution au GREME	9,000	8,500	8,546.00
319000	Cotisations	15,200	21,000	26,255.00
319800	Autres frais divers	29,000	33,000	37,380.70
33	Amortissements	38,600	38,600	42,802.15
330000	Immeubles du patrimoine financier	2,000	2,000	2,000.00
330010	Pertes sur débiteurs	2,000	2,000	4,185.15
331000	Immeubles du patrimoine administratif	36,600	36,600	36,617.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	4,815,000	3,310,000	4,753,990.90
351680	Dédommagements autres cantons AEPr	3,695,000	2,290,000	3,218,188.90
351681	Dédommagements autres cantons AES	1,120,000	1,020,000	1,535,802.00
36	Subventions accordées	763,000	848,500	875,678.40
364670	Ecoles professionnelles privées/mixtes	190,000	190,000	201,523.50
364675	Formation de la santé	20,000	72,000	37,207.00
364800	Subsides divers stés économie mixte	122,000	155,500	186,532.00
365630	Cours introduction ass. professionnelles	250,000	250,000	250,136.10
365635	Cours perfect. assoc. professionnelles	181,000	181,000	200,279.80
37	Subventions redistribuées	9,000	75,000	68,950.00
375600	Subventions féd. autres écoles	9,000	75,000	68,950.00
39	Imputations internes	142,900	211,400	84,325.00
390115	Fournitures de bureau	11,300	0	0.00
390125	Imprimés	900	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	130,700	211,400	84,325.00
43	Contributions	470,600 -	339,200 -	398,031.35 -
433620	Ecolages, cours maître apprentissage	50,500 -	40,000 -	49,115.00 -
436020	Remboursement de frais divers	210,000 -	125,000 -	158,182.35 -
439850	Recettes diverses	210,100 -	174,200 -	190,734.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	344,000 -	292,000 -	317,509.75 -
451800	Dédommagements d'autres cantons	344,000 -	292,000 -	317,509.75 -

Remarques

Centre de psychomotricité (suite)		
434 800	Prestations de services diverses	Augmentation légère des prestations.
439 000	Contributions de tiers	Adaptation aux comptes 2008.
Service de la formation professionnelle et des lycées		
300 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation du nombre de collaborateurs par des projets financés par la Confédération ou le fonds de formation et d'intégration des jeunes.
302 030	Salaires occasionnels enseignants	Augmentation des indemnités des FEE (enseignants qui encadrent les étudiants de la HEP BEJUNE) par la suppression de la décharge et au transfert de celle-ci sur les indemnités. Sous évaluation du budget 2009.
302 450	Indemnités aux experts	Augmentation du nombre d'apprentis passant les examens de fin d'apprentissage et du nombre d'examens partiels ce qui entraîne de recourir à plus d'experts.
309 220	Compléments de formation pédagogique	Prise en charge de la formation pédagogique pour certains enseignants. Ceux-ci ont été engagés sans formation pédagogique car celle-ci n'existait pas au moment de leur engagement.
309 800	Autres charges de personnel	Diminution des frais liés au départ à la retraite par la diminution du nombre de retraités (fin du projet Retraites).
310 000	Fourniture de bureau et imprimés	Sur l'ensemble des rubriques 31, diminution de 5% de BSM.
310 010	Fourniture de bureau	Transfert d'une partie de la rubrique 310 010.
310 650	Matériel d'examens	Transfert dans les rubriques 311 010 et 390 115.
311 010	Equipements informatique	Différence liée à l'augmentation du nombre d'apprentis et d'examens partiels. Une partie est compensée par la rubrique 436 020.
317 670	Déplacements perfectionn. enseignement	Transfert d'une partie de la rubrique 300 010.
318 005	Honoraires, mandats	Transfert de la rubrique dans les différentes entités CIFOM, CPLN, CPMB et LJP.
318 610	Promotion	La différence est due à une évaluation spécifique qui est prise en charge par une subvention reçue de la Confédération.
351 680	Dédommagements autres cantons AEPR	Diminution de la subvention reçue par la Confédération lié à un projet spécifique.
351 681	Dédommagements autres cantons AES	Augmentation des tarifs des conventions AEPR et BEJUNE.
364 675	Formation de la santé	Augmentation du nombre de personnes.
364 800	Subsides divers stés économie mixte	Intégration des formations de la santé dans le système de la formation professionnelle.
365 630	Cours introduction ass. professionnelles	Diminution de la subvention pour l'école de Changins.
365 635	Cours perfect. Assoc. Professionnelles	Plafonnement demandé par le Conseil d'Etat à la hauteur du budget 2009. Diminution de la subvention accordée aux associations professionnelles organisatrices de cours interentreprises. Report de charge sur le FFPP et les entreprises formatrices. Augmentation du nombre de cours interentreprises.
375 600	Subventions féd. Autres écoles	Plafonnement demandé par le Conseil d'Etat à la hauteur du budget 2009. Modification probablement de l'arrêté relatif au subventionnement de la formation des adultes. Non-entrée en matière sur certaines demandes.
390 115	Fourniture de bureau	Diminution de projets liés à des écoles qui sont subventionnés par la Confédération.
390 125	Imprimés	Facturation des prestations du SEMI.
390 800	Prestations internes spécif. diverses	Facturation des prestations du SEMI.
433 620	Ecolages, cours maître apprentissage	Diminution de projets spécifiques subventionnés par la Confédération.
436 020	Remboursement de frais divers	Augmentation du nombre de cours pour maîtres d'apprentissage.
439 850	Recettes	Augmentation du nombre d'examens finaux et partiels, du matériel y relatif, ce qui entraîne une augmentation de la facturation aux entreprises formatrices.
451 800	Dédommagements d'autres cantons	Augmentation des recettes liées au nombre croissant de personnes passant les examens de fin d'apprentissage par la voie de l'article 32.
		Augmentation du nombre d'apprentis d'autres cantons qui passent des examens de fin d'apprentissage ou partiels et du nombre d'examens, ce qui augmente les recettes.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
46	Subventions acquises	1,949,000 -	1,681,500 -	1,919,563.10 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,949,000 -	1,671,500 -	1,919,563.10 -
469675	Part. autres cantons éc. neuchâteloises	0	10,000 -	0.00
47	Subventions à redistribuer	9,000 -	75,000 -	68,950.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	9,000 -	75,000 -	68,950.00 -
49	Imputations internes	350,000 -	332,000 -	108,624.30 -
490505	Particip. fds formation/intégr. jeunes	350,000 -	332,000 -	104,635.95 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	0	0	3,988.35 -
Lycée Denis-de-Rougemont				
	<i>Total des charges</i>	<i>16,465,700</i>	<i>16,885,000</i>	<i>16,357,718.15</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>825,200 -</i>	<i>633,000 -</i>	<i>737,617.80 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>15,640,500</i>	<i>16,252,000</i>	<i>15,620,100.35</i>
30	Charges de personnel	14,067,500	14,558,200	14,167,599.90
300000	Commissions	6,000	6,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	629,600	658,400	616,958.45
302000	Traitements du personnel enseignant	11,088,700	11,616,400	11,269,508.50
302450	Indemnités aux experts	41,000	41,000	38,683.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	959,000	1,012,000	980,371.70
304000	Caisse de pensions	1,222,500	1,090,100	1,118,064.70
305610	Caisse de remplacement	112,700	107,300	119,832.40
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	20,000	13,997.70
309800	Autres charges de personnel	8,000	7,000	10,183.45
31	Biens, services et marchandises	1,177,100	1,165,700	1,239,599.80
310000	Fournitures de bureau et imprimés	22,500	27,500	30,077.20
310030	Livres et périodiques	17,100	20,000	19,436.25
310050	Matériel d'enseignement	172,900	157,000	144,600.00
311000	Machines, mobilier et équipement	80,700	80,000	150,000.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	137,700	139,300	155,608.95
314000	Entretien des bâtiments	71,200	70,300	70,812.50
316000	Loyers de locaux	135,800	143,000	136,328.70
317000	Déplacements	33,200	32,100	29,914.05
318660	Informatique scolaire	29,400	66,000	58,028.46
319600	Activités culturelles et sportives	440,000	387,000	392,663.44
319800	Autres frais divers	36,600	43,500	52,130.25
33	Amortissements	194,800	159,800	125,392.15
330010	Pertes sur débiteurs	5,500	0	5,598.15
331000	Immeubles du patrimoine administratif	189,300	159,800	119,794.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	185,000	240,000	181,967.40
352800	Dédommagements divers aux communes	185,000	240,000	181,967.40
36	Subventions accordées	12,000	23,000	17,697.05
366620	Résultat du réfectoire	12,000	15,000	6,997.05
366625	Subsides pour la musique	0	8,000	10,700.00
39	Imputations internes	829,300	738,300	625,461.85
390115	Fournitures de bureau	9,000	0	0.00
390125	Imprimés	5,400	0	0.00
390600	Location de locaux d'autres services	104,000	163,200	190,400.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	177,500	178,000	78,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	533,400	397,100	357,061.85
43	Contributions	725,200 -	633,000 -	737,617.80 -
433600	Ecolages et finances de cours	280,000 -	230,000 -	303,580.00 -
436010	Remboursement de traitements	13,200 -	12,000 -	2,342.20 -
439850	Recettes diverses	432,000 -	391,000 -	431,695.60 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	100,000 -	0	0.00
451600	Contributions des autres cantons	100,000 -	0	0.00
Lycée Blaise-Cendrars				
	<i>Total des charges</i>	<i>11,842,900</i>	<i>12,800,700</i>	<i>12,663,193.98</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>1,147,000 -</i>	<i>1,306,500 -</i>	<i>1,628,661.50 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>10,695,900</i>	<i>11,494,200</i>	<i>11,034,532.48</i>
30	Charges de personnel	10,071,100	10,896,500	10,698,821.30

Remarques

Service de la formation professionnelle et des lycées (suite)		
460 800	Subventions fédérales diverses	Augmentation du nombre de projets spécifiques subventionnés par la Confédération, notamment case Management et démarchage.
470 800	Subventions à redistribuer	Diminution du nombre de projets spécifiques, conduits par les écoles, et subventionnés par la Confédération.
490505	Imputations internes	Augmentation des recettes liées à la rubrique 300 000.
Lycée Denis-de-Rougemont		
302 000	Traitements du personnel enseignant	Passage de l'indice 23 à 24/ Suppression des décharges français + physique/Augmentation de l'effectif par classe/Perte d'heures en langue maternelle, langues étrangères et sciences expérimentales.
310 050	Matériel d'enseignement	Augmentation des coûts généraux liés au matériel d'enseignement et des manuels de cours.
318 660	Informatique scolaire	Report du renouvellement du matériel administratif.
319 600	Activités culturelles et sportives	Prise en compte des charges liées aux divers échanges culturels et des activités hors-cadre.
319 800	Autres frais divers	Effet des mesures d'économie.
390 600	Location de locaux d'autres services	Diminution de la location des salles louées au lycée Jean-Piaget (Quai Robert-Comtesse).
390 800	Prestations spécifiques internes	Augmentation du nombre de périodes remboursées au Lycée Jean-Piaget pour l'enseignement de l'économie et du droit.
439 850	Recettes diverses	Prise en compte de la part des élèves et de la participation du Fonds Hürlimann dans le cadre des échanges culturels et des activités hors-cadre.
451 600	Contributions d'autres cantons	Ecolages facturés directement aux cantons de l'espace BEJUNE.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
300000	Commissions	3,000	3,000	3,863.20
301000	Personnel administratif et exploitation	530,700	530,200	492,038.60
302000	Traitements du personnel enseignant	7,845,700	8,660,500	8,503,876.90
302450	Indemnités aux experts	45,500	39,900	47,236.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	710,900	753,500	744,222.35
304000	Caisse de pensions	846,500	793,400	804,427.60
305610	Caisse de remplacement	82,800	95,000	92,430.05
309000	Frais, formation et perfectionnement	0	15,000	10,400.60
309800	Autres charges de personnel	6,000	6,000	326.00
31	Biens, services et marchandises	662,100	685,900	693,439.53
310000	Fournitures de bureau et imprimés	5,900	10,000	8,278.15
310030	Livres et périodiques	18,000	20,000	15,836.54
310050	Matériel d'enseignement	140,000	138,700	145,817.60
311000	Machines, mobilier et équipement	58,000	65,000	45,238.50
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	260,400	252,000	274,593.10
314000	Entretien des bâtiments	48,000	50,000	35,617.95
317000	Déplacements	3,000	3,000	2,354.65
318660	Informatique scolaire	16,800	33,200	63,543.85
319600	Activités culturelles et sportives	90,000	90,000	79,576.09
319800	Autres frais divers	22,000	24,000	22,583.10
33	Amortissements	892,500	926,000	930,505.95
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	4,529.95
331000	Immeubles du patrimoine administratif	892,500	926,000	925,976.00
36	Subventions accordées	100,000	113,000	148,216.80
366620	Résultat du réfectoire	97,000	97,000	106,140.05
366625	Subsides pour la musique	3,000	16,000	42,076.75
39	Imputations internes	117,200	179,300	192,210.40
390020	Véhicules de service	0	0	73,000.00
390115	Fournitures de bureau	4,000	0	0.00
390125	Imprimés	1,100	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	107,100	173,600	119,210.40
390800	Prestations internes spécif. diverses	5,000	5,700	0.00
42	Revenus des biens	47,000 -	10,000 -	12,921.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	47,000 -	10,000 -	12,921.00 -
43	Contributions	192,500 -	168,000 -	178,389.00 -
433600	Ecolages et finances de cours	162,500 -	138,000 -	135,600.00 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	588.00 -
439850	Recettes diverses	30,000 -	30,000 -	42,201.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	892,500 -	1,079,500 -	1,424,710.00 -
451600	Contributions des autres cantons	892,500 -	1,079,500 -	1,424,710.00 -
49	Imputations internes	15,000 -	49,000 -	12,641.50 -
490040	Revenus acquis d'autres services	15,000 -	49,000 -	12,641.50 -
Lycée Blaise-Cendrars - Projets				
	Total des charges	30,000	30,000	0.00
	Total des revenus	30,000 -	30,000 -	0.00
	Charges/Revenus(-)	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	30,000	30,000	0.00
319800	Autres frais divers	30,000	30,000	0.00
43	Contributions	0	10,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	0	10,000 -	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	30,000 -	20,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	30,000 -	20,000 -	0.00
Lycée Jean-Piaget				
	Total des charges	29,009,800	29,896,300	27,435,114.30
	Total des revenus	4,288,700 -	4,839,200 -	4,579,832.13 -
	Charges/Revenus(-)	24,721,100	25,057,100	22,855,282.17
30	Charges de personnel	24,877,300	25,357,400	24,086,764.66
300000	Commissions	10,000	6,000	3,510.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,546,400	1,492,500	1,382,722.80

Remarques

Lycée Blaise-Cendrars		
302 000	Traitements du personnel enseignant	Passage de l'indice 23 à 24/ Suppression des décharges français + physique/Augmentation de l'effectif par classe/Perte d'heures en langue maternelle, langues étrangères et sciences expérimentales.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Stand by d'un an.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Changement de rubrique selon consignes du SEMI.
310 030	Livres et périodiques	Diminution de 5% des BSM. Effort d'économie
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Diminution de 5% des BSM.
318 660	Informatique scolaire	Report du renouvellement.
319 800	Autres frais divers	Diminution de 5% des BSM.
366 625	Subsides pour la musique	Fin des subventions.
390 115	Fournitures de bureau	Fragmentation des dépenses de la rubrique 310 000 selon SEMI.
390 125	Imprimés	Idem.
390 620	Prestat. internes informatique scolaire	Résultats des négociations avec le STS2.
433 600	Ecolages et finances de cours	Passage de la taxe forfaitaire annuelle de 200 francs à 250 francs.
451 600	Contributions des autres cantons	Baisse des inscriptions cantons du Jura et Berne.
Lycée Blaise-Cendrars - Projets		
480 000	Prélèvement à la fortune du fonds	Augmentation des dépenses liée à la crise (chômage à + de 10%).
Lycée Jean-Piaget		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Les échelons complémentaires donnés fin 2008 ont eu des effets réels dès 2009 mais ils n'avaient pas totalement été pris en compte dans le budget 2009.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
302000	Traitements du personnel enseignant	19,147,000	19,894,200	18,893,920.55
302450	Indemnités aux experts	57,000	62,000	46,099.20
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	1,748,000	1,780,800	1,678,724.56
304000	Caisse de pensions	2,152,900	1,875,000	1,865,620.40
305610	Caisse de remplacement	189,500	216,900	201,548.75
309000	Frais, formation et perfectionnement	26,500	30,000	14,618.40
31	Biens, services et marchandises	2,505,700	3,027,300	2,577,866.44
310000	Fournitures de bureau et imprimés	129,200	213,000	193,758.22
310030	Livres et périodiques	26,000	31,500	26,543.70
310050	Matériel d'enseignement	162,500	187,500	168,808.05
310060	Information	63,000	68,000	60,693.15
311000	Machines, mobilier et équipement	105,000	171,000	81,217.15
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	356,000	382,000	336,557.46
314000	Entretien des bâtiments	485,000	407,000	356,384.75
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	39,000	30,000	32,472.92
316000	Loyers de locaux	220,100	221,000	209,548.15
317000	Déplacements	35,000	38,000	25,978.95
318005	Honoraires, mandats	24,500	22,000	17,182.60
318030	Ports et affranchissements	28,000	33,000	19,901.40
318050	Médecin conseil, médecins, experts	1,000	1,000	0.00
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	22,600	20,232.20
318090	Taxes téléphone et natel	46,000	53,000	51,180.55
318660	Informatique scolaire	105,400	439,000	232,696.01
319600	Activités culturelles et sportives	244,000	272,600	358,059.88
319665	Activités hivernales	349,200	341,800	308,267.35
319800	Autres frais divers	86,800	93,300	78,383.95
33	Amortissements	536,000	487,000	24,403.85
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	12,411.85
331000	Immeubles du patrimoine administratif	536,000	487,000	11,992.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	586,600	662,000	520,348.35
352800	Dédommagements divers aux communes	586,600	662,000	520,348.35
39	Imputations internes	504,200	362,600	225,731.00
390115	Fournitures de bureau	49,100	0	0.00
390125	Imprimés	22,500	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	418,500	349,600	179,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	14,100	13,000	46,731.00
42	Revenus des biens	20,700 -	14,700 -	20,680.00 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	20,700 -	14,700 -	20,680.00 -
43	Contributions	1,349,300 -	1,566,400 -	1,569,030.28 -
433600	Ecolages et finances de cours	859,800 -	1,091,300 -	970,066.50 -
436010	Remboursement de traitements	49,000 -	33,000 -	59,869.90 -
439665	Recettes activités hivernales	313,200 -	306,300 -	294,795.00 -
439850	Recettes diverses	127,300 -	135,800 -	244,298.88 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	810,700 -	1,115,600 -	999,660.00 -
451600	Contributions des autres cantons	810,700 -	1,115,600 -	999,660.00 -
46	Subventions acquises	1,443,000 -	1,569,000 -	1,443,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,443,000 -	1,569,000 -	1,443,000.00 -
49	Imputations internes	665,000 -	573,500 -	547,461.85 -
490020	Prestations de service internes	561,000 -	378,300 -	357,061.85 -
490610	Location de locaux à d'autres services	104,000 -	163,200 -	190,400.00 -
490620	Informatique STS2	0	32,000 -	0.00
Lycée Jean-Piaget - Projets				
Total des charges		75,000	55,000	0.00
Total des revenus		75,000 -	55,000 -	0.00
Charges/Revenus(-)		0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	75,000	55,000	0.00
310030	Livres et périodiques	1,000	1,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	2,000	2,000	0.00
313040	Matériel et fournitures	3,000	3,000	0.00
317000	Déplacements	2,000	2,000	0.00
319600	Activités culturelles et sportives	65,000	45,000	0.00
319800	Autres frais divers	2,000	2,000	0.00

Remarques

Lycée Jean-Piaget (suite)		
302 000	Traitement du personnel enseignant	Le nombre de classe budgété est identique entre 2009 et 2010, soit 83.33. Les explications qui ont eu un effet à la baisse sur les salaires sont : 318 L'indexation des salaires fixée en décembre 2008 est plus basse que celle utilisée pour l'élaboration du budget. 2. Il n'y a pas de prime de fidélité en 2010. 3. De nombreuses mesures ont été prises concernant les enseignants et sont introduites avec effet soit début février 2010 soit début septembre 2010 (ex : passage de l'indice 23 à 24, suppression de certaines décharges, 1 heure en moins à la grille horaire pour chaque filière de formation, augmentation des effectifs moyens par classe, fermeture de classes de raccordement, autres mesures). 4. Les salaires des 1.5 postes d'assistants techniques travaillant au Lycée Jean-Piaget sont pris en charge maintenant par le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et refacturés au Lycée Jean-Piaget dans la rubrique 390 620. 5. La direction du Lycée a été restructurée suite au départ d'un de ses directeurs. Ceci a entraîné des économies de quelques 50'000 francs. 6. Le corps enseignant est un peu plus jeune. Les explications qui ont eu un effet à la hausse sur les salaires sont : 318 La suppression de toutes les mesures d'économie, décidées en 2006, pour l'année scolaire 2009-2010 a un effet sur 4 mois en 2009 et 8 mois en 2010. 2. Les heures refacturées au Lycée Denis-de-Rougemont sont plus élevées qu'en 2009.
302 450	Indemnités aux experts	Les experts internes au Lycée sont payés par les salaires dans la rubrique 302 000.
303 000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	Les cotisations patronales pour les allocations familiales ont été ajustées à la hausse de 0,2%.
304 000	Caisse de pension	Le taux de cotisation de l'employeur passe de 10,5% à 12% dans le cadre de la Caisse de pension unique.
305 610	Caisse de remplacement	Le taux pris en compte est de 1% au lieu de 1,10% en 2009.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Les prestations faites par le "service du matériel et des imprimés" de l'État de Neuchâtel sont facturées par des prestations internes (rubriques 390 115 et 390 125). Le total des rubriques 310 000, 390 115 et 390 125 a été revu à la baisse dans un souci d'économie.
310 030	Livres et périodiques	Il s'agit de l'application d'une mesure d'économie.
310 050	Matériel d'enseignement	Le montant a été diminué afin de répondre à une mesure d'économie. Cette baisse intervient en complément de la baisse opérée en 2009. Le montant résiduel alloué permet à peine de répondre aux besoins minimaux de l'enseignement.
310 060	Information	Le montant a été diminué afin de répondre à une mesure d'économie. Certaines campagnes d'informations ne pourront plus être faites.
311 000	Machine, mobilier et équipement	Le programme de transformation et modernisation du mobilier dans les salles de sciences expérimentales a été suspendu afin de répondre aux demandes d'économie.
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Les factures de chauffage du Collège Latin sont directement envoyées à chaque locataire de ce bâtiment, soit la Bibliothèque Publique et Universitaire (BPU) et le Lycée Jean-Piaget (LJP) et plus uniquement au LJP qui s'occupait par la suite de refacturer un montant à la BPU. Les recettes de la rubrique 439 850 sont diminuées d'autant.
314 000	Entretien des bâtiments	Les travaux d'entretien sont de plus en plus importants. De nombreux travaux devraient être entrepris dans le cadre d'un crédit cadre. Un montant de 60'000 francs est prévu pour la sécurité des bâtiments afin de débiter un programme, réclamé par les experts, de mise en place de systèmes lumineux indiquant les voies de sortie.
315 000	Entretien du mobilier, machines, équipement	Le Lycée installe chaque année des distributeurs de linges dans les WC. Cela afin de répondre aux normes d'hygiène. Ces installations entraînent des coûts pour le changement de linges.
318 066	Assurances immobilières, impôts et taxes	Les factures de l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) seront prises en charge par le service des bâtiments.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
43	Contributions	10,000 -	10,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	10,000 -	10,000 -	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	65,000 -	45,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	65,000 -	45,000 -	0.00
	CPMB, Centre form. prof. métiers bât.			
	Total des charges	9,329,000	9,418,800	8,945,949.53
	Total des revenus	5,156,900 -	4,412,000 -	4,776,626.96 -
	Charges/Revenus(-)	4,172,100	5,006,800	4,169,322.57
30	Charges de personnel	7,036,500	7,058,000	6,506,271.03
301000	Personnel administratif et exploitation	771,900	785,700	759,943.45
302000	Traitements du personnel enseignant	5,110,600	5,201,500	4,717,964.60
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	493,800	498,900	453,010.18
304000	Caisse de pensions	494,200	415,900	407,032.35
305610	Caisse de remplacement	49,000	39,000	44,179.40
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	107,000	95,000	104,484.65
309000	Frais, formation et perfectionnement	8,000	20,000	19,656.40
309300	Frais, recherche de personnel	2,000	2,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,122,800	1,225,700	1,382,475.50
310000	Fournitures de bureau et imprimés	3,600	0	0.00
310010	Fournitures de bureau	0	4,000	3,936.20
310020	Imprimés et reliures	7,000	7,000	6,073.45
310030	Livres et périodiques	10,000	14,000	13,946.51
310050	Matériel d'enseignement	107,000	162,000	210,101.82
311000	Machines, mobilier et équipement	14,000	14,000	13,719.95
311610	Machines et outillage cours introduction	110,000	130,000	155,269.16
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	245,000	260,000	245,246.10
313600	Matières premières	355,000	345,000	359,731.19
314000	Entretien des bâtiments	125,000	131,000	210,970.55
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	17,000	17,000	3,915.10
315020	Entretien des véhicules	2,500	4,000	1,974.05
315610	Entretien outillage, cours introduction	0	0	16,041.65
316610	Location de machines	26,000	26,000	24,010.95
317000	Déplacements	17,000	17,000	15,064.90
318005	Honoraires, mandats	4,500	10,500	2,263.45
318030	Ports et affranchissements	1,200	1,200	1,097.40
318090	Taxes téléphone et natel	18,000	18,000	32,060.20
318610	Promotion	20,000	25,000	19,174.45
318660	Informatique scolaire	6,000	6,000	3,000.00
319800	Autres frais divers	34,000	34,000	44,878.42
33	Amortissements	911,700	896,800	838,534.90
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	31,727.90
331000	Immeubles du patrimoine administratif	911,700	896,800	806,807.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	30,000	25,000	29,942.50
351800	Dédommagements divers aux autres cantons	30,000	25,000	29,942.50
36	Subventions accordées	45,000	45,000	43,422.00
366640	Transport des apprentis	45,000	45,000	43,422.00
39	Imputations internes	183,000	168,300	145,303.60
390115	Fournitures de bureau	9,500	0	0.00
390125	Imprimés	900	0	0.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	162,800	168,300	51,570.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	9,800	0	93,733.60
42	Revenus des biens	219,000 -	195,000 -	199,261.34 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	219,000 -	195,000 -	199,261.34 -
43	Contributions	2,478,000 -	2,253,000 -	2,354,626.97 -
433600	Ecolages et finances de cours	7,000 -	12,000 -	20,037.50 -
434800	Prestations de services diverses	598,000 -	317,000 -	470,737.07 -
435000	Ventes à des tiers	83,000 -	90,000 -	87,823.24 -
435610	Résultat cafétéria	284,000 -	284,000 -	280,953.72 -
436010	Remboursement de traitements	10,000 -	40,000 -	12,822.90 -
436040	Recettes de cours	540,000 -	550,000 -	513,417.50 -
436350	Remb. frais chauffage, eau, électricité	13,000 -	13,000 -	13,044.70 -
436600	Part associations profess. sur achats CI	37,000 -	43,000 -	51,240.15 -

Remarques

Lycée Jean-Piaget (suite)		
318 090	Taxes téléphone et natel	Il n'y a plus de coût d'amortissement pour les installations téléphoniques.
318 660	Informatique scolaire	Ce montant comprend le coût des licences informatiques (Microsoft school agreement) pour 46'000 francs. Le montant restant est le minimum nécessaire pour le remplacement du matériel cassé et pour assurer la mise en place de la Réforme commerciale de base. Le montant prévu pour le remplacement du matériel informatique amorti est gelé (décision du Conseil d'État).
319 600	Activités culturelles et sportives	Le montant a été diminué afin de répondre à une mesure d'économie.
319 665	Activités hivernales	Il s'agit des coûts des camps et journées de ski. Ce montant doit être analysé en tenant compte des recettes de la rubrique 439 665. Le déficit des camps correspond aux coûts des accompagnants et est maintenu à 35'500 francs.
319 800	Autres frais divers	La facture de l'assurance chose est prise en charge par le service financier.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Il s'agit des coûts d'amortissement relatifs aux bâtiments des Beaux-arts 30, Léopold-Robert 10 et Quai Robert-Comtesse.
352 800	Dédommagements divers aux communes	Le prix budgété à l'heure du Centre sportif de la Maladière (CSM) était trop élevé en 2009. Ce prix dépend toujours de l'occupation totale des salles et de la répartition faite par la suite entre les locataires.
390 115	Fournitures de bureau	Il s'agit d'un montant qui était inclus auparavant dans la rubrique 310 000. Ce transfert a été demandé par le "service du matériel et des imprimés" de l'État de NE.
390 125	Imprimés	Il s'agit d'un montant qui était inclus auparavant dans la rubrique 310 000. Ce transfert a été demandé par le "Service du matériel et des imprimés". Ce montant correspond aux papiers et imprimés commandés à ce service.
390 620	Prestations internes informatiques scolaires	Le coût des 1.5 postes d'assistants techniques du Lycée est refacturé au Lycée. En 2009, ce montant était intégré à la rubrique 302 000. Le coût de l'infrastructure générale a diminué.
427 300	Revenus immeubles patrim. administratif	Les locations pour des institutions externes au Lycée ont pu reprendre puisque le Lycée peut à nouveau compter sur une équipe d'intendance complète.
433 600	Écolages et finances de cours	Depuis l'augmentation de l'écolage à charge des parents des élèves hors-canton (ne répondant pas aux conditions d'une convention intercantonale), le nombre d'élèves hors-canton a diminué de manière drastique. Le forfait annuel par élève est augmenté de 200 à 250 francs. Cela augmente les recettes d'environ 84'000 francs.
436 010	Remboursement de traitements	Le Lycée paie des heures pour des missions particulières d'enseignants membres de syndicat ou d'association d'enseignants. Ces montants sont refacturés.
439 665	Recettes activités hivernales	Il s'agit des recettes concernant les camps et journées de ski. La contrepartie se trouve dans la rubrique 319 665.
439 850	Recettes diverses	Une partie de la facture de chauffage du Collège Latin n'est plus refacturée à la Bibliothèque publique et universitaire (contrepartie rubrique 312 000).
451 600	Contributions des autres cantons	Il y a une baisse importante du nombre d'élèves du canton de Berne suivant la filière professionnelle commerciale.
460 800	Subventions fédérales diverses	Le montant alloué au Lycée Jean-Piaget dépend du montant total reçu pour la formation professionnelle du canton de Neuchâtel.
490 020	Prestations de services internes	Le nombre d'heures d'économie et droit refacturé au Lycée Denis-de-Rougemont a augmenté. En effet, durant 2 ans, la maturité gymnasiale est enseignée selon deux règlements (révision introduite en septembre 2008), cela entraîne pour l'année 2010 un nombre important et exceptionnel d'heures d'économie et de droit.
490 620	Informatique STS2	Ce montant a été déterminé par un autre service.
Lycée Jean-Piaget – Projets		
319 600	Activités culturelles et sportives	Il s'agit du financement de projets et de manifestations de nature culturelle, sportive ou formatrice ainsi que d'échanges scolaires et linguistiques. Le montant a dû être augmenté suite à la diminution demandée dans la rubrique 319 600 du budget du Lycée Jean-Piaget



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
436620	Part assoc. profess. sur entretien CI	0	0	16,041.05 -
436625	Participation du FFPP	882,000 -	865,000 -	862,227.00 -
439850	Recettes diverses	24,000 -	39,000 -	26,282.14 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	1,393,000 -	1,002,000 -	1,219,275.65 -
451600	Contributions des autres cantons	1,393,000 -	1,002,000 -	1,219,275.65 -
46	Subventions acquises	962,000 -	962,000 -	1,003,463.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	962,000 -	962,000 -	1,003,463.00 -
49	Imputations internes	104,900 -	0	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	104,900 -	0	0.00
CPMB-Projets, Centre form. métiers bât.				
Total des charges		206,600	187,000	0.00
Total des revenus		206,600 -	187,000 -	0.00
Charges/Revenus(-)		0	0	0.00
30	Charges de personnel	31,600	32,000	0.00
301000	Personnel administratif et exploitation	11,600	12,000	0.00
309000	Frais, formation et perfectionnement	20,000	20,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	175,000	155,000	0.00
310020	Imprimés et reliures	15,000	15,000	0.00
310030	Livres et périodiques	5,000	5,000	0.00
310050	Matériel d'enseignement	40,000	40,000	0.00
311610	Machines et outillage cours introduction	70,000	70,000	0.00
317000	Déplacements	10,000	10,000	0.00
319800	Autres frais divers	35,000	15,000	0.00
43	Contributions	206,600 -	187,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	206,600 -	187,000 -	0.00
CPLN, Centre form. prof. Littoral				
Total des charges		43,122,500	42,956,300	39,156,538.71
Total des revenus		14,789,600 -	14,484,000 -	13,862,424.90 -
Charges/Revenus(-)		28,332,900	28,472,300	25,294,113.81
30	Charges de personnel	36,924,800	36,280,700	33,670,382.66
301000	Personnel administratif et exploitation	3,279,200	3,345,000	3,134,803.35
302000	Traitements du personnel enseignant	26,604,800	26,435,600	24,480,039.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	2,533,400	2,433,600	2,282,649.17
304000	Caisse de pensions	3,082,800	2,766,300	2,484,618.25
305610	Caisse de remplacement	262,700	279,000	251,975.95
308000	Personnel temporaire facturés par tiers	1,115,000	935,500	972,839.29
309000	Frais, formation et perfectionnement	40,400	69,800	58,197.20
309800	Autres charges de personnel	6,500	15,900	5,260.30
31	Biens, services et marchandises	4,552,800	5,265,000	4,912,513.15
310000	Fournitures de bureau et imprimés	0	196,700	219,466.67
310020	Imprimés et reliures	53,000	0	0.00
310050	Matériel d'enseignement	195,200	143,500	146,106.68
310060	Information	60,000	0	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	599,100	1,061,300	1,035,598.40
311015	Equipeement informatique STS2	161,500	326,100	0.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	672,800	659,500	671,212.65
313600	Matières premières	199,300	195,000	189,960.61
313800	Marchandises diverses	28,400	26,900	28,843.90
314000	Entretien des bâtiments	325,400	345,400	302,530.25
314300	Conciergerie par des tiers	828,500	808,400	790,206.05
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	134,400	137,500	124,003.55
316000	Loyers de locaux	433,400	442,500	433,948.15
317000	Déplacements	42,700	52,000	44,567.20
317010	Indemnités de stage des élèves	146,500	146,500	158,056.90
317610	Manifestations et réceptions	38,000	46,800	44,515.43
318005	Honoraires, mandats	10,400	10,400	6,481.80
318030	Ports et affranchissements	57,500	60,300	52,996.45
318061	Assurance-accidents des élèves	107,400	93,200	109,125.85
318064	Assurance-RC et choses	3,800	18,300	20,668.25
318066	Assurance immobilière, impôts et taxes	0	38,000	37,784.75
318082	Taxes d'enlèvement des déchets solides	24,500	22,200	23,796.85
318090	Taxes téléphone et natel	86,600	77,800	105,821.15
318285	Frais de surveillance	46,100	46,100	46,534.15

Remarques

CPMB, Centre form. prof. métiers bât.		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Selon mesures prises par le Conseil d'Etat.
302 000	Traitements du personnel enseignant	Idem.
304 000	Caisse de pensions	Passage à la caisse de pension unique.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Diminution imposée par le Conseil d'Etat.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Nouvelle rubrique en relation avec la rubrique 310 010.
310 010	Fournitures de bureau	Suppression de la rubrique.
310 050	Matériel d'enseignement	Pas de renouvellement du parc informatique.
427 300	Revenus immeubles patrim. Administratif	Facturation de salles pour séminaires aux usagers de l'Etat et aux associations professionnelles.
434 800	Prestations de services diverses	Augmentation des prestations de la formation supérieure.
451 600	Subventions fédérales diverses	Augmentation des tarifs de convention des hors canton.
CPLN, Centre form. prof. Littoral		
301 000	Personnel administratif et technique	Selon la directive cantonale, pas d'augmentation sur les salaires 2010. Légère baisse, poste non remplacé.
302 000	Traitement du personnel enseignant	Selon la directive cantonale, pas d'augmentation de la charge salariale. Restructuration en profondeur en vue d'économiser 200'000 francs sur les salaires 2010 et 600'000 francs sur 2011.
308 000	Personnel temporaire facturé par tiers	Spécialistes pour certains cours de formations supérieures et formation continue.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Effort d'économies. Suppression d'une partie de la formation du personnel pour l'année 2010.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Rubrique transférée partiellement sous les 3 rubriques 310 020/310 050 et 310 060.
310 020	Imprimés reliures	Frais d'impressions auparavant sous la rubrique 310 000.
310 050	Matériel d'enseignement	Transfert de certains matériels d'enseignement auparavant sous la rubrique 310 000.
310 060	Information	Budget d'information réduit, auparavant sous la rubrique 310 000.
311 000	Machines. Mobiliers et équipement	Non remplacement des équipements informatiques sur 2010 et effort complémentaire d'économies.
311 015	Equipeement informatique STS2	Pas de remplacement lourd d'équipement pour 2010.
318 061	Assurance-accidents des élèves	Dépendent des effectifs. Partiellement compensé par le paiement de l'assurance accidents non professionnelle sur la rubrique 436 635.
318 064	Assurance RC et choses	Assurance principale prise dans les rubriques du service des assurances de l'Etat.
318 066	Assurance immobilière, impôts et taxes	Assurance prise dans la rubrique du service des assurances financier de l'Etat.
318 090	Taxes téléphone et natel	Nouveau Central téléphonique, budget 2009 sous-évalué.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
318620	Médecine scolaire	4,300	5,000	3,369.40
319410	Expositions temporaires	17,000	20,400	26,876.00
319600	Activités culturelles et sportives	74,300	84,000	101,917.17
319640	Frais divers, examens	183,100	182,100	170,057.32
319800	Autres frais divers	19,600	19,100	18,067.57
33	Amortissements	663,300	628,400	44,484.55
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	9,839.55
331000	Immeubles du patrimoine administratif	663,300	628,400	34,645.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	336,600	453,300	362,300.35
352800	Dédommagements divers aux communes	336,600	453,300	362,300.35
39	Imputations internes	645,000	328,900	166,858.00
390620	Prestat. internes informatique scolaire	545,000	228,900	138,000.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	100,000	100,000	28,858.00
42	Revenus des biens	212,100 -	227,800 -	267,641.88 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	212,100 -	227,800 -	267,641.88 -
43	Contributions	4,932,900 -	4,426,800 -	3,888,810.74 -
433600	Ecolages et finances de cours	4,338,000 -	3,869,300 -	2,951,944.02 -
434800	Prestations de services diverses	70,000 -	90,000 -	170,183.49 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	49,383.90 -
436010	Remboursement de traitements	103,000 -	75,000 -	307,772.19 -
436030	Remboursement de frais	66,800 -	96,800 -	78,338.69 -
436625	Participation du FFPP	275,000 -	230,000 -	250,049.05 -
436635	Part des élèves à l'assurance-accidents	79,100 -	64,700 -	80,040.50 -
439850	Recettes diverses	1,000 -	1,000 -	1,098.90 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,947,000 -	2,729,000 -	2,744,408.45 -
451610	Conventions intercantionales	2,947,000 -	2,729,000 -	2,744,408.45 -
46	Subventions acquises	5,611,400 -	6,282,000 -	6,660,864.58 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	805,800 -	1,340,200 -	805,870.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	4,144,100 -	4,432,600 -	4,144,130.00 -
460805	Subvention fédérale LACI	0	0	1,141,349.20 -
469800	Subventions diverses	661,500 -	509,200 -	569,515.38 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	0	118,500 -	0.00
481600	Prélèvement réserve pour équipements	0	118,500 -	0.00
49	Imputations internes	1,086,200 -	699,900 -	300,699.25 -
490600	Contribution du secteur hôtelier	35,000 -	0	32,100.00 -
490620	Informatique STS2	981,900 -	602,800 -	0.00
490800	Prestations internes spécif. diverses	69,300 -	97,100 -	47,865.65 -
490820	Prestations internes ERAP	0	0	220,733.60 -
CPLN-Projets, Centre form. prof.Littoral				
Total des charges		1,118,900	35,000	0.00
Total des revenus		1,118,900 -	35,000 -	0.00
Charges/Revenus(-)		0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	758,000	10,000	0.00
310020	Imprimés et reliures	86,000	0	0.00
310050	Matériel d'enseignement	612,000	7,000	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	50,000	0	0.00
319600	Activités culturelles et sportives	10,000	3,000	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	25,000	25,000	0.00
381600	Attribution réserve pour équipements	25,000	25,000	0.00
39	Imputations internes	335,900	0	0.00
390115	Fournitures de bureau	85,000	0	0.00
390125	Imprimés	146,000	0	0.00
390800	Prestations internes spécif. diverses	104,900	0	0.00
43	Contributions	969,200 -	27,200 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	969,200 -	27,200 -	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	149,700 -	7,800 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	149,700 -	7,800 -	0.00

Remarques

CPLN, Centre form. prof. Littoral (suite)		
319 410	Expositions temporaires	Effort d'économie.
319 600	Activités culturelles et sportives	Idem.
352 800	Dédommagements divers aux communes	Coût d'utilisation des salles de sports de la Riveraine.
390 620	Prestation internes informatique scolaire	Coût total après mise en place du STS2 en 2009. Augmentation et compensation par la rubrique 490 620.
433 600	Ecolages et finances de cours	Augmentation des prestations en formation continue supérieure et formation continue de base. Révision des prix de certains cours des formations supérieures.
451 610	Conventions intercantionales	Augmentation des tarifs dès 2009 – 2010.
460 570	Subvention fédérale formation supérieure	Baisse (des subventions) du forfait de la Confédération. Même montant que 2008.
469 800	Subventions diverses	Augmentation de la charge résiduelle de l'Ecole suisse de Droguerie assumée par l'association suisse des droguistes.
490 600	Contribution du secteur hôtelier	Part des patentes pour les cours cafetiers.
490 620	Informatique STS2	Augmentation en contrepartie avec la rubrique 390 620.
CPLN-Projet, Centre form.prof. Littoral		
310 020	Imprimés et reliures	Travaux spéciaux commandés par l'économat et revendus aux élèves, rubrique 434 800.
310 050	Matériels d'enseignement	Achats et revente de matériel pour les élèves, vente rubrique 434 800.
311 000	Machines, mobilier et équipement	Achats d'équipement financé par le fonds.
390 115	Fourniture de bureau	Centralisation achats fourniture de bureau.
390 125	Imprimés	Centralisation photocopies.
390 800	Prestations interne spécif. diverses	Prestations internes entre CPLN-projets et CPLN.
434 800	Prestations de services diverses	Ventes prestations aux élèves.
480 000	Prélèvement à la fortune du fonds	Prélèvement au fonds pour équipement sous la rubrique 390 800 et partiellement 311000.



Départ. éducation, culture et sports

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
CIFOM, Centre form. prof. Montagnes			
<i>Total des charges</i>	53,349,300	54,468,700	49,600,790.69
<i>Total des revenus</i>	13,330,800 -	13,267,800 -	12,846,480.37 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	40,018,500	41,200,900	36,754,310.32
30 Charges de personnel	44,992,500	45,545,300	42,461,450.70
301000 Personnel administratif et exploitation	4,565,200	4,567,300	4,320,064.65
302000 Traitements du personnel enseignant	31,559,000	32,425,500	30,200,342.95
302450 Indemnités aux experts	25,000	25,000	25,520.00
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	3,396,700	3,406,400	3,162,783.94
304000 Caisse de pensions	3,777,200	3,296,700	3,103,621.65
305610 Caisse de remplacement	316,000	356,600	312,351.95
308000 Personnel temporaire facturés par tiers	1,201,800	1,279,800	1,192,065.96
309000 Frais, formation et perfectionnement	80,100	116,500	85,408.95
309800 Autres charges de personnel	71,500	71,500	59,290.65
31 Biens, services et marchandises	6,017,100	6,876,500	6,372,517.24
310000 Fournitures de bureau et imprimés	0	250,900	227,010.22
310020 Imprimés et reliures	172,500	0	0.00
310050 Matériel d'enseignement	566,600	647,800	472,275.14
310060 Information	70,000	0	0.00
311000 Machines, mobilier et équipement	1,799,700	2,226,600	2,227,136.89
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	930,000	930,000	947,387.65
313040 Matériel et fournitures	422,000	439,000	402,074.51
313600 Matières premières	284,000	325,000	278,468.92
314000 Entretien des bâtiments	556,000	563,000	519,533.13
315000 Entretien mobilier, machines, équipement	196,100	211,400	181,569.55
316000 Loyers de locaux	51,000	78,000	56,418.37
317000 Déplacements	93,000	85,000	84,688.40
317010 Indemnités de stage des élèves	0	100,000	0.00
317610 Manifestations et réceptions	69,800	64,800	71,690.75
318005 Honoraires, mandats	134,000	149,500	135,396.85
318030 Ports et affranchissements	59,900	59,300	59,927.28
318061 Assurance-accidents des élèves	238,300	243,000	219,451.65
318064 Assurance-RC et choses	38,000	38,000	35,074.65
318066 Assurance immobilière, impôts et taxes	0	96,500	100,091.80
318082 Taxes d'enlèvement des déchets solides	30,000	26,000	31,817.10
318090 Taxes téléphone et natel	101,000	108,000	98,496.50
318620 Médecine scolaire	23,000	24,000	25,514.20
318660 Informatique scolaire	0	0	26,886.15
319410 Expositions temporaires	22,000	20,000	9,121.00
319600 Activités culturelles et sportives	76,000	77,000	110,384.05
319640 Frais divers, examens	23,000	52,000	15,771.88
319800 Autres frais divers	61,200	61,700	36,330.60
33 Amortissements	1,554,600	1,345,100	134,512.70
330010 Pertes sur débiteurs	25,000	25,000	30,363.70
331000 Immeubles du patrimoine administratif	1,529,600	1,320,100	104,149.00
35 Dédommagements aux collectiv. publiques	337,500	292,500	313,998.95
352800 Dédommagements divers aux communes	337,500	292,500	313,998.95
39 Imputations internes	447,600	409,300	318,311.10
390115 Fournitures de bureau	26,000	0	0.00
390125 Imprimés	35,000	0	0.00
390620 Prestat. internes informatique scolaire	174,500	180,500	126,500.00
390800 Prestations internes spécif. diverses	212,100	228,800	191,811.10
42 Revenus des biens	101,500 -	101,500 -	89,491.70 -
427300 Revenus immeubles patrim. administratif	101,500 -	101,500 -	89,491.70 -
43 Contributions	4,704,300 -	3,957,700 -	4,174,237.42 -
433600 Ecolages et finances de cours	3,686,600 -	3,015,600 -	2,976,602.67 -
434800 Prestations de services diverses	59,000 -	40,000 -	37,913.87 -
435000 Ventes à des tiers	370,000 -	370,000 -	311,939.38 -
435610 Résultat cafétéria	8,500 -	8,500 -	15,761.66 -
436000 Prestations d'assurances	0	0	34,966.80 -
436010 Remboursement de traitements	38,000 -	66,000 -	97,210.76 -
436030 Remboursement de frais	26,700 -	29,100 -	70,413.13 -
436625 Participation du FFPP	350,000 -	260,000 -	473,756.40 -
436635 Part des élèves à l'assurance-accidents	164,000 -	167,000 -	150,611.59 -
439850 Recettes diverses	1,500 -	1,500 -	5,061.16 -

Remarques

	CIFOM, Centre form. prof. Montagnes	
301 000	Personnel administratif et exploitation	Gel des salaires en 2010, selon décision du Conseil d'Etat.
302 000	Traitements du personnel enseignant	Gel des salaires en 2010, selon décision du Conseil d'Etat. Demande du DECS de prendre des mesures organisationnelles (restructurations au niveau des filières) en vue de diminuer le budget dès la rentrée scolaire 2010. Diverses mesures (changement d'indices, réduction d'horaires d'enseignement, report primes de fidélité, etc.).
303 000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	En relation avec l'évolution des traitements.
304 000	Caisse de pensions	Passage à la Caisse de pension unique.
305 610	Caisse de remplacement	En relation avec l'évolution des traitements. Participation de l'employeur passe de 1,1% à 1%.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Gel des formations non pédagogiques pour le personnel enseignant en 2010.
310 000	Fournitures de bureau et imprimés	Transfert sur les rubriques 310 020, 310 060, 390 115 et 390 125.
310 020	Imprimés et reliures	Transfert partiel de la rubrique 310 000.
310 050	Matériel d'enseignement	Contraintes budgétaires, comme pour l'ensemble des biens, services et marchandises.
310 060	Information	Transfert partiel de la rubrique 310 000.
311 000	Machines, mobilier et équipement	Non-renouvellement des postes informatiques en 2010 (économie : 250'000 francs). Une diminution complémentaire sur cette rubrique a été apportée suite aux contraintes budgétaires demandées.
316 000	Loyers de locaux	Certains cours n'ont plus besoin d'être externalisés.
317 010	Indemnités de stage des élèves	Suppression de l'octroi d'indemnités aux entreprises et institutions fournissant des places de stages aux élèves de la filière Maturité Santé – Social.
318 066	Assurance immobilière, impôts et taxes	Reprise des assurances dans le budget du Service des assurances dès 2009.
319 640	Frais divers, examens	Report d'une partie des frais d'examens sur les élèves.
331 000	Amortissements immeubles du patrimoine administratif	Principalement amortissement sur les immeubles rachetés par le canton en 2008.
352 800	Dédommagements divers aux communes	Augmentation des coûts de location des halles de gymnastique (augmentation de l'attribution d'heures d'éducation sportive, dans le cadre des ordonnances fédérales, qui a été rendue possible grâce à la construction d'une halle de gymnastique double en collaboration avec la ville de La Chaux-de-Fonds).
390 115	Fournitures de bureau	Transfert partiel de la rubrique 310 000, pour les prestations du SEMI.
390 125	Imprimés	Idem.
433 600	Ecolages et finances de cours	Principalement développement de la formation continue.
436 625	Participation du FFPP	Suite aux changements prévus dans le cadre du financement des cours interentreprises, la participation du FFPP devrait augmenter.



Départ. éducation, culture et sports

45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,681,700 -	2,525,300 -	2,691,551.30 -
451610	Conventions intercantionales	2,505,300 -	2,352,200 -	2,537,664.55 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	176,400 -	173,100 -	153,886.75 -
46	Subventions acquises	5,601,000 -	6,371,000 -	5,616,000.00 -
460570	Subv. féd. formation profes. supérieure	589,800 -	34,000 -	589,800.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	5,011,200 -	6,337,000 -	5,026,200.00 -
49	Imputations internes	242,300 -	312,300 -	275,199.95 -
490610	Location de locaux à d'autres services	5,000 -	0	2,500.00 -
490620	Informatique STS2	58,500 -	0	83,810.40 -
490800	Prestations internes spécif. diverses	178,800 -	312,300 -	188,889.55 -
CIFOM-Projets, Centre form. Montagnes				
	Total des charges	625,500	580,500	0.00
	Total des revenus	625,500 -	580,500 -	0.00
	Charges/Revenus(-)	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	625,500	580,500	0.00
310020	Imprimés et reliures	20,000	0	0.00
310060	Information	10,000	0	0.00
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	0	0.00
313040	Matériel et fournitures	435,000	475,000	0.00
313600	Matières premières	46,000	1,000	0.00
317000	Déplacements	4,000	0	0.00
317610	Manifestations et réceptions	15,000	0	0.00
318005	Honoraires, mandats	15,000	54,000	0.00
319410	Expositions temporaires	20,000	0	0.00
319600	Activités culturelles et sportives	50,000	50,000	0.00
319800	Autres frais divers	500	500	0.00
43	Contributions	625,500 -	580,500 -	0.00
434800	Prestations de services diverses	321,000 -	365,000 -	0.00
435000	Ventes à des tiers	110,000 -	105,000 -	0.00
436030	Remboursement de frais	194,000 -	110,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	500 -	500 -	0.00
Service des hautes écoles et recherche				
	Total des charges	29,264,300	29,081,200	25,930,615.31
	Total des revenus	560,000 -	541,000 -	572,953.00 -
	Charges/Revenus(-)	28,704,300	28,540,200	25,357,662.31
30	Charges de personnel	329,800	498,100	532,920.30
300000	Commissions	500	1,000	151.00
301000	Personnel administratif et exploitation	277,300	420,200	456,789.35
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	23,400	34,900	37,329.55
304000	Caisse de pensions	28,600	42,000	38,650.40
31	Biens, services et marchandises	11,000	27,800	100,632.75
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	700	5,760.00
316000	Loyers de locaux	0	7,100	84,804.00
317000	Déplacements	5,000	6,000	4,523.35
318005	Honoraires, mandats	0	5,000	0.00
319800	Autres frais divers	6,000	9,000	5,545.40
33	Amortissements	1,226,300	630,600	630,574.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,226,300	630,600	630,574.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	27,697,200	27,924,700	23,612,741.12
351600	Autres universités suisses	13,200,000	12,630,000	11,712,570.00
351630	Formations agric./viticoles hors canton	0	0	98,688.10
351670	Contribution à la HEP BEJUNE	13,094,200	13,481,700	11,495,483.02
351672	Contributions HES autres cantons	1,250,000	1,660,000	0.00
351676	Contributions HNE/ELM	153,000	153,000	306,000.00
36	Subventions accordées	0	0	1,053,747.14
364660	HES autres cantons	0	0	1,050,547.14
364665	HES mixtes et tierces	0	0	3,200.00
43	Contributions	0	1,000 -	0.00
439850	Recettes diverses	0	1,000 -	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	560,000 -	540,000 -	572,953.00 -

Remarques

CIFOM, Centre form. prof. Montagnes (suite)		
451 610	Conventions intercantionales	Principalement modification des tarifs BEJUNE dès rentrée scolaire 2009.
460 570	Subv. féd. formation profes. supérieure	Les subventions fédérales (forfaitaires) ont été mises au budget sur la base des comptes 2008 (voir aussi rubrique 460 800).
460 800	Subventions fédérales diverses	Cf. commentaire de la rubrique 460 570.
490 620	Informatique STS2	Budget 2009 présenté sous rubrique 490 800.
490 800	Prestations internes spécif. diverses	Budget 2010 concernant les prestations du CIFOM dans le cadre du STS2 présenté sous rubrique 490 620.
CIFOM - projets, Centre form. prof. Montagnes		
Ensemble des rubriques		Le CIFOM enregistre pour la seconde fois un budget dans le centre financier 6311 – CIFOM Projets. Cela fait suite au règlement du Conseil d'Etat du 13 août 2008 concernant les fonds spéciaux existants dans les lycées et les établissements de la formation professionnelle. Les dépenses budgétées dans ces rubriques concernent l'achat de matériel et autres consommables destinés à l'enseignement dispensé dans les ateliers du CIFOM, ainsi que les dépenses et honoraires versés à des tiers dans le cadre de mandats commerciaux ou de projets liés à l'enseignement. Les recettes proviennent de mandats commerciaux effectués dans le cadre des fonds spéciaux et de l'activité des ateliers.
Service des Hautes Ecoles et de la recherche		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Transformation du service en office. Suppression du poste de chef de service.
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	Cf. rubrique 316 000.
316 000	Loyers des locaux	Dédite du bail au 31.01.2009 de la médiathèque de la HEP- BEJUNE (Champréveyres 3, Neuchâtel).
318 005	Honoraires, mandats	Charge reprise par le SG DECS (facture CDIP concernant les frais de gestion des accords AHES).
331 000	Immeuble du patrimoine administratif	Transfert du Comlab au CSEM.
351 600	Autres universités suisses	L'OFES prévoit une augmentation de 13% des étudiants universitaires entre 2008 et 2012. Compte tenu de l'évolution des dernières années, nous avons basé le budget sur une augmentation moyenne de 4% des étudiants neuchâtelois fréquentant une autre université suisse.
351 670	Contribution à la HEP BEJUNE	Diminution négociée avec la HEP-BEJUNE en fonction de la situation économique.
351 672	Contribution HES autres cantons	L'intégration des nouveaux domaines (musique et arts) à la HES-SO conduit à une diminution du nombre des étudiants neuchâtelois fréquentant une autre HES; en contrepartie, le canton doit payer des contributions HES-S3 (cf. rubrique 351 647 du centre financier 6308 "Formations HES").



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
451630	Contribution HEP-BEJUNE	560,000 -	540,000 -	572,953.00 -
Formations HES				
	<i>Total des charges</i>	35,819,700	36,397,100	28,626,735.77
	<i>Total des revenus</i>	2,558,200 -	1,979,300 -	2,748,333.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	33,261,500	34,417,800	25,878,402.77
33	Amortissements	1,137,300	2,140,600	2,726,335.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	1,137,300	2,140,600	2,726,335.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	34,682,400	33,816,500	25,900,400.77
351640	Contribution à la HES-SO	15,261,100	15,059,700	14,580,297.30
351645	Contribution à la HES-S2	7,020,300	8,177,500	6,366,344.57
351646	Contribution à la HE-ARC	6,622,100	5,608,000	2,568,793.60
351647	Contribution HES-S3	2,068,700	0	0.00
351648	Contribution à la HEM / CSMG	720,000	3,000,000	810,581.01
351655	HE-ARC, indemnités étudiants santé	739,200	600,000	238,584.29
351656	HE-ARC, loyers de tiers	2,251,000	1,371,300	1,335,800.00
39	Imputations internes	0	440,000	0.00
390805	Frais de conciergerie	0	440,000	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,558,200 -	1,979,300 -	2,748,333.00 -
451660	HE-ARC, part. infrastruct. et équipement	2,391,700 -	1,979,300 -	1,979,300.00 -
451661	HEM-CSMG, part. équipement	166,500 -	0	0.00
451662	HEM-CSMG, dédom. divers	0	0	769,033.00 -
Université				
	<i>Total des charges</i>	86,392,000	92,822,700	92,733,979.21
	<i>Total des revenus</i>	37,892,000 -	41,822,700 -	40,220,491.05 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	48,500,000	51,000,000	52,513,488.16
33	Amortissements	6,112,800	5,687,200	9,647,612.80
331000	Immeubles du patrimoine administratif	6,112,800	5,687,200	9,647,612.80
36	Subventions accordées	80,279,200	87,135,500	83,086,366.41
363800	Subsides aux établissements propres	80,279,200	87,135,500	83,086,366.41
43	Contributions	700,000 -	0	0.00
439850	Recettes diverses	700,000 -	0	0.00
45	Dédommagements de collectiv. publiques	15,300,000 -	15,300,000 -	14,822,105.05 -
451600	Contributions des autres cantons	15,300,000 -	15,300,000 -	14,822,105.05 -
46	Subventions acquises	21,892,000 -	26,522,700 -	25,398,386.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	21,892,000 -	26,522,700 -	25,398,386.00 -
Cité universitaire				
	<i>Total des charges</i>	1,035,100	1,053,500	973,552.93
	<i>Total des revenus</i>	255,100 -	253,500 -	300,044.86 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	780,000	800,000	673,508.07
30	Charges de personnel	1,000	1,200	624.30
300000	Commissions	1,000	1,200	624.30
31	Biens, services et marchandises	474,500	485,300	450,148.28
311000	Machines, mobilier et équipement	25,000	65,000	44,779.70
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	211,000	260,000	212,605.95
314000	Entretien des bâtiments	205,000	135,000	172,345.07
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	30,000	22,000	13,972.86
319800	Autres frais divers	3,500	3,300	6,444.70
33	Amortissements	559,600	567,000	522,780.35
331000	Immeubles du patrimoine administratif	559,600	567,000	522,780.35
42	Revenus des biens	79,500 -	74,500 -	97,045.25 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	79,500 -	74,500 -	97,045.25 -
43	Contributions	175,600 -	179,000 -	202,999.61 -
436020	Remboursement de frais divers	175,600 -	179,000 -	202,999.61 -
Service des sports				
	<i>Total des charges</i>	1,885,500	2,577,900	2,574,342.87

Remarques

Formations HES		
		Le budget global du centre financier "Formation HES" risque de passer de 33,2 millions à 36 millions de francs environ, en fonction des décisions qui seront arrêtées lors du comité stratégique Arc du 11 septembre 2009 et des comités stratégiques SO et S2 du 17 septembre 2009.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Diminution due au transfert de l'amortissement du bâtiment Campus Arc I 1 au SBAT.
351 640	Contribution à la HES-SO	La contribution à la HES-SO est constituée de 3 piliers : le droit de codécision (5% de la masse financière globale de la HES-SO répartis sur les 7 cantons formant la SO), l'avantage de bien public (50% de la masse financière globale de la SO, nombre d'étudiants envoyés dans la SO) et l'avantage de site (45% de la masse financière globale de la SO, nombre d'étudiants accueillis par la HE-Arc). Cette contribution dépend donc directement de deux facteurs importants : le coût moyen par étudiant ainsi que le nombre d'étudiants envoyés dans le réseau HES-SO et le nombre d'étudiants accueillis par la HE-Arc. Le budget 2010 de la HES-SO figure à l'ordre du jour de la séance du comité stratégique du 17 septembre 2009. Les prévisions s'annoncent peu favorables et cette rubrique risque d'augmenter d'environ 10%.
351 645	Contribution à la HES-S2	Cette contribution constitue le pendant de la contribution à la HES-SO (351 640) pour les domaines de la santé et du social. Les remarques formulées à la rubrique 351 640 s'appliquent également pour la contribution à la HES-S2.
351 646	Contribution à la HE-Arc	La contribution à la HE-Arc (conditions locales particulières) représente une insuffisance de financement en référence au modèle financier de la HES-SO/S2 et en particulier par rapport au niveau des forfaits moyens par étudiant déterminés sur le plan suisse. Une réserve a été constituée afin de couvrir le risque de non subventionnement de la Confédération pour les filières sous-critiques.
351 647	Contribution HES-S3	Cette contribution constitue le pendant de la contribution à la HES-SO (351 640) pour les nouveaux domaines (musique et arts). En 2009, l'ensemble des coûts relatifs aux nouveaux domaines avaient été introduits dans la rubrique budgétaire 351 648.
351 648	Contribution à la HEM/CSMG	Filière neuchâteloise de la Haute école de musique de Genève. La diminution du budget s'explique par la création en 2010 de la rubrique 351 647.
351 655	HE-Arc, indemnités étudiants santé	Indemnités versées aux étudiants de la santé durant leurs stages par convention passée avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales; cette rubrique dépend donc du nombre d'étudiants dans cette filière.
351 656	HE-Arc, loyers de tiers	Loyers des bâtiments n'appartenant pas à l'Etat. L'augmentation est due au bâtiment Campus Arc I1.
390 805	Frais de conciergerie	Les frais de conciergerie ont été intégrés dans le budget de fonctionnement de la HE-Arc.
451 660	HE-Arc, part. Infrastrut. et équipement	Indemnité versée par la HES-SO pour l'utilisation des locaux, basée sur un forfait par étudiant.
451 661	HEM-CSMG, part. équipement	Idem pour les étudiants fréquentant le site neuchâtelois de la HEM.
Université		
		Désormais, et comme lors des deux exercices précédents, la présentation du budget de l'Université est réduite aux seules rubriques exigées par le principe de l'enveloppe budgétaire en charges nettes (amortissements compris). Ces rubriques concernent les recettes cantonales (451 600) et fédérales (460 800), le subside de l'Etat (363 800) et les amortissements (331 000). Une rubrique "recettes diverses" (439 850) a été ajoutée cette année. Cette présentation reflète uniquement les charges et les revenus enregistrés par l'Etat au titre de l'Université. L'enveloppe budgétaire en charges nettes retenue pour 2010 n'a pu être atteinte que par des restrictions importantes dans le fonctionnement de l'Université et en intégrant le transfert de 1,56 million d'amélioration comptable 2009 sur le budget 2010, transfert autorisé par le Conseil d'Etat (ACE du 20 mai 2009). Les indications qui suivent fournissent des orientations sur les perspectives de l'Université.



Départ. éducation, culture et sports

	Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
<i>Total des revenus</i>	50,000 -	48,000 -	40,725.25 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	1,835,500	2,529,900	2,533,617.62
30 Charges de personnel	733,100	788,200	772,693.02
300000 Commissions	2,500	2,500	3,196.77
301000 Personnel administratif et exploitation	615,800	670,900	662,619.20
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	52,400	55,200	55,131.25
304000 Caisse de pensions	62,400	59,600	51,745.80
31 Biens, services et marchandises	83,900	82,500	52,204.10
315020 Entretien des véhicules	10,500	10,500	5,294.80
317000 Déplacements	9,000	9,000	4,811.75
319650 Frais divers, manifestations sportives	38,000	38,000	20,286.70
319660 Frais divers, sport pour tous	18,000	18,000	12,255.55
319800 Autres frais divers	8,400	7,000	9,555.30
33 Amortissements	850,500	1,544,200	1,600,121.75
330000 Immeubles du patrimoine financier	22,500	22,500	22,458.00
330010 Pertes sur débiteurs	0	0	2,757.75
331000 Immeubles du patrimoine administratif	828,000	1,521,700	1,574,906.00
36 Subventions accordées	163,000	163,000	149,324.00
362713 Sport scolaire facultatif	20,000	20,000	6,324.00
362714 Salles de gymnastique	143,000	143,000	143,000.00
39 Imputations internes	55,000	0	0.00
390020 Véhicules de service	55,000	0	0.00
43 Contributions	12,000 -	10,000 -	22,145.70 -
439850 Recettes diverses	12,000 -	10,000 -	22,145.70 -
49 Imputations internes	38,000 -	38,000 -	18,579.55 -
490630 Prélèvement au fonds des sports	38,000 -	38,000 -	18,579.55 -
Camps de sports			
<i>Total des charges</i>	2,445,500	2,323,900	2,196,625.02
<i>Total des revenus</i>	2,442,200 -	2,326,500 -	2,137,441.70 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	3,300	2,600 -	59,183.32
30 Charges de personnel	602,500	580,200	60,226.00
301000 Personnel administratif et exploitation	514,500	496,800	54,317.75
303000 AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	44,200	41,200	4,140.55
304000 Caisse de pensions	43,800	42,200	1,767.70
31 Biens, services et marchandises	1,843,000	1,743,700	2,136,017.95
312000 Eau, gaz, chauffage, électricité	95,500	96,500	100,067.50
313070 Produits alimentaires	431,900	399,500	390,621.30
316000 Loyers de locaux	615,600	608,500	611,837.40
317630 Abonnements, remontées mécaniques	591,400	555,000	460,592.80
318005 Honoraires, mandats	0	0	485,091.15
319800 Autres frais divers	108,600	84,200	87,807.80
33 Amortissements	0	0	381.07
330010 Pertes sur débiteurs	0	0	381.07
43 Contributions	2,442,200 -	2,326,500 -	2,137,441.70 -
434620 Recettes des camps	2,324,900 -	2,200,500 -	2,017,561.91 -
439610 Recettes cantine et divers	117,300 -	126,000 -	119,777.24 -
439850 Recettes diverses	0	0	102.55 -
Jeunesse et sport			
<i>Total des charges</i>	742,500	802,000	679,831.30
<i>Total des revenus</i>	742,500 -	801,200 -	679,831.30 -
<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	800	0.00
30 Charges de personnel	363,900	379,300	324,747.00
300000 Commissions	1,000	1,500	831.60
301000 Personnel administratif et exploitation	165,600	161,800	150,628.10
309000 Frais, formation et perfectionnement	182,300	202,000	160,040.30
309800 Autres charges de personnel	15,000	14,000	13,247.00
31 Biens, services et marchandises	378,600	422,700	355,084.30
310050 Matériel d'enseignement	2,200	2,300	2,147.80

Remarques

	Université (suite)	Une présentation détaillée de l'utilisation de l'enveloppe par faculté figurera dans le rapport à l'appui des comptes annuels de l'Etat.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Le montant des amortissements fluctue selon les dépenses effectives et les engagements prévus pour les équipements et les bâtiments. L'augmentation de 2010 provient essentiellement de la rénovation du bâtiment principal (1 ^{er} Mars 26) et des équipements informatiques et scientifiques de la période 2007-2010.
363 800	Subsides aux établissements propres	Lors de sa session de juin 2009, le Grand Conseil a ratifié sans opposition le mandat d'objectifs 2009-2012 comprenant un cadre financier prévoyant une charge nette de 51 millions. Ce mandat d'objectifs est construit sur un redéploiement des facultés devant générer une nouvelle dynamique de fonctionnement au sein de l'institution après les transferts (IMT, géologie, physique). L'Etat de Neuchâtel s'est engagé à laisser à l'Université le produit de la restructuration, mais les contraintes budgétaires conduisent l'Université à ralentir le processus de redéploiement, voire à différer la mise en œuvre de certains mandats et à redéfinir les priorités. Avec la cible proposée, l'UniNE est proche d'une impasse qui exigerait la révision complète du mandat d'objectifs.
439 850	Recettes diverses	Ce montant correspond au produit de ventes d'équipements à d'autres institutions.
451 600	Contributions des autres cantons	Les effectifs des étudiants des autres cantons sont pris en charge par le concordat intercantonal CDIP (AIU). Le nombre estimé de l'effectif AIU 2010 est prudemment évalué au niveau 2009.
460 800	Subventions fédérales diverses	La diminution des subventions fédérales correspond à la restructuration des activités de recherche dans le domaine des sciences (y compris l'IMT).
	Cité Universitaire	
311 000	Machines, mobilier et équipement	Diminution volontaire du remplacement d'équipements divers liée à la conjoncture peu favorable et à l'obligation d'augmenter la rubrique 314 000.
312 000	Eau, gaz, chauffage, électricité	L'objectif d'energho est de réduire d'au moins 10% la consommation énergétique des bâtiments. Les travaux déjà réalisés à la Cité universitaire nous ont permis de réévaluer cette rubrique.
314 000	Entretien des bâtiments	La vétusté des locaux a nécessité la réévaluation de cette rubrique (cf. rubrique 311 000).
	Service des sports	
301 000	Personnel administratif et exploitation	Diminution du taux d'activité de 0,4 EPT d'une collaboratrice administrative et transfert au centre financier camps de sports.
331 000	Immeubles du patrimoine administratif	Ecart principalement dû à l'amortissement de la valeur résiduelle en 2010 de l'objet "Centre sportif régional du Val-de-Travers".
390 020	Véhicules de service	Remplacement du bus du service.
	Camps de sport	
301 000	Personnel administratif et exploitation	Augmentation du taux d'activité de 0,4 EPT d'une collaboratrice administrative – transfert du centre financier du service des sports.
313 070	Produits alimentaires	En fonction du nombre de nuitées.
316 000	Loyers de locaux	Augmentation de loyers pour le logement du personnel et du nombre de logements requis.
317 630	Abonnements, remontées mécaniques	En fonction du nombre de nuitées.
434 620	Recettes des camps	Idem.
	Jeunesse et sports	
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Diminution des frais due au tournus d'organisation des cours de formation de base et de perfectionnement dans le cadre de BEJUNE.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
313040	Matériel et fournitures	6,800	6,900	6,034.65
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	9,600	3,300	1,727.00
317620	Camps de jeunes	355,000	406,000	339,976.00
319800	Autres frais divers	5,000	4,200	5,198.85
43	Contributions	264,000 -	278,000 -	258,492.30 -
436040	Recettes de cours	150,000 -	162,300 -	136,416.25 -
436041	Recettes CBS	113,500 -	115,000 -	121,457.45 -
439850	Recettes diverses	500 -	700 -	618.60 -
46	Subventions acquises	130,800 -	133,900 -	114,458.60 -
460800	Subventions fédérales diverses	130,800 -	133,900 -	114,458.60 -
49	Imputations internes	347,700 -	389,300 -	306,880.40 -
490630	Prélèvement au fonds des sports	347,700 -	389,300 -	306,880.40 -
Service des affaires culturelles				
<i>Total des charges</i>		<i>5,250,000</i>	<i>5,427,400</i>	<i>6,085,867.07</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>5,250,000</i>	<i>5,427,400</i>	<i>6,085,867.07</i>
30	Charges de personnel	409,600	409,400	396,246.05
300000	Commissions	10,000	10,000	10,107.80
301000	Personnel administratif et exploitation	336,400	337,900	328,284.25
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	28,200	27,800	27,038.60
304000	Caisse de pensions	35,000	33,700	30,815.40
31	Biens, services et marchandises	81,000	82,000	71,756.47
317000	Déplacements	5,000	5,000	6,153.50
318000	Mandats, expertises, études	15,000	15,000	15,000.00
318610	Promotion	20,000	20,000	10,000.00
318640	Archives pour demain	36,000	36,000	34,750.00
319800	Autres frais divers	5,000	6,000	5,852.97
33	Amortissements	37,000	37,000	101,999.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	37,000	37,000	101,999.00
36	Subventions accordées	4,426,400	4,533,000	4,449,865.55
362712	Lecture et bibliothèques	2,258,900	2,235,500	2,206,807.00
364630	Université populaire	20,000	30,000	30,000.00
364650	Haute école de théâtre de Suisse romande	0	120,000	92,500.00
366650	Musique	410,000	410,000	411,831.55
366655	Théâtre et centres culturels	1,100,000	1,100,000	1,099,848.00
366660	Bibliobus	480,000	480,000	456,000.00
366670	Institut neuchâtelois	3,000	3,000	3,000.00
366690	Arts et lettres	64,500	64,500	59,879.00
366695	Lycée artistique	90,000	90,000	90,000.00
39	Imputations internes	296,000	366,000	1,066,000.00
390743	Attrib. fonds culturel et artistique	130,000	200,000	900,000.00
390744	Attrib. fonds cinématographique	166,000	166,000	166,000.00
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs				
<i>Total des charges</i>		<i>9,798,100</i>	<i>9,455,100</i>	<i>8,517,395.60</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,509,700 -</i>	<i>2,319,600 -</i>	<i>2,015,797.85 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>7,288,400</i>	<i>7,135,500</i>	<i>6,501,597.75</i>
30	Charges de personnel	8,330,900	8,210,700	7,544,033.40
301000	Personnel administratif et exploitation	610,000	338,800	267,589.51
302000	Traitements du personnel enseignant	6,255,900	6,429,400	5,994,698.75
302420	Indemnités pour concerts	56,000	47,000	55,769.10
302430	Indemnités pour auditions	52,000	70,300	51,998.50
302440	Indemnités pour examens	21,000	25,100	20,985.80
302810	Indemnités diverses personnel enseignant	4,500	4,500	1,999.55
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	602,400	571,200	527,784.39
304000	Caisse de pensions	645,300	643,000	527,563.90
305610	Caisse de remplacement	53,200	53,400	63,269.35
309000	Frais, formation et perfectionnement	15,600	20,000	15,570.25
309800	Autres charges de personnel	15,000	8,000	16,804.30
31	Biens, services et marchandises	576,400	671,800	501,577.45
310010	Fournitures de bureau	0	2,000	2,416.05
310020	Imprimés et reliures	17,000	17,000	29,752.51

Remarques

Jeunesse et sports (suite)		
315 000	Entretien mobilier, machines, équipement	Renouvellement de matériel.
317 620	Camps de jeunes	Surévaluation budgétaire en 2009.
436 040	Recettes de cours	En relation avec la rubrique 309 000.
Service des affaires culturelles		
364 650	Haute école de théâtre de Suisse romande	Désormais la contribution du canton figure au budget du service des hautes écoles et de la recherche (SHER).
390 743	Attrib. fonds culturel et artistique	Diminution de l'attribution au fonds.
Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Le personnel administratif de la HEM-GE site de Neuchâtel est rémunéré par le Conservatoire. Cette rémunération fait l'objet d'une facture à la HEM-GE. En relation avec la rubrique 439 850.
302 000	Traitement du personnel enseignant	Par mesure d'économie, diminution des effectifs d'élèves, augmentation des listes d'attente.
302 430	Indemnités pour auditions	Par mesure d'économie, ajustement sur les rubriques 2008.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
310050	Matériel d'enseignement	16,600	25,000	24,908.23
311000	Machines, mobilier et équipement	15,000	18,500	13,509.80
311640	Achat d'instruments	47,800	50,000	47,747.60
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	137,900	138,600	72,718.10
314000	Entretien des bâtiments	34,300	25,700	16,964.80
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	5,000	2,700	2,690.30
315600	Entretien des instruments	90,300	119,000	90,241.85
316000	Loyers de locaux	133,500	182,800	120,683.50
317000	Déplacements	16,000	9,500	15,845.26
318030	Ports et affranchissements	4,400	6,900	11,274.95
319610	Frais divers, auditions	2,000	3,300	282.20
319620	Frais divers, concerts	42,800	55,000	37,474.15
319640	Frais divers, examens	4,000	4,800	4,128.70
319800	Autres frais divers	9,800	11,000	10,939.45
33	Amortissements	890,800	572,600	471,784.75
330010	Pertes sur débiteurs	0	0	38,074.75
331000	Immeubles du patrimoine administratif	890,800	572,600	433,710.00
43	Contributions	2,509,700 -	2,319,600 -	2,015,797.85 -
433600	Ecolages et finances de cours	2,262,500 -	2,250,000 -	1,976,383.65 -
436030	Remboursement de frais	0	0	113.80 -
439850	Recettes diverses	247,200 -	69,600 -	39,300.40 -
Conservatoire, filières professionnelles				
<i>Total des charges</i>		<i>303,600</i>	<i>722,500</i>	<i>4,453,858.89</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>20,000 -</i>	<i>20,000 -</i>	<i>228,849.10 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>283,600</i>	<i>702,500</i>	<i>4,225,009.79</i>
30	Charges de personnel	291,900	297,100	3,737,439.98
301000	Personnel administratif et exploitation	24,200	25,100	330,822.69
302000	Traitements du personnel enseignant	207,500	213,000	2,676,285.30
302420	Indemnités pour concerts	0	0	80,084.00
302430	Indemnités pour auditions	6,000	6,000	64,995.95
302440	Indemnités pour examens	4,700	4,700	34,450.60
302810	Indemnités diverses personnel enseignant	1,000	1,000	2,000.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	20,200	20,900	256,900.54
304000	Caisse de pensions	23,400	21,500	250,479.90
305610	Caisse de remplacement	1,700	1,700	27,752.20
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,000	1,000	9,110.00
309800	Autres charges de personnel	2,200	2,200	4,558.80
31	Biens, services et marchandises	11,700	12,200	303,187.91
310010	Fournitures de bureau	0	500	802.25
310020	Imprimés et reliures	1,000	1,000	8,538.10
310050	Matériel d'enseignement	6,700	6,700	19,869.88
311000	Machines, mobilier et équipement	0	0	6,061.15
311640	Achat d'instruments	0	0	26,690.00
312000	Eau, gaz, chauffage, électricité	0	0	32,782.80
314000	Entretien des bâtiments	0	0	8,298.85
315000	Entretien mobilier, machines, équipement	0	0	2,298.40
315600	Entretien des instruments	0	0	43,846.56
316000	Loyers de locaux	0	0	42,889.80
317000	Déplacements	1,000	1,000	23,676.95
318030	Ports et affranchissements	500	500	6,046.05
319610	Frais divers, auditions	500	500	40.10
319620	Frais divers, concerts	0	0	46,133.00
319640	Frais divers, examens	1,000	1,000	23,293.35
319800	Autres frais divers	1,000	1,000	11,920.67
33	Amortissements	0	413,200	413,231.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	0	413,200	413,231.00
43	Contributions	20,000 -	20,000 -	228,849.10 -
433600	Ecolages et finances de cours	20,000 -	20,000 -	179,966.85 -
436010	Remboursement de traitements	0	0	180.00 -
436030	Remboursement de frais	0	0	37.65 -
439850	Recettes diverses	0	0	48,664.60 -
Office de protection monuments et sites				
<i>Total des charges</i>		<i>2,702,900</i>	<i>2,775,700</i>	<i>2,369,542.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>518,000 -</i>	<i>518,000 -</i>	<i>119,896.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>2,184,900</i>	<i>2,257,700</i>	<i>2,249,646.90</i>

Remarques

Conservatoire neuchâtelois, sct amateurs (suite)		
315 600	Entretien des instruments	Idem.
316 000	Loyers de locaux	Suite au déménagement sur le site d'EcoParc, résiliation des baux des locaux du faubourg de l'Hôpital, du Crêt-Taconnet et de l'Av.des Alpes à Neuchâtel.
331 000	Immeuble du patrimoine administratif	Cet écart s'explique en grande partie par le fait que les amortissements qui figuraient dans le centre financier 6554 ont été transférés dans le centre financier 6553 suite au transfert de la filière professionnelle de l'école de musique à Genève.
433 600	Ecolages et finances de cours	Par mesure d'économie, diminution des effectifs d'élèves, augmentation des listes d'attente, compensées par une augmentation des ecolages à la rentrée 2010.
439 850	Recettes diverses	En relation avec la rubrique 301 000.



Départ. éducation, culture et sports

		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
30	Charges de personnel	885,300	888,800	876,083.20
300000	Commissions	2,500	4,000	1,532.60
301000	Personnel administratif et exploitation	739,500	750,100	738,931.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	68,300	61,600	67,343.15
304000	Caisse de pensions	75,000	73,100	68,276.45
31	Biens, services et marchandises	122,000	131,300	143,212.70
310030	Livres et périodiques	14,000	15,000	14,976.00
310700	Documentation de sécurité BCCA	20,000	20,000	25,000.00
313000	Travaux photographiques et autres	10,000	10,000	9,967.00
317000	Déplacements	15,000	17,000	13,946.60
318000	Mandats, expertises, études	50,000	56,000	66,398.75
319800	Autres frais divers	13,000	13,300	12,924.35
33	Amortissements	495,600	495,600	495,600.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	495,600	495,600	495,600.00
36	Subventions accordées	700,000	760,000	750,000.00
362800	Subsides divers aux communes	350,000	380,000	375,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	350,000	380,000	375,000.00
37	Subventions redistribuées	500,000	500,000	104,647.00
376600	Monuments et sites	500,000	500,000	104,647.00
43	Contributions	0	0	180.00 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	180.00 -
46	Subventions acquises	18,000 -	18,000 -	15,069.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	18,000 -	18,000 -	15,069.00 -
47	Subventions à redistribuer	500,000 -	500,000 -	104,647.00 -
470630	Subv. féd., protection monuments, sites	500,000 -	500,000 -	104,647.00 -
	Office d'archéologie			
	<i>Total des charges</i>	<i>1,700,200</i>	<i>1,396,500</i>	<i>1,486,016.56</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>167,300 -</i>	<i>165,000 -</i>	<i>263,067.01 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>1,532,900</i>	<i>1,231,500</i>	<i>1,222,949.55</i>
30	Charges de personnel	1,435,600	1,087,900	1,224,516.40
300000	Commissions	800	800	150.00
301000	Personnel administratif et exploitation	1,200,300	927,300	1,038,651.15
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	112,300	77,400	94,931.00
304000	Caisse de pensions	120,700	80,900	90,784.25
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,500	1,500	0.00
31	Biens, services et marchandises	255,300	299,300	252,231.16
310040	Edition	80,000	80,000	89,085.15
311000	Machines, mobilier et équipement	10,000	10,000	9,491.40
315020	Entretien des véhicules	3,600	3,600	2,051.35
316000	Loyers de locaux	49,200	45,600	49,194.00
317000	Déplacements	6,000	7,000	2,932.75
319680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	100,000	145,000	96,834.36
319800	Autres frais divers	6,500	8,100	2,642.15
33	Amortissements	9,300	9,300	9,269.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	9,300	9,300	9,269.00
43	Contributions	10,000 -	15,000 -	19,539.01 -
435000	Ventes à des tiers	10,000 -	15,000 -	10,286.06 -
436000	Prestations d'assurances	0	0	9,252.95 -
46	Subventions acquises	95,000 -	150,000 -	243,528.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	95,000 -	150,000 -	243,528.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	62,300 -	0	0.00
481665	Prélèv. provision travaux archéologiques	62,300 -	0	0.00
	Parc et musée d'archéologie			
	<i>Total des charges</i>	<i>2,457,200</i>	<i>2,413,800</i>	<i>2,403,183.80</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>321,700 -</i>	<i>321,400 -</i>	<i>257,766.94 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>2,135,500</i>	<i>2,092,400</i>	<i>2,145,416.86</i>

Remarques

Office de la protection des monuments et des sites		
300 000	Commissions	Réduction budgétaire.
317 000	Déplacements	Idem.
318 000	Mandats, expertises, études	Idem.
362 800	Subsides divers aux communes	Idem.
365 800	Divers organismes et instit. privées	Idem.
Office d'archéologie		
301 000	Personnel administratif et exploitation	Création de deux nouveaux postes vitaux pour un fonctionnement minimal de l'Office avec la fin des interventions sur la A5. L'un des deux postes est compensé par une réduction de 45'000 francs sur la rubrique 319 680 et par le prélèvement de 62'300 francs sur la rubrique 481 665.
319 680	Fouilles, photos, génie civil, analyses	Réduction pour renforcer la rubrique 301 000.
460 800	Subventions fédérales diverses	Réduction de ce montant afin de favoriser le dossier de restauration de la Collégiale.
481 665	Prélèv. provision travaux archéologiques	Prélèvement destiné à renforcer la rubrique 301 000.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
30	Charges de personnel	1,398,600	1,339,100	1,329,012.30
301000	Personnel administratif et exploitation	1,175,700	1,149,200	1,138,950.80
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	111,200	96,900	106,147.80
304000	Caisse de pensions	110,700	92,000	83,913.70
309000	Frais, formation et perfectionnement	1,000	1,000	0.00
31	Biens, services et marchandises	413,000	433,000	432,484.50
310010	Fournitures de bureau	0	20,000	21,685.95
310030	Livres et périodiques	11,000	11,000	10,980.16
310040	Edition	30,000	30,000	30,038.55
311000	Machines, mobilier et équipement	15,000	15,000	14,994.71
313040	Matériel et fournitures	35,000	35,000	35,128.55
314000	Entretien des bâtiments	55,000	55,000	54,646.91
317000	Déplacements	6,000	6,000	4,985.40
318000	Mandats, expertises, études	40,000	40,000	39,574.70
318600	Relations extérieures, muséologie	18,000	18,000	17,494.22
318610	Promotion	70,000	70,000	69,894.90
319410	Expositions temporaires	130,000	130,000	130,761.73
319800	Autres frais divers	3,000	3,000	2,298.72
33	Amortissements	641,700	641,700	641,687.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	641,700	641,700	641,687.00
39	Imputations internes	3,900	0	0.00
390115	Fournitures de bureau	3,900	0	0.00
43	Contributions	321,700 -	321,400 -	257,766.94 -
434630	Finances d'entrée	200,000 -	200,000 -	196,343.52 -
435000	Ventes à des tiers	95,000 -	95,000 -	61,423.42 -
436010	Remboursement de traitements	26,700 -	26,400 -	0.00
Archéologie, fouilles A5				
<i>Total des charges</i>		<i>1,472,900</i>	<i>1,956,500</i>	<i>2,718,374.25</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,472,900 -</i>	<i>1,956,500 -</i>	<i>2,718,374.25 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	1,258,700	1,767,600	2,284,560.40
301000	Personnel administratif et exploitation	1,069,700	1,500,000	1,942,848.00
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	100,400	138,700	178,038.60
304000	Caisse de pensions	88,600	128,900	163,673.80
31	Biens, services et marchandises	214,200	188,900	283,938.80
316000	Loyers de locaux	71,200	67,900	131,855.10
317000	Déplacements	3,000	5,000	3,775.10
319800	Autres frais divers	140,000	116,000	148,308.60
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	149,875.05
381400	Opérations transitoires	0	0	149,875.05
43	Contributions	1,075,000 -	1,573,700 -	2,718,374.25 -
438400	Prestations Etat, construction A5	1,075,000 -	1,573,700 -	2,718,374.25 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	397,900 -	382,800 -	0.00
481400	Opérations transitoires	397,900 -	382,800 -	0.00
Office des archives				
<i>Total des charges</i>		<i>705,500</i>	<i>785,300</i>	<i>713,697.10</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>4,500 -</i>	<i>7,500 -</i>	<i>14,688.25 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>701,000</i>	<i>777,800</i>	<i>699,008.85</i>
30	Charges de personnel	570,600	600,000	542,570.00
300000	Commissions	1,500	500	1,401.00
301000	Personnel administratif et exploitation	479,300	502,500	454,873.55
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	41,100	42,200	38,070.90
304000	Caisse de pensions	46,700	54,800	48,224.55
309000	Frais, formation et perfectionnement	2,000	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	62,500	77,000	90,312.10
310030	Livres et périodiques	10,000	10,000	12,494.56
310040	Edition	1,500	1,500	3,625.45
313040	Matériel et fournitures	10,000	8,000	9,903.90
315100	Restauration de documents anciens	10,000	20,000	24,990.65
317000	Déplacements	3,000	2,000	3,228.79

Remarques

301 000	Parc et musée d'archéologie Personnel administratif et exploitation	La différence s'explique par l'augmentation du taux d'occupation du conservateur adjoint (décision du Conseil d'Etat lors de la séance du 02.07.2008), partiellement compensée par les économies réalisées à l'occasion des modifications de l'organisation structurelle du laboratoire de conservation-restauration.
301 000	Archéologie, fouilles A5 Personnel administratif et exploitation	Les travaux d'élaboration sur le tracé de l'autoroute A5 arrivent à terme. Idem.
438 400	Prestations Etat, construction A5	
300 000	Office des archives Commissions	Adaptation du budget au vu du résultat des comptes 2008.
309 000	Frais, formation et perfectionnement	Introduction d'une nouvelle rubrique afin de couvrir les frais de formation continue professionnelle et archivistique.
315 100	Restauration de documents anciens	Restrictions budgétaires, réduction du rythme annuel de restauration des documents anciens endommagés.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Départ. éducation, culture et sports				
318000	Mandats, expertises, études	14,000	11,000	10,969.00
318670	Microfilmage	10,000	20,000	19,899.10
319800	Autres frais divers	4,000	4,500	5,200.65
33	Amortissements	72,400	83,300	55,815.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	72,400	83,300	55,815.00
39	Imputations internes	0	25,000	25,000.00
390600	Location de locaux d'autres services	0	25,000	25,000.00
43	Contributions	2,500 -	3,500 -	11,257.25 -
431000	Emoluments administratifs	2,500 -	3,500 -	2,467.15 -
438000	Prestations pour investissements	0	0	8,790.10 -
46	Subventions acquises	2,000 -	4,000 -	3,431.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	2,000 -	4,000 -	3,431.00 -

Remarques

	Office des archives (suite)	
318 000	Mandats, expertises, études	Prise en compte de la cotisation annuelle au Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO).
318 670	Microfilmage	Restrictions budgétaires, réduction du rythme annuel de microfilmage des archives.
390 600	Location de locaux d'autres services	Suppression des charges de loyer pour les archives industrielles à Couvet, suite à l'autonomisation du CNIP.
431 000	Emoluments administratifs	Adaptation du budget au vu du résultat des comptes 2008.
460 800	Subventions fédérales diverses	Diminution des subventions fédérales du fait du ralentissement du programme de microfilmage d'archives.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
	<i>Total des charges</i>	86,318,800	86,809,900	91,527,828.22
	<i>Total des revenus</i>	86,318,800 -	86,809,900 -	91,527,828.22 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
Fonds des sapeurs-pompiers				
	<i>Total des charges</i>	2,351,100	2,199,100	2,205,113.99
	<i>Total des revenus</i>	2,351,100 -	2,199,100 -	2,205,113.99 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	1,338,100	884,600	1,105,790.44
313040	Matériel et fournitures	169,000	169,500	298,053.20
317210	Cours	440,000	360,000	459,099.80
317220	Inspection	7,000	7,000	2,330.45
318000	Mandats, expertises, études	38,000	33,000	17,023.35
319230	Maintenance du système d'alarme	258,400	293,900	305,584.19
319800	Autres frais divers	425,700	21,200	23,699.45
36	Subventions accordées	647,500	699,500	430,297.55
362800	Subsides divers aux communes	600,000	650,000	386,002.55
364245	Féd. suisse des sapeurs-pompiers	4,500	4,500	3,235.00
364250	Féd. cantonale des sapeurs-pompiers	35,000	40,000	40,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	8,000	5,000	1,060.00
37	Subventions redistribuées	240,000	240,000	168,540.00
373400	Déficits service de protection A5	240,000	240,000	168,540.00
38	Attributions aux financements spéciaux	125,500	0	125,486.00
380000	Virement à la fortune du fonds	125,500	0	125,486.00
39	Imputations internes	0	375,000	375,000.00
390290	Participation frais admin. serv. du feu	0	375,000	375,000.00
42	Revenus des biens	8,300 -	8,300 -	12,618.75 -
422310	Revenus sur titres	8,300 -	8,300 -	12,618.75 -
43	Contributions	287,100 -	190,500 -	400,356.35 -
439850	Recettes diverses	287,100 -	190,500 -	400,356.35 -
46	Subventions acquises	1,815,700 -	1,760,300 -	1,623,598.89 -
463000	Allocation de l'ECAP	925,700 -	910,300 -	690,248.43 -
469200	Contribution des compagnies d'assurances	890,000 -	850,000 -	933,350.46 -
47	Subventions à redistribuer	240,000 -	240,000 -	168,540.00 -
470410	Subvention fédérale, protection A5	240,000 -	240,000 -	168,540.00 -
Fonds de la protection civile régionale				
	<i>Total des charges</i>	2,550,300	2,665,900	2,529,186.40
	<i>Total des revenus</i>	2,550,300 -	2,665,900 -	2,529,186.40 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	300	800	20.10
318330	Frais divers de banque	300	800	20.10
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	2,550,000	2,600,000	2,371,704.35
352220	Charges salariales des OPC	2,000,000	2,000,000	1,799,746.55
352221	Matériel des OPC	550,000	600,000	571,957.80
38	Attributions aux financements spéciaux	0	65,100	157,461.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	65,100	157,461.95
42	Revenus des biens	12,500 -	3,900 -	13,126.40 -
420300	Intérêts sur c/courants bancaires et CCP	0	0	1.40 -
422310	Revenus sur titres	12,500 -	3,900 -	13,125.00 -
45	Dédommagements de collectiv. publiques	2,403,800 -	2,542,000 -	2,449,060.00 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	2,403,800 -	2,542,000 -	2,449,060.00 -
46	Subventions acquises	134,000 -	120,000 -	67,000.00 -
460800	Subventions fédérales diverses	134,000 -	120,000 -	67,000.00 -
Fonds d'aide aux communes				
	<i>Total des charges</i>	2,400,000	8,900,000	1,182,783.00
	<i>Total des revenus</i>	2,400,000 -	8,900,000 -	1,182,783.00 -

Remarques

FONDS APPARTENANT A L'ETAT

Fonds des sapeurs-pompiers		
317 210	Cours	Organisation de deux nouveaux cours (Secours routiers) et cours de base pour instructeurs refacturés à la Fédération suisse des sapeurs-pompiers. Dépense supplémentaire compensée par une recette comptabilisée sous la rubrique 439 850.
319 800	Autres frais divers	La participation aux frais administratifs du SSCM est comptabilisée sous cette rubrique en lieu et place de la rubrique 390 290.
380 000	Virement à la fortune du fonds	Réserve pour acquisition de matériel de désincarcération prélevée sur la subvention reçue de l'Office fédéral des routes (rubrique 470 410).



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
36	Subventions accordées	2,400,000	8,900,000	1,182,783.00
362800	Subsides divers aux communes	2,400,000	7,700,000	85,000.00
362801	Péréquation verticale	0	1,200,000	1,097,783.00
42	Revenus des biens	0	0	8,317.62 -
421300	Intérêts sur créances	0	0	8,317.62 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	2,400,000 -	4,900,000 -	70,365.38 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	2,400,000 -	4,900,000 -	70,365.38 -
49	Imputations internes	0	4,000,000 -	1,104,100.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	3,000,000 -	0.00
490715	Péréquation verticale	0	1,000,000 -	1,104,100.00 -
Fonds pour réformes structures Etat				
	<i>Total des charges</i>	450,500	1,496,700	1,536,541.00
	<i>Total des revenus</i>	450,500 -	1,496,700 -	1,536,541.00 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
36	Subventions accordées	0	505,000	496,450.65
363800	Subsides aux établissements propres	0	505,000	146,450.65
364800	Subsides divers stés économie mixte	0	0	350,000.00
39	Imputations internes	450,500	991,700	1,040,090.35
390304	Prestations pr regroupements de services	0	0	550,482.90
390305	Conventions emplois	0	0	296,368.95
390800	Prestations internes spécif. diverses	450,500	991,700	193,238.50
43	Contributions	0	0	48,875.30 -
439850	Recettes diverses	0	0	48,875.30 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	450,500 -	1,496,700 -	1,487,665.70 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	450,500 -	1,496,700 -	1,487,665.70 -
Fonds pour réformes structures Communes				
	<i>Total des charges</i>	1,490,000	8,654,900	2,910,980.03
	<i>Total des revenus</i>	1,490,000 -	8,654,900 -	2,910,980.03 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	200,000	100,000	150,853.23
318000	Mandats, expertises, études	200,000	100,000	150,853.23
36	Subventions accordées	1,000,000	6,640,000	5,000.00
362800	Subsides divers aux communes	1,000,000	6,500,000	5,000.00
363800	Subsides aux établissements propres	0	140,000	0.00
39	Imputations internes	290,000	1,914,900	2,755,126.80
390302	Participation restructuration polices	0	1,094,900	2,412,779.05
390335	Réorg. internes, fusions communes	0	400,000	0.00
390660	Financement transport des élèves	290,000	420,000	342,347.75
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,490,000 -	8,654,900 -	2,910,980.03 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,490,000 -	8,654,900 -	2,910,980.03 -
Fonds encouragement études & form. prof.				
	<i>Total des charges</i>	70,500	70,500	50,616.35
	<i>Total des revenus</i>	70,500 -	70,500 -	50,616.35 -
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	0	0	0.00
31	Biens, services et marchandises	20,500	20,500	10,400.00
318010	Frais de gérance et divers	500	500	0.00
319615	Prêts transmis au contentieux	20,000	20,000	10,400.00
36	Subventions accordées	50,000	50,000	39,500.00
366010	Subsides à des tiers	50,000	50,000	39,500.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	716.35
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	716.35
43	Contributions	15,000 -	8,000 -	19,336.85 -
439850	Recettes diverses	15,000 -	8,000 -	19,336.85 -

Remarques

Fonds d'aide aux communes		
362 800	Subsides divers aux communes	Variation par rapport à 2009 liée aux versements de l'aide à la fusion des communes de Val-de-Travers (5,1 millions de francs) et de La Tène (1 million de francs). Pour rappel, l'aide à la fusion est attribuée pour moitié par ce fonds et pour moitié par le Fonds pour réformes de structures des communes. En 2010, valeurs similaires à celles des années précédentes.
362 801	Péréquation verticale	Suspension des versements aux communes sur la base de l'évaluation des subventions et de l'évaluation en cours de la péréquation financière intercommunale (cf. rubrique 490 715).
490 000	Bonification budgétaire	Suspension de l'alimentation sollicitée pour 2010 et suspension de l'alimentation de la part servant à financer la péréquation financière verticale (cf. également rubriques 390 710 et 390 715 du SCCO).
Fonds pour réformes structures Etat		
390 800	Prestations internes spécifiques diverses	Financement de suppléances (justice), de postes de chefs de projets (coordinateur achat, projet ACCORD au DSAS) ainsi que de la formation du personnel des guichets sociaux régionaux. Une prorogation de l'utilisation du fonds jusqu'au 31.12.2013 est requise dans le cadre du rapport sur les mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat.
Fonds pour réforme structures communes		
318 000	Mandats, expertises, études	Lié au mandat d'évaluation de la péréquation financière intercommunale.
362 800	Subsides divers aux communes	Diminution par rapport à 2009 liée au versement de l'aide à la fusion des communes de Val-de-Travers (5,1 millions de francs) et de La Tène (1 million de francs). L'aide à la fusion est attribuée pour moitié par ce fonds et pour moitié par le FAC
390 302	Participation restructuration polices	Prélèvement permettant d'absorber les surcoûts temporaires dus à l'intégration des corps de police locale dans la police neuchâteloise. En 2010, cette phase est terminée.
390 335	Réorganisation interne, fusions de communes	Un montant de 400'000 francs avait été prévu au budget 2009 pour financer les frais induits par les projets de fusion de communes de Val-de-Travers et de La Tène sur les services de l'Etat, en particulier sur les plans informatique, comptable, fiscal et juridique. Cette situation ne se reproduira pas en 2010.
Fonds d'encouragement aux études		
439 850	Recettes diverses	Augmentation des remboursements de prêts via l'intervention de l'office du contentieux général de l'Etat.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
46	Subventions acquises	0	24,000 -	31,279.50 -
460800	Subventions fédérales diverses	0	24,000 -	31,279.50 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	55,500 -	38,500 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	55,500 -	38,500 -	0.00
Fonds d'aide au logement				
<i>Total des charges</i>		<i>1,800,000</i>	<i>1,000,000</i>	<i>0.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,800,000 -</i>	<i>1,000,000 -</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	100,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	100,000	0	0.00
36	Subventions accordées	1,700,000	0	0.00
362448	Prise en charge d'intérêts communes	250,000	0	0.00
365445	Acquisition de parts sociales	1,200,000	0	0.00
365448	Prise charge d'intérêts sté coop. & fondation	250,000	0	0.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	1,000,000	0.00
380000	Virement à la fortune du fonds	0	1,000,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	250,000 -	0	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	250,000 -	0	0.00
49	Imputations internes	1,550,000 -	1,000,000 -	0.00
490751	Bonification de l'office du logement	1,550,000 -	1,000,000 -	0.00
Fonds des routes communales				
<i>Total des charges</i>		<i>2,400,000</i>	<i>1,220,000</i>	<i>1,214,237.30</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,400,000 -</i>	<i>1,220,000 -</i>	<i>1,214,237.30 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	1,500,000	1,220,000	288,043.65
362420	Travaux routiers	1,500,000	1,220,000	288,043.65
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	926,193.65
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	926,193.65
39	Imputations internes	900,000	0	0.00
390405	Attribution service ponts et chaussées	900,000	0	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	1,590,000 -	410,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	1,590,000 -	410,000 -	0.00
49	Imputations internes	810,000 -	810,000 -	1,214,237.30 -
490000	Bonification budgétaire	810,000 -	810,000 -	1,214,237.30 -
Fonds cantonal de l'énergie				
<i>Total des charges</i>		<i>4,000,000</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>4,000,000 -</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	500,000	0	0.00
310060	Information	250,000	0	0.00
318000	Mandats, expertises, études	250,000	0	0.00
36	Subventions accordées	3,500,000	0	0.00
362800	Subsides divers aux communes	1,000,000	0	0.00
365800	Divers organismes et instit. privées	500,000	0	0.00
366800	Subsides aux personnes physiques	2,000,000	0	0.00
46	Subventions acquises	1,000,000 -	0	0.00
460800	Subventions fédérales diverses	1,000,000 -	0	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	3,000,000 -	0	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	3,000,000 -	0	0.00
Fonds d'aménagement du territoire				
<i>Total des charges</i>		<i>1,147,000</i>	<i>1,562,000</i>	<i>1,016,446.70</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>1,147,000 -</i>	<i>1,562,000 -</i>	<i>1,016,446.70 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>

Remarques

	Fonds d'encouragement aux études (suite)	
460 800	Subventions fédérales diverses	Suite à l'entrée en vigueur de la RPT, suppression de la subvention fédérale pour les prêts d'études ouverts.
	Fonds d'aide au logement	
490 751	Bonification de l'office du logement	Conformément à la loi sur l'aide au logement, du 30 janvier 2008, le fonds d'aide au logement est doté de 1 million de francs en 2009, de 2 millions en 2010 et de 3 millions dès sa troisième année d'existence. Dans le cadre des mesures d'amélioration des finances, l'attribution pour 2010 est ramenée à 1,55 millions de francs.
	Fonds des routes communales	
390 405	Attribution au service des ponts et chaussées	Mesures législatives afin que la part annuelle non-engagée pour des subventions aux communes puisse être utilisée pour des travaux sur routes cantonales.
	Fonds cantonal de l'énergie	
	Remarque sur le fonds en général	La répartition des rubriques et leurs montants ont été repris de manière identique au décret portant octroi d'un crédit supplémentaire de 4 millions de francs destiné au fonds cantonal de l'énergie du 1 ^{er} avril 2009.
460 800	Subventions fédérales diverses	Estimation. La décision de la Confédération est prise en juin 2010.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
31	Biens, services et marchandises	295,000	735,000	4,196.40
318000	Mandats, expertises, études	280,000	720,000	4,196.40
319010	Indemnités de dépens	15,000	15,000	0.00
36	Subventions accordées	822,000	747,000	56,062.05
362400	Plans d'aménagement	250,000	175,000	0.00
365540	Mesures de soutien	72,000	72,000	52,632.05
366400	Expropriation	500,000	500,000	3,430.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	956,188.25
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	956,188.25
39	Imputations internes	30,000	80,000	0.00
390490	Remb.traitements serv. aménag.territoire	30,000	80,000	0.00
40	Impôts	250,000 -	250,000 -	1,016,446.70 -
403320	Contributions sur plus-values	250,000 -	250,000 -	1,016,446.70 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	897,000 -	1,312,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	897,000 -	1,312,000 -	0.00
Fonds forestier de réserve				
<i>Total des charges</i>		<i>937,400</i>	<i>766,200</i>	<i>1,615,435.31</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>937,400 -</i>	<i>766,200 -</i>	<i>1,615,435.31 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	478,000	328,000	601,752.26
314000	Entretien des bâtiments	5,000	5,000	2,253.70
314010	Chemins infrastruct.& rés. forestières	420,000	280,000	502,975.66
318010	Frais de gérance et divers	3,000	3,000	11,572.50
318410	Frais d'aménagement	50,000	40,000	84,950.40
33	Amortissements	114,700	90,700	446,324.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	114,700	90,700	446,324.00
36	Subventions accordées	54,000	50,000	40,500.00
365800	Divers organismes et instit. privées	54,000	50,000	40,500.00
37	Subventions redistribuées	40,700	297,500	26,859.05
375800	Subventions féd.redistribuées aux privés	40,700	297,500	26,859.05
39	Imputations internes	250,000	0	500,000.00
390001	Attribution budgétaire	250,000	0	500,000.00
42	Revenus des biens	52,000 -	55,000 -	51,951.90 -
427300	Revenus immeubles patrim. administratif	52,000 -	55,000 -	51,951.90 -
43	Contributions	90,000 -	165,000 -	178,948.01 -
435400	Revenus des groisières et divers	75,000 -	150,000 -	163,970.33 -
439850	Recettes diverses	15,000 -	15,000 -	14,977.68 -
46	Subventions acquises	15,400 -	15,400 -	151,218.00 -
460410	Sub.chem. infrastruct.& rés. forestières	15,400 -	15,400 -	151,218.00 -
47	Subventions à redistribuer	40,700 -	297,500 -	26,859.05 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	40,700 -	297,500 -	26,859.05 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	677,000 -	177,000 -	1,151,422.10 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	677,000 -	177,000 -	1,151,422.10 -
49	Imputations internes	62,300 -	56,300 -	55,036.25 -
490400	Revenu net des forêts du fonds forestier	5,000 -	5,000 -	22,203.25 -
490460	Attribution suite investissements	55,300 -	49,300 -	24,233.00 -
490710	Attribution suite sur-exploitation	2,000 -	2,000 -	8,600.00 -
Fonds de la conservation de la forêt				
<i>Total des charges</i>		<i>128,200</i>	<i>128,200</i>	<i>112,986.25</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>128,200 -</i>	<i>128,200 -</i>	<i>112,986.25 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	1,000	1,000	633.55
318010	Frais de gérance et divers	1,000	1,000	633.55

Remarques

	Fonds d'aménagement du territoire	
318 000	Mandats, expertises, études	Le budget 2010 ne tient plus compte du financement du plan directeur et du concours du Crêt-du-Loche. Financement de planifications régionales.
362 400	Plans d'aménagement	
	Fonds forestier de réserve	
314 010	Chemins, infrastruct. & rés. forestières	Coûts supplémentaires liés à la réfection des tunnels de la Grande Beuge.
318 410	Frais d'aménagement	Travaux liés à la réalisation du plan d'aménagement forestier cantonal (PAF).
375 800	Subventions féd. redistribuées aux privés	Le montant figurant au budget 2009 comprend un projet de protection CFF.
435 400	Revenus des groisières et divers	Fin de l'extraction de matériaux à la gravière du Maley.
470 800	Subventions fédérales à redistribuer	Le montant figurant au budget 2009 comprend un projet de protection CFF.
490 460	Attribution suite investissements	Amortissements supplémentaires suite à l'achat d'équipement par le Fonds forestier de réserve.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
36	Subventions accordées	92,500	92,500	47,516.80
366410	Reboisements de compensation	45,000	45,000	21,634.65
366420	Amélioration qualitative milieu boisé	47,500	47,500	25,882.15
37	Subventions redistribuées	34,700	34,700	29,006.25
372475	Biodiversité en forêt	34,700	34,700	29,006.25
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	35,829.65
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	35,829.65
42	Revenus des biens	13,000 -	13,000 -	24,259.75 -
422310	Revenus sur titres	13,000 -	13,000 -	24,259.75 -
43	Contributions	45,000 -	45,000 -	59,720.25 -
434400	Taxes de compensation	25,000 -	25,000 -	22,693.00 -
434410	Contributions de plus-value	10,000 -	10,000 -	0.00
436800	Autres contributions	10,000 -	10,000 -	37,027.25 -
47	Subventions à redistribuer	34,700 -	34,700 -	29,006.25 -
470475	Subv. féd., biodiversité en forêt	34,700 -	34,700 -	29,006.25 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	35,500 -	35,500 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	35,500 -	35,500 -	0.00
Fonds des mensurations officielles				
<i>Total des charges</i>		<i>5,780,000</i>	<i>5,780,000</i>	<i>4,328,995.09</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>5,780,000 -</i>	<i>5,780,000 -</i>	<i>4,328,995.09 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	5,000,000	5,000,000	3,126,094.30
318000	Mandats, expertises, études	5,000,000	5,000,000	3,126,094.30
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	848,546.84
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	848,546.84
39	Imputations internes	780,000	780,000	354,353.95
390400	Part cantonale sur travaux terminés	460,000	460,000	0.00
390480	Prestations du service mensurations cad.	320,000	320,000	354,353.95
43	Contributions	250,000 -	270,000 -	235,488.49 -
434420	Produits de la diffusion	250,000 -	270,000 -	235,354.87 -
439850	Recettes diverses	0	0	133.62 -
46	Subventions acquises	2,100,000 -	3,300,000 -	4,073,506.60 -
460800	Subventions fédérales diverses	1,600,000 -	2,700,000 -	3,766,882.95 -
462410	Part communale, mensurations officielles	100,000 -	200,000 -	158,311.00 -
469400	Participation des tiers	400,000 -	400,000 -	148,312.65 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	2,970,000 -	1,750,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	2,970,000 -	1,750,000 -	0.00
49	Imputations internes	460,000 -	460,000 -	20,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	20,000.00 -
490450	Part cantonale sur travaux terminés	460,000 -	460,000 -	0.00
Fonds des eaux				
<i>Total des charges</i>		<i>13,810,000</i>	<i>9,856,600</i>	<i>8,975,956.90</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>13,810,000 -</i>	<i>9,856,600 -</i>	<i>8,975,956.90 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	140,000	105,000	129,939.10
319800	Autres frais divers	140,000	105,000	129,939.10
33	Amortissements	7,300,000	8,000,000	7,867,922.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	7,300,000	8,000,000	7,867,922.00
35	Dédommagements aux collectiv. publiques	170,000	330,000	0.00
352800	Dédommagements divers aux communes	170,000	330,000	0.00
36	Subventions accordées	5,000,000	500,000	0.00
362800	Subsides divers aux communes	5,000,000	500,000	0.00

Remarques

Fonds des mensurations officielles

460 800 Subventions fédérales diverses

Diminution résultant des effets de l'introduction de la RPT et de la baisse du nombre d'entreprises de renouvellement de la mensuration officielle adjugé

Fonds des eaux

319 800 Autres frais divers

Quelques travaux plus importants seront effectués en 2010.

362 800 Subsidés divers aux communes

Changement de pratique comptable pour le versement des subventions. Celles-ci sont dorénavant comptabilisées dans le fonds des eaux.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	556,495.80
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	556,495.80
39	Imputations internes	1,200,000	921,600	421,600.00
390471	Attribution service prot. environnement	1,200,000	921,600	421,600.00
43	Contributions	9,260,000 -	9,300,000 -	8,975,956.90 -
434440	Redevances	9,260,000 -	9,300,000 -	8,973,985.90 -
439850	Recettes diverses	0	0	1,971.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	4,550,000 -	556,600 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	4,550,000 -	556,600 -	0.00
Fonds pour l'intégration professionnelle				
<i>Total des charges</i>		<i>23,074,300</i>	<i>17,916,400</i>	<i>30,056,438.20</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>23,074,300 -</i>	<i>17,916,400 -</i>	<i>30,056,438.20 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	227,300	233,400	133,008.60
301000	Personnel administratif et exploitation	191,400	198,000	120,497.85
303000	AVS, ALFA, chômage, accidents LAA	16,200	16,800	9,781.55
304000	Caisse de pensions	19,700	18,600	2,729.20
36	Subventions accordées	22,847,000	17,683,000	14,852,676.40
360530	Confédération, financement LACI	4,857,000	3,942,000	4,628,000.00
365010	Perfectionnement des chômeurs	100,000	100,000	2,246.55
365560	Intégration en entreprises	3,510,000	1,860,000	391,100.45
365562	LPP chômeurs âgés	350,000	350,000	254,969.40
365563	Formation en entreprises	0	115,000	60,257.20
365800	Divers organismes et instit. privées	270,000	256,000	262,000.00
366533	Mesures chômeurs en fin de droit	13,500,000	10,800,000	9,107,961.35
366535	Insolvabilité des employeurs	60,000	60,000	1,363.95
366550	Assurance perte de gain des chômeurs	200,000	200,000	144,777.50
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	15,070,753.20
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	15,070,753.20
43	Contributions	0	0	20,000.00 -
439850	Recettes diverses	0	0	20,000.00 -
46	Subventions acquises	13,708,200 -	8,841,500 -	7,426,338.20 -
462550	Part communale, mesures d'intégration	13,708,200 -	8,841,500 -	7,426,338.20 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	9,366,100 -	2,251,800 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	9,366,100 -	2,251,800 -	0.00
49	Imputations internes	0	6,823,100 -	22,610,100.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	6,823,100 -	22,610,100.00 -
Fonds de promotion de l'économie				
<i>Total des charges</i>		<i>13,359,300</i>	<i>11,870,800</i>	<i>24,653,751.10</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>13,359,300 -</i>	<i>11,870,800 -</i>	<i>24,653,751.10 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	47,000	452,100	1,127,404.30
314030	Frais liés aux terrains industriels	0	0	727,310.00
318000	Mandats, expertises, études	0	400,000	400,000.40
318010	Frais de gérance et divers	47,000	52,100	93.90
33	Amortissements	537,300	561,700	656,371.00
331000	Immeubles du patrimoine administratif	537,300	561,700	656,371.00
36	Subventions accordées	12,775,000	10,857,000	11,412,023.65
361530	Promotion économique	1,200,000	1,200,000	1,700,000.00
362800	Subsides divers aux communes	100,000	0	355,000.00
363530	Développement économique Neuchâtel (DEN)	0	0	1,440,000.00
365530	Diverses institutions économiques	505,000	525,000	547,837.70
365540	Mesures de soutien	7,990,000	2,500,000	2,500,000.00
365541	Pertes sur prêts	0	810,000	132,585.95
365542	Pertes s/cautions à office cautionnement	30,000	22,000	0.00
365543	Création d'emplois	0	3,000,000	2,000,000.00
365545	Parc scientifique et technologique	1,300,000	1,300,000	1,200,000.00
365547	CSEM (Temps-Fréquence)	1,300,000	1,300,000	1,300,000.00

Remarques

Fonds des eaux (suite)		
390 471	Attribution service prot. environnement	Une somme plus importante est octroyée au SCPE pour ses travaux dans le domaine de l'épuration et de l'adduction des eaux.
480 000	Prélèvement à la fortune du fonds	Suite au changement de la pratique comptable, durant les trois prochaines années où l'amortissement reste obligatoire (solde anciens projets), il est nécessaire de prélever dans la fortune du fonds pour garantir le versement des subventions.
Fonds d'intégration professionnelle		
360 530	Confédération, financement LACI	Augmentation de la participation du canton aux frais de la LACI compte tenu de l'évolution attendue du taux de chômage. Augmentation apportée à la participation cantonale aux mesures actives fédérales pour les personnes n'ayant pas droit au chômage (art. 59 d, de loi sur l'assurance-chômage).
365 560	Intégration en entreprise	Augmentation liée au soutien au perfectionnement des travailleurs faiblement qualifiés et à la la croissance des demandes de réduction de l'horaire de travail (utilisation des heures chômées pour de la formation).
365 800	Divers organismes et instit. privées	Augmentation de la subvention octroyée à l'association pour la défense des chômeurs.
366 533	Mesures chômeurs fin de droit	Augmentation de la rubrique due à l'évolution du chômage.
Fonds de promotion de l'économie		
318 000	Mandats, expertises, études	Rubrique transférée dans le compte de fonctionnement du service de l'économie.
365 540	Mesures de soutien	Dès 2010, rubrique intègre la rubrique 365 543 Création d'emplois.
365 541	Pertes sur prêts	Pas de risque prévisible en 2010.
365 543	Création d'emplois	Dès 2010, rubrique intégrée dans la rubrique 365 540 Mesures de soutien.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
365551	Subventions tourisme	350,000	200,000	236,600.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	11,457,952.15
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	10,852,751.55
381530	Attrib. prov. charge foncière	0	0	605,200.60
43	Contributions	0	0	13,551.10 -
439850	Recettes diverses	0	0	13,551.10 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	7,409,300 -	782,900 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	7,409,300 -	782,900 -	0.00
49	Imputations internes	5,950,000 -	11,087,900 -	24,640,200.00 -
490000	Bonification budgétaire	5,950,000 -	11,087,900 -	24,640,200.00 -
Fonds d'aide aux régions de montagne				
<i>Total des charges</i>		<i>348,000</i>	<i>710,500</i>	<i>971,243.55</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>348,000 -</i>	<i>710,500 -</i>	<i>971,243.55 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	148,000	342,900	147,143.55
362520	Aide aux investissements	0	223,200	27,724.00
365540	Mesures de soutien	148,000	119,700	119,419.55
37	Subventions redistribuées	0	0	74,100.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	0	0	74,100.00
39	Imputations internes	200,000	367,600	750,000.00
390736	Attrib. fonds politique régionale	200,000	367,600	750,000.00
43	Contributions	0	0	996.00 -
436050	Remboursement de subventions	0	0	996.00 -
47	Subventions à redistribuer	0	0	74,100.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	0	0	74,100.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	348,000 -	710,500 -	896,147.55 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	348,000 -	710,500 -	896,147.55 -
Fonds politique régionale				
<i>Total des charges</i>		<i>6,720,500</i>	<i>5,925,000</i>	<i>4,007,200.00</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>6,720,500 -</i>	<i>5,925,000 -</i>	<i>4,007,200.00 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	2,672,000	1,982,000	745,759.00
365530	Diverses institutions économiques	447,000	447,000	445,000.00
365540	Mesures de soutien	2,225,000	1,535,000	300,759.00
37	Subventions redistribuées	4,048,500	3,943,000	1,030,000.00
371600	Subventions d'autres cantons redistribuées	398,500	1,153,000	60,000.00
372800	Subventions fédérales redistribuées	3,650,000	2,790,000	970,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	2,231,441.00
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	2,231,441.00
47	Subventions à redistribuer	4,048,500 -	3,943,000 -	1,030,000.00 -
470800	Subventions fédérales à redistribuer	3,650,000 -	2,790,000 -	970,000.00 -
471600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	398,500 -	1,153,000 -	60,000.00 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	672,000 -	1,500,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	672,000 -	1,500,000 -	0.00
49	Imputations internes	2,000,000 -	482,000 -	2,977,200.00 -
490000	Bonification budgétaire	2,000,000 -	482,000 -	2,977,200.00 -
Fonds viticole				
<i>Total des charges</i>		<i>299,000</i>	<i>300,500</i>	<i>307,794.40</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>299,000 -</i>	<i>300,500 -</i>	<i>307,794.40 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
30	Charges de personnel	5,000	5,000	4,113.05
300000	Commissions	5,000	5,000	4,113.05

Remarques

	Fonds d'aide aux régions de montagne	
362 520	Aide aux investissements	La LIM a été supprimée au 31 décembre 2007, toutefois certaines dépenses décidées perdurent au-delà du 1 ^{er} janvier 2010. Cette rubrique regroupe la contribution au financement d'un projet. Transfert des moyens du Fonds d'aide aux régions de montagnes au Fonds politique régionale, selon disponibilité prenant en compte les remboursements de prêts et les soutiens encore à honorer.
390 736	Attrib. fonds politique régionale	
	Fonds politique régionale	Remarque générale : Le budget 2010 du fonds comprend les montants inscrits dans la convention-programme signée avec le Secrétariat d'Etat à l'économie, du 14 avril 2008, ainsi que les montants non utilisés en 2008 (la Confédération ayant accepté de reporter les montants 2008 et le canton devant assurer la contrepartie).
365 540	Mesures de soutien	Se référer à la remarque générale.
371 600	Subventions d'autres cantons redistribuées	Les subventions du volet transfrontalier sont versées directement aux porteurs de projet et ne transitent pas par ce fonds.
372 800	Subventions fédérales redistribuées	Se référer à la remarque générale.
470 800	Subventions fédérales à redistribuer	Contrepartie de la rubrique 372 800.
471 600	Subventions d'autres cantons à redistribuer	Contrepartie de la rubrique 371 600.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
31	Biens, services et marchandises	1,000	2,500	1,877.40
313440	Bois à greffer	0	0	641.80
318010	Frais de gérance et divers	1,000	2,500	1,235.60
36	Subventions accordées	43,000	43,000	22,175.00
365570	Défense professionnelle viti-vinicole	8,000	8,000	8,000.00
365800	Divers organismes et instit. privées	35,000	35,000	14,175.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	29,628.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	29,628.95
39	Imputations internes	250,000	250,000	250,000.00
390540	Office des vins et produits du terroir	250,000	250,000	250,000.00
42	Revenus des biens	37,500 -	70,000 -	86,940.30 -
422310	Revenus sur titres	37,500 -	70,000 -	86,940.30 -
43	Contributions	228,000 -	228,000 -	220,854.10 -
435000	Ventes à des tiers	0	0	641.80 -
439510	Contributions des propriétaires	158,000 -	158,000 -	157,537.45 -
439520	Contributions des encaveurs	70,000 -	70,000 -	62,603.55 -
439850	Recettes diverses	0	0	71.30 -
48	Prélèvements sur financements spéciaux	33,500 -	2,500 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	33,500 -	2,500 -	0.00
Fonds formation et intégration jeunes				
<i>Total des charges</i>		<i>350,000</i>	<i>2,609,300</i>	<i>647,920.60</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>350,000 -</i>	<i>2,609,300 -</i>	<i>647,920.60 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	0	367,300	142,729.15
318005	Honoraires, mandats	0	80,000	114,852.50
318525	Information	0	88,100	13,746.60
318610	Promotion	0	199,200	14,130.05
36	Subventions accordées	0	1,660,000	306,800.00
366537	Mesures jeunes	0	1,660,000	306,800.00
39	Imputations internes	350,000	582,000	198,391.45
390001	Attribution budgétaire	350,000	0	0.00
390550	Soutien et encadrement	0	332,000	198,391.45
390560	Apprentissage au sein de l'Etat	0	250,000	0.00
48	Prélèvements sur financements spéciaux	350,000 -	2,609,300 -	347,920.60 -
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	350,000 -	2,609,300 -	347,920.60 -
49	Imputations internes	0	0	300,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	0	0	300,000.00 -
Fonds des sports				
<i>Total des charges</i>		<i>2,086,700</i>	<i>2,411,300</i>	<i>2,028,495.10</i>
<i>Total des revenus</i>		<i>2,086,700 -</i>	<i>2,411,300 -</i>	<i>2,028,495.10 -</i>
<i>Charges/Revenus(-)</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	22,000	22,000	16,391.70
318010	Frais de gérance et divers	22,000	22,000	16,391.70
36	Subventions accordées	1,679,000	1,962,000	1,663,044.00
362800	Subsides divers aux communes	455,000	670,000	410,779.00
365620	Organisations sportives	1,224,000	1,292,000	1,252,265.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	23,599.45
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	23,599.45
39	Imputations internes	385,700	427,300	325,459.95
390630	Particip. J+S et sport scol. facultatif	385,700	427,300	325,459.95
42	Revenus des biens	80,000 -	80,000 -	104,555.70 -
422310	Revenus sur titres	80,000 -	80,000 -	104,555.70 -
46	Subventions acquises	2,000,000 -	2,000,000 -	1,923,939.40 -
469600	Bonificat. Loterie Romande et Sport-Toto	2,000,000 -	2,000,000 -	1,923,939.40 -

Remarques

Fonds des sports		
362 800	Subsides divers aux communes	Lié au nombre de dossiers ouverts et dossiers à recevoir.
365 620	Organisations sportives	Idem.
390 630	Particip. J+S et sport scol. facultatif	Contribution pour J+S, sport scolaire facultatif et sport pour tous. En relation avec les rubriques 490 630 du service des sports et 490 630 de Jeunesse et Sport.



		Budget 2010	Budget 2009	Comptes 2008
Fonds appartenant à l'Etat				
48	Prélèvements sur financements spéciaux	6,700 -	331,300 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	6,700 -	331,300 -	0.00
Fonds encouragement culture et art				
	<i>Total des charges</i>	<i>520,000</i>	<i>520,000</i>	<i>900,000.00</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>520,000 -</i>	<i>520,000 -</i>	<i>900,000.00 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
31	Biens, services et marchandises	120,000	120,000	84,645.85
311630	Achat d'oeuvres d'art	70,000	70,000	70,361.00
318010	Frais de gérance et divers	50,000	50,000	14,284.85
36	Subventions accordées	400,000	400,000	261,800.00
366680	Manifestations culturelles	250,000	250,000	205,575.00
366685	Musées et pièces de collection	30,000	30,000	6,000.00
366690	Arts et lettres	120,000	120,000	50,225.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	553,554.15
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	553,554.15
48	Prélèvements sur financements spéciaux	390,000 -	320,000 -	0.00
480000	Prélèvement à la fortune du fonds	390,000 -	320,000 -	0.00
49	Imputations internes	130,000 -	200,000 -	900,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	130,000 -	200,000 -	900,000.00 -
Fonds encouragement cinématographique				
	<i>Total des charges</i>	<i>246,000</i>	<i>246,000</i>	<i>275,706.95</i>
	<i>Total des revenus</i>	<i>246,000 -</i>	<i>246,000 -</i>	<i>275,706.95 -</i>
	<i>Charges/Revenus(-)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
36	Subventions accordées	246,000	246,000	225,735.00
366680	Manifestations culturelles	176,500	176,500	170,735.00
366800	Subsides aux personnes physiques	69,500	69,500	55,000.00
38	Attributions aux financements spéciaux	0	0	49,971.95
380000	Virement à la fortune du fonds	0	0	49,971.95
45	Dédommagements de collectiv. publiques	80,000 -	80,000 -	109,706.95 -
452600	Contributions communes neuchâteloises	80,000 -	80,000 -	109,706.95 -
49	Imputations internes	166,000 -	166,000 -	166,000.00 -
490000	Bonification budgétaire	166,000 -	166,000 -	166,000.00 -

Remarques

490 000	Fonds encouragement culture et art Bonification budgétaire	Diminution du montant de la bonification budgétaire.
---------	--	--

**Fortune des
fonds
appartenant à
l'Etat**

Fortune des fonds appartenant à l'Etat	Fortune au 31.12.2008	Mouvements prévus		Fortune prévisible au 31.12.2010	
<i>Intitulé</i>	<i>Fr.</i>	<i>au budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>au budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>	
Fonds des sapeurs-pompiers	950'825.66	0	+	125'000	
Fonds de protection civile régionale	2'401'810.95	+	65'100	0	
Fonds d'aide aux communes	9'801'093.30	-	4'900'000	-	2'400'000
Fonds pour réformes des structures de l'Etat	3'573'218.85	-	1'496'700	-	450'500
Fonds pour réformes des structures des Communes	15'500'365.97	-	8'654'900	-	1'490'000
Fonds d'aide au logement	0.00	+	1'000'000	-	250'000
Fonds des routes communales	3'673'982.65	-	410'000	-	1'590'000
Fonds cantonal de l'énergie	5'000'000.00		0	-	3'000'000
Fonds d'aménagement du territoire	6'060'337.87	-	1'312'000	-	897'000
Fonds forestier de réserve	3'217'142.96	-	177'000	-	677'000
Fonds pour la conservation de la forêt	2'197'751.51	-	35'500	-	35'500
Fonds des mensurations officielles	12'011'599.36	-	1'750'000	-	2'970'000
Fonds des eaux	7'387'339.65	-	556'600	-	4'550'000
Fonds pour l'intégration professionnelle	18'210'533.18	-	2'251'800	-	9'366'100
Fonds de promotion de l'économie	15'412'940.31	-	782'900	-	7'409'300
Fonds d'aide aux régions de montagne	3'155'734.35	-	710'500	-	348'000
Fonds politique régionale	2'231'441.00	-	1'500'000	-	672'000
Fonds viticole	3'452'425.63	-	2'500	-	33'500
Fonds pour l'encouragement des études et de la formation professionnelle	1'251'835.55	-	38'500	-	55'500
Fonds pour la formation et l'intégration des jeunes	3'814'396.55	-	2'609'300	-	350'000
Fonds des sports	6'863'224.97	-	331'300	-	6'700
Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	1'636'847.25	-	320'000	-	390'000
Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	66'319.85	0		0	
TOTAL	127'871'167.37	26'774'400		36'816'100	64'280'667.37

Compte des investissements, vue d'ensemble par département

219

Département	Budget 2010								
	Crédits en cours de réalisation			Crédits à solliciter			Totaux bruts		Totaux nets
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	
Autorités (y c. CCFI)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DJSF	7'693'000	2'072'000	5'621'000	8'410'000	500'000	7'910'000	16'103'000	2'572'000	13'531'000
DSAS	210'000	0	210'000	0	0	0	210'000	0	210'000
DGT	60'531'000	43'210'600	17'320'400	10'620'000	1'000'000	9'620'000	71'151'000	44'210'600	26'940'400
DEC	6'460'000	0	6'460'000	600'000	0	600'000	7'060'000	0	7'060'000
DECS	15'465'900	1'954'200	13'511'700	3'470'000	0	3'470'000	18'935'900	1'954'200	16'981'700
Totaux	90'359'900	47'236'800	43'123'100	23'100'000	1'500'000	21'600'000	113'459'900	48'736'800	64'723'100

Ecart nets par rapport au budget 2009	
En Frs	En %
874'000	6.9%
-240'000	-53.3%
-2'517'100	-8.5%
3'630'000	105.8%
-9'369'200	-35.6%
-7'622'300	-10.5%

Département	Budget 2009								
	Crédits en cours de réalisation			Crédits à solliciter			Totaux bruts		Totaux nets
	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	
Autorités (y c. CCFI)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DJSF	11'595'000	1'140'000	10'455'000	2'452'000	250'000	2'202'000	14'047'000	1'390'000	12'657'000
DSAS	450'000	0	450'000	0	0	0	450'000	0	450'000
DGT	80'121'000	53'233'500	26'887'500	5'825'000	3'255'000	2'570'000	85'946'000	56'488'500	29'457'500
DEC	3'430'000	0	3'430'000	0	0	0	3'430'000	0	3'430'000
DECS	28'409'900	5'800'000	22'609'900	3'771'000	30'000	3'741'000	32'180'900	5'830'000	26'350'900
Totaux	124'005'900	60'173'500	63'832'400	12'048'000	3'535'000	8'513'000	136'053'900	63'708'500	72'345'400

Compte des investissements, crédits d'engagement ouverts

				ENGAGEMENTS			DÉPENSES						
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Probablement non engagé (net) Fr.	Situation à fin 2008 Fr.	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes) Fr.
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	
Totaux				1'335'708'600	989'359'500	178'399'000	6'950'100	1'153'912'589.76	124'005'900	60'173'500	90'359'900	47'236'800	156'736'846
Département de la justice, de la sécurité et des finances													
Rénovation de l'immeuble "Promenade 20", rénovation et agrandissement de la Prison préventive à La Chaux-de-Fonds, rénovation et agrandissement de l'établissement d'exécution des peines (EEP) de Bellevue à Gorgier	[01]	18.03.2008	oui	SPNE	20'896'300	3'314'900	17'581'400	495'771.85	7'500'000	1'000'000	6'011'000	2'000'000	9'889'528
Acquisition d'un nouveau réseau radio destiné aux services de sécurité	[02]	03.07.2001	non	PCNE	9'100'000	8'281'100	818'900	8'281'132.61			272'000	72'000	618'867
SIEN, développement de l'informatique cantonale 2004-2009		02.06.2004	oui	SIEN	9'700'000	3'457'300	6'242'700	2'092'962.64	2'127'000		880'000		4'600'037
Département de la santé et des affaires sociales													
Subventions aux frais de construction, d'agrandissement et de rénovation des homes pour personnes âgées (LESPA)			oui	LESPA	16'705'500	16'705'500		16'045'500.00	450'000		210'000		
Département de la gestion du territoire													
Participation aux améliorations techniques des entreprises de transport idem, prêts remboursables	26.01.1988	oui	OCTR OCTR		22'533'000	22'533'000		22'435'145.00 1'079'712.00		92'300		92'300	97'855
Participation aux améliorations techniques des entreprises de transport idem, prêts remboursables	29.06.1993	oui	OCTR OCTR		19'797'000	19'797'000		12'264'053.00 4'307'438.00		262'700		262'700	7'532'947
Rénovation de la flotte et augmentation du capital-actions de la société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat	10.11.1999	non	OCTR		1'110'000	1'110'000		708'783.90					401'216
idem, prêts remboursables			OCTR					298'993.00		11'000		11'000	
Nouveau système de régulation standardisé ILTIS sur la ligne Berne - Neuchâtel du BLS	24.02.2004	non	OCTR		985'000	971'400	13'600	971'447.00					-47
Approfondissement étude du projet transport collectif rapide pour le réseau urbain neuchâtelois (TRANSRUN)	15.03.2005	non	OCTR		1'300'000	1'100'000	200'000	764'344.95	320'000				215'655

Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre oui / non	Centre financier	ENGAGEMENTS				DÉPENSES					
				Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Probablement non engagé (net) Fr.	Situation à fin 2008 Dépenses Fr.	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes) Dépenses Fr.
					Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	
Doublement de voie entre Bümpliz Nord - Niederbottigen et Anet - Pont-de-Thielle sur la ligne ferroviaire Neuchâtel - Berne du BLS	28.09.2005	non	OCTR	12'190'000	12'190'000			9'075'924.00	500'000		500'000		2'114'076
Nouvelle halte ferroviaire au Crêt-du-Loche sur la ligne Neuchâtel - Le Col-des-Roches	01.11.2006	non	OCTR	1'030'000	916'200		113'800	916'195.40					5
Crédit cadre cantonal 2007-2010 pour le financement de l'infrastructure ferroviaire des chemins de fer privés (BLS, TN, TRN et CJ)	03.10.2007	oui	OCTR	10'600'000	10'600'000			657'362.30	2'500'000		3'900'000		3'542'638
TransRUN, études d'avant projet	01.09.2009	non	OCTR	6'600'000		6'600'000			400'000		3'000'000		3'200'000
Projet d'agglomération [03]	19.12.2007	non	SDGT	2'320'000	626'300		1'693'700	626'257.55	410'000		400'000		-809'958
Part cantonale aux dépenses pour la route A5 (loi fédérale sur les routes nationales du 08.03.1960)		oui	SPCH	420'000'000	409'700'000	12'770'000	-2'470'000	401'586'071.14	11'722'000	10'888'000	4'520'000	4'155'200	11'741'529
+ Part cantonale aux dépenses pour la route A5, construction du tunnel de Serrières		non	SPCH						35'807'000	31'510'000	30'388'000	26'741'400	
Part cantonale aux dépenses pour le gros entretien de la route A5		oui	SPCH	18'000'000	17'580'000		420'000	17'570'038.83	3'790'000	3'790'000	650'000	650'000	9'961
Tunnel sous la Vue-des-Alpes	24.03.1986	non	SPCH	98'860'000	94'700'000		4'160'000	94'677'591.10	20'000				2'409
Neuvième étape de correction et aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes	04.10.1988	oui	SPCH	47'127'000	45'330'000		1'797'000	45'330'459.51	50'000		50'000		-100'460
Dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes [04]	28.03.1995	oui	SPCH	64'037'300	60'500'000	3'535'000	2'300	57'588'340.63	3'470'000	2'920'000	1'200'000	3'200'000	7'896'659
Travaux de protection contre les crues de l'Areuse de Travers à Noiraigue [05]	18.11.1996	oui	SPCH	2'223'000	1'570'000	653'000		1'470'191.55	100'000		250'000		402'808
Aménagement et assainissement du pont de Thielle [06]	03.02.1998	non	SPCH	1'400'000	1'310'000	90'000		1'309'340.50	100'000	100'000	250'000	250'000	90'660
Tunnel sous la Vue-des-Alpes, modification des équipements de ventilation et amélioration de la sécurité	22.03.2000	non	SPCH	4'495'000	4'521'000		-26'000	4'520'855.68	20'000				-19'856
Onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cycles [07]	04.10.2000	oui	SPCH	76'945'000	21'600'000	55'345'000		21'179'811.70	2'520'000	2'100'000	2'500'000	1'525'000	54'370'188
Restauration et entretien de trois tronçons routiers	29.01.2003	oui	SPCH	6'300'000	4'725'000	650'000	925'000	4'705'435.25	20'000				649'565
Travaux de réfection des ouvrages sur la Basse-Areuse à Cortaillod et Boudry	30.04.2003	non	SPCH	2'405'000	1'920'000	485'000		1'901'174.55	20'000				483'825
Renouvellement véhicules et machines d'entretien (RC + A5)	02.11.2004	oui	SPCH	5'322'000	4'407'200	915'000	-200	3'807'214.60	600'000		615'000		299'985
Assainissement de l'encorbellement de la Ronçonnière au Col-des-Roches	30.05.2007	non	SPCH	585'000	587'000		-2'000	586'825.30					175
Réfection et assainissement du Pont de Biaufond	06.11.2007	non	SPCH	1'250'000	1'350'000		-100'000	1'343'483.85	10'000				-3'484
Elaboration du dossier de la route principale H20 [08]	04.12.2007	non	SPCH	4'000'000	1'033'000	2'967'000		307'608.30	1'700'000		600'000		1'392'392
Premières mesures d'amélioration du trafic au Locle et étude pour la liaison H18-H20	03.12.2008	oui	SPCH	800'000	520'000	280'000		0.00	800'000				
Ouvrages de protection des biens et des personnes aux abords des cours d'eau (convention-programme RPT 07b) [09]	23.06.2009	oui	SPCH	7'308'000	165'000	7'143'000			2'000'000	800'000	1'500'000	525'000	5'133'000
Protection contre le bruit et isolation acoustique (convention-programme RPT 06) [10]	23.06.2009	oui	SPCH	4'125'000	93'200	4'031'800			900'000	225'000	1'000'000	250'000	2'700'000
Réaménagement des berges de la Basse Areuse, projet individuel RPT 04	23.06.2009	oui	SPCH	3'250'000	15'000	3'235'000			100'000	35'000	500'000	175'000	2'860'000
Revitalisation des cours d'eau (convention-programme RPT 04) [11]	23.06.2009	oui	SPCH	650'000	86'000	564'000			250'000	87'500	400'000	140'000	227'500

				ENGAGEMENTS				DÉPENSES						
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Probablement non engagé (net) Fr.	Situation à fin 2008 Fr.	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes) Fr.	
		oui / non			Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.		Recettes Fr.
Participation du canton à l'évacuation et l'épuration des eaux et à l'adduction d'eau	[12]	oui	SCPE					110'722'607.08	8'000'000		5'000'000	5'000'000	9'000'000	
Elimination des déchets			SCPE					118'015'385.86						
1ère étape			SCPE	24'000'000										
2ème étape			SCPE	55'000'000										
3ème étape			SCPE	50'000'000										
4ème étape			SCPE	32'000'000										
Idem, subventions fédérales			SCPE						400'000	400'000	200'000	200'000		
Investigation, surveillance et assainissement des sites pollués	01.10.2008	non	SCPE	5'750'000		5'750'000			500'000		500'000		4'750'000	
Troisième programme d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat	[13] 26.03.1996	oui	SCEN	1'300'000	1'287'700	12'300		1'287'736.14	12'000	12'000	18'000	18'000	12'264	
Subvention destinée à la remise en état des forêts à la suite de l'ouragan "Lothar" de décembre 1999 et à soutenir la filière forêts-bois	[14] 17.05.2000	non	SFFN	3'989'000	3'989'000			3'903'407.45			85'000		593	
Développement des énergies renouvelables	[15] 07.02.2001	oui	SCEN	1'500'000	1'434'400	65'600		1'434'368.00	50'000		15'600		32	
Subventionner le chauffage au bois et les réseaux de chauffage à distance en utilisant des énergies renouvelables et des rejets de chaleur	[16] 27.01.2004	oui	SCEN	2'444'000	2'189'600	254'400		2'189'566.00	200'000		54'400		34	
Aménagement du "Sentier du Lac" entre Le Landeron et la gare de St-Aubin et construction d'une passerelle dans les gorges de l'Areuse	18.11.1996	oui	SCAT	650'000	546'000	104'000		545'957.80	50'000		85'000		-30'958	
Informatisation du Registre foncier	01.02.1994	non	SGRF	1'950'000	1'730'500	200'000	19'500	1'730'506.76	100'000		100'000		-7	
CNIP, 2ème étape de rénovation et d'entretien du bâtiment Site Dubied 12, 14, 16. Finition de la rénovation du second étage pour ateliers d'électrotechnique et interentreprises. Planification première série d'entretien d'immeuble	[17] 01.04.2009	non	SBAT	1'600'000	185'000	1'415'000			400'000		400'000		800'000	
Travaux d'entretien courant dans plusieurs bâtiments cantonaux, au titre de rattrapage de "l'entretien différé"	[18] 24.06.2009	oui	SBAT	3'500'000	800'000	2'700'000			1'200'000		1'600'000		700'000	
Département de l'économie														
Prêt pour la réalisation de projets de politique régionale	23.06.2009	oui	NECO	14'000'000		14'000'000					4'000'000		10'000'000	
Acquisition d'un logiciel pour le traitement informatique des poursuites	[19] 04.09.2007	non	OFPO	963'000		500'000	463'000		500'000					
Evologia, chaufferie + assainissement infrastructure (viabilités)	30.11.2004	oui	EVOL	5'970'000	5'946'200	60'000	-36'200	5'799'198.60					207'001	
Subventions pour travaux d'améliorations foncières, transformation, construction et assainissement de bâtiments ruraux, construction de fosses à purin	[20] 01.02.1994	non	SAGR	6'280'000	6'280'000			6'104'279.30					175'721	
Subventions pour constructions rurales et fosses à purin	[21] 06.02.2001	oui	SAGR	4'000'000	4'000'000			3'928'400.00					71'600	
Subventions pour travaux d'améliorations foncières	06.02.2001	non	SAGR	5'900'000	4'900'000	1'000'000		2'557'196.75	900'000		400'000		2'042'803	
Subventions pour améliorations foncières	29.06.2004	non	SAGR	1'000'000	400'000	600'000		231'616.40	190'000		350'000		228'384	
Subventions pour les constructions rurales	[22] 29.06.2004	oui	SAGR	5'500'000	5'500'000			5'456'000.00					44'000	
Subventions pour améliorations foncières	27.03.2007	non	SAGR	4'100'000	1'000'000	3'100'000		381'374.50	315'000		300'000		3'103'626	
Subventions pour constructions rurales	27.03.2007	oui	SAGR	5'100'000	3'175'400	1'924'600		1'726'500.00	1'430'000		1'400'000		543'500	

				ENGAGEMENTS			DÉPENSES						
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus) Fr.	Engagements nets		Probablement non engagé (net) Fr.	Situation à fin 2008 Fr.	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes) Fr.
		oui / non			Contracté Fr.	Prévu Fr.			Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	
Département de l'éducation, de la culture et des sports													
Intégration des technologies de l'information et de la communication dans les écoles neuchâteloises (2001-2007)	06.02.2001	oui	BUIS	10'400'000	10'256'400		143'600	9'656'423.98	600'000				-24
Participation de l'Etat à la construction de bâtiments scolaires communaux, achat de mobilier et de matériel													
- Enseignement primaire, loi du 28.03.84	[23]	oui	SECS	22'886'000	19'668'300	3'217'700		18'388'714.05	2'409'700		2'430'000		-342'414
- Enseignement secondaire, loi du 28.03.84	[24]	oui	SECS	13'419'000	13'419'000			12'433'478.00	693'100		450'000		-157'578
- Enseignement professionnel, loi du 26.06.81		oui	SECS	899'000	899'000			898'885.00					115
Participation à la construction d'installations sportives (loi du 27.02.1973)	[25]	oui	SSPO	4'266'000	2'984'500	1'281'500		4'159'899.00	105'800		318'600		-318'299
Acquisition des immeubles et infrastructures du secondaire 2	18.03.2008	non	LJPN CPLN CIFO	42'450'000	45'100'100		-2'650'100	42'270'125.00	2'830'000				-25
Construction d'une halle de sport double (halle Volta) à La Chaux-de-Fonds	[26]	non	CIFO	3'568'000	1'000'000	2'600'000	-32'000		2'968'000	800'000	1'800'000	300'000	-68'000
CIFOM-EA, équipements ateliers + salle des machines, nouvelle filière ES "Designer dipl. ES Objets horlogers"	[27]	non	CIFO	730'000	200'000	530'000			325'000		405'000		
Participation au transfert et à l'installation du Comlab au sein du CSEM	[28]	non	SHER	8'500'000		8'500'000			3'000'000		3'500'000		2'000'000
Haute école neuchâteloise (HEN), Ecole d'ingénieurs au Locle, crédit d'équipements 2002-2004	11.12.2002	oui	HES	5'134'000	5'433'800		-299'800	5'433'762.29					38
Campus Arc 1, Conservatoire, Neuchâtel, nouveaux bâtiments	[29]	non	HES	38'400'000	35'500'000	1'000'000	1'900'000	28'592'775.44	8'000'000	2'000'000	1'000'000	200'000	1'107'225
UNIMAIL, 2ème étape d'assainissement du revêtements pierreux des façades	27.03.2007	non	UNI	850'000	500'000	350'000		454'116.40	200'000				195'884
UNI, crédit d'équipements informatiques et scientifiques pour la période quadriennale 2007-2010	[30]	oui	UNI	13'500'000	11'574'800	1'889'800	35'400	11'176'632.31	2'000'000		2'994'000	454'200	-2'251'832
UNI, 1er mars 26, rénovation intérieure et mise en conformité des locaux du bâtiment principal	[31]	non	UNI	4'500'000	4'500'000			3'020'557.65	4'000'000	3'000'000	1'500'000	1'000'000	-20'558
Halle de sport triple de la Riveraine à Neuchâtel, part de l'Etat	22.03.1999	non	SSPO	6'395'000	6'136'000		259'000	6'135'934.00					66
Halle de sport triple de la Riveraine à Neuchâtel, subvention de l'Etat sur la part de la Ville de Neuchâtel	[32]	non	SSPO	1'918'500	1'840'800		77'700	722'971.00	478'300		478'300		161'229
Collégiale de Neuchâtel, subvention cantonale pour la première étape de la restauration	[33]	non	OPMS	1'953'000	1'953'000						300'000		1'653'000
SAEN, aménagement d'un local au CNIP à Couvet, destiné au stockage et au classement des archives industrielles	[34]	non	OAEN	550'000	417'900		132'100	417'934.55					-35
Investissements en appareils et équipements d'une valeur supérieure à Fr. 100.000.- (compétence du Conseil d'Etat)													
Département de la justice, de la sécurité et des finances													
Achat de matériel de saisie des données biométriques et centralisation des activités du service de la justice	01.07.2009	non	JUST	400'000	185'600	214'400							400'000

				ENGAGEMENTS			DÉPENSES						
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus)	Engagements nets		Probablement non engagé (net)	Situation à fin 2008	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes)
		oui / non											
					Fr.	Contracté Fr.	Prévu Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Crédit d'étude à finaliser le dossier de rénovation et de réaffectation de la prison préventive de La Chaux-de-Fonds, à préparer les autorisations et permis ainsi qu'à initier les procédures d'attribution des marchés	19.02.2007	non	SPNE	100'000	99'200		800	99'220.10					-20
Crédit d'étude à finaliser le projet de rénovation et de réaffectation de l'EEP Bellevue, et à déterminer le coût final de l'opération	19.02.2007	non	SPNE	200'000	200'000			187'509.05					12'491
Police, modification Centrale d'engagements et de transmissions (CET)	[35] 04.07.2007	non	PCNE	400'000	400'000			399'847.39					153
Police, installation de surveillance du trafic vers PMP et outillage informatique	[36] 28.01.2008	non	PCNE	385'000	385'000			385'000.00					
Police, remplacement des cartes et batteries du réseau radio sur le nœud ATM	[37] 16.04.2008	non	PCNE	145'000	145'000			145'000.00					
Implantation de l'unité de police mobile à Colombier (Longueville 1)	[38] 22.04.2009	non	PCNE	310'000	250'000	60'000							310'000
Police, renouvellement portables PDA	[39] 22.06.2009	non	PCNE	200'000	100'000	100'000							200'000
Police, installation des nouveaux collaborateurs de la police neuchâteloise	[40] 26.08.2009	non	PCNE	119'800	119'800				140'000	140'000			119'800
Réfection de la toiture et aménagement du bâtiment A1 à Colombier	[41] 01.07.2009	non	SSCM	250'000	200'000	50'000			200'000		50'000		
Assainissement halle 50 à Colombier	[42] 12.08.2009	non	SSCM	350'000		350'000			300'000		50'000		
SIEN, renouvellement système informatique du domaine de l'impôt	[43] 28.04.2003	non	SIEN	370'000	369'000		1'000	311'681.11					57'319
SIEN, renouvellement des matériels centraux associés à la gestion des réseaux informatiques neuchâtelois (Nœud cantonal et réseau pédagogique)	[44] 01.07.2005	non	SIEN	350'000	343'500		6'500	343'527.70					-28
SIEN, renouvellement des logiciels de sécurité associés aux postes de travail des utilisateurs	24.01.2007	non	SIEN	310'000	144'900	165'000	100	144'934.35	25'000		140'000		-34
SIEN, renouvellement des matériaux de communication (routeurs) décentralisés dans les bâtiments de l'Administration cantonale	[45] 15.08.2007	non	SIEN	390'000	385'000		5'000	189'271.15	195'000				729
SIEN, renouvellement Infrastructures centrales (backbone) des réseaux centraux (nœud cantonal, réseau pédagogique)	[46] 22.08.2007	non	SIEN	390'000	382'500		7'500	382'524.15					-24
SIEN, renouvellement des climatisations	[47] 17.03.2008	non	SIEN	330'000	327'400		2'600	327'403.00					-3
SIEN, développement de la communication sans fil	17.03.2008	non	SIEN	275'000	274'400		600	124'419.45	150'000				-19
SIEN, développement d'applications dans le domaine judiciaire	[48] 13.08.2008	non	SIEN	135'000	135'000			52'972.25	68'000				14'028
SIEN, renouvellement d'applications informatiques	22.06.2009	non	SIEN	400'000	250'000	150'000			250'000		150'000		
SIEN, renouvellement du système informatique	22.06.2009	non	SIEN	387'000	387'000				387'000				
SIEN, évolution d'applications informatiques existantes	22.06.2009	non	SIEN	393'000	253'000	140'000			253'000		140'000		
Département de la santé et des affaires sociales													
Département de la gestion du territoire													
Microrecensement "transports 2005"	16.02.2005	non	OCTR	245'000	245'000			165'155.95					79'844
Introduction d'une communauté tarifaire intégrale	28.05.2008	non	OCTR	400'000	400'000			301'243.15					98'757
Fusion dans le domaine des transports publics neuchâtelois - Projet Chasseron	01.09.2008	non	OCTR	400'000	400'000			120'388.60	235'000				44'611

				ENGAGEMENTS			DÉPENSES						
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus)	Engagements nets		Probablement non engagé (net)	Situation à fin 2008	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes)
					Contracté	Prévu			Dépenses	Dépenses	Recettes	Dépenses	
		oui / non	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.					Fr.
PN Auvernier, part routière	08.04.2009	non	OCTR	100'000	81'600		18'400						81'600
Microrecensement 2010 et indicateurs statistiques	26.08.2009	non	OCTR	290'000	121'000	29'000	140'000				150'000		
Construction d'un silo à sel pour le dépôt de Couvet	25.03.2009	non	SPCH	270'000	270'000								270'000
Réalisation d'études routières dans le cadre des mesures conjoncturelles cantonales	13.05.2009	oui	SPCH	200'000		200'000							200'000
Construction d'une extension au laboratoire routier du service des ponts et chaussées	01.07.2009	non	SPCH	275'000		275'000							275'000
Stabilisation des enrochements des rives du lac entre Auvernier et Saint-Blaise	12.08.2009	non	SPCH	350'000	80'000	270'000			100'000				250'000
Acquisition d'un équipement pour l'analyse des métaux lourds	06.05.2009	non	SCPE	165'000	165'000				165'000				
Service du cadastre et de la géomatique, renouvellement du système de gestion	08.07.2002	non	SGRF	400'000	268'700		131'300	268'725.33					-25
Mise en œuvre du PAC Marais-Acquisition d'un domaine agricole	30.03.2009	non	SFFN	400'000	400'000								400'000
Véhicule Manitou pour le SFFN	22.04.2009	non	SFFN	120'000	120'000								120'000
Château de Boudry, assainissement installation de chauffage y compris l'implantation de panneaux solaires / Eclairage extérieur	24.01.2007	oui	SBAT	400'000	200'000	150'000	50'000	195'970.30					154'030
Travaux d'assainissement de la cour intérieure du Château de Neuchâtel	01.09.2008	non	SBAT	158'000	158'000			157'950.95					49
Aménagement du nouveau poste de police à Fleurier	15.12.2008	non	SBAT	400'000	400'000			400'000.00					
Travaux de réfection Tour romane	[49] 02.03.2009	non	SBAT	400'000	300'000	100'000			400'000		100'000	15'000	-85'000
Assainissement de la toiture du garage de l'Etat, route des Gorges 1	08.06.2009	non	SBAT	300'000	180'000	120'000			180'000				
Département de l'économie													
Harmonisation des registres officiels de personnes en application de la loi fédérale y relative (LHR)	20.08.2008	non	NECO	181'000	181'000			72'570.10	95'000		10'000		3'430
Réalisation de travaux d'améliorations structurelles dans l'agriculture dans le cadre du programme de stabilisation de la Confédération	13.05.2009	non	SAGR	325'700	325'700								
SCAV, instrument d'analyse LC-MS	[50] 17.10.2007	non	SCAV	325'500	325'500			325'475.80					24
Département de l'éducation, de la culture et des sports													
Bâtiment de la microtechnique, études préalables	23.06.2008	non	SECS	200'000		200'000		-16'608.80					216'609
Lycée Jean-Piaget, remplacement des stores solaires extérieurs et travaux liés à l'assainissement du système de chauffage au sol dans le bâtiment Léopold-Robert 10, à Neuchâtel	[51] 13.05.2009	non	LJPN	400'000	300'000	100'000							
CIFOM, équipement d'un atelier mécanique à l'école technique du Locle	[52] 11.02.2009	non	CIFO	390'000	270'000	120'000			300'000		90'000		0
CIFOM, études mise en conformité bâtiments (installations incendie et sécurité Paix 60, Jardinière 68 et Serre 62 à La Chaux-de-Fonds)	[53] 08.04.2009	non	CIFO	250'000	250'000								250'000
CIFOM-ET au Locle, changement des portes latérales du bâtiment sis rue Klaus 1	[54] 08.04.2009	non	CIFO	160'000	160'000				100'000				60'000

				ENGAGEMENTS				DÉPENSES					
Compte des investissements Crédits d'engagement ouverts	Date	Crédit cadre	Centre financier	Crédit d'engagement (crédits compl. inclus)	Engagements nets		Probablement non engagé (net)	Situation à fin 2008	Budget 2009		Budget 2010		Ultérieurement (années 2011 et suivantes)
				oui / non		Fr.	Contracté Fr.	Prévu Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.
CIFOM, remplacement des installations téléphoniques	[55]	13.05.2009	non	CIFO	300'000		300'000		200'000		100'000		
Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, installation détection feu		12.08.2009	non	UNI	150'000	150'000			150'000				
SAEN, achat et installation d'un logiciel de gestion des archives pour le service des archives et trois autres services de l'Etat	[56]	05.11.2003	non	OAEN	400'000	209'200	143'900	46'900	146'633.68	50'000	100'000		56'466

Remarques

Rénovation de l'immeuble "Promenade 20", rénovation et agrandissement de la Prison préventive à La Chaux-de-Fonds, rénovation et agrandissement de l'établissement d'exécution des peines (EEP) de Bellevue à Gorgier	[01]	Démarrage des travaux reporté au printemps 2010. La dépense planifiée pour 2010 a été revue à la baisse et certains travaux seront rééchelonnés en conséquence (planification à confirmer vu les restrictions budgétaires).
Acquisition d'un nouveau réseau radio destiné aux services de sécurité	[02]	Travaux en cours. Adaptation du réseau radio avec diverses interfaces de la centrale d'engagement (CET).
Projet d'agglomération	[03]	Un crédit complémentaire de 1,6 million de francs a été accordé en juin 2009 pour la coordination et le suivi du projet d'agglomération, transports et urbanisation, réparti sur la période 2009-2012.
Dixième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes	[04]	Les dépenses concernent essentiellement les acquisitions de terrains liés aux contournements de La Chaux-de-Fonds (1ère étape) et de Corcelles. Les recettes concernent la part fédérale à recevoir suite au décompte final du contournement de Corcelles.
Travaux de protection contre les crues de l'Areuse de Travers à Noiraigue	[05]	Il s'agit des dernières remises en état (drainages) de terres agricoles utilisées comme zones de dépôt de matériaux lors des travaux de protection proprements-dits menés en 2001-2002.
Aménagement et assainissement du pont de Thielle	[06]	Stabilisation de la culée nord de l'ouvrage.
Onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cycles	[07]	Les projets envisagés englobent des améliorations des installations électromécaniques de la H20 et le début des travaux du tunnel du Bois des Rutelins (St-Sulpice).
Elaboration du dossier de la route principale H20	[08]	Ajustement du dossier de la H20 et procédure de règlement des oppositions suite à la mise à l'enquête de fin 2009.
Ouvrages de protection des biens et des personnes aux abords des cours d'eau (convention-programme RPT 07b)	[09]	Les cartes de dangers naturels liés à l'eau étant achevées, les études en cours permettront de réaliser plusieurs mesures le long de la Haute-Areuse.
Protection contre le bruit et isolation acoustique (convention-programme RPT 06)	[10]	Plusieurs projets d'assainissement routier recevront une part de contribution de cette convention-programme.
Revitalisation des cours d'eau (convention-programme RPT 04)	[11]	Les études en cours, ainsi que la coordination avec les diverses communes concernées, permettront de définir et de réaliser divers aménagements de revitalisation.
Participation du canton à l'évacuation et l'épuration des eaux et à l'adduction d'eau	[12]	Changement de pratique comptable pour le versement des subventions, en lien avec le fonds des eaux.
Troisième programme d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat	[13]	Le programme proprement-dit est quasiment terminé, seuls subsistent de petits travaux financés par les contributions de la Fondation du Centime Climatique versées sur 5 ans.
Subvention destinée à la remise en état des forêts à la suite de l'ouragan "Lothar" de décembre 1999 et à soutenir la filière forêts-bois	[14]	Il est prévu de clôturer ce compte durant l'exercice.
Développement des énergies renouvelables	[15]	Ce crédit devrait s'achever en 2010.
Subventionner le chauffage au bois et les réseaux de chauffage à distance en utilisant des énergies renouvelables et des rejets de chaleur	[16]	Idem.
CNIP, 2ème étape de rénovation et d'entretien du bâtiment Site Dubied 12, 14, 16. Finition de la rénovation du second étage pour ateliers d'électrotechnique et interentreprises. Planification première série d'entretien d'immeuble	[17]	Deuxième étape partielle des travaux de transformations.
Travaux d'entretien courant dans plusieurs bâtiments cantonaux, au titre de rattrapage de "l'entretien différé"	[18]	Report partiel des travaux 2009 non réalisés. La deuxième étape des travaux est planifiée.
Acquisition d'un logiciel pour le traitement informatique des poursuites	[19]	La dépense émergera intégralement aux comptes 2009, le montant final ayant été revu à la baisse.
Subventions pour travaux d'améliorations foncières, transformation, construction et assainissement de bâtiments ruraux, construction de fosses à purin	[20]	Travaux terminés, crédit à solder.

Remarques	
Subventions pour constructions rurales et fosses à purin	[21] Le solde sera probablement liquidé en 2010.
Subventions pour les constructions rurales	[22] Idem.
Participation de l'Etat à la construction de bâtiments scolaires communaux, - Enseignement primaire, loi du 28.03.84 - Enseignement secondaire, loi du 28.03.84	[23] Subventions de 20%. [24] Idem.
Participation à la construction d'installations sportives (loi du 27.02.1973)	[25] Idem.
Construction d'une halle de sport double (halle Volta) à La Chaux-de-Fonds	[26] La halle est en cours de construction. Les travaux ont débuté avec un léger retard.
CIFOM-EA, équipements ateliers + salle des machines, nouvelle filière ES "Designer dipl. ES Objets horlogers"	[27] La nouvelle filière (2 ans) a commencé lors de la rentrée scolaire 2009 et sera complète dès la rentrée scolaire 2010. Elle devra donc être entièrement équipée à ce moment-là. Aucun report de dépenses n'est possible. 325'000 francs seront dépensés en 2009, selon le crédit voté.
Participation au transfert et à l'installation du Comlab au sein du CSEM	[28] Engagement de l'Etat de Neuchâtel à participer au transfert et à l'installation du Comlab au CSEM selon convention du 15 octobre 2008.
Campus Arc 1, Conservatoire, Neuchâtel, nouveaux bâtiments	[29] Solde factures travaux de finition et travaux complémentaires.
UNI, crédit d'équipements informatiques et scientifiques pour la période quadriennale 2007-2010	[30] Adaptation des investissements selon lettre du 31 août 2009, en attendant la décision finale du SHER concernant le subventionnement des équipements IMT.
UNI, 1er mars 26, rénovation intérieure et mise en conformité des locaux du bâtiment principal	[31] Solde factures travaux de finition.
Halle de sport triple de la Riveraine à Neuchâtel, subvention de l'Etat sur la part de la Ville de Neuchâtel	[32] Subvention cantonale (si la ville présente le décompte final des travaux).
Collégiale de Neuchâtel, subvention cantonale pour la première étape de la restauration	[33] Montant proportionnel aux travaux engagés en 2010.
SAEN, aménagement d'un local au CNIP à Couvet, destiné au stockage et au classement des archives industrielles	[34] Bouclement du crédit d'investissement suite à la fin des travaux d'aménagement des locaux et au classement des archives de l'entreprise Dubied.
Police, modification Centrale d'engagements et de transmissions (CET)	[35] Ce crédit sera clôturé au 31 décembre 2009.
Police, installation de surveillance du trafic vers PMP et outillage informatique	[36] Idem.
Police, remplacement des cartes et batteries du réseau radio sur le nœud ATM	[37] Idem.
Implantation de l'unité de police mobile à Colombier (Longueville 1)	[38] Idem.
Police, renouvellement portables PDA	[39] Idem.
Police, installation des nouveaux collaborateurs de la police neuchâteloise	[40] Idem.
Réfection de la toiture et aménagement du bâtiment A1 à Colombier	[41] Solde à verser selon avancement des travaux.
Assainissement halle 50 à Colombier	[42] Idem.
SIEN, renouvellement système informatique du domaine de l'impôt	[43] Travaux terminés. Le crédit d'investissement sera bouclé à la fin de l'année 2009.
SIEN, renouvellement des matériels centraux associés à la gestion des réseaux informatiques neuchâtelois (Nœud cantonal et réseau pédagogique)	[44] Idem.
SIEN, renouvellement des matériaux de communication (routeurs) décentralisés dans les bâtiments de l'Administration cantonale	[45] Les travaux seront terminés à la fin de l'année 2009.
SIEN, renouvellement Infrastructures centrales (backbone) des réseaux centraux (nœud cantonal, réseau pédagogique)	[46] Travaux terminés. Le crédit d'investissement sera bouclé à la fin de l'année 2009.
SIEN, renouvellement des climatisations	[47] Idem.
SIEN, développement d'applications dans le domaine judiciaire	[48] Idem.
Travaux de réfection Tour romane	[49] Fin des travaux de restauration.
SCAV, instrument d'analyse LC-MS	[50] Compte soldé en 2009.
Lycée Jean-Piaget, remplacement des stores solaires extérieurs et travaux liés à l'assainissement du système de chauffage au sol dans le bâtiment Léopold-Robert 10, à Neuchâtel	[51] Les travaux ont été faits durant les vacances d'été 2009.
CIFOM, équipement d'un atelier mécanique à l'école technique du Locle	[52] 300'000 francs seront dépensés en 2009, selon le crédit voté.
CIFOM, études mise en conformité bâtiments (installations incendie et sécurité Paix 60, Jardinière 68 et Serre 62 à La Chaux-de-Fonds)	[53] 250'000 francs seront dépensés en 2009, selon le crédit voté.
CIFOM-ET au Locle, changement des portes latérales du bâtiment sis rue Klaus 1	[54] 160'000 francs seront dépensés en 2009, selon le crédit voté.
CIFOM, remplacement des installations téléphoniques	[55] La mise en fonction de la nouvelle téléphonie du CIFOM est prévue en début d'année 2010. Aucun report de dépenses n'est possible. 200'000 francs seront dépensés en 2009, selon crédit voté.
SAEN, achat et installation d'un logiciel de gestion des archives pour le service des archives et trois autres services de l'Etat	[56] Mise en production de l'outil de gestion, paiement des licences, formation du personnel.

Compte des investissements, crédits d'engagement à solliciter

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2009		Budget 2010	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Totaux		249'173'000	12'048'000	3'535'000	23'100'000	1'500'000
Département de la justice, de la sécurité et des finances						
Modernisation et réforme de l'Etat	[01]	SJSF	16'000'000		1'500'000	500'000
Crédit cadre 2010-2013, restructuration du pouvoir judiciaire neuchâtelois dans son intégralité	[02]	JUST	20'000'000		1'780'000	
Réorganisation globale du pouvoir judiciaire - projet Marguerite		JUST	1'500'000	500'000		
Remplacement appareils Polycor	[03]	PCNE	1'600'000		535'000	
Radar fixes (2 pièces)	[04]	PCNE	700'000		700'000	
Centrale neuchâteloise unique (CNU)	[05]	SSCM	6'150'000		400'000	
Réorganisation du service cantonal des contributions	[06]	SCCO	3'500'000		400'000	
Nouveau bâtiment SIEN - crédit d'études et concours d'architecture		SIEN	10'400'000	750'000		
SIEN, développement du Guichet Unique		SIEN	4'500'000	200'000	700'000	
Département de la santé et des affaires sociales						
Département de la gestion du territoire						
Crédit cadre destiné à l'octroi de prêts, garantis par gage immobilier, en faveur de la construction de logements par les Maîtres d'ouvrage d'utilité publique		OCNL	4'000'000		750'000	

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2009		Budget 2010	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Douzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales	SPCH	50'400'000	100'000	100'000		
Entretien constructif routes, ouvrages et cours d'eau [07]	SPCH	24'000'000			6'000'000	
Réaménagement de l'ancienne H20 à La Chaux-de-Fonds	SPCH	7'500'000	900'000			
Entretien et renforcement d'ouvrages d'art [08]	SPCH	5'765'000	2'000'000	2'000'000	500'000	500'000
Réaménagement de la RC 1320 à La Chaux-de-Fonds [09]	SPCH	5'500'000			1'000'000	
Renouvellement des équipements électromécaniques du tunnel de la Clusette et de la H20 - 2ème étape	SPCH		500'000	900'000		
Renforcement et revêtement de chaussée de la RC 1310 Les Ponts-de-Martel - La Sagne	SPCH	3'000'000	300'000			
H10, études GC et EM pour l'assainissement du tunnel de la Clusette [10]	SPCH	1'000'000			500'000	500'000
Mesures d'amélioration du trafic au Locle, complément [11]	SPCH	800'000			200'000	
Tivoli 22 - Neuchâtel, assainissement global du bâtiment / études [12]	SBAT	3'150'000	100'000			
Crédit cadre restructuration postes de police / fusion de services (CLA) [13]	SBAT	1'900'000	1'155'000	255'000	800'000	
Département de l'économie						
Subventions pour constructions rurales	SAGR	5'100'000			150'000	
Place d'étalonnage des camions citerne à Cressier [14]	SCAV	700'000			400'000	
Département de l'éducation, de la culture et des sports						
Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds, transformation et renouvellement de la cafétéria et des terrains polysportifs	LBCC	650'000	50'000			
Lycée Jean-Piaget (ancien et nouveau bâtiment) - Neuchâtel, crédit cadre d'assainissement des bâtiments / Crédit d'études [15]	LJPN	2'900'000	300'000			
CPMB - Colombier, crédit cadre, assainissement thermique global et mise en conformité technique [16]	CPMB	31'800'000	2'000'000		1'500'000	
CPLN - Neuchâtel assainissement global des bâtiments A + B + C + crédit d'étude (frais mandataires) [17]	CPLN	17'400'000			400'000	
CPLN - Neuchâtel, assainissement de la toiture halle C + crédit d'étude assainissement global	CPLN	1'950'000	200'000			
CIFOM à La Chaux-de-Fonds, mise en conformité des installations incendie et sécurité des bâtiments sis rue de la Paix 60, Jardinière 68 et Serre 62 [18]	CIFO	3'750'000	250'000		500'000	
Université de Neuchâtel UNIMAIL / bâtiment de chimie, remplacement colonnes de chute + assainissement enveloppe, projet Holistic [19]	UNI	2'700'000	100'000			
Université de Neuchâtel, crédit cadre pour l'assainissement des bâtiments d'Unilac	UNI	1'420'000	150'000	30'000		
Université de Neuchâtel UNIMAIL, assainissement installation sécurité feu [20]	UNI	900'000			500'000	

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2009		Budget 2010	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Nouveaux projets relevant du Conseil d'Etat						
Département de la justice, de la sécurité et des finances						
Mise à jour de la liaison informatique et du câblage suite au projet de transformation et rénovation des établissements de détention à La Chaux-de-Fonds et à Gorgier	SPNE	350'000			250'000	
Installation de Juris dans les trois établissements pénitentiaires cantonaux (Bellevue, Promenade et Ronde), améliorer le module déjà en place à l'office d'application des peines	SPNE	150'000			60'000	
Police, renouvellement appareils CET/POLYCOM/Sécurité/Serveur informatique	PCNE	300'000	100'000			
Assainissement système onduleurs et aspiration [21]	PCNE	162'000			162'000	
Reconstruction de la bergerie à Planeyse	SSCM	370'000	50'000			
Réorganisation du service des contributions, 1er étape	SCCO	250'000	250'000	250'000		
SIEN, remplacement et évolution du système de stockage	SIEN	395'000			395'000	
SIEN, traitement informatique des amendes d'ordre	SIEN	382'000			82'000	
SIEN, renouvellement des serveurs centraux	SIEN	371'000			321'000	
SIEN, renouvellement des infrastructures de télécommunications	SIEN	360'000			310'000	
SIEN, renouvellement de l'infrastructure réseau	SIEN	352'000	352'000			
SIEN, sécurisation des infrastructures de télécommunication et système	SIEN	325'000			325'000	
SIEN, mise en place d'un outil de help desk	SIEN	320'000	250'000			
SIEN, téléphonie	SIEN	260'000			260'000	
SIEN, renouvellement des licences anti-virus pour l'administration cantonale 2010-2012	SIEN	230'000			230'000	
Département de la santé et des affaires sociales						
Département de la gestion du territoire						
Remplacement du véhicule Unimog NE 30320 et équipement (division 4)	SPCH	400'000	400'000			
Etudes OPAM du réseau des routes cantonales	SPCH	300'000	50'000			
Construction d'un silo à sel pour le dépôt des Petits-Ponts	SPCH	300'000	270'000			
Remplacement du véhicule Unimog NE 30332 (division 4)	SPCH	270'000			270'000	
Remplacement équipements de déneigement des transporteurs privés, divis.1 à 3 [22]	SPCH	250'000	50'000		50'000	

Compte des investissements Crédits d'engagement à solliciter	Centre financier	Crédit d'engagement Fr.	Budget 2009		Budget 2010	
			Dépenses Fr.	Recettes Fr.	Dépenses Fr.	Recettes Fr.
Etudes pour la liaison H18-H20, complément	[23]	SPCH	200'000		200'000	
Acquisition d'un équipement pour l'analyse des micropolluants	[24]	SCPE	350'000		350'000	
Département de l'économie						
Adhésion au projet intercantonal "Limsophy"	[25]	SCAV	150'000		50'000	
Département de l'éducation, de la culture et des sports						
Lycée Denis-de-Rougemont - Neuchâtel (ancien bâtiment), amélioration détection feu, chemins de fuite, éclairage de secours	[26]	LDDR	200'000	150'000		
Lycée Blaise Cendrars - La Chaux-de-Fonds, photovoltaïque et installations didactiques	[27]	LBCC	150'000	100'000	130'000	
Lycée Jean-Piaget, aménagements informatiques pour les salles de classe, salle mobile et libre service	[28]	LJPN	301'000	121'000	90'000	
CPLN, mise en conformité des équipements relatifs à la sécurité des personnes et des choses dans les bâtiments	[29]	CPLN	290'000	200'000		
CIFOM ESTER - La Chaux-de-Fonds, aile toiture Est	[30]	CIFO	150'000		150'000	
EI-ARC au Locle, réaménagement intérieur		HES	250'000	150'000		
Cité universitaire - Neuchâtel, crédit d'étude travaux urgents SAS entrée	[31]	UNI	400'000		200'000	

Remarques

Modernisation et réforme de l'Etat	[01] Appui et investissements nécessaires à la modernisation de la gestion de l'Etat et de l'administration cantonale.
Crédit cadre 2010-2013, restructuration du pouvoir judiciaire neuchâtelois dans son intégralité	[02] Procédure pour le concours d'architecture : 550'000 francs.
Remplacement appareils Polycom	[03] Remplacement partiel des appareils radio Polycom (renouvellement prévu sur trois ans).
Radar fixes (2 pièces)	[04] Pose de deux nouveaux radars fixes sur le réseau routier cantonal.
Centrale neuchâteloise unique (CNU)	[05] Investissements nécessaires à la mise en place d'une centrale neuchâteloise d'alarme et d'engagement unique.
Réorganisation du service cantonal des contributions	[06] Le service des contributions a entamé une réflexion en profondeur de son organisation afin de répondre aux sollicitations des contribuables et d'améliorer le rendement de l'impôt. Afin de poursuivre ces réflexions et d'étudier la mise en œuvre de sa nouvelle organisation, il est demandé un crédit d'étude.
Entretien constructif routes, ouvrages et cours d'eau	[07] Ce crédit d'engagement remplace partiellement les rubriques budgétaires 314405 et 314410 (compte de fonctionnement) du service des ponts et chaussées.
Entretien et renforcement d'ouvrages d'art	[08] Assainissement de la tranchée verte (Boveresse) et confortement du viaduc du Crêt-de-l'Anneau (Travers).
Réaménagement de la RC 1320 à La Chaux-de-Fonds	[09] Première étape de reconstruction de la chaussée. Aménagement des voies de circulation et des cheminements de mobilité douce.

Remarques

H10, études GC et EM pour l'assainissement du tunnel de la Clusette	[10] Etudes globales d'assainissement de ce tunnel vieux de 35 ans, dont les équipements techniques sont d'origine et dont la structure n'a jamais fait l'objet d'un quelconque entretien constructif.
Mesures d'amélioration du trafic au Locle, complément	[11] Installation d'un contrôle d'accès à l'entrée ouest de la ville.
Tivoli 22 - Neuchâtel, assainissement global du bâtiment / études	[12] Etudes et travaux reportés.
Crédit cadre restructuration postes de police / fusion de services (CLA)	[13] Restructuration des postes de police du Landeron, de Cernier et de Colombier. D'autres projets sont également concernés.
Place d'étalonnage des camions citerne à Cressier	[14] Construction d'une place d'étalonnage des camions-citernes à proximité du lieu de ravitaillement (raffineries de Cressier) destinée à répondre aux exigences de l'office fédéral de métrologie (METAS). Les transporteurs qui doivent faire étalonner leurs compteurs une fois par an éviteront ainsi des déplacements coûteux.
Lycée Jean-Piaget (ancien et nouveau bâtiment) - Neuchâtel, crédit cadre d'assainissement des bâtiments / Crédit d'études	[15] Etudes et travaux reportés vu les restrictions budgétaires.
CPMB - Colombier, crédit cadre, assainissement thermique global et mise en conformité technique	[16] Honoraires dûs et travaux urgents (sécurité). Le Grand Conseil devrait se prononcer en automne 2009.
CPLN - Neuchâtel assainissement global des bâtiments A + B + C + crédit d'étude (frais mandataires)	[17] Analyses techniques - priorité interventions assainissement.
CIFOM à La Chaux-de-Fonds, mise en conformité des installations incendie et sécurité des bâtiments sis rue de la Paix 60, Jardinière 68 et Serre 62	[18] Première étape des travaux urgents (sécurité).
Université de Neuchâtel UNIMAIL / bâtiment de chimie, remplacement colonnes de chute + assainissement enveloppe, projet Holistic	[19] Etudes et travaux reportés vu les restrictions budgétaires.
Université de Neuchâtel UNIMAIL, assainissement installation sécurité feu	[20] Première étape : assainissement portes et clapets coup-feu (sécurité).
Assainissement système onduleurs et aspiration	[21] Remplacement des onduleurs qui garantissent en tout temps l'alimentation du système de sécurité des tunnels autoroutiers du canton.
Remplacement équipements de déneigement des transporteurs privés, divis.1 à 3	[22] Equipements fournis aux entreprises agissant pour le compte du service des ponts et chaussées.
Etudes pour la liaison H18-H20, complément	[23] Suite de l'étude d'opportunité menée conjointement par les cantons de Neuchâtel, Berne et du Jura concernant le contournement Est de La Chaux-de-Fonds.
Acquisition d'un équipement pour l'analyse des micropolluants	[24] Nécessité de pouvoir analyser les très faibles concentrations en micro-polluants selon les exigences de la législation.
Adhésion au projet intercantonal "Limsophy"	[25] Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la sécurité alimentaire "Limsophy" dans le cadre d'un projet intercantonal.
Lycée Denis-de-Rougemont - Neuchâtel (ancien bâtiment), amélioration détection feu, chemins de fuite, éclairage de secours	[26] Travaux réalisés en 2009.
Lycée Blaise Cendrars - La Chaux-de-Fonds, photovoltaïque et installations didactiques	[27] Report de la réalisation de ce projet en 2010 (planification en 2009).
Lycée Jean-Piaget, aménagements informatiques pour les salles de classe, salle mobile et libre service	[28] Achats de chariots mobiles et de portables. Installation de salles individuelles avec chaire multimédia.
CPLN, mise en conformité des équipements relatifs à la sécurité des personnes et des choses dans les bâtiments	[29] Demande en cours. Libération du projet à l'automne 2009. Travail réparti sur 4 à 5 ans.
CIFOM ESTER - La Chaux-de-Fonds, aile toiture Est	[30] Travaux indispensables pour ne pas mettre en péril l'intégrité du bâtiment pour causes d'infiltrations d'eau lors de fortes pluies ou en hiver. Le reste de la toiture a fait récemment l'objet d'une réfection complète.
Cité universitaire - Neuchâtel, crédit d'étude travaux urgents SAS entrée	[31] Création sas entrée sud-ouest seulement (priorité).

Service de la dette

Service de la dette Emprunts	<i>Echéance des emprunts</i>	<i>Situation au 31.12.2009</i>	<i>Taux</i>	<i>Annuités payables en 2010</i>			<i>Situation au 31.12.2010</i>
				<i>Intérêts</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Total</i>	
Prêt 2000 de Fr.100'000'000.- d'un établissement bancaire	17.01.2010	100'000'000	4.265%	4'253'153	100'000'000	104'253'153	0
Prêt 2000 de Fr.30'000'000.- d'un établissement bancaire	20.12.2010	30'000'000	4.260%	1'274'450	30'000'000	31'274'450	0
Placement privé de 2001 de Fr.50'000'000.--	28.02.2011	50'000'000	3.990%	1'995'000		1'995'000	50'000'000
Prêt 2001 de Fr.10'000'000.- de l'AVS	06.03.2011	10'000'000	4.000%	400'000		400'000	10'000'000
Prêt 2001 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	07.03.2011	50'000'000	4.000%	2'000'000		2'000'000	50'000'000
Placement privé de 2001 de Fr.75'000'000.--	04.07.2011	75'000'000	3.990%	2'992'500		2'992'500	75'000'000
Prêt 2002 de Fr.40'000'000.- de la Caisse pensions Etat NE	15.07.2017	40'000'000	4.250%	1'700'000		1'700'000	40'000'000
Prêt 2003 de Fr.40'000'000.- d'un établissement bancaire	11.10.2010	40'000'000	2.930%	1'178'511	40'000'000	41'178'511	0
Placement privé de 2003 de Fr.50'000'000.--	26.11.2013	50'000'000	3.125%	1'562'500		1'562'500	50'000'000
Emprunt 2004 de Fr.150'000'000.-	24.09.2012	150'000'000	2.625%	3'937'500		3'937'500	150'000'000
Prêt 2005 de Fr.40'000'000.- d'un établissement bancaire	20.01.2011	40'000'000	2.240%	896'000		896'000	40'000'000
Prêt 2005 de Fr.100'000'000.- d'un établissement bancaire	15.09.2020	100'000'000	2.550%	2'550'000		2'550'000	100'000'000
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'une Caisse de pensions privée	21.02.2014	50'000'000	2.875%	1'437'500		1'437'500	50'000'000
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	21.02.2022	50'000'000	3.080%	1'540'000		1'540'000	50'000'000
Prêt 2007 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	22.11.2007	50'000'000	3.375%	1'687'500		1'687'500	50'000'000
Prêt 2008 de Fr.50'000'000.- d'une compagnie d'assurances	25.06.2018	50'000'000	3.830%	1'915'000		1'915'000	50'000'000
Prêt 2008 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	24.10.2013	50'000'000	3.070%	1'535'000		1'535'000	50'000'000
Prêt 2008 de Fr.20'000'000.- d'un établissement bancaire	31.12.2019	20'000'000	2.768%	553'500		553'500	20'000'000

Service de la dette Emprunts	Echéance des emprunts	Situation au 31.12.2009	Taux	Annuités payables en 2010			Situation au 31.12.2010
				Intérêts	Amortissements	Total	
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	24.08.2021	50'000'000	3.050%	1'525'000		1'525'000	50'000'000
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	26.08.2019	50'000'000	2.790%	1'395'000		1'395'000	50'000'000
Prêt 2009 de Fr.50'000'000.- d'un établissement bancaire	14.12.2014	50'000'000	1.900%	950'000		950'000	50'000'000
Placement privé de 2009 de Fr.50'000'000.--	14.12.2016	50'000'000	2.400%	1'200'000		1'200'000	50'000'000
Emprunts 2009 à conclure		158'000'000	3.000%	4'740'000		4'740'000	158'000'000
Emprunts 2010 à conclure:							
- couverture d'emprunts échus			3.000%				170'000'000
- couverture de l'insuffisance de financement			3.000%				57'000'000
- intérêts courus sur nouveaux emprunts 2010				525'000			
		1'363'000'000		43'743'114	170'000'000	213'218'114	1'420'000'000

**Charges du compte
de fonctionnement
par nature
et par département,
budget 2010**

Charges du compte de fonctionnement par nature et par départements, budget 2010 <i>En milliers de francs</i>		Total	<i>Autorités</i>	<i>Justice sécurité et finances</i>	<i>Santé et affaires sociales</i>	<i>Gestion du territoire</i>	<i>Economie</i>	<i>Education culture et sports</i>	<i>Fonds</i>
300	Autorités, commissions et juges	9'218	1'954	6'867	53	64	112	164	5
301	Personnel administratif et d'exploitation	216'172	4'050	96'626	12'760	35'213	35'730	31'603	191
302	Personnel enseignant	111'128						111'128	
303	Assurances sociales	29'135	475	8'903	1'083	3'304	3'044	12'311	16
304	Caisse de pensions et de prévoyance	33'182	536	10'076	1'286	3'383	3'670	14'211	20
305	Assurance-maladie	1'076						1'076	
307	Prestations aux retraités	2'842	1'931	905		6			
308	Personnel temporaire	2'429					5	2'424	
309	Autres charges du personnel	2'713	31	1'547	46	47	354	688	
30	Charges de personnel	407'894	8'977	124'924	15'227	42'016	42'915	173'603	232
310	Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	8'935	4'271	595	5	74	248	3'491	250
311	Mobilier, machines, véhicules	8'326	23	2'702		1'221	256	4'053	70
312	Eau, énergie, combustibles	7'398		109		4'018	225	3'046	
313	Autres marchandises	9'926		3'546	300	2'736	900	2'276	169
314	Entretien des immeubles	14'258		1'155		9'450	495	2'733	425
315	Entretien d'objets mobiliers	5'978	130	4'640		378	172	658	
316	Loyers, fermages, redevances d'utilisation	11'200	1'448	7'805		173	21	1'753	
317	Dédommagements pour frais	4'904	214	808	183	502	951	1'801	447
318	Honoraires et autres services	39'412	2'481	10'928	596	5'276	5'453	8'636	6'043
319	Frais divers	7'170	144	614	331	311	1'484	3'427	859
31	Biens, services et marchandises	117'506	8'711	32'903	1'414	24'137	10'203	31'875	8'263

Charges du compte de fonctionnement par nature et par départements, budget 2010 <i>En milliers de francs</i>		Total	Autorités	Justice sécurité et finances	Santé et affaires sociales	Gestion du territoire	Economie	Education culture et sports	Fonds
32	Intérêts passifs	44'735	44'735						
330	Patrimoine financier	28'325		28'029	1	102	132	62	
331	Patrimoine administratif	79'669	28	5'185	1'532	39'226	3'722	22'023	7'952
333	Découvert								
33	Amortissements	107'994	28	33'214	1'532	39'328	3'854	22'085	7'952
34	Parts, contributions sans affectation	10'377	9'897						480
350	Confédération	668		306			362		
351	Cantons	74'906	87	3'685	277	47	380	70'429	
352	Communes	8'192		1'149		1'835		2'488	2'720
35	Dédommagements à des collectivités	83'765	87	5'139	277	1'882	742	72'918	2'720
360	Confédération	5'857					1'000		4'857
361	Cantons	1'479			139		100	40	1'200
362	Communes	97'057		246	3'131	1'261		79'864	12'555
363	Propres établissements	438'904			236'525		122'100	80'279	
364	Sociétés d'économie mixte	74'263			20'973	52'499	15	736	40
365	Institutions privées	144'307	370	1'835	95'644	597	1'909	22'075	21'876
366	Personnes physiques et morales	226'688			192'253	3'077	11'994	2'315	17'049
367	Etranger								
36	Subventions accordées	988'555	370	2'081	548'665	57'435	137'118	185'309	57'576
371	Cantons	399							399
372	Communes	6'500		420		1'876	50	470	3'685
373	Propres établissements	3'740			3'500				240
374	Sociétés d'économie mixte								
375	Institutions privées	78'545					78'495	9	41
376	Personnes physiques	574				74		500	
37	Subventions redistribuées	89'757		420	3'500	1'950	78'545	979	4'364
380	Attributions aux fonds	126							126
381	Attributions aux réserves	595			570			25	
38	Attributions aux financements spéciaux	721			570			25	126
39	Imputations internes	38'465	5	1'771	9'465	3'387	10'574	8'176	5'086
3	Total des charges	1'889'767	18'178	255'083	580'651	170'135	284'431	494'970	86'319

**Revenus du compte
de fonctionnement
par nature
et par département,
budget 2010**

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par départements, budget 2010 <i>En milliers de francs</i>		Total	Autorités	Justice sécurité et finances	Santé et affaires sociales	Gestion du territoire	Economie	Education culture et sports	Fonds
400	Impôts sur le revenu et la fortune	762'200		762'200					
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	67'000		67'000					
402	Impôts fonciers	5'500		5'500					
403	Impôts sur les gains en capital	19'250		19'000					250
404	Droits de mutations et de timbre	24'000		24'000					
405	Impôts sur les successions et les donations	18'000		18'000					
406	Impôts sur la propriété et la dépense	42'087				42'087			
407	Impôts sur la consommation								
40	Impôts	938'037		895'700		42'087			250
41	Patentes et concessions	5'574	110	30		2'601	2'833		
420	Banques	853		853					
421	Créances	10'486		10'486					
422	Capitaux patrimoine financier	951		800					151
423	Immeubles du patrimoine financier	735		315			420		
424	Gains comptables sur placements du patrimoine financier	7'150		1'450	2'200	3'500			
425	Prêts du patrimoine administratif	3		3					
426	Participations patrimoine administratif	25'600		25'600					
427	Immeubles du patrimoine administratif	7'046		98		6'070	146	680	52
429	Autres revenus	24				24			
42	Revenus des biens	52'847		39'604	2'200	9'594	566	680	203

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par départements, budget 2010 <i>En milliers de francs</i>		Total	<i>Autorités</i>	<i>Justice sécurité et finances</i>	<i>Santé et affaires sociales</i>	<i>Gestion du territoire</i>	<i>Economie</i>	<i>Education culture et sports</i>	<i>Fonds</i>
431	Emoluments administratifs	29'485	81	4'243	67	7'695	17'398	3	
432	Recettes hospitalisation et étés spécialisés, pensions								
433	Ecolages	11'667						11'667	
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de service	20'958		3'045	27	2'070	868	5'403	9'545
435	Ventes	4'879	786	63	500	1'523	971	961	75
436	Dédommagements de tiers	17'979	847	11'406	1'108	335	597	3'676	10
437	Amendes	24'508		24'428			80		
438	Prestations pour investissements	2'093	53			965		1'075	
439	Autres contributions	11'371	297	5'803	349	1'130	643	2'603	545
43	Contributions	122'939	2'064	48'988	2'051	13'718	20'557	25'387	10'175
44	Parts à des recettes	262'373		240'798	575	21'000			
450	Confédération	4'377		3'988		175	214		
451	Cantons	31'124		2'349		911	276	27'587	
452	Communes	13'176		10'271			305	117	2'484
45	Dédommagements de collectivités	48'677		16'608		1'086	795	27'704	2'484
460	Confédération	156'387			48'967	1'462	66'166	37'043	2'749
461	Cantons								
462	Communes	96'543			54'897	27'084	753		13'808
463	Propres établissements	1'126				200			926
469	Autres subventions	3'952						662	3'290
46	Subventions acquises	258'007			103'864	28'747	66'919	37'704	20'773
470	Confédération	88'043		420	3'500	1'950	77'700	509	3'965
471	Cantons	399							399
472	Communes	1'315					845	470	
47	Subventions à redistribuer	89'757		420	3'500	1'950	78'545	979	4'364
480	Prélèvements aux fonds	37'186						245	36'941
481	Prélèvements aux réserves	1'621		461			700	460	
48	Prélèvements aux financements spéciaux	38'807		461			700	705	36'941
49	Imputations internes	38'465	3'759	5'284	9'568	4'921	366	3'439	11'128
4	Total des revenus	1'855'483	5'933	1'247'893	121'757	125'704	171'281	96'597	86'319

Charges du compte de fonctionnement par nature et par années

	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
300 Autorités, commissions et juges	9'218'100	9'402'800	9'054'481
301 Personnel administratif et d'exploitation	216'172'000	217'843'700	243'152'906
302 Personnel enseignant	111'127'800	113'848'500	109'772'197
303 Assurances sociales	29'134'600	29'545'200	30'101'710
304 Caisse de pensions et de prévoyance	33'181'500	31'254'100	31'340'438
305 Assurance-maladie	1'075'600	1'177'900	1'143'363
307 Prestations aux retraités	2'841'800	13'109'000	9'497'568
308 Personnel temporaire	2'428'800	2'314'500	2'269'390
309 Autres charges du personnel	2'713'300	2'839'000	2'485'394
30 Charges de personnel	407'893'500	421'334'700	438'817'447
310 Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	8'934'700	8'273'200	8'117'564
311 Mobilier, machines, véhicules	8'325'500	10'575'300	9'841'924
312 Eau, énergie, combustibles	7'398'300	7'341'300	8'384'315
313 Autres marchandises	9'926'400	10'297'800	12'638'586
314 Entretien des immeubles	14'257'800	15'704'500	18'590'548
315 Entretien d'objets mobiliers	5'977'500	6'317'000	6'288'407
316 Loyers, fermages, redevances d'utilisation	11'199'900	11'161'600	11'023'020
317 Dédommagements pour frais	4'904'000	5'018'500	4'289'692
318 Honoraires et autres services	39'412'300	40'733'200	40'729'231
319 Frais divers	7'169'600	6'285'900	6'407'276
31 Biens, services et marchandises	117'506'000	121'708'300	126'310'563
32 Intérêts passifs	44'735'200	48'932'100	45'438'220
330 Patrimoine financier	28'324'900	28'573'600	26'111'240
331 Patrimoine administratif	79'669'000	82'641'500	85'034'558
332 Compte des investissements	0	0	0
333 Découvert	0	0	0
33 Amortissements	107'993'900	111'215'100	111'145'798
34 Parts et contributions sans affectation	10'376'600	8'564'900	8'922'272
350 Confédération	667'500	1'102'400	929'196
351 Cantons	74'905'500	72'785'700	62'154'263
352 Communes	8'192'000	8'500'200	8'347'213
35 Dédommagements aux collectivités	83'765'000	82'388'300	71'430'672
360 Confédération	5'857'000	4'942'000	15'416'650
361 Cantons	1'478'600	1'494'000	1'983'092
362 Communes	97'057'200	104'537'400	85'571'580
363 Propres établissements	438'904'000	451'729'100	412'213'641
364 Sociétés d'économie mixte	74'263'100	60'136'100	68'111'040
365 Institutions privées	144'306'900	143'243'500	132'742'883
366 Personnes physiques et morales	226'687'700	198'135'500	185'940'669
367 Etranger	0	0	0
36 Subventions accordées	988'554'500	964'217'600	901'979'555
371 Cantons	398'500	1'153'000	60'000
372 Communes	6'500'200	5'055'700	4'995'473
373 Propres établissements	3'740'000	3'640'000	3'611'083
374 Sociétés d'économie mixte	0	0	0
375 Institutions privées	78'544'700	79'232'500	67'995'747
376 Personnes physiques	573'500	573'500	156'647
37 Subventions redistribuées	89'756'900	89'654'700	76'818'950
380 Attributions aux fonds	125'500	1'065'100	32'418'619
381 Attributions aux réserves	595'000	595'000	9'998'513
38 Attributions aux financements spéciaux	720'500	1'660'100	42'417'132
39 Imputations internes	38'464'800	43'495'400	71'658'315
3 Total des charges	1'889'766'900	1'893'171'200	1'894'938'924

Revenus du compte de fonctionnement par nature et par années

		<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
400	Impôts sur le revenu et la fortune	762'200'000	761'000'000	748'760'473
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	67'000'000	118'000'000	122'644'296
402	Impôts fonciers	5'500'000	5'200'000	6'643'437
403	Impôts sur les gains en capital	19'250'000	21'250'000	21'989'465
404	Droits de mutations et de timbre	24'000'000	25'000'000	27'052'487
405	Impôts sur les successions et donations	18'000'000	17'000'000	22'128'109
406	Impôts sur la propriété et la dépense	42'087'300	42'247'300	42'157'395
407	Impôts sur la consommation	0	0	0
40	Impôts	938'037'300	989'697'300	991'375'662
41	Patentes et concessions	5'573'700	5'321'000	5'525'821
420	Banques	852'600	1'960'000	1'642'801
421	Créances	10'485'800	10'453'100	11'606'848
422	Capitaux patrimoine financier	951'300	855'200	1'043'253
423	Immeubles du patrimoine financier	734'600	535'000	574'344
424	Gains compt. sur placem. du patrim. finan.	7'150'000	1'830'000	7'342'814
425	Prêts du patrimoine administratif	3'000	3'000	11'548
426	Participations patrimoine administratif	25'600'000	23'500'000	23'500'000
427	Immeubles du patrimoine administratif	7'045'900	2'059'300	2'445'646
429	Autres revenus	24'000	0	13'517
42	Revenus des biens	52'847'200	41'195'600	48'180'771
431	Emoluments administratifs	29'484'600	37'362'000	37'962'085
432	Recettes hospit.+ d'établ. spéc. pensions	0	0	17'809'824
433	Ecolages	11'666'900	11'293'000	10'112'243
434	Aut. redevances d'utilis.+ prest. de serv.	20'957'900	22'950'000	23'601'095
435	Ventes	4'878'700	4'126'000	4'577'335
436	Dédommagements de tiers	17'979'400	16'475'200	20'025'569
437	Amendes	24'507'900	21'815'300	18'004'734
438	Prestations pour investissements	2'093'000	4'548'700	4'628'794
439	Autres contributions	11'370'700	9'094'700	12'605'731
43	Contributions	122'939'100	127'664'900	149'327'410
44	Parts à des recettes	262'373'000	263'060'000	270'663'755
450	Confédération	4'377'200	20'281'500	21'441'979
451	Cantons	31'123'500	30'364'900	31'600'872
452	Communes	13'176'300	12'562'600	11'096'473
45	Dédommag. de collectivités	48'677'000	63'209'000	64'139'324
460	Confédération	156'387'400	135'482'900	130'653'872
461	Cantons	0	0	0
462	Communes	96'542'600	69'599'900	70'371'285
463	Propres établissements	1'125'700	1'110'300	1'229'334
469	Autres subventions	3'951'500	3'769'200	3'601'118
46	Subventions acquises	258'007'200	209'962'300	205'855'609
470	Confédération	88'043'400	87'460'700	75'897'125
471	Cantons	398'500	1'153'000	60'000
472	Communes	1'315'000	1'041'000	861'825
473	Propres établissements	0	0	0
47	Subventions à redistribuer	89'756'900	89'654'700	76'818'950
480	Prélèvements aux fonds	37'185'800	27'912'300	6'864'501
481	Prélèvements aux réserves	1'621'200	1'810'300	18'527'839
48	Prélèv. aux financements spéciaux	38'807'000	29'722'600	25'392'340
49	Imputations internes	38'464'800	43'495'400	71'658'315
4	Total des revenus	1'855'483'200	1'862'982'800	1'908'937'957

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle					
<i>Fonctions</i>	<i>Budget 2010</i> <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Variations</i> <i>par rapport aux</i> <i>budget 2009</i> <i>%</i>		<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Administration générale	71'133'300	75'988'900	-	6.4	81'235'743
Législatif et exécutif	3'133'500	3'259'300			2'865'947
Administration générale	43'187'400	45'765'600			45'567'658
Prestations aux pensionnés	2'341'800	2'109'000			1'755'782
Tâches non ventilables	22'470'600	24'855'000			31'046'356
Sécurité publique	69'008'700	72'436'900	-	4.7	64'809'451
Protection juridique	1'122'500	2'757'800			31'808
Police	38'953'100	40'017'800			37'411'184
Justice	12'872'400	13'865'800			13'163'677
Exécution des peines	14'690'700	13'833'200			12'876'914
Police du feu	8'300	8'300			12'619
Sécurité civile et défense nationale	1'361'700	1'954'000			1'313'249
Enseignement et formation	390'748'700	403'260'000	-	3.1	381'583'371
Ecoles enfantines	7'701'900	7'739'600			7'719'621
Ecoles publiques	93'768'000	96'846'700			93'316'800
Ecoles spécialisées	31'952'600	32'648'300			33'653'894
Formation professionnelle	80'967'900	84'403'100			77'130'811
Ecoles de formation générale	53'012'000	53'383'300			49'992'819
Formation professionnelle supérieure	51'149'400	53'724'000			46'614'017
Etabliss. universitaires et recherche	65'492'500	67'429'500			66'980'796
Autres tâches d'enseignement	6'704'400	7'085'500			6'174'613
Culture et loisirs	14'502'600	15'137'800	-	4.2	15'912'903
Encouragement à la culture	7'224'300	7'228'800			7'967'784
Entret. monuments, protection des sites	3'771'800	3'543'200			3'512'519
Mass media	166'000	166'000			166'000
Parcs publics et chemins pédestres	64'200	54'200			34'459
Sports	1'896'300	2'585'600			2'672'141
Eglises	1'380'000	1'560'000			1'560'000
Santé	284'754'500	270'415'400	+	5.3	260'711'486
Hôpitaux	194'038'000	194'015'000			186'894'794
Homes médicalisés	16'279'700	3'226'700			5'965'843
Cliniques psychiatriques	42'524'800	41'278'000			35'708'261
Soins ambulatoires	17'893'000	16'750'000			17'633'336
Prophylaxie, lutte contre les maladies	7'162'900	7'440'000			7'913'707
Contrôle des denrées alimentaires	4'263'400	4'571'500			4'080'600
Autres dépenses de santé	2'592'700	3'134'200			2'514'945

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle					
<i>Fonctions</i>	Budget 2010 <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Variations par rapport aux budget 2009</i>		<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
				<i>%</i>	
Prévoyance sociale	267'736'200	287'197'000	-	6.8	287'932'748
Assurance-vieillesse et survivants	59'740'000	63'432'200			67'176'757
Assurance-invalidité	26'900'000	29'486'500			26'507'730
Assurance-maladie	45'584'900	60'762'900			49'324'994
Autres assurances sociales	100'000	100'000			100'000
Protection de la jeunesse	32'633'400	34'103'600			40'469'734
Invalidité	42'439'100	43'858'500			36'471'255
Encouragement construction de logements	3'572'000	3'206'500			2'225'643
Assistance	56'521'800	51'996'800			65'406'635
Action d'entraide	245'000	250'000			250'000
Trafic	81'423'900	86'888'200	-	6.3	83'509'208
Routes nationales et cantonales	51'715'200	52'314'500			50'769'981
Routes communales	610'000	1'510'000			1'821'701
Trafic régional	28'216'800	32'452'600			30'250'135
Trafic, autres tâches	881'900	611'100			667'391
Protection et aménagement de l'environnement	18'934'300	17'287'200	+	9.5	18'529'301
Protection des eaux et correction des eaux	11'839'100	12'387'600			12'199'989
Autres tâches protection environnement	248'000	258'000			243'134
Aménagement	6'847'200	4'641'600			6'086'178
Economie publique	20'467'300	26'525'900	-	22.8	43'815'460
Agriculture	8'182'600	7'898'300			7'025'017
Sylviculture	4'706'700	5'690'500			4'634'391
Tourisme	1'160'000	1'041'000			1'567'674
Industrie, artisanat et commerce	5'927'300	11'064'900			24'616'353
Energie	490'700	831'200			5'972'025
Total des dépenses nettes	1'218'709'500	1'255'137'300	-	2.9	1'238'039'671
Finances et impôts	1'184'425'800	1'224'948'900	-	3.3	1'252'038'704
Excédent de charges	34'283'700	30'188'400			
Excédent de revenus					13'999'033

Compte de fonctionnement selon la classification économique

Compte de fonctionnement selon la classification économique					
<i>Rubriques</i>	Budget 2010 <i>Fr.</i>	<i>Budget 2009</i> <i>Fr.</i>	<i>Variations par rapport au budget 2009</i> %		<i>Comptes 2008</i> <i>Fr.</i>
Charges					
Traitements et prestations sociales	407'893'500	421'334'700	-	3.2	438'817'447
Consommation de biens et services	117'506'000	121'708'300	-	3.5	126'310'563
Intérêts passifs	44'735'200	48'932'100	-	8.6	45'438'220
Transferts:					
- à la Confédération	6'524'500	6'044'400	+	7.9	16'345'846
- aux cantons	76'782'600	75'432'700	+	1.8	64'197'355
- aux communes	111'749'400	118'093'300	-	5.4	98'914'266
- aux propres établissements et aux privés	967'019'900	936'690'200	+	3.2	870'771'710
Part des communes à des recettes cantonales	10'376'600	8'564'900	+	21.2	8'922'272
Amortissements, virements à des fonds et imputations internes	147'179'200	156'370'600	-	5.9	225'221'245
Revenus					
Transferts:					
- de la Confédération	511'181'000	506'285'100	+	1.0	498'656'731
- des cantons	31'522'000	31'517'900	+	0.0	31'660'872
- des communes	111'033'900	83'203'500	+	33.4	82'329'583
Recettes fiscales	938'037'300	989'697'300	-	5.2	991'375'662
Autres recettes, prélèvements aux fonds et imputations internes	263'709'000	252'279'000	+	4.5	304'915'109
Total des charges	1'889'766'900	1'893'171'200	-	0.2	1'894'938'924
Total des revenus	1'855'483'200	1'862'982'800	-	0.4	1'908'937'957
Excédent de charges	34'283'700	30'188'400			
Excédent de revenus					13'999'033

Statistiques financières

- **Budget et compte de fonctionnement**
(1991-2010)
- **Budget et compte des investissements**
(1991-2010)
- **Financement**
(1991-2010)
- **Dette et intérêts passifs**
(1991-2010)
- **Charges par nature**
(1991-2010)
- **Revenus par nature**
(1991-2010)
- **Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle**
(1991-2010)
- **Compte de fonctionnement selon la classification organique**
(2000-2010)
- **Compte des investissements selon la classification organique**
(2000-2010)
- **Investissements nets par objet**
(2000-2010)
- **Actif du bilan**
(1989-2008)
- **Passif du bilan**
(1989-2008)

NB. Les éventuelles différences par rapport aux comptes et par rapport au calcul des totaux sont dues aux arrondis (les statistiques sont mentionnées en milliers de francs).

Le détail des statistiques financières peut être obtenu auprès du Service financier de l'Etat,
Rue du Musée 1,
Case postale 2316,
2001 Neuchâtel,
tél. 032/ 889.64.10,
fax. 032/ 889.60.82,
e-mail: Service.Financier@ne.ch.

Les statistiques, les indicateurs et les quotes-parts peuvent être consultés sur Internet à l'adresse:
[http://www.ne.ch/Finances et impôts/Finances/Statistiques](http://www.ne.ch/Finances%20et%20impôts/Finances/Statistiques)

BUDGET ET COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En milliers de francs

Année	Budget			Comptes		
	Charges	Revenus	Excédents de ch. (-) / rev. (+)	Charges	Revenus	Excédents de ch. (-) / rev. (+)
	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)	(5)	(6)=(5)-(4)
1991	940'601	899'282	-41'319	970'180	922'562	-47'618
1992	1'034'211	995'813	-38'398	1'064'868	1'002'119	-62'749
1993	1'102'077	1'042'804	-59'273	1'101'193	1'036'135	-65'057
1994	1'137'380	1'073'148	-64'231	1'125'468	1'070'041	-55'427
1995	1'155'714	1'103'378	-52'336	1'134'971	1'097'508	-37'463
1996	1'209'751	1'165'164	-44'587	1'195'688	1'167'128	-28'560
1997	1'246'025	1'202'884	-43'141	1'229'215	1'191'111	-38'105
1998	1'271'005	1'228'187	-42'818	1'270'062	1'228'363	-41'700
1999	1'322'894	1'280'856	-42'038	1'348'875	1'323'798	-25'078
2000	1'373'892	1'337'091	-36'800	1'404'957	1'392'611	-12'345
2001	1'389'746	1'356'560	-33'186	1'422'491	1'403'607	-18'884
2002	1'468'441	1'431'154	-37'287	1'504'838	1'476'201	-28'637
2003	1'569'904	1'512'680	-57'224	1'588'288	1'524'622	-63'666
2004	1'656'746	1'588'863	-67'883	1'665'595	1'566'268	-99'328
2005*	1'714'716	1'665'974	-48'742	2'152'268	2'070'787	-81'481
2006**	1'755'142	1'711'564	-43'578	1'995'349	2'003'822	+8'473
2007	1'785'371	1'742'163	-43'208	1'791'472	1'798'895	+7'424
2008	1'844'057	1'811'004	-33'053	1'894'939	1'908'938	+13'999
2009	1'893'171	1'862'983	-30'188			
2010	1'889'767	1'855'483	-34'284			

* Pour les comptes, le total des charges et le total des revenus sont influencés par le versement extraordinaire de la BNS et son affectation.

** Pour les comptes, le total des charges et le total des revenus sont pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance. Avant comptabilisation de celui-ci, le solde du compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de 45,1 millions de francs.

BUDGET ET COMPTE DES INVESTISSEMENTS

En milliers de francs

Année	Budget			Comptes		
	Dépenses	Recettes	Investis- sements nets	Dépenses	Recettes	Investis- sements nets
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(4)	(5)	(6)=(4)-(5)
1991	341'574	224'158	117'416	334'355	227'667	106'688
1992	388'454	255'433	133'021	385'738	244'637	141'101
1993	305'138	205'814	99'324	312'431	217'254	95'178
1994	260'279	177'709	82'570	254'770	177'341	77'429
1995	254'129	165'321	88'808	179'600	113'325	66'275
1996	170'280	92'433	77'847	175'074	106'700	68'374
1997	175'310	99'932	75'378	221'723	144'604	77'119
1998	235'422	143'924	91'498	267'383	177'368	90'015
1999	272'348	173'935	98'413	293'379	208'515	84'865
2000	279'193	177'535	101'658	316'780	198'900	117'880
2001	269'142	173'813	95'329	283'433	175'097	108'335
2002	246'233	157'001	89'232	227'853	150'725	77'127
2003	211'291	125'836	85'456	204'422	146'727	57'694
2004	208'492	113'770	94'722	214'347	136'420	77'927
2005	193'411	97'964	95'447	150'231	86'580	63'651
2006	147'807	81'589	66'218	132'651	83'587	49'064
2007	115'575	57'766	57'809	102'359	58'995	43'364
2008	161'424	97'447	63'977	141'335	50'237	91'098
2009	136'054	63'709	72'345			
2010	113'460	48'737	64'723			

FINANCEMENT

En milliers de francs

Année	Investissements nets	Amortissements		Excédents de ch. (-) / rev. (+)	Financements spéciaux		Exc. (+) / Insuff. (-) de financement
		Patrimoine financier	Patrimoine administratif		Attributions	Prélèvements	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)=(3)+(4)+ (5)-(1)-(6) *
C 1991	106'688	2'979	40'548	-47'618	4'619	10'795	-116'955
C 1992	141'101	5'573	46'281	-62'749	5'165	12'120	-158'951
C 1993	95'178	5'490	55'200	-65'057	3'199	8'723	-105'068
C 1994	77'429	6'206	59'461	-55'427	2'602	11'472	-76'059
C 1995	66'275	7'843	63'742	-37'463	1'695	6'565	-37'022
C 1996	68'374	8'668	65'961	-28'560	6'175	9'018	-25'148
C 1997	77'119	8'790	68'618	-38'105	1'487	8'926	-45'255
C 1998	90'015	9'520	68'195	-41'700	2'229	5'734	-57'505
C 1999	84'865	10'953	70'923	-25'078	9'863	3'411	-21'614
C 2000	117'880	8'288	74'606	-12'345	15'833	5'195	-36'695
C 2001	108'335	9'742	81'158	-18'884	9'954	5'567	-31'932
C 2002	77'127	10'367	86'002	-28'637	11'700	5'365	-3'060
C 2003	57'694	18'559	78'177	-63'666	5'516	10'080	-29'189
C 2004	77'927	18'581	90'959	-99'328	7'233	12'806	-91'869
C 2005**	63'651	18'100	439'625	-81'481	68'435	8'606	+354'321
C 2006***	49'064	19'196	79'101	+8'473	11'937	44'911	+5'536
C 2007	43'364	17'937	77'325	+7'424	12'142	5'737	+47'789
C 2008	91'098	26'111	85'035	+13'999	42'417	25'392	+24'960
B 2009	72'345	28'574	82'641	-30'188	1'660	29'723	-47'955
B 2010	64'723	28'325	79'669	-34'284	721	38'807	-57'424

* Dès 2004, seuls les amortissements du patrimoine administratif (sans le patrimoine financier) sont pris en compte dans le calcul du solde de financement.

** L'affectation du versement extraordinaire de la BNS influence les amortissements du patrimoine administratif (+362 millions au titre de l'amortissement du découvert) et les attributions aux financements spéciaux (+63,8 millions). Sans ces variations, l'insuffisance de financement est de 71,5 millions de francs.

*** Le résultat du compte de fonctionnement ainsi que les attributions et prélèvements aux financements spéciaux sont pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance. Avant comptabilisation de celui-ci, l'excédent de financement s'élève à 39,6 millions de francs.

DETTE ET INTÉRÊTS PASSIFS

En milliers de francs

Année	Dettes consolidées au 31.12 *	Intérêts passifs sur la dette consolidée
	(1)	(2)
C 1991	683'800	27'648
C 1992	913'200	35'902
C 1993	1'049'450	53'270
C 1994	1'094'200	60'799
C 1995	1'186'950	62'786
C 1996	1'219'125	66'035
C 1997	1'266'300	66'749
C 1998	1'290'525	67'464
C 1999	1'368'950	66'340
C 2000	1'461'375	66'040
C 2001	1'497'500	64'022
C 2002	1'591'500	61'833
C 2003	1'624'000	62'728
C 2004	1'805'500	61'760
C 2005	1'715'000	61'223
C 2006**	1'480'000	77'044
* Dette consolidée = reconnaissances de dette + emprunts par obligations + placements privés C 2007	1'380'000	47'648
** Les intérêts passifs sont pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance (avant comptabilisation : 55,5 millions de francs) C 2008	1'314'452	44'098
B 2009	1'464'640	48'031
B 2010	1'420'000	43'743

CHARGES PAR NATURE
En milliers de francs

Charges par nature - En milliers de francs

Année	Charges de personnel	Biens, services et marchandises	Intérêts passifs	Amortissements	Parts et contributions sans affectation	Dédommagements aux collectivités	Subventions accordées	Subventions redistribuées	Attributions aux financ. spéciaux	Imputations internes	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)=(1)+...+(10)
C 1991	272'688	89'159	28'957	43'527	35'263	7'932	373'300	93'763	4'619	20'972	970'180
C 1992	286'105	90'083	37'650	51'854	40'456	8'590	412'671	104'710	5'165	27'584	1'064'868
C 1993	292'366	86'068	55'418	60'691	42'080	8'587	422'965	105'263	3'199	24'556	1'101'193
C 1994	287'857	85'475	62'047	65'667	45'093	9'511	424'280	119'766	2'602	23'171	1'125'468
C 1995	290'072	89'859	64'563	71'584	43'084	9'858	434'509	115'974	1'695	13'774	1'134'971
C 1996	300'601	93'312	67'641	74'629	46'013	11'941	493'656	88'136	6'175	13'583	1'195'688
C 1997	302'938	95'823	67'597	77'408	51'189	12'819	527'593	77'648	1'487	14'714	1'229'215
C 1998	308'786	96'583	68'463	77'716	49'142	12'534	562'189	82'668	2'229	9'752	1'270'062
C 1999	319'174	101'424	66'850	81'876	51'777	30'538	590'074	83'857	9'863	13'442	1'348'875
C 2000	336'422	104'956	66'821	82'894	51'034	43'410	596'149	85'903	15'722	21'646	1'404'957
C 2001	346'268	110'354	64'586	90'900	3'057	59'151	623'123	91'791	9'954	23'308	1'422'491
C 2002	370'388	114'019	63'098	96'369	3'200	67'578	657'628	97'271	11'700	23'588	1'504'838
C 2003	399'053	113'676	63'972	96'736	3'276	75'289	712'793	96'762	5'516	21'215	1'588'288
C 2004	412'004	123'786	62'890	109'540	3'715	76'282	751'693	97'188	7'233	21'266	1'665'595
C 2005*	485'198	121'221	61'994	457'725	3'347	70'845	780'607	80'028	68'435	22'868	2'152'268
C 2006**	479'617	128'567	77'908	98'298	4'755	72'873	1'017'988	74'320	11'937	29'086	1'995'349
C 2007	438'086	113'141	48'585	95'262	5'858	72'938	892'009	77'273	12'142	36'180	1'791'472
C 2008	438'817	126'311	45'438	111'146	8'922	71'431	901'979	76'819	42'417	71'658	1'894'939
B 2009	421'335	121'708	48'932	111'215	8'565	82'388	964'218	89'655	1'660	43'495	1'893'171
B 2010	407'894	117'506	44'735	107'994	10'377	83'765	988'554	89'757	720	38'465	1'889'767

* L'affectation du versement extraordinaire de la BNS influence le total des amortissements (+362 millions) et le total des attributions aux financements spéciaux (+63.8 millions).

** Les charges sont prises en compte après le principe d'échéance. Avant comptabilisation de celui-ci, le total des charges s'élève à 1'723,1 millions de francs.

Revenus par nature - En milliers de francs

Année	Impôts	Patentes et concessions	Revenus des biens	Contributions	Part à des recettes sans affectation	Dédommagements de collectivités	Subventions acquises	Subventions à redistribuer	Prélèvements aux financ. spéciaux	Imputations internes	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)=(1)+...+(10)
C 1991	471'501	5'257	28'074	72'532	99'132	25'510	95'027	93'763	10'795	20'972	922'562
C 1992	498'452	4'841	31'312	75'250	109'513	28'262	110'075	104'710	12'120	27'584	1'002'119
C 1993	505'127	5'700	27'162	78'414	124'181	31'927	125'082	105'263	8'723	24'556	1'036'135
C 1994	521'155	5'668	26'942	82'757	119'529	29'102	130'480	119'766	11'472	23'171	1'070'041
C 1995	543'500	6'190	22'467	85'864	126'270	29'475	147'431	115'974	6'565	13'774	1'097'508
C 1996	562'983	6'039	24'716	86'807	130'125	25'948	219'773	88'136	9'018	13'583	1'167'128
C 1997	562'052	5'847	23'936	84'819	142'862	26'819	243'488	77'648	8'926	14'714	1'191'111
C 1998	571'748	5'883	24'660	86'427	145'155	26'763	269'572	82'668	5'734	9'752	1'228'363
C 1999	606'009	6'456	25'140	90'702	164'768	38'539	291'473	83'857	3'411	13'442	1'323'798
C 2000	647'632	6'497	30'271	97'439	163'377	41'320	293'442	85'903	5'084	21'646	1'392'611
C 2001	657'016	6'410	30'917	107'349	183'685	44'149	253'415	91'791	5'567	23'308	1'403'607
C 2002	689'110	6'229	29'211	115'263	197'715	50'219	262'230	97'271	5'365	23'588	1'476'201
C 2003	678'651	6'296	29'768	121'440	199'622	79'420	281'368	96'762	10'080	21'215	1'524'622
C 2004	683'741	6'097	31'456	131'677	199'462	83'014	299'561	97'188	12'806	21'266	1'566'268
C 2005*	859'764	6'067	33'442	138'294	614'189	68'069	239'460	80'028	8'606	22'868	2'070'787
C 2006**	925'005	5'928	52'815	151'004	302'849	86'378	331'525	74'320	44'911	29'086	2'003'822
C 2007	968'762	5'340	43'763	143'302	201'608	67'888	249'043	77'273	5'737	36'180	1'798'895
C 2008	991'376	5'526	48'181	149'327	270'664	64'139	205'856	76'819	25'392	71'658	1'908'938
B 2009	989'697	5'321	41'196	127'665	263'060	63'209	209'962	89'655	29'723	43'495	1'862'983
B 2010	938'037	5'574	52'847	122'939	262'373	48'677	258'007	89'757	38'807	38'465	1'855'483

* Le versement extraordinaire de la BNS influence le total des parts à des recettes sans affectation (+425.8 millions).

** Les revenus sont pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance. Avant comptabilisation de celui-ci, le total des revenus s'élève à 1'768,2 millions de francs.

**COMPTE DE
FONCTIONNEMENT
SELON LA
CLASSIFICATION
FONCTIONNELLE**
En milliers de francs

Compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle - charges nettes en milliers de francs

<i>Année</i>	<i>Administra- tion générale</i>	<i>Sécurité publique</i>	<i>Enseigne- ment et formation</i>	<i>Culture et loisirs</i>	<i>Santé</i>	<i>Prévo- yance sociale</i>	<i>Trafic</i>	<i>Protection de l'environ- nement</i>	<i>Economie publique</i>	<i>Finances et impôts</i>	<i>Excédents de charges (-) / revenus (+)</i>
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)=(10)-(-1) -(2)-...-(9)
C 1991	48'760	53'567	203'895	10'213	79'620	99'722	33'680	17'803	12'000	511'645	-47'618
C 1992	51'144	58'813	206'403	11'443	81'596	115'152	39'929	18'305	11'587	531'622	-62'749
C 1993	49'776	60'583	207'203	11'395	84'937	112'986	42'073	18'943	9'499	532'337	-65'057
C 1994	48'296	58'502	200'799	11'827	81'987	114'701	44'217	19'879	9'236	534'015	-55'427
C 1995	51'724	57'784	202'246	11'409	81'208	111'023	43'703	20'897	9'155	551'686	-37'463
C 1996	52'743	62'186	220'820	11'851	87'057	84'580	70'490	23'164	16'065	600'395	-28'560
C 1997	55'590	63'211	221'849	12'135	96'579	87'663	67'180	20'999	17'136	604'239	-38'105
C 1998	58'320	63'065	227'620	12'764	95'758	99'960	63'306	12'965	28'175	620'233	-41'700
C 1999	60'793	62'676	236'201	11'853	102'347	104'697	66'218	15'061	31'002	665'772	-25'078
C 2000	65'835	65'532	252'569	12'828	99'938	120'902	70'741	17'691	34'519	728'209	-12'345
C 2001	70'166	69'118	265'360	14'040	115'684	169'279	71'167	17'964	36'440	810'334	-18'884
C 2002	73'919	72'246	290'416	16'875	118'228	176'762	69'957	19'392	39'462	848'621	-28'637
C 2003	77'902	68'202	296'209	16'948	133'246	190'225	70'048	18'229	32'907	840'250	-63'666
C 2004	82'580	70'130	311'257	17'021	144'470	203'155	70'558	18'996	30'897	849'736	-99'328
C 2005	80'457	63'969	333'753	15'714	256'895	230'505	70'655	18'663	28'270	1'017'400	-81'481
C 2006*	74'675	62'869	290'629	14'708	401'056	263'845	72'150	21'527	28'149	1'238'082	+8'473
C 2007	87'475	63'981	348'128	13'845	261'123	263'996	74'490	15'385	27'004	1'162'851	+7'424
C 2008	81'236	64'809	381'583	15'913	260'711	287'933	83'509	18'529	43'815	1'252'039	+13'999
B 2009	75'989	72'437	403'260	15'138	270'415	287'197	86'888	17'287	26'526	1'224'949	-30'188
B 2010	71'133	69'009	390'749	14'503	284'754	267'736	81'424	18'934	20'467	1'184'426	-34'284

* Les charges nettes de la classification fonctionnelle sont prises en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LA CLASSIFICATION ORGANIQUE

En milliers de francs

Année	Autorités	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	Fonds	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)=(1)+...+(7)
Charges								
C 2000	15'410	346'087	281'872	111'869	241'570	351'495	56'652	1'404'957
C 2001	17'103	312'873	294'907	113'157	262'417	375'346	46'689	1'422'491
C 2002	15'987	326'050	320'943	116'354	272'737	406'342	46'425	1'504'838
C 2003	16'847	348'198	336'314	110'195	300'160	426'703	49'870	1'588'288
C 2004	17'292	227'791	452'122	153'708	318'621	439'875	56'186	1'665'595
C 2005*	17'452	655'626	486'864	161'148	325'868	452'545	52'764	2'152'268
C 2006**	15'995	246'676	722'504	162'177	341'921	446'992	59'085	1'995'349
C 2007	18'233	238'485	538'344	166'082	326'906	448'187	55'235	1'791'472
C 2008	18'069	253'693	550'604	177'800	317'936	485'308	91'528	1'894'939
B 2009	18'220	268'717	536'400	175'241	299'733	508'050	86'810	1'893'171
B 2010	18'178	255'083	580'651	170'135	284'431	494'970	86'319	1'889'767
Revenus								
C 2000	2'532	877'676	164'240	41'954	161'370	88'187	56'652	1'392'611
C 2001	4'279	915'532	166'150	50'949	123'621	96'387	46'689	1'403'607
C 2002	3'390	958'664	186'708	51'481	130'528	99'004	46'425	1'476'201
C 2003	3'522	958'617	194'488	52'278	153'573	112'273	49'870	1'524'622
C 2004	5'998	887'353	223'256	108'053	169'921	115'500	56'186	1'566'268
C 2005*	2'128	1'479'655	130'143	126'258	173'863	105'975	52'764	2'070'787
C 2006**	3'936	1'289'696	193'033	129'878	184'558	143'637	59'085	2'003'822
C 2007	4'882	1'198'654	143'537	131'088	168'017	97'482	55'235	1'798'895
C 2008	5'438	1'310'885	118'423	123'567	162'290	96'807	91'528	1'908'938
B 2009	4'992	1'298'822	84'894	119'308	169'663	98'494	86'810	1'862'983
B 2010	5'932	1'247'893	121'757	125'704	171'281	96'597	86'319	1'855'483
Excédents de charges (-) / revenus (+)								
C 2000	-12'878	+531'589	-117'632	-69'916	-80'201	-263'308	0	-12'345
C 2001	-12'824	+602'659	-128'756	-62'208	-138'795	-278'960	0	-18'884
C 2002	-12'597	+632'614	-134'235	-64'873	-142'209	-307'338	0	-28'637
C 2003	-13'325	+610'420	-141'826	-57'917	-146'587	-314'430	0	-63'666
C 2004	-11'294	+659'562	-228'866	-45'654	-148'700	-324'375	0	-99'328
C 2005*	-15'324	+824'029	-356'721	-34'890	-152'005	-346'570	0	-81'481
C 2006**	-12'059	+1'043'020	-529'471	-32'299	-157'363	-303'355	0	+8'473
C 2007	-13'351	+960'169	-394'806	-34'994	-158'889	-350'705	0	+7'424
C 2008	-12'632	+1'057'191	-432'181	-54'233	-155'645	-388'501	0	+13'999
B 2009	-13'228	+1'030'105	-451'506	-55'933	-130'070	-409'556	0	-30'188
B 2010	-12'245	+992'810	-458'894	-44'432	-113'150	-398'372	0	-34'284

De 2000 à 2003, les statistiques se rapportent à l'ancienne structure des départements : Autorités (y compris CCFI), DFAS, DJSS, DGT, DEP, DIPAC.
Dès 2004, la nouvelle structure des départements est prise en considération : Autorités (y compris CCFI), DJSF, DSAS, DGT, DEC, DECS.

* Les charges et les revenus du DJSF sont influencés par le versement extraordinaire de la BNS et son affectation.

** Les charges et les revenus sont pris en compte après la mise en œuvre du principe d'échéance.

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LA CLASSIFICATION ORGANIQUE

En milliers de francs

Année	Autorités	DJSF	DSAS	DGT	DEC	DECS	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)=(1)+...+(6)
Dépenses							
C 2000	-21	4'487	11'925	248'812	2'500	49'076	316'780
C 2001	454	3'248	12'600	218'782	3'985	44'363	283'433
C 2002	4'119	10'102	10'907	177'573	3'900	21'253	227'853
C 2003	496	7'667	8'689	162'297	4'336	20'937	204'422
C 2004	8	2'474	1'974	181'121	5'506	23'264	214'347
C 2005	0	3'935	3'112	116'507	9'938	16'739	150'231
C 2006	0	1'088	1'179	106'919	5'012	18'453	132'651
C 2007	0	1'942	650	75'160	3'616	20'991	102'359
C 2008	0	3'929	450	61'742	3'671	71'543	141'335
B 2009	0	14'047	450	85'946	3'430	32'181	136'054
B 2010	0	16'103	210	71'151	7'060	18'936	113'460
Recettes							
C 2000	0	0	1'710	187'709	0	9'480	198'900
C 2001	4	82	1'981	163'999	0	9'032	175'097
C 2002	1'122	180	2'031	136'554	0	10'839	150'725
C 2003	250	562	6'759	125'907	0	13'249	146'727
C 2004	186	400	-2'256	132'179	0	5'911	136'420
C 2005	0	999	600	84'286	0	696	86'580
C 2006	0	154	0	78'064	0	5'368	83'586
C 2007	0	155	29	54'277	25	4'509	58'995
C 2008	0	364	130	44'462	115	5'166	50'237
B 2009	0	1'390	0	56'489	0	5'830	63'709
B 2010	0	2'572	0	44'211	0	1'954	48'737
Investissements nets							
C 2000	-21	4'487	10'215	61'103	2'500	39'596	117'880
C 2001	450	3'166	10'619	54'783	3'985	35'331	108'335
C 2002	2'997	9'922	8'876	41'019	3'900	10'414	77'127
C 2003	246	7'105	1'930	36'389	4'336	7'688	57'694
C 2004	-178	2'074	4'229	48'943	5'506	17'353	77'927
C 2005	0	2'936	2'512	32'221	9'938	16'044	63'651
C 2006	0	933	1'179	28'856	5'012	13'084	49'064
C 2007	0	1'787	621	20'883	3'591	16'482	43'364
C 2008	0	3'565	320	17'280	3'556	66'378	91'098
B 2009	0	12'657	450	29'457	3'430	26'351	72'345
B 2010	0	13'531	210	26'940	7'060	16'982	64'723

De 2000 à 2003, les statistiques se rapportent à l'ancienne structure des départements : Autorités (y compris CCFI), DFAS, DJSS, DGT, DEP, DIPAC.
Dès 2004, la nouvelle structure des départements est prise en considération : Autorités (y compris CCFI), DJSF, DSAS, DGT, DEC, DECS.

**INVESTISSEMENTS
NETS PAR OBJETS**
En milliers de francs

Investissements nets par objets - En milliers de francs

Année	Bâtiments, constructions et équipements	Routes cantonales	Route nationale 5	Correction et régulation des eaux	Epuración des eaux	Améliorations foncières et bâ- timents ruraux	Bâtiments scol. communaux et install. sportives	Entreprises de transports pri- vées, aéroports	Divers	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)=(1)+...+(9)
C 1991	30'102	27'160	20'049	898	11'092	3'233	8'654	3'191	2'309	106'688
C 1992	59'715	25'940	22'766	1'411	11'000	4'416	7'674	5'038	3'141	141'101
C 1993	27'831	22'371	21'611	752	8'300	3'330	7'749	2'861	373	95'178
C 1994	23'212	19'069	14'542	1'532	6'300	2'105	8'477	2'023	169	77'429
C 1995	27'453	4'855	12'859	-421	6'594	2'996	7'614	3'504	820	66'275
C 1996	29'299	2'738	12'992	-621	8'760	2'745	5'544	3'542	3'376	68'374
C 1997	32'167	6'534	11'112	690	9'484	2'485	6'305	3'191	5'151	77'119
C 1998	34'644	10'628	19'479	-457	9'500	3'006	6'552	1'397	5'266	90'015
C 1999	22'375	12'508	23'536	980	9'300	2'363	7'814	1'502	4'488	84'865
C 2000	35'300	21'491	20'296	698	11'602	2'196	13'846	4'384	8'068	117'880
C 2001	36'018	7'896	17'855	192	10'000	3'285	10'576	2'446	20'067	108'335
C 2002	23'571	8'574	16'907	337	10'000	3'167	3'632	1'490	9'451	77'127
C 2003	10'151	6'391	15'871	-716	9'200	2'391	4'734	2'483	7'190	57'694
C 2004	33'676	7'140	18'851	87	7'067	2'096	3'152	904	4'954	77'927
C 2005	30'662	12'802	6'096	2'115	3'832	3'171	1'673	826	2'473	63'651
C 2006	16'217	13'828	8'007	-428	2'684	2'623	1'571	2'991	1'570	49'064
C 2007	18'540	10'799	4'265	-185	1'700	1'792	2'006	2'672	1'774	43'364
C 2008	69'241	4'959	2'955	371	4'180	2'698	2'107	3'361	1'226	91'098
B 2009	39'331	5'665	5'131	1'647	8'000	2'835	3'687	3'269	2'780	72'345
B 2010	34'201	8'190	4'011	1'810	0	2'600	3'677	7'034	3'200	64'723

Actif du bilan - En milliers de francs

Année	Patrimoine financier				Patrimoine administratif *		Avances envers fin. spéciaux	Découvert	Total
	Disponi- bilités	Avoirs	Place- ments	Actifs transitoires	Investis- sements	Prêts et part. permanentes	Subventions à l'investissement		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(10)=(1)+...+(9)
C 1989	15'238	291'382	81'989	26'085	264'940	163'143		27'735	870'512
C 1990	15'765	289'555	96'553	23'566	313'462	161'542		27'650	928'093
C 1991	8'608	303'150	94'817	18'602	378'214	159'593		70'632	1'033'616
C 1992	13'782	334'751	88'024	15'671	472'438	157'435		130'152	1'212'253
C 1993	24'344	369'201	86'759	16'556	513'561	206'860		193'003	1'410'284
C 1994	30'838	356'461	82'877	5'640	530'596	235'256		246'902	1'488'569
C 1995	17'423	364'367	79'047	32'715	532'502	276'361		283'365	1'585'780
C 1996	42'228	331'195	69'405	15'541	537'575	270'398		4'974	1'581'328
C 1997	47'181	361'958	68'165	20'798	545'909	287'576		5'355	1'684'982
C 1998	25'626	370'874	68'980	4'895	422'997	286'349	144'798	4'709	1'718'966
C 1999	13'760	422'318	73'956	14'989	424'543	273'801	153'678	4'393	1'796'255
C 2000	33'238	413'333	74'054	25'028	455'448	253'987	164'458	988	1'847'695
C 2001	25'736	400'922	73'018	46'723	468'578	216'546	178'739		1'856'306
C 2002	124'641	456'467	64'124	16'420	472'328	183'980	170'742		1'963'385
C 2003	37'796	481'887	64'195	84'572	456'840	185'715	162'947		2'012'302
C 2004	51'628	536'258	61'482	20'296	463'283	196'881	148'766		2'116'271
C 2005**	84'625	757'755	67'045	22'165	461'547	196'766	137'314		2'084'395
C 2006	65'053	512'704	67'957	146'495	448'838	198'749	120'545		1'909'045
C 2007	132'305	425'318	65'899	162'592	431'037	196'291	104'659		1'859'382
C 2008	68'522	490'674	62'423	113'438	400'813	198'071	142'564		1'803'788

* Entre 1989 et 1997, les investissements et les subventions à l'investissement apparaissent dans la même colonne.

** Le versement extraordinaire de la BNS influence les avoirs (placements à terme) et le découvert (amortissement).

Passif du bilan - En milliers de francs

Année	Engagements courants	Dettes à court terme	Dettes à moyen et long terme	Engagements envers entités particulières	Provisions	Passifs transitoires	Engagements envers fin. spéciaux	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)=(1)+...+(7)
C 1989	113'501		587'438	5'628	20'328	50'811	92'805	870'512
C 1990	127'628		610'533	6'628	20'666	45'444	117'194	928'093
C 1991	129'118		727'204	17'973	14'128	35'750	109'444	1'033'616
C 1992	101'397		956'998	12'484	10'637	31'558	99'180	1'212'253
C 1993	111'075		1'146'261	23'705	9'122	29'127	90'993	1'410'284
C 1994	108'594		1'219'592	37'930	9'109	33'182	80'163	1'488'569
C 1995	117'790		1'305'269	47'424	9'101	32'375	73'821	1'585'780
C 1996	119'147		1'340'397	35'944	11'422	9'116	65'302	1'581'328
C 1997	161'838		1'405'513	32'521	7'621	16'945	60'545	1'684'982
C 1998	158'018	13'226	1'428'869	28'894	6'996	26'021	56'943	1'718'966
C 1999	173'978	4'870	1'498'579	19'919	16'588	27'592	54'727	1'796'255
C 2000	164'500	5	1'572'345	11'951	16'658	19'593	62'643	1'847'695
C 2001	109'801	18'282	1'572'878	30'407	28'110	32'910	63'918	1'856'306
C 2002	150'747	354	1'640'030	38'459	20'369	40'498	72'926	1'963'385
C 2003	106'702	11'155	1'671'925	64'226	12'717	70'472	75'106	2'012'302
C 2004	128'691	7	1'853'742	36'622	6'796	16'835	73'578	2'116'271
C 2005*	139'620		1'767'708	4'793	7'500	30'371	134'403	2'084'395
C 2006	177'865		1'534'792	4'209	12'333	83'966	95'879	1'909'045
C 2007	204'946		1'437'874	17'106	16'292	86'036	97'128	1'859'382
C 2008	178'343		1'374'717	18'783	18'243	90'830	122'871	1'803'788

* L'affectation du versement extraordinaire de la BNS influence les dettes à moyen et long terme (remboursements) et les engagements envers les financements spéciaux (attribution aux fonds).

Indicateurs et quotes-parts définitions

Indicateurs

1) Degré d'autofinancement	autofinancement (amortissement du patrimoine administratif + solde du compte de fonctionnement) en pour-cent des investissements nets.
2) Capacité d'autofinancement	autofinancement en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les subventions à redistribuer et les imputations internes).
3) Quotité des intérêts	intérêts nets (intérêts passifs - revenus sur les placements du patrimoine financier) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les subventions à redistribuer et les imputations internes).
4) Quotité de la charge financière	charge financière (amortissements du patrimoine administratif + intérêts passifs - revenus sur les placements du patrimoine financier) en pour-cent des revenus du compte de fonctionnement (sans les subventions à redistribuer et les imputations internes).
5) Couverture des charges	solde du compte de fonctionnement en pour-cent du total des charges.
6) Dettes par habitant	dette consolidée en francs par habitant.

Quotes-parts

7) Quote-part de l'Etat (charges de fonctionnement)	charges du compte de fonctionnement (sans les amortissements, les subventions redistribuées, les attributions aux financements spéciaux et les imputations internes) en pour-cent du revenu cantonal.
8) Quote-part de l'Etat (dépenses d'investissement)	dépenses du compte des investissements en pour-cent du revenu cantonal.
9) Quote-part de l'Etat (total)	quote-part des charges de fonctionnement + quote-part des dépenses d'investissement.
10) Quote-part de l'impôt	impôts en pour-cent du revenu cantonal.
11) Quote-part de l'endettement	dette consolidée en pour-cent du revenu cantonal.

Indicateurs et quotes-parts - En francs et en pour-cent

Année		Indicateurs					Quotes-parts (a)					
		Degré d'autofinan- cement	Capacité d'autofinan- cement	Quotité des intérêts	Quotité de la charge financière	Couverture des charges	Dettes par habitant	Quote-part de l'Etat			Quote-part de l'impôt	Quote-part de l'endet- tement
								Fonction- nement	Investis- sement	Total		
		en pour-cent				en francs		en pour-cent				
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)=(7)+(8)	(10)	(11)
C	1991	-6.6%	-0.9%	1.2%	6.3%	-4.9%	4'213	15.1%	6.3%	21.4%	8.8%	12.8%
C	1992	-11.7%	-1.9%	2.0%	7.4%	-5.9%	5'575	15.0%	6.6%	21.6%	8.6%	15.7%
C	1993	-10.4%	-1.1%	4.3%	10.4%	-5.9%	6'364	16.1%	5.6%	21.7%	9.0%	18.7%
C	1994	5.2%	0.4%	5.3%	11.7%	-4.9%	6'613	18.2%	5.1%	23.2%	10.3%	21.7%
C	1995	39.7%	2.7%	5.5%	12.1%	-3.3%	7'139	17.2%	3.3%	20.5%	10.0%	21.8%
C	1996	54.7%	3.5%	5.4%	11.6%	-2.4%	7'319	16.3%	2.8%	19.1%	9.0%	19.6%
C	1997	39.6%	2.8%	5.4%	11.7%	-3.1%	7'598	16.1%	3.4%	19.4%	8.5%	19.2%
C	1998	29.4%	2.3%	5.3%	11.3%	-3.3%	7'744	16.1%	3.9%	20.0%	8.4%	18.9%
C	1999	54.0%	3.7%	4.9%	10.7%	-1.9%	8'207	16.9%	4.3%	21.2%	8.9%	20.0%
C	2000	52.8%	4.8%	4.4%	10.2%	-0.9%	8'778	16.9%	4.5%	21.3%	9.1%	20.5%
C	2001	57.5%	4.8%	4.3%	10.6%	-1.3%	8'986	17.8%	4.2%	22.0%	9.7%	22.1%
C	2002	74.4%	4.2%	4.2%	10.6%	-1.9%	9'513	18.0%	3.2%	21.2%	9.7%	22.5%
C	2003	25.2%	1.0%	3.9%	9.4%	-4.0%	9'667	17.4%	2.6%	20.0%	8.6%	20.7%
C	2004	-10.7%	-0.6%	3.9%	10.2%	-6.0%	10'722	17.5%	2.6%	20.1%	8.4%	22.1%
C	2005*	-6.0%	-0.2%	3.4%	8.4%	-4.7%	10'149	17.3%	1.8%	19.1%	10.2%	20.4%
C	2006**	178.5%	4.6%	3.4%	7.6%	0.4%	8'756					
C	2007	195.4%	5.0%	2.0%	6.6%	0.4%	8'135					
C	2008	108.7%	5.6%	1.7%	6.6%	0.7%	7'691					
B	2009	72.5%	3.0%	2.0%	6.8%	-1.6%	8'570					
B	2010	70.1%	2.6%	1.8%	6.4%	-1.8%	8'309					

(a) L'OFS a décidé récemment de suspendre la publication des revenus cantonaux (une réflexion conceptuelle et méthodologique plus fondamentale est devenue essentielle suite à la révision des comptes nationaux).
Les quotes-parts pour les années 2006 et suivantes ne peuvent donc plus être calculées.

* Le versement extraordinaire de la BNS et son affectation n'ont pas été pris en compte pour le calcul des indicateurs.

** Les indicateurs sont calculés en tenant compte des charges et des revenus après la mise en œuvre du principe d'échéance. Avant comptabilisation de celui-ci, le degré d'autofinancement s'élève à 253.2%.

INDICATEURS ET QUOTES-PARTS, COMPARAISON INTERCANTONALE

En francs et en pour-cent

Cantons	Indicateurs (a)						Quotes-parts (b)				
	Degré d'autofinan- cement	Capacité d'autofinan- cement *	Quotité des intérêts *	Quotité de la charge financière *	Couverture des charges	Dettes par habitant (c)	Quote-part de l'Etat			Quote-part de l'impôt	Quote-part de l'endet- tement
							Fonction- nement *	Investis- sement	Total		
	en pour-cent			en francs			en pour-cent				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)=(7)+(8)	(10)	(11)
ZH	59.2%	5.3%	-2.0%	3.2%	0.1%	6'034.5	10.7%	1.4%	12.1%	5.4%	9.9%
BE	108.6%	8.0%	-2.2%	3.0%	2.9%	6'682.6	17.7%	1.5%	19.2%	9.7%	16.3%
LU	106.9%	7.1%	-3.0%	2.2%	1.7%	4'819.5	18.0%	1.9%	19.9%	6.5%	13.7%
UR	47.8%	4.5%	-1.7%	2.1%	0.6%	5'595.4	18.0%	8.4%	26.4%	6.3%	14.6%
SZ	1.7%	0.2%	-7.6%	0.1%	-6.6%	3'040.9	11.4%	1.3%	12.7%	5.2%	6.0%
OW	105.8%	9.8%	-5.4%	3.9%	0.5%	4'371.7	15.5%	4.7%	20.2%	5.7%	13.7%
NW	90.9%	7.7%	-6.7%	0.7%	0.3%	5'641.5	8.2%	4.1%	12.3%	4.4%	9.5%
GL	46.9%	2.9%	-4.1%	-1.5%	0.2%	6'060.5	13.4%	1.1%	14.5%	5.5%	9.3%
ZG	92.1%	9.7%	-3.7%	5.8%	0.3%	5'200.7	8.8%	0.9%	9.7%	4.9%	4.5%
FR	74.3%	3.5%	-3.8%	-0.3%	0.0%	3'279.7	22.6%	1.7%	24.3%	9.6%	8.6%
SO	111.7%	7.8%	-2.2%	2.3%	3.5%	4'849.8	11.8%	1.1%	12.9%	7.0%	11.6%
BS	96.6%	7.8%	-4.4%	0.2%	3.1%	22'692.1	16.2%	1.3%	17.5%	10.0%	22.5%
BL	58.1%	3.3%	-1.9%	1.7%	-0.2%	8'345.9	16.0%	1.5%	17.5%	10.9%	22.3%
SH	63.4%	2.9%	-10.4%	-7.8%	0.4%	4'611.0	11.7%	0.4%	12.1%	6.0%	8.2%
AR	90.4%	8.4%	-2.1%	5.1%	1.1%	2'682.2	12.7%	1.3%	14.0%	6.2%	5.7%
AI	48.1%	2.4%	-11.1%	-9.6%	0.8%	2'128.8	15.4%	0.8%	16.2%	5.2%	4.9%
SG	23.2%	1.0%	-7.3%	-5.6%	-0.7%	3'366.2	14.7%	1.0%	15.7%	7.8%	7.4%
GR	86.9%	9.1%	-4.8%	3.7%	0.6%	4'894.2	18.1%	8.0%	26.1%	7.4%	10.1%
AG	111.9%	7.5%	-6.5%	0.5%	0.5%	3'787.0	11.1%	1.4%	12.5%	6.8%	7.5%
TG	116.7%	6.2%	-2.9%	2.1%	1.2%	3'716.0	11.9%	0.8%	12.7%	6.0%	9.3%
TI	45.8%	3.8%	-0.6%	6.0%	-2.5%	6'069.5	18.5%	2.5%	21.0%	10.1%	14.5%
VD	159.5%	6.5%	-2.4%	4.0%	0.1%	11'646.7	16.8%	1.1%	17.9%	11.1%	25.7%
VS	102.9%	8.9%	-0.8%	5.8%	2.3%	4'683.3	16.8%	3.4%	20.3%	8.5%	15.6%
NE	72.5%	2.9%	0.4%	5.0%	-1.6%	9'770.3	19.0%	1.8%	20.8%	10.2%	22.7%
GE	92.0%	6.5%	0.3%	6.6%	0.2%	53'636.8 **	24.7%	1.4%	26.1%	16.5%	79.9%
JU	80.2%	4.7%	-1.8%	2.9%	0.0%	6'579.2	24.9%	2.0%	26.9%	9.7%	19.5%
Moyenne	86.0%	6.1%	-2.8%	2.7%	0.6%	9'159.9	15.2%	1.7%	16.9%	8.4%	18.1%

(a) Calcul des indicateurs sur la base des statistiques financières des budgets 2009 (source : FkF - Groupe d'études pour les finances cantonales).

(b) Calcul des quotes-parts sur la base des statistiques financières des comptes 2005 sans influence des opérations Or BNS (source : FkF) et des revenus cantonaux 2005 (source : Office fédéral de la statistique).

L'OFS a décidé récemment de suspendre la publication des revenus cantonaux (une réflexion conceptuelle et méthodologique plus fondamentale est devenue essentielle suite à la révision des comptes nationaux).
Les qotes-parts pour les années 2006 et suivantes ne peuvent donc plus être calculées.

(c) Dette consolidée = engagements courants + dettes à court, moyen et long termes + engagements envers entités particulières. Calcul sur la base des comptes 2007 (source : AFF, "Finances publiques en Suisse 2007", p.74).

* Le calcul des ces indicateurs tient compte des subventions redistribuées [groupe 37] et de l'ensemble des revenus des biens [groupe 42], ce qui induit des différences pour NE par rapport aux indicateurs de la page précédente.

** La dette de Genève est gonflée par la comptabilisation dans les engagements courants d'opérations relatives aux rentrées fiscales et à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale (voir publication AFF).